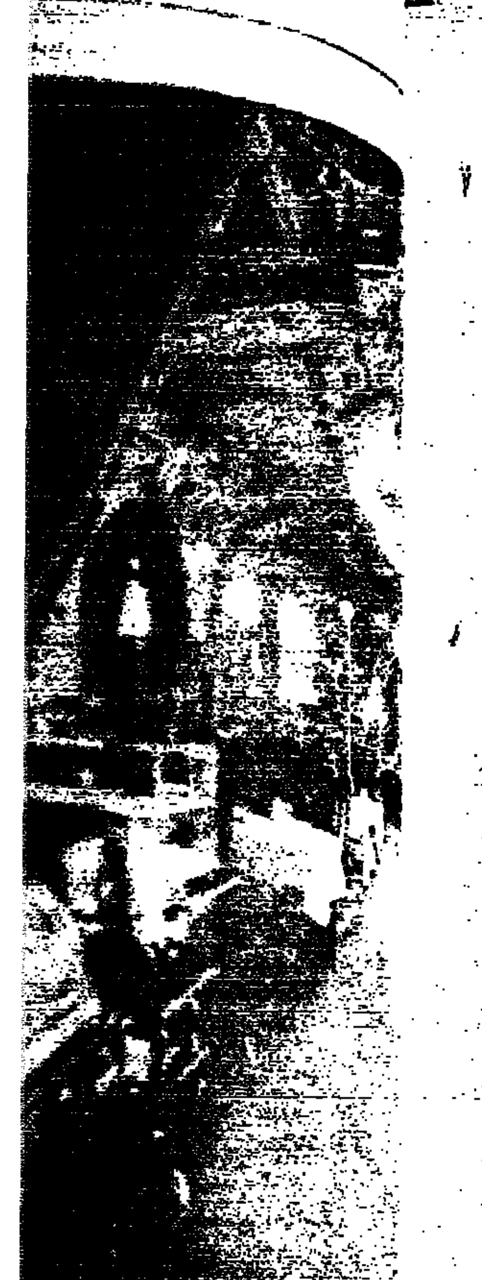
هكذا من الأصل



DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12151 — 6 F — DIMANCHE 19-LUNDI 20 FÉVRIER 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro notre supplément illustré LE MONDE AUJOURD'HUI

La Syrie monte les enchères au Liban

Damas rejette le plan saoudien de règlement malgré l'abrogation du traité libano-israélien et semble attendre la chute de Souk-el-Gharb pour poser ses conditions

De notre correspondant

Beyrouth. – La Syrie a rejeté, vendredi soir 17 février, le plan saoudien de règlement de la crise libanaise avalisé par le président Amine Gemayel. *« C'est une ruse »*, a déclaré un porte-parole officiel de Damas, affirmant que son pays repousse le projet saoudien parce que, *« loin d'annuler l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, il vise au contraire à l'appliquer »*.

Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, après avoir pris soin de préciser, devant son homologue saoudien venu à Damas, qu'il s'agissait d'*« idées avancées par le président Gemayel »*, a souligné qu'elles *« contredisent l'engagement pris par le pouvoir libanais lors de la conférence de Genève concernant l'arabité du Liban »*. En particulier, il a noté que le sixième point du plan, qui stipule le retrait simultané de toutes les forces armées étrangères du Liban dans un délai maximum de trois mois après la conclusion d'un accord avec Israël pour des arrangements de sécurité, est *« inacceptable parce qu'il met sur un pied d'égalité l'ennemi israélien et la Syrie, pays arabe comme le Liban »*.

Aussitôt le refus syrien exprimé publiquement, la pression militaire s'accentuait sur Souk-el-Gharb, dernier verrou tenu par l'armée libanaise en montagne, ainsi que le long des lignes de démarcation à Beyrouth, notamment au lieu dit « Primo », où un assaut contre une position de l'armée a été repoussé. La troupe aurait eu trois morts et ses adversaires une quinzaine.

Les experts militaires sont convaincus que Souk-el-Gharb ne tiendra pas longtemps en cas de poussée vigoureuse des forces anti-gouvernementales. En revanche, ils estiment que les lignes de l'armée à Beyrouth même peuvent résister à un assaut. En effet, après sa débandade de mercredi et jeudi dans la zone qui restait sous son contrôle en montagne, l'armée n'est plus motivée comme auparavant pour combattre à Souk-el-Gharb.

En revanche, dans la capitale, elle se sent appuyée sur ses arrières par les Forces libanaises face aux milices de Beyrouth-Ouest, et persuadée de se trouver en situation d'égalité voire de supériorité. Par ailleurs, si les troupes syriennes sont en mesure d'apporter un appui plus ou moins direct à un assaut de leurs alliés en montagne, il n'en est pas de même à Beyrouth, où elles ne peuvent intervenir que de loin, sous forme de barrages d'artillerie. Jusqu'à nouvel ordre, la marine américaine continue à riposter au pilonnage des quartiers est de la capitale.

Enfin, les observateurs estiment ici que Damas peut et veut continuer à exploiter au maximum ses succès actuels, jusqu'à faire atteindre par ses alliés, sans souhaiter les dépasser, les lignes de 1976 qui se situaient, *grosso modo*, à Jamhour, juste au-dessus du palais présidentiel de Baabda.

La rumeur court à Achrafieh (Beyrouth-Est) que le président Gemayel envisagerait de se replier, comme M. Soleiman Frangié en 1976, vers un lieu plus sûr – en l'occurrence la localité de Naccache, où il avait créé, avant d'être président, un centre d'études, La Maison du futur. Mais cette information a été démentie par ses proches qui affirment, au contraire, que cinq cents soldats ont été disposés en renfort autour du palais.

La crainte d'une percée des forces antigouvernementales à Souk-el-Gharb et d'une bataille autour du palais présidentiel a provoqué, en tout cas, un vent de panique dans la banlieue résidentielle (chrétienne) de Hazmieh, située entre ce bâtiment et le ministère de la défense à Yarzé. M. Camille Chamoun, président du Front libanais (chrétien), a tenté d'enrayer la psychose et les exodes qui en résultent – outre Hazmieh, le cœur des quartier chrétiens de la ville, Achrafieh, a perdu une bonne partie de ses habitants – en qualifiant d'*« irraisonnée »* et d'*« excessive »* la peur de la population.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

L'ouverture officielle de la course à la Maison Blanche

Les grands « oui » et les petits « mais » de Farmington pour le candidat Ronald Reagan

De notre correspondant

Farmington (Michigan). – Jeune homme joufflu, anti-autoritaire, hostile aux hiérarchies, M. le curé votera sans doute Reagan. Le maire timide et plébéien, patron d'une florissante entreprise de transports routiers, le fera, lui, à coup sûr. Une voix encore pour le président sortant : celle de Massie Kurceja, généreuse et énergique femme d'OS. Une autre chez l'aristocratique directeur du *Botsford Inn* – auberge fondée en 1836 et, partant, monument historique des Etats-Unis.

Ici, à Farmington, banlieue blanche et cossue de Detroit noire et ouvrière, plus de 60 % des électeurs avaient en 1980 préféré massivement M. Reagan à M. Carter. Si l'élection présidentielle avait lieu demain, on friserait le plébiscite, et les bruits de la campagne ne troublent pas les certitudes de ce bourg. Là-bas pourtant, un peu plus à l'est, les démocrates de l'Iowa seront, lundi 20 février, les premiers à élire leurs délégués pour la convention de juillet à San-Francisco. La presse nationale fait semblant de se passionner pour une partie jouée. Candidat de l'appareil démocrate et des syndicats, fort de son professionnalisme aussi, le vice-président de l'époque Carter, M. Walter Mondale, l'emportera.

Mais quelle figure feront ses rivaux, notamment M. Jackson ? Battant, convaincu, tranchant sur le lot, le pasteur noir a renoncé au porte-à-porte dans l'Iowa, mais il peut prétendre le 28 février à la troisième place de l'élection primaire du New-Hampshire.

L'événement serait alors de taille à éveiller l'intérêt de Farmington, préservée des tensions raciales par des loyers interdisant en pratique aux noirs d'y constituer plus de 1 % de la population. *Un succès de M. Jackson dans* le New Hampshire donnerait en effet un avant-goût de possible à une défaite de M. Reagan, car il susciterait une inscription massive des Noirs sur les listes électorales. Le rapport des forces en serait modifié tant entre les deux partis qu'au sein du Parti démocrate.

On n'y est pas encore, et dans Farmington les drapeaux américains flottent fièrement sur bon nombre de maisons. Au carrefour, qui pourrait passer pour le centre-ville, le cordonnier n'a pas envie de parler politique car il *« aime l'Amérique »* et que cela dit tout. Reagan? *« Formidable! Il est simplement formidable! »*, s'écrie pour sa part une jeune employée de bureau vêtue de bleu marine. A peine sortie de l'adolescence, habillée sans l'ombre d'un luxe, une autre estime avec une conviction définitive que *« c'est un bon président »*.

Toutes les deux pourtant sont en désaccord avec M. Reagan sur ses diatribes contre la liberté de l'avortement. Pour la première, l'avortement est un *« crime »* mais il faut *« respecter le droit de choisir de chacun »*. La seconde a l'immédiate réponse d'une militante qu'elle n'est pas : *« C'est un droit qui appartient à chaque femme. »* Alors, une hésitation devant l'urne? Non, ce sera Reagan.

Catholique, bien que peu pratiquante, mère d'une nombreuse famille qu'elle a finit d'élever, Massie Kurceja s'est débrouillée pour obtenir une bourse et commencer à cinquante ans des études de comptabilité. Son mari gagne 1 200 dollars par mois à monter des ressorts, ce qui n'est pas la misère mais le strict minimum. Un second salaire serait bienvenu, mais ce dont elle parle c'est du *« temps où les femmes n'avaient pas de métier »* et de sa volonté d'*« exister »* et de ne pas rester chez elle à *« tourner en rond »*. Pourquoi va-t-elle voter Reagan? *« Pour l'économie, il a bien amélioré la situation »*, dit-elle, avec un geste machinal vers la télévision qui lui a appris la chute bien réelle des taux de chômage et d'inflation. L'avortement? Elle ne veut l'*« interdire à personne »*.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 7.)

Les routiers contre les autres

« On n'a plus rien à perdre », disaient vendredi soir des routiers qui bloquaient encore l'accès aux stations savoyardes. *Erreur : il leur* restait à perdre la sympathie de leurs concitoyens.

En faisant subir aux autres ce qu'ils avaient subi eux-mêmes du fait de la grève d'une poignée de douaniers, les « routiers bloqueurs » ne pouvaient espérer un mouvement d'opinion en leur faveur. En s'attaquant à deux symboles de la société française –, la liberté de rouler et les sacro-saintes vacances, – ils heurtaient de front, toutes tendances confondues, les autres Français.

L'unanimité dans la condamnation de ces actions « sauvages » – une gigantesque prise d'otages – *paraît peu leur importer*. Peu leur chaut que *le Figaro* et *l'Humanité*, pour ne citer qu'eux, utilisent le même mot (« inadmissible ») pour qualifier leur comportement. Ils se moquent bien aussi du procès qu'on ne manquera pas de leur faire, à gauche, sur le thème de la provocation, voire du complot, à arrière-pensée politique.

Il y aura eu, au fond, dans cette *situation abracadabrante – des* régions entières victimes d'un blocus dans un pays en paix ! – comme la caricature d'une habitude bien ancrée. Celle-ci consiste pour les corporations à saboter temporairement un consensus social, qu'on peut ainsi résumer : je reconnais la légitimité de ton égoïsme à condition qu'il n'entraîne pas d'inconvénient pour l'expression de mon propre égoïsme.

Le consensus est rompu lorsque des éleveurs de porcs prennent en otage des passagers de la SNCF, lorsque des manifestations de rue bloquent les citadins, lorsque des routiers – forts de l'encombrement de leurs véhicules – sabotent les vacances des autres.

L'autre versant du consensus, c'est la légitimité des aspirations. Toutes les catégories ont de bons arguments. La grève des douaniers du tunnel du Mont-Blanc portait sur des revendications à considérer, sinon considérables. Les récriminations des routiers sont, elles-mêmes, compréhensibles. Frappés par la crise, ils ont le sentiment que le pouvoir privilégie le rail. Ils en ont *assez d'être parqués comme du* bétail, aux frontières, soumis au bon vouloir de douaniers trop zélés ou trop peu nombreux. Mais, en quoi la valeur des revendications pourrait-elle justifier des méthodes qui entravent *la liberté* d'autres citoyens ? Vieux débat. Naguère la droite seule le posait, notamment à propos des coupures de courant. Aujourd'hui, c'est la gauche qui comprend que l'action catégorielle ne doit pas tout se permettre.

S'il devait rester de ces embouteillages une leçon à retenir, ce serait que l'exacerbation des petits intérêts est un virus national. La thrombose routière ne serait que la matérialisation du « mal français » : chacun pour soi, tant pis pour les autres. L'unité nationale n'apparaîtrait que comme une chaîne d'égoïsmes, une juxtaposition de corporations *excédées par la crise*. Il n'y a pas de plan ORSEC contre l'avalanche du sans-gêne.

BRUNO FRAPPAT.



Les partis et l'extrême droite

Du bon usage de M. Le Pen

« Je ne prendrais pas Georges Marchais en auto-stop », avait déclaré M. Alain Peyrefitte à la veille des élections législatives de 1973. *« Je ne prendrais pas Jean-Marie Le Pen en auto-stop »*, affirme, aujourd'hui, Mme Monique Pelletier. La formule de l'animatrice de « Dialogue des villes *de France » résume parfaitement* ce qui peut devenir une question centrale dans l'affrontement entre la gauche et la droite, lors des élections législatives de 1986 : quelle place la droite peut-elle, et *veut-elle, faire à l'extrême* droite ?

Evoquer M. Peyrefitte, c'est rappeler ce qui fut l'un des ressorts de la pérennité de la droite au pouvoir, dans les vingt-trois premières années de la Ve République, à savoir l'épouvantail communiste. Il y a fort à parier que la gauche, à son tour, usera de l'épouvantail qu'est l'extrême droite : c'est pourquoi elle crie au loup. L'important est qu'elle n'est pas seule à le faire : Mme Pelletier et, avant elle, à Dreux, Mme Veil, font partie de l'opposition.

Pour la majorité, le phénomène Le Pen peut donc fournir quelques avantages : une extrême droite qui compte, et qui effraie, c'est, pour la droite, l'occasion de se diviser et l'obligation de s'allier, le jour venu, avec le diable.

La frange modérée de l'électorat (dont le rôle est le plus souvent décisif), si elle est inquiète, peut être tentée de s'écarter de l'opposition pour rallier – pourquoi pas ? – un centre rassemblé *sous la houlette des deux Faure.*

La conscience de cette tentation existe à droite, comme en témoigne l'intervention critique de M. Bernard Pons « corrigeant » celle de M. Labbé : le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale avait, dès le lendemain de la prestation télévisée de M. Le Pen, prôné la concertation avec le Front national. M. Jean-Claude Gaudin, lui, s'est contenté d'une phrase énigmatique : *« La politique évolue »*...

L'intérêt de l'opposition est en fait de banaliser M. Le Pen : on comprend mieux, dans ces conditions, le mauvais procès qui est fait, ici et là, aux journalistes qui ont interrogé le responsable du Front national, et qui auraient été coupables de maltraiter leur invité, alors même qu'ils ont voulu contraindre M. Le Pen à se découvrir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 20 février. – François Mitterrand à *Milan*.
Bruxelles : réunion des ministres des finances et des A.E. des Dix.
– Visite de M. Shamir, premier ministre israélien, pour conseil de coopération CEE/Israël.
Etats-Unis : primaires en Iowa à l'ouverture de la campagne pour la Maison Blanche.

Mardi 21 février. – *Irlande :* visite de M. François Mitterrand à Dublin.
Tchécoslovaquie : visite de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU.
Bruxelles : rencontre Espagne/CEE.

Mercredi 22 février. – Reprise des négociations sino-britanniques sur Hongkong.
Vienne : visite de M. Pierre Mauroy.
Londres : visite du président Pertini, chef de l'État italien.
Taiwan : l'Assemblée nationale élit le président et le vice-président.

Jeudi 23 février. – *Bonn :* sommet germano-italien.
Hongrie : visite de M. Perez de Cuellar.

Vendredi 24 février. – Le chancelier Kohl est reçu à l'Elysée.

Samedi 25 févries. – *Bulgarie :* visite de M. Perez de Cuellar.
Le Caire : visite du président yougoslave.

SPORTS

Dimanche 19 février. – Fin des XIVe Jeux olympiques.
– Championnats de France d'athlétisme en salle à l'INSEP.

Mardi 21 février. – Tournoi de hockey sur glace de Paris-Bercy.

Mercredi 22 février. – Coupe de France de football (matches retour).

Vendredi 24 février. – Coupe Davis Inde-France à New-Delhi (jusqu'au 26).

Samedi 25 février. – Championnat d'Europe de boxe Acariès-Sibson au Palais Omnisports de Bercy.
– Championnats du monde de patinage de vitesse à Göteborg (jusqu'au 26).

IL Y A CINQUANTE ANS, LA MORT D'ALBERT Ier

Le Roi-Chevalier des Belges

19 février 1934. Tous les journaux de Belgique paraissent barrés d'énormes manchettes : « *Le Roi meurt tragiquement dans un accident à Marche-les-Dames* ». *Le Rappel* porte en sous-titre : « *Au cours d'une ascension qu'il faisait, seul, dans les rochers, le Souverain est tombé et s'est fracturé le crâne.* »

« *Comment se produisit le terrible accident ? Voici la reconstitution qu'en ont en faite les autorités*, poursuit le quotidien. *Le Roi était parti samedi vers midi, de Bruxelles, dans un cabriolet à deux places portant la plaque 38. Il était accompagné d'un valet de chambre. Vers 1 heure, le Souverain arrivait sur les hauteurs de Marche-les-Dames et arrêtait sa voiture sur la route de Boninne. Le valet de chambre garda la voiture tandis que le Roi se dirigeait vers les rochers pour s'y livrer à son sport favori. En quittant son domestique Sa Majesté promit d'être de retour vers 3 heures. Cependant, cette heure venue, le valet de chambre s'inquiéta de ne pas voir revenir le Roi et se mit à sa recherche. Mais, ne le découvrant pas et pressentant un malheur, il téléphona à la Cour.* »

Au bout de quelques heures d'angoisse, c'est la découverte qui va endeuiller le pays. *Le Rappel* la raconte :

« *Le père Hennuy Alfred, brave villageois d'une soixantaine d'années et son fils Charles, un solide gaillard d'environ vingt-cinq ans, se mirent aussitôt à la disposition des personnalités. Voici comment ils nous racontent leurs recherches dans la nuit :*

– « *Nous avions pris notre lampe à acétylène et nous commençâmes l'escalade à partir de notre maison dans la direction du Bon Dieu de Pitié. Plusieurs pics furent visités vainement. Quand, tout à coup, le comte Xavier de Grunne trébucha dans une corde. Celle-ci nous permit d'orienter nos recherches, et suivant la piste qu'elle nous indiquait, nous descendîmes le ravin qui aboutit à la route. Il était environ 2 heures quand le baron Jacques de Dixmude s'écria : « Venez tous ici ! » Il venait de découvrir le corps étendu sur une petite plateforme émergeant du tapis de feuilles mortes, au milieu du versant. Hélas ! le corps était déjà froid.* »

Roi-Chevalier des Belges, Albert Ier n'est plus. Rien ne le destinait à la légende, ni même au trône. Albert de Saxe-Cobourg Gotha aurait pu être mécanicien, pilote d'avion, chauffeur de locomotive, coureur automobile ou cycliste ; il aurait aimé aller dans la stratosphère avec Picard. Il devient roi des Belges, en 1909, parce que son oncle, Léopold II, avait perdu son fils Louis-Philippe, victime à dix ans d'une affection cardiaque ; parce que son père, le comte Philippe de Flandre, frère de Léopold II, était vieux et sourd ; parce que son frère aîné, Baudouin, était mort avant le tournant du siècle, emporté par la « grippe » selon le communiqué officiel, tué au cours d'un duel, selon la version populaire.

Timide, taciturne, gauche et maladroit, gêné par sa haute taille – il mesurait 1,92 m, – Albert, né en 1875, a eu une jeunesse effacée et assez morne dans les interminables couloirs du palais de la rue de la Régence.

Une « sainte de glace »

Son père le considère comme peu doué, ne s'intéresse qu'à son frère aîné, un jeune prince intelligent et brillant. Sa mère, Marie de Hohenzollern, est une femme d'œuvres que sa famille ne passionne guère : « *Ma mère était une sainte*, dira plus tard Albert Ier, *mais une sainte de glace.* » Elle n'aime pas son beau-frère, le roi Léopold II, elle a eu des échos de sa vie privée plutôt dissipée et trouve qu'il sent le soufre.

A seize ans, en janvier 1891, à la mort de son frère, il devient à son tour héritier du trône, et sa vie change. Il suit les cours de l'école militaire et, laborieusement, il se met à lire, de Rousseau à Karl Marx, et à écouter. En 1897, à Dreux, aux funérailles de la duchesse d'Alençon, morte dans l'incendie du Bazar de la Charité, il rencontre Elisabeth de Wittelsbach, fille de l'ophtalmologue munichois Charles-Théodore, duc en Bavière, qu'il épouse le 2 octobre 1900. C'est grâce à elle qu'il s'épanouira et prendra contact avec le monde extérieur. Elisabeth a toutes les qualités, l'intelligence et la douceur, le sens musical et artistique, la curiosité, l'anticonformisme qui la conduira jusque chez Mao Tse-toung en 1961, ce qui lui vaudra le surnom de « *reine rouge* ». Albert, qui l'appelle « Liesel », dit d'elle : « *Ma femme est plus socialiste que libérale et moi je suis plus libéral que socialiste.* »

Albert est, dans les années 1900, considéré comme progressiste. Il se sent plus à l'aise avec les humbles, préfère l'étude des problèmes sociaux à la philosophie.

Il parcourt le monde et visite le Congo, que Léopold II vient d'offrir à la Belgique malgré les réticences du monde politique. Il plaide pour une colonisation humanitaire, s'intéresse à la santé des Congolais plus qu'aux ressources minières de l'Afrique.

C'est peu après son retour à Bruxelles que le roi Léopold II meurt, après quarante-quatre ans de règne, dans l'indifférence générale, presque sous les huées. Les Belges n'ont jamais aimé ce souverain trop grand pour eux. Albert, lui, séduit par ses allures simples ; il est intronisé sous les acclamations.

Le règne commence sous le signe du changement. Albert est un roi moderne, il œuvre pour la paix sociale, s'initie à la politique étrangère, étudie le comportement de son cousin allemand Guillaume II, contre lequel son oncle l'a mis en garde : Léopold II a toujours considéré le Kaiser comme un abominable impérialiste. Les appréhensions du souverain se confirment. En novembre 1913, Guillaume confie au roi qu'à son avis « *une guerre franco-allemande est inévitable et prochaine* ». Albert avertit aussitôt la France par l'intermédiaire de l'ambassadeur à Bruxelles, Jules Cambon, et il renforce son armée.

Le 2 août 1914, l'ultimatum allemand est rejeté par la Belgique et le 4, à 8 heures du matin, l'invasion commence. Le roi s'adresse à la nation : « *Un pays qui se défend s'impose au respect de tous, ce pays ne périt pas.* » L'armée, en voie de réorganisation, mal équipée, se bat sans illusions mais sans relâche. Les forts de Liège tombent, la citadelle d'Anvers est écrasée, c'est le dernier repli sur l'Yser pour quatre ans de tranchées, de boue et de sang.

Mais à Anvers, avant cela, se situe un événement capital. C'est là qu'Albert prend vraiment et entièrement le pouvoir politique et militaire. Son entourage est divisé, les uns recommandent la capitulation de l'armée belge après la chute de la ville, les autres la continuation de la lutte aux côtés des alliés ; les uns veulent l'évacuation du chef d'Etat, mais Albert, chef de l'armée, entend rester avec ses soldats. C'est une préfiguration du dilemme que connaîtra son fils, Léopold III, le 20 mai 1940.

Le roi, excédé, remanie son gouvernement et réussit l'évacuation de ses troupes vers la mer. Là, il est dorénavant, dans sa villa de La Panne, à proximité du front, le seul chef de la Belgique presque dictateur malgré lui, avec un gouvernement replié à Sainte-Adresse, près du Havre, où il ne se rendra d'ailleurs jamais. Quatre années durant, le souverain a, avec ses ministres, des relations glaciales, « *gaulliennes* », les écoutant à peine. La décision, c'est lui, et lui seul.

Il refuse de placer ses troupes sous commandement unifié comme le lui demandent Foch et Pétain. N'appréciant pas toujours leur stratégie, il considère que la France n'est pas assez avare du sang versé. Il condamne Mangin, « *le mangeur d'hommes* », et réprouve les offensives françaises de 1915 et 1917. Il entend rester le maître absolu de son armée.

Albert fait la guerre, fermement, mais il pense à la paix et cherche à l'accélérer. On le taxera de défaitisme, de pessimisme et même de trahison.

On ne lui pardonnera pas non plus ses contacts avec son beau-frère bavarois, Toerring, en 1915 et 1916. Porte-parole officieux de Bethmann-Hollweg, Hans Toerring est chargé de sonder Albert et de lui proposer des garanties pour une Belgique autonome sous la protection du Reich. Le roi écoute, pour voir jusqu'où iront ses interlocuteurs, et finalement, se croyant encouragé, Toerring propose qu'Albert se *constitue prisonnier* des Allemands. Le roi éclate de rire. Il n'a cherché, semble-t-il, qu'à égarer les Allemands et à faire pression sur les alliés. Ceux-ci n'apprécient guère et lui font savoir qu'il ferait mieux de laisser le rôle de médiateur à un chef d'Etat neutre. On va jusqu'à l'accuser de chercher une paix séparée.


VIOLETTE LE QUÉRÉ.

« Moi qui ne suis que roi... »

Jusqu'en 1918, Albert continuera à rechercher les occasions de mettre fin à une guerre où il estime qu'il n'y aura ni vainqueur ni vaincu – ce qui ne l'empêche pas de combattre farouchement l'envahisseur. Les princes Sixte et Xavier de Bourbon-Parme, *citoyens français* mais officiers dans l'armée belge, vont sonder leur beau-frère, l'empereur d'Autriche, ce que Clemenceau révèle et condamne publiquement en avril 1918. Furieuse, la reine considère que le procédé de Clemenceau n'est « *ni élégant ni français* ».

Il y a surtout l'affaire de Stockholm en 1917. L'Internationale socialiste se retrouve en congrès en Suède, sous la conduite de son secrétaire, le Belge Camille Huysmans, ami de Jaurès, pour rechercher des *formules de paix*. La rencontre échoue, et le « *Kamarade* » Huysmans est couvert d'injures. On le traite de « *boche* » et de « *traître* » jusque dans son propre parti. Il attendra 1963 et l'âge de quatre-vingt-douze ans pour révéler la *vérité* : *il avait été mandaté par le roi*. A l'historien belge Jacques Willequet, auteur d'un « *Albert Ier, roi des Belges* », Camille Huysmans a rapporté les paroles du roi en 1917 : « *Vous comprenez, M. Huysmans, moi qui ne suis que le roi, je ne puis œuvrer qu'au niveau familial qui est le mien et qui est sans grande efficacité. Mais vous qui êtes député, vous qui êtes socialiste, vous avez la confiance des masses populaires, vos possibilités d'action sont bien supérieures aux miennes. Allez à Stockholm, je vous couvre.* »

La *guerre* s'achève et la victoire arrive. Le roi et sa famille mettent dix jours pour aller de l'Yser à Bruxelles, Albert ayant reçu des rapports alarmants sur l'état d'esprit en Belgique occupée. On lui dit que sa capitale est au bord de la révolution, que la fièvre socialiste venue d'Allemagne est contagieuse. A Lophem, près de Bruges, il reçoit des émissaires socialistes et réfléchit. La veille de son arrivée à Bruxelles, il fait entrer les socialistes dans un nouveau gouvernement d'union nationale avec les catholiques et les libéraux ; il adopte le suffrage universel et d'importantes réformes sociales. Il lâche du lest. *L'accueil de Bruxelles* est triomphal.

Albert Ier redevient un souverain constitutionnel. Il parcourt le monde, s'intéresse à nouveau à l'Afrique et au Congo belge, encourage les sciences, les sports. Il est le meilleur *propagandiste* de la Belgique, à laquelle il donne un prestige incomparable.

Pour son malheur, il fait de l'alpinisme... Le 17 février 1934, un samedi, il doit assister le soir, au Palais des sports de Bruxelles, aux *exploits du champion* cycliste Jef Scherens, mais il lui reste quelques heures pour une rapide escalade à Marche-les-Dames, entre Namur et Dinant, dans la vallée de la Meuse. Bruxelles est agité et le jeune loup socialiste Paul-Henri Spaak conduit *un cortège qui* va casser les vitres de *la Nation belge*, journal maurrassien. Onze jours se sont écoulés depuis les émeutes de la place de la Concorde. On a toujours dit que, quand il pleut à Paris, l'orage monte vers Bruxelles. On en discute dans les tribunes au palais des sports, entre deux courses, en attendant le roi.

Il ne viendra jamais. Il a dévissé, en solitaire.

PIERRE DE VOS.

IL Y A DIX ANS, LE PAKISTAN RECONNAISSAIT LE BANGLADESH

Le sous-empire éclaté

Peu de temps avant l'ouverture solennelle de la conférence au sommet des pays islamiques réunie, le 22 février 1974, à Lahore, M. Zulfiquar Ali Bhutto, le premier ministre pakistanais, annonce, résigné et ému, que son pays reconnaît le Bangladesh « *au nom d'Allah* ». Dès le samedi 23 février, le chef du gouvernement bangalais, Mujibur Rahman, « *le père de la nation* », parce qu'il fut le dirigeant incontesté du mouvement nationaliste, arrive dans la capitale culturelle et religieuse du Pakistan, dans l'avion personnel du président Boumediène. MM. Bhutto et Rahman se donnent l'accolade, symbole sinon d'une réconciliation, du moins d'un réalisme incontestable, qui aura été toutefois long à se manifester. La Conférence islamique, par une action de médiation, avait contribué à l'établissement de ces relations.

Ainsi, vingt-six mois après l'intervention militaire de l'Inde, en décembre 1971, et l'éclatement de la « *plus grande nation musulmane* », le Pakistan finit par reconnaître le « *fait accompli* », l'indépendance de la partie orientale de son territoire. Celle-ci, en fait, a été proclamée unilatéralement, le 25 mars 1971, par le colonel Ziaur Rahman – qui deviendra par la suite général et chef de l'Etat – lorsque, las de négocier avec les responsables autonomistes bangalais de la Ligue du peuple, le général Yahya Khan, militaire bourru et intempérant au pouvoir à Islamabad, décide d'écraser le mouvement nationaliste plutôt que de lui consentir une inconcevable concession. « *Grâce à Dieu, le Pakistan est sauvé !* », s'écrie alors Ali Bhutto, qui participe aux négociations et n'a pas mesuré l'ampleur du divorce politique entre les deux « ailes » du pays.

Depuis le partage de l'Empire britannique des Indes, le Pakistan, « pays des purs », est en effet composé de deux « ailes », de part et d'autre de l'Inde, terres d'accueil des musulmans du sous-continent. Cependant, ces deux parties ne sont pas seulement séparées par le territoire indien, mais aussi par leurs caractères ethniques et culturels. Aussi bien, le parti autonomiste de Mujibur Rahman a-t-il remporté à une écrasante majorité les élections générales en novembre 1970. Cette victoire, inattendue pour Yahya Khan, autorise Mujibur Rahman à revendiquer le pouvoir aussi bien dans la province orientale qu'à la tête du gouvernement fédéral. Il n'en réclame pas tant ! De toute façon, les militaires ne sont même pas prêts à lui concéder le pouvoir à Dakha ! Mais l'opération répressive qu'ils déclenchent, brutale et aveugle, loin d'étouffer la revendication autonomiste, entraîne un vaste soulèvement populaire, qui dégénère peu à peu en mouvement de *libération*.

De crainte que celui-ci ne se radicalise ou ne s'éternise, l'Inde, qui a vu affluer sur son territoire près de dix millions de réfugiés, et qui est, il faut bien le dire, pressée d'en finir avec un « *ennemi héréditaire* » prenant ses frontières en tenailles, décide de précipiter les choses. En moins d'une quinzaine de jours d'une opération militaire bien conduite, l'armée indienne obtient la reddition des troupes pakistanaises et installe, le 16 décembre 1971, au pouvoir à Dakha, les nationalistes modérés de la *Ligue du peuple*, qui pour la plupart ont vécu un confortable exil à Calcutta. A l'exception toutefois de Mujibur Rahman, qui a été emprisonné au Pakistan. Libéré par Ali Bhutto, chef du Parti populaire du Pakistan, vainqueur des élections dans l'aile occidentale et qui a succédé à Yahya Khan après la débâcle pakistanaise, Mujibur Rahman est rentré dans son pays peu de temps après celle-ci.

Islamabad n'est pas prêt, alors, à reconnaître la sécession de la province orientale. Du moins tant que la majorité des quatre-vingt-dix mille officiers et soldats faits prisonniers par l'Inde ne seront pas libérés ; tant aussi que le Pakistan n'aura pas obtenu l'assurance que les cent quatre-vingt-quinze « *prisonniers de guerre* » pakistanais – dont la liste ne fut jamais publiée – ne feront pas l'objet d'un « *Nuremberg asiatique* ». Il n'en sera rien, le Bangladesh ne faisant pas montre d'un excessif esprit de revanche.

Aujourd'hui, les cicatrices laissées par la guerre civile n'ont pas totalement disparu. En revanche, les échanges de visites officielles et les rapports d'Etat à Etat ont lieu presque normalement sans que les deux pays aient complètement apuré leur contentieux. Celui-ci concerne notamment la question du partage de leur patrimoine commun avant l'indépendance, celle des biens pakistanais nationalisés, et celle des Biharis, ces musulmans originaires de l'Inde installés de longue date au Pakistan oriental et qui demandent leur transfert au Pakistan (*le Monde* des 1er et 2 janvier).

Les actuels chefs de l'Etat du Pakistan, le général Zia-Ul-Haq, et du Bangladesh, le général Ershad, ont eu un entretien remarqué en marge du récent sommet islamique de Casablanca. Formé au Pakistan, le général Ershad appartient à cette catégorie de militaires qui n'ont pas fait la guerre de libération, et qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé à Dakha.

L'évolution de leurs régimes politiques est, évidemment, une des conditions préalables au rapprochement des deux pays. Sur le plan commercial, leurs échanges demeurent très modestes mais ils ont adhéré à l'organisme de coopération régionale pour l'Asie méridionale créé l'année dernière à l'initiative de l'ancien président Ziaur Rahman. Cela devrait favoriser des contacts qui ne manqueront pas de susciter l'appréhension de l'Inde. Leurs préoccupations et alliances diplomatiques sont, d'autre part, souvent voisines, au point que le Pakistan et le Bangladesh rivalisent aujourd'hui pour le poste de secrétaire général de la Conférence islamique.

GÉRARD VIRATELLE.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 76 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 090 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 368 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (*trois volets*) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse *définitifs* ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à *formuler* leur demande une semaine au moins avant *leur départ*.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



LA SITUATION AU LIBAN

Quatorze mille chrétiens des villages côtiers se sont réfugiés au Sud

De notre envoyé spécial

Saïda. – Les robustes Mercedes pleines à craquer qui font la queue sur le pont enjambant la rivière Awali croulent sous le poids des meubles, matelas, tapis et autres objets domestiques en tout genre. Dans chaque voiture, on aperçoit le visage de la Vierge sur les images pieuses qui, le matin même, ornaient encore les murs des maisons familiales.

Echaudés par la mésaventure de leurs cousins du Chouf – qui furent piégés pendant trois mois à Deir-El-Kamar, – les chrétiens de la côte vivant au sud de Damour ont, cette fois, pris les devants et cherché asile en lieu sûr. En trois jours, quatorze mille réfugiés, presque tous chrétiens, ont franchi les ponts sur l'Awali restés ouverts jour et nuit. Plusieurs centaines de soldats appartenant à la défunte quatrième brigade de l'armée libanaise ont fait retraite avec eux. Ils errent, désœuvrés, dans les rues de Saïda. Parmi leurs compagnons d'armes, huit cents environ ont pu regagner par bateaux les casernes de Beyrouth-Est.

Vendredi 17 février, c'est toute la population de Jiye, un village chrétien situé à 10 kilomètres au nord de Saïda, qui circule sur la route de l'exode. En arrivant à l'Awali, les réfugiés subissent deux contrôles d'identité ; l'un organisé par les milices de l'Armée du Liban libre de feu le commandant Haddad, l'autre par les soldats israéliens. Ces derniers fouillent ensuite avec soin tous les véhicules dans un « terminal » qui vient d'entrer en service.

Hormis deux ou trois familles, les quatre mille habitants de Jiye ont déserté leur village, affirme l'un d'entre eux, M. Azzi Sabah. Ils ont confié la protection de leurs maisons à quelques centaines de phalangistes restés sur place avant de fuir vers le sud. A Saïda, l'armée israélienne leur fournit une assistance, notamment médicale. Soixante-dix parmi les plus pauvres ont trouvé refuge dans une école, peuplée surtout de femmes et d'enfants. Une odeur de cuisine plane dans les salles de classe aménagées en dortoirs.

Si cet exode continue, il n'y aura bientôt plus un seul chrétien entre Damour et Saïda, dans ces villages côtiers d'où partent les chemins qui conduisent vers la montagne du Chouf. La peur, en quelques jours, a vidé toute une région de ses habitants. Seule, l'armée israélienne patrouille quotidiennement en direction du nord, jusqu'à Damour. Elle veille, en ce moment, à ce qu'une cinquantaine de véhicules blindés et vingt-cinq chars libanais regroupés dans le secteur ne tombent pas entre les mains des ennemis d'Israël.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Assassinat d'un dignitaire chiite.* – Un dignitaire religieux chiite, le cheikh Raghib Harb, imam du village de Jibchit (23 km au sud-est de Saïda), a été assassiné dans la soirée de jeudi 16 février par des inconnus qui ont tiré sur lui au pistolet-mitrailleur. – *(AFP.)*

Damas encore demandeur

(Suite de la première page.)

Après avoir insisté sur les espoirs qu'il fonde sur le nouveau plan saoudien, le qualifiant de « *plan du roi Fahd* » pour lui conférer plus de poids, le président Gemayel a déclaré vendredi : « *Ce plan ouvre une nouvelle ère dans nos relations avec la Syrie (...). Il comporte de nouvelles propositions à travers lesquelles nous pouvons dépasser l'accord du 17 mai et nous permettra d'aboutir au retrait du Liban de toutes les forces étrangères (...). Nous pourrons former un nouveau gouvernement largement représentatif qui conduira à la réunification du pays (...). C'est un nouveau mécanisme visant à obtenir le retrait des forces étrangères.* » Le chef de l'Etat libanais a cependant montré qu'il n'excluait pas un échec de la démarche saoudienne, en observant : « *Si ce plan ne réussit pas, nous en essaierons un autre.* »

Reprenant une formule célèbre au Liban, datant de 1958 – « *Il n'y aura ni vainqueur ni vaincu* » – et qui est contestée, depuis que la guerre a commencé en 1975, par celui des deux camps qui l'emporte, le président Gemayel a évoqué les exigences de démission qui lui sont opposées : « *Ceux qui croient que le problème réside en ma personne doivent savoir que deux autres chef de l'Etat avant moi ont connu les mêmes avatars. Par conséquent, ce sont les institutions qui sont en cause ; malheureusement, on ne cherche pas à les remplacer par d'autres institutions mais par le chaos.* »

Quant au retrait des « marines » américains et leur repli sur leurs bateaux au large de Beyrouth, dont le compte à rebours de trente jours a commencé le vendredi 17 février, il intervient, souligne-t-on ici, alors qu'aucun des objectifs qui avaient motivé leur envoi il y a dix-sept mois n'a été atteint, bien qu'ils aient eu deux cent soixante-cinq morts.

Un accord « informel » a été conclu entre le commandement des « marines » et les milices contrôlant Beyrouth-Ouest, donnant à chaque partie des sauf-conduits pour traverser les lignes adverses. C'est ainsi que les milices laisseront passer les Américains désirant gagner l'ambassade des Etats-Unis et, qu'en échange, les responsables politiques des diverses factions pourront traverser les lignes des « marines » aux abords de l'aéroport de Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

● *Un appel de la LICRA.* – La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a publié, le 16 février, un communiqué où elle souligne qu'« *ayant toujours condamné avec fermeté la violence, quel que soit le régime qui la pratique, elle n'en est que plus à l'aise pour proclamer qu'après le génocide des Arméniens et celui des juifs, la communauté internationale ne doit pas rester impassible devant le massacre des chrétiens du Liban.* » La LICRA poursuit : « *Il y a plus d'un siècle, la France était allée au secours des chrétiens libanais ; la V[e] République va-t-elle laisser se perpétrer au Liban un nouveau génocide ?* »

● *Des parlementaires en Israël.* – A l'invitation du groupe juif Identité et Dialogue, du Parti travailliste et du Mapam, une délégation de huit parlementaires socialistes français visite Israël du 16 au 23 février. Cette délégation est présidée par M. André Bellon, responsable des affaires internationales au Parlement. Au cours de ce voyage, qui a pour but de mieux faire connaître la société israélienne, la délégation rencontrera MM. Herzog, président de l'Etat, Shamir, premier ministre, et Arens, ministre de la défense, ainsi que les divers responsables politiques. Elle rencontrera en outre des Arabes israéliens et palestiniens.

M. Mitterrand souhaite une « vraie relève » de la force multinationale par les « casques bleus »

Le président Mitterrand a souligné, vendredi 17 janvier, à Copenhague, que l'arrivée souhaitée par la France d'une force internationale sous l'égide de l'ONU à Beyrouth devait donner lieu à « *substitution et non à coexistence* » avec la force multinationale.

Interrogé sur la composition de cette future force internationale, le président de la République a déclaré : « *La France n'impose pas que des membres du Conseil de sécurité, auquel elle appartient, en soient participants (...) Nous estimons avoir fait notre devoir au Liban. Nous avons supporté des sacrifices. Depuis le premier jour, sous quelque forme que ce fût, nous avons été présents et nous continuerons à servir nos amitiés au Liban. (...) Il est sage qu'il y ait maintenant une vraie relève.* » Il a cependant poursuivi : « *Si on nous demande, au nom des Nations unies, de rendre un nouveau service à l'intégrité du Liban, j'examinerai cette proposition. Tout service rendu à l'intégrité du Liban sera accueilli par moi avec faveur.* »

Aux Nations unies, la France a déposé, vendredi soir, devant le Conseil de sécurité le projet de résolution réclamant l'envoi de « casques bleus » au Liban pour assurer la relève de la force multinationale. Il est peu probable que l'examen de ce projet soit entamé avant mardi par le Conseil. Le texte prévoit un cessez-le-feu, l'établissement d'une force de l'ONU composée de contingents n'appartenant pas aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité et qui sera mise en place, au départ de la force multinationale, dans Beyrouth et son agglomération. Sa mission sera de veiller au respect de l'arrêt des hostilités et à la protection des populations civiles.

M. HUNTZINGER A BEYROUTH

Un dialogue avec tous... ou presque

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – « *Pour le moment, il est intéressant de parler avec ceux qui font l'histoire de ce pays* », a déclaré, vendredi 17 février, à Beyrouth, M. Jacques Huntzinger, secrétaire aux affaires internationales du parti socialiste. Fort de ce principe, M. Huntzinger s'est entretenu à Beyrouth-Ouest avec M. Nabih Berri, chef du mouvement Amal, le cheikh Chamseddine, vice-président du conseil supérieur chiite, M. Marouan Hamadé, proche collaborateur de M. Joumblatt, et M. Selim Hoss, ancien premier ministre. M. Huntzinger devait voir dans la soirée le président Amine Gemayel, mais a indiqué qu'il n'avait pas cherché à rencontrer des personnalités chrétiennes comme MM. Pierre Gemayel ou Camille Chamoun.

M. Huntzinger a donné sa conférence de presse dans les salons cossus d'un grand hôtel de Beyrouth « protégé » par deux miliciens en armes du mouvement Amal. Il a déclaré : « *Lorsque nous avions offert notre appui au président Gemayel, nous insistions sur la nécessité de réaliser une entente nationale entre les Libanais. Cette tentative a échoué. (...) Des fautes ont été commises par le président Gemayel lors de la guerre du Chouf et lors du dernier bombardement de la banlieue sud par l'armée nationale libanaise.* »

Comme une journaliste de Beyrouth lui faisait remarquer que lorsque l'armée avait repris le contrôle de Beyrouth-Ouest sur les milices en août dernier, la France s'était trouvée aux côtés de l'armée nationale contre ses adversaires M. Huntzinger a balayé la question, estimant qu'il n'y avait pas là contradiction. Le dirigeant socialiste s'est déclaré très satisfait de ses entretiens à Beyrouth-Ouest. « *Personne* – a-t-il dit – *ne veut un bouleversement des institutions* » ajoutant avec un rien de condescendance : « *Personne ne veut créer de traumatisme profond au sein de la communauté chrétienne.* » La communauté chiite étant la plus déshéritée a raison de revendiquer, a ajouté M. Huntzinger qui a déclaré que les contacts entre Amal et le PS remontaient à plusieurs années. « *Le raid* (de l'aviation française) *de Baalbek n'a pas été un problème dans nos conversations* » a-t-il précisé. Le dirigeant socialiste a indiqué en outre qu'il n'était pas question que « *le contingent français quitte le Liban du jour au lendemain, au petit matin, comme les Anglais. La France restera présente au Liban et participera à la reconstruction de ce pays* ». Selon M. Huntzinger, le contingent français pourrait « *faire la soudure* » entre le départ des autres unités de la force multinationale et l'arrivée des « casques bleus » de l'ONU. Comme on lui demandait s'il n'avait pas l'impression de voler au secours de la victoire, M. Huntzinger a affirmé que le but de sa visite était de « *démontrer que la France n'a aucun ennemi dans ce pays et qu'elle poursuit le dialogue avec toutes les parties* ». Le dirigeant socialiste aurait peut-être mieux pu en convaincre les chefs des partis chrétiens s'il avait jugé utile de les rencontrer.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LA GUERRE DU GOLFE

Une bataille de très grande ampleur semble en préparation

Près de cinq cent mille soldat iraniens et irakiens semblent sur le point de se livrer « *une grande bataille comme celles disputées pendant la première guerre mondiale* », a déclaré, jeudi 17 février, à Washington un haut fonctionnaire américain se fondant sur des informations en sa possession. Cette bataille pourrait se dérouler, selon lui, « *dans la région centrale de la frontière entre les deux pays* ».

Ce haut fonctionnaire, sans vouloir pronostiquer l'issue des combats, a seulement estimé que l'aviation iranienne était « *mal en point* ».

Selon la radio de Téhéran, la « *première étape de la cinquième phase de l'offensive Aurore* », déclenchée mercredi dans la nuit au sud de la ville frontalière iranienne de Mehran, sur un front d'une cinquantaine de kilomètres de long suivant la frontière, a permis la prise de contrôle de deux nouvelles hauteurs vendredi matin, venant s'ajouter aux cinq autres conquises la veille. Téhéran annonce la mise hors de combat au cours de la première journée de l'attaque de plus d'un millier de soldats irakiens. Elle pourrait avoir pour objectif la conquête de positions favorables pour déclencher des mouvements d'une beaucoup plus grande ampleur. Il règne, en effet, ces derniers jours en Iran une ambiance de préparation de l' « offensive finale ».

Depuis plusieurs semaines, une nombre anormalement élevé de volontaires est acheminé vers le front. Dans la seule journée de jeudi, près de vingt mille hommes sont partis de toutes les grandes villes d'Iran. Contrairement aux mois précédents, il s'agit presque exclusivement d'adultes ayant déjà combattu sur le front et non d'enfants ou d'adolescents. Ce sont les mosquées de quartier qui ont organisé cette mobilisation.

Les attaques d'objectifs civils, que Bagdad affirme avoir suspendues pour une semaine depuis mardi dernier et qui se poursuivent selon Téhéran, sont devenues un facteur supplémentaire de mobilisation. Dans ce contexte, l'opération de conquête des crêtes dominant la plaine irakienne dans la région d'Al-Kut semble le prélude à une offensive contre le route Bagdad-Bassorah, par laquelle est acheminé pour près de 60 % le ravitaillement irakien des ports du Golfe vers le nord.

Toutefois, selon des experts militaires, une offensive finale, si elle devait avoir lieu, ne devrait pas se limiter à une seule attaque sur le front central, mais frapper en plusieurs points pour essayer de déborder l'armée irakienne. Pour cela, les forces iraniennes ont, au cours des précédentes opérations, su aménager des « poches de résistance » face aux principaux axes de pénétration en Irak. Cela a encore été récemment le cas avec l'attaque, le 11 février dans la région de Darbandikhan (à 250 kilomètes au nord-est de Bagdad), qui menace directement la route Soleymanieh-Bagdad. – *(AFP.)*

URSS

Le « mystère » Gorbatchev demeure

De notre correspondant

Moscou. – Il y a désormais un « mystère Gorbatchev ». La publication, jeudi 16 février, d'une brochure tirée à un million d'exemplaires contenant les discours prononcés le 13 février, lors de la réunion plénière du comité central, qui a désigné M. Tchernenko au secrétariat général, pose en effet une petite égnime. On y découvre, ce que la presse avait tu jusque-là, que M. Gorbatchev, le plus jeune membre du bureau politique, non seulement y a fait une « intervention » mais clos la séance.

Le benjamin du bureau politique (il n'a que cinquante-trois ans) a affirmé d'abord que « *le plénum s'est tenu dans une atmosphère d'unité et de cohésion* » et « *a fait preuve d'un grand sens de ses responsabilités devant le parti et le peuple pour régler la question de la succession à la direction* ».

En exaltant « *l'unité, la cohésion et le sens des responsabilités* » du comité central qui vient d'élire M. Tchernenko, M. Gorbatchev a « sacré » en réalité le nouveau secrétaire général, ajoutant que « *c'est avec une force particulière que s'est manifestée l'unanimité à l'élection de Constantin Oustinovitch Tchernenko au poste de secrétaire général du parti communiste soviétique* ».

M. Gorbatchev a poursuivi : « *Permettez-moi, au nom du bureau politique, d'exprimer ma certitude que les membres du comité central et tous les participants au plénum de retour chez eux dans les organes du parti vont agir dans l'esprit d'unité et de cohésion, d'exigence et de responsabilité qui ont caractérisé ce plénum.* » Le message est clair : M. Gorbatchev invite les camarades de rang inférieur à admettre, comme il vient de le faire, l'autorité du nouveau chef. Celle de M. Gorbatchev lui-même n'apparaît pas mince, puisqu'il conclut en déclarant « *close la séance du plénum* ».

L'annonce de la publication de cette brochure a été faite au journal télévisé. Pourquoi, dans ces conditions, la presse écrite continue-t-elle à ignorer ce document qui place M. Gorbatchev en position de numéro deux ? On peut imaginer qui certains membres de la « vieille garde » n'ont pas apprécié la soudaine promotion d'un « jeune homme » et qu'ils essaient de lui barrer la route.

L'avenir de M. Gorbatchev n'est, de toute façon, pas encore clairement dessiné.

Dernière rumeur : selon une confidence faite à un chef de gouvernement occidental venu à Moscou pour les obsèques, M. Tchernenko ne cumulera pas les fonctions de secrétaire général du parti avec celles de président du présidium du Soviet suprême (chef de l'Etat), comme cela avait été le cas pour Brejnev et Andropov. M. Gromyko pourrait dans ce cas recevoir cette distinction à caractère surtout honorifique qui serait le couronnement de sa longue carrière.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Pologne

Nouvelle grève de la faim de prisonniers politiques

Treize prisonniers politiques incarcérés à la prison de Leczyca, près de Lodz, ont entrepris depuis plusieurs jours une grève de la faim, a-t-on annoncé jeudi 16 février de source proche de Solidarité. M. Adam Borowski, président du comité clandestin interentreprises de Varsovie, et plusieurs mineurs du centre d'extraction de cuivre de Lubin (où plusieurs manifestants ont été tués par la police en 1982) figurent parmi les grévistes de la faim. Ils demandent qu'on leur reconnaisse le statut de prisonniers politiques. Des grèves et mouvements semblables ont éclaté récemment dans les pénitenciers de Strzelin, Braniewo et Barczew. – *(AFP.)*

Libye

M. Ali Triki retrouve la direction de la diplomatie

Le Congrès général du peuple (CGP), la plus haute « *instance législative et exécutive* » libyenne, a désigné, mercredi 15 février, M. Mohamed El-Zarouq Rajab au poste de secrétaire du « comité populaire général » (gouvernement), fonction équivalente à celle de premier ministre. M. El-Zarouq était juqu'à présent secrétaire général du CGP. Il est remplacé par M. Mouftah El-Ousta Omar. Le prédécesseur de M. El-Zarouq était M. Jadallah Azzouz El-Talhi, personnalité peu connue. Au reste, la réalité du pouvoir appartient au colonel Moammar El-Kadhafi et au commandant Abdesselam Jalloud, dont les noms ne figurent plus depuis plusieurs années sur les listes gouvernementales.

La plupart des titulaires des postes ministériels restent les mêmes (notamment le secrétaire au pétrole, M. Kamel El-Maqhour), à la notable exception près du « bureau des liaisons extérieures » (diplomatie), qui est retiré à M. Abdelati El-Obeidi pour être confié à M. Ali Abdesselam Triki, ancien secrétaire aux affaires étrangères, qui avait récemment été délégué permanent de Tripoli aux Nations unies. On note également la création de deux nouveaux secrétariats (ministères) : la sécurité extérieure (colonel Younes Aboul Kassem Ali) et les universités (*M. Youssef Hamid El-Chyn*).

La Libye « prête à se battre au Tchad »

D'autre part, dans un discours radiodiffusé, capté à Paris mercredi 15 juin, le colonel Kadhafi a déclaré : « *Nous disons à la France, qui s'est compromise au Tchad pour ne pas laisser l'initiative en Afrique à l'Amérique, qu'il n'y a que deux possibilités devant elle : ou bien elle se retire du Tchad, ou bien elle se prépare à subir une guerre de longue haleine, comme ce fut le cas en Algérie.* » La Libye, a conclu le colonel, « *doit être prête à se battre au Tchad, puisque la guerre y est inévitable, non seulement parce que sa sécurité est menacée, mais parce qu'elle doit relever le défi et parce qu'il y va de sa dignité et de son patriotisme* ». *(AFP.)*

LES CONSULTATIONS EUROPÉENNES DE M. MITTERRAND

Un échec à Bruxelles serait une saine leçon

déclare le chef de l'Etat à Copenhague

De notre envoyé spécial

Copenhague. — Les séances de « confessionnal » — cette technique du tête-à-tête employée par les présidences successives de la Communauté lorsque les grands débats à dix ne conduisent qu'à une impasse — se suivent et auraient tendance à se ressembler. Celle qui, vendredi 17 février dans la capitale danoise, a permis à M. Mitterrand de sonder les reins et les cœurs du gouvernement de M. Poul Schluter (conservateur) en matière européenne n'a pas infirmé cette observation.

Il est probable que les contacts que le chef de l'Etat aura lundi à Milan avec M. Craxi et mardi à Dublin avec M. FitzGerald ne contrediront pas le caractère répétitif de ces consultations. M. Mitterrand mettra un point final à cette série de contacts bilatéraux (du moins avant le sommet des 19 et 20 mars à Bruxelles) en rendant visite à Mme Thatcher le 5 mars.

« *Ces rencontres*, a expliqué le président de la République à l'issue des entretiens — auxquels avaient également participé MM. Claude Cheysson et Roland Dumas du côté français, Uffe Ellemann-Jensen (affaires étrangères) et Henning Christophersen (finances) du côté danois — *permettent de débrouiller des problèmes dont l'écheveau est souvent compliqué, et surtout de rechercher les quelques pistes qui permettront de sortir de la difficulté.* »

M. Mitterrand a convié les chefs de gouvernement des Dix qui le souhaiteraient à venir le rencontrer une nouvelle fois à Paris, et confirmé qu'il « *examinerait ensuite le document à soumettre à nos partenaires, après avoir consulté les organismes compétents, et au premier chef la commission* ». Il a estimé au passage que l'échec éventuel du sommet de Bruxelles ne serait aucunement « *son* » échec, ni celui de la présidence française de la CEE en général, et qu'il pourrait même constituer « *une saine leçon* » pour les Dix. Non sans critiquer à nouveau les contraintes imposées par la règle de l'unanimité.

Avec le gouvernement danois, les Français n'ont pas trouvé de points de désaccord majeurs, bien au contraire, même. Mais ils mesurent, en même temps, qu'il s'agit d'un pays dont l'opinion publique est, elle, pour le moins divisée sur les bienfaits de la Communauté. La prochaine campagne pour les élections européennes devrait donner lieu à de vives controverses sur ce terrain.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Réunion européenne à La Celle-Saint-Cloud.* — Les ministres des affaires étrangères des Dix se réunissent, samedi 18 et dimanche 19 février à La Celle-Saint-Cloud, près de Paris, de façon « informelle », pour faire le point sur la série d'entretiens que M. Mitterrand a eus avec les dirigeants des partenaires de la France au sein de la Communauté. Les deux principaux dossiers qui doivent être examinés au cours de la réunion sont la croissance des dépenses de la CEE et la question des excédents laitiers.

DEUX NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le Quai d'Orsay a annoncé vendredi 17 février la nomination de deux nouveaux ambassadeurs. Il s'agit de M. Lionel de Warren, qui remplace M. Francis Deloche de Noyelle au Népal, et de Mlle Jane Debenest, qui succède à M. Paul Ala au Nicaragua.

● KATMANDOU : M. Lionel de Warren.

[Né le 28 juillet 1920, M. de Warren est licencié ès lettres et en droit, ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques. Il a notamment été vice-consul au Caire de 1947 à 1950, puis en poste aux ambassades de France à Bonn et à Rome (Saint-Siège). A l'administration centrale, il a appartenu aux affaires économiques (1955-1958), et aux affaires marocaines et tunisiennes (1962). Délégué dans les fonctions de sous-directeur (1971-1975), il avait été nommé consul général à Munich en 1978, poste qu'il occupa jusqu'en 1982.]

● MANAGUA : Mlle Jane Debenest.

[Née le 21 janvier 1937, Mlle Debenest est diplômée de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale des langues orientales. Elle est entrée aux affaires étrangères (cadre Orient) en 1961. Après avoir occupé différentes fonctions à l'administration centrale, elle a été en poste à Bruxelles, Tokyo et Washington, où elle était deuxième conseiller de l'ambassade de France depuis octobre 1978.]

● *Le Quai d'Orsay dénonce l'arrestation de M. Almeida au Chili.* — Le ministère des relations extérieures a exprimé vendredi 17 février sa « *vive émotion* » après l'arrestation au Chili de M. Manuel Almeida, président de l'Union démocratique populaire. Le Quai d'Orsay dénonce « *cette atteinte aux droits de l'homme* ».

Namibie

EN DÉPIT DE L'ACCORD ENTRE PRETORIA ET LUANDA

La SWAPO entend continuer la lutte armée

L'accord sur le « *désengagement militaire* » sud-africain du Sud angolais, passé jeudi 16 février entre Pretoria et Luanda, menace d'isolement la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), dont le président, M. Nujoma, s'est engagé, vendredi à Londres, à continuer la lutte armée pour l'indépendance de la Namibie.

Tout en niant toute implication de la SWAPO dans l'« accord de Lusaka » (*le Monde* du 18 février) ; M. Nujoma a appelé l'Afrique du Sud à déclarer un cessez-le-feu et à accepter des élections générales en Namibie. « *Faute de quoi, la résistance à l'occupation sud-africaine de la Namibie continuera* », a-t-il ajouté, après avoir été reçu par le secrétaire au Foreign Office et avant de se rendre à Paris, où il déjeune, ce samedi, avec M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères.

A Pretoria, on indique, de source officielle, que la « commission de contrôle » conjointe du cessez-le-feu dans le Sud angolais pourrait se réunir dans un délai de quinze jours, probablement en Angola. A Lusaka, de source occidentale, on affirme que l'Angola se serait engagé à contrôler les activités de la SWAPO, dont les bases arrière se trouvent en territoire angolais. Selon les Sud-Africains, l'accord prévoit que la SWAPO ne tirera pas avantage de l'évacuation sud-africaine du Sud angolais. — *(AFP, Reuter.)*

Le Mali adhère à l'Union monétaire ouest-africaine

Bamako *(AFP)*. — Vingt-deux ans après sa sortie de la zone franc, en mars 1962, le Mali a signé, le 17 février, l'accord confirmant son adhésion à l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), faisant ainsi sa rentrée officielle dans la zone monétaire africaine rattachée au franc français. Le principe de retour avait été décidé en octobre 1983, à l'occasion du sommet des chefs d'Etat de l'Ouest africain à Niamey, après de longues et laborieuses négociations entre le Mali et ses futurs partenaires, et sous la pression conjuguée du Fonds monétaire international (FMI) et de la France.

L'un des obstacles à la réintégration du Mali dans la Communauté monétaire ouest-africaine avait été, pendant longtemps, le différend frontalier qui l'oppose à la Haute-Volta, l'un de ses voisins. Ce conflit n'est toujours pas résolu ; mais dès sa prise du pouvoir à Ouagadougou, le capitaine Thomas Sankara s'était montré mieux disposé à l'égard du Mali, estiment certains observateurs.

Toutefois, il faudra attendre la réintroduction au Mali du franc CFA — en remplacement du franc malien actuel — pour que l'accord prenne tous ses effets. Aucune date n'a été fixée jusqu'à présent pour cette opération de changement de monnaie, ce qui crée une atmosphère d'incertitude. La parité est, depuis 1967, de 2 francs maliens pour 1 franc CFA. La réintroduction du franc CFA devrait donc se traduire par une diminution de 50 % de la valeur monétaire de tous les prix et salaires.

Le Maroc

Derrière une façade d'une belle ordonnance la lente montée des périls...

Le Maroc ne manque pas d'atouts dont le plus mince n'est pas de disposer d'un chef d'Etat que même ses adversaires jugent un habile politique. Il faut une sorte de génie pour maintenir une monarchie dans un Maghreb agité. Pourtant, les émeutes de janvier ont été un sérieux coup de semonce. La crise économique, la galopade démographique, la ruineuse guerre saharienne et la montée de l'intégrisme forment un redoutable quatuor.

De notre envoyé spécial

Rabat. — A Souissi, le quartier résidentiel de la capitale, sur la route du golf, des motards bloquent la circulation pour le passage d'un long cortège de Mercedes. Chacun suppose alors que Hassan II va faire une partie avec la nombreuse suite qui se transporte sur les *greens* en pareille circonstance. Collant à la limousine royale, une ambulance. Même dans ses moments de détente, le souverain doit disposer des moyens de donner, si nécessaire, un coup de pouce à sa légendaire « baraka ».

Le « coup dur », Hassan II n'est pas le seul à en avoir toujours la perspective à l'esprit. A Casablanca, les habitants des plus luxueuses villas de la banlieue cossue portent sur eux les clés d'un modeste appartement en ville. C'est là qu'ils iraient se fondre dans la masse anonyme si des émeutiers étaient brusquement en mesure d'imposer leur loi. Une éventualité à laquelle plusieurs ont songé quand, en raison du silence observé par les médias nationaux et les responsables de l'information jusqu'au discours du roi, les plus folles rumeurs ont circulé dans le pays et à l'étranger.

Il est fort probable que le bilan officiel des émeutes de janvier (29 morts et 114 blessés) est à multiplier par trois. Néanmoins, il paraît établi que les troubles les plus graves ont été limités aux villes de Nador, Tétouan et Al Hoceima, dont les habitants, en majorité des Rifains, ont des raisons spécifiques de mécontentement (*le Monde*, daté du 5-6 février) et, par caractère et tradition, ne se laissent nullement intimider par un dispositif policier normal, ce qui a amené les troupes chargées de protéger des édifices publics à ouvrir le feu.

Le « jugement de Dieu » qu'aurait constitué pour le régime un soulèvement populaire à Casablanca à l'occasion du sommet islamique n'a pas eu lieu, probablement parce que l'opposition responsable sait que le pouvoir qui pourrait naître d'une telle révolte serait bien pire et que la concentration des forces de l'ordre y était importante.

La vie est devenue dure

« *Pour désolant qu'il soit*, nous dit un de ces opposants, *le bain de sang de Nador nous paraît moins lourd de significations que l'agitation diffuse qui l'a précédé dans une grande partie du royaume. Ce ne sont même plus les étudiants qui manifestent mais les lycéens. Il ne s'agit pas de chahut très poussé mais d'une réelle manifestation de détresse de catégories sociales moyennes auxquelles appartiennent ces jeunes. Il se peut que certains professeurs aient un rôle d'agitateurs, mais ils ne seraient pas suivis aussi facilement si leurs élèves ne trouvaient un écho aux propos du maître dans les conversations familiales. C'est en écoutant les parents qu'ils apprennent combien la vie est devenue dure et quelles sombres perspectives s'ouvrent à eux.* »

Ces lycéens contestataires, interrogés aux abords d'établissements redevenus calmes, assurent qu'ils « *recommenceront* ». Le pouvoir prend ces propos suffisamment au sérieux pour avoir remplacé plusieurs surveillants par des « gros bras » qui n'émargent certainement pas à la seule éducation nationale. Selon certains récits, il arrive que l'on ressorte de chez le censeur avec « la tête au carré » à Rabat même.

Selon les chiffres avancés par les institutions internationales, le revenu annuel par Marocain est inférieur à 900 dollars, soit quelque 20 francs par jour. Ces moyennes statistiques n'ont pour sens que celui que chacun veut leur donner. Elles ne correspondent à aucune réalité pour une minorité très aisée, pour une partie notable de la population paysanne qui vit presque en autarcie et, à l'autre bout de l'échelle sociale, pour une autre minorité, celle des chômeurs sans soutien familial qui s'entassent dans les bidonvilles les plus sinistres, à Casablanca, par exemple. Cette minorité-là n'a rien à perdre, mais il est douteux que son éventuelle révolte puisse être déterminente sans relais dans les classes moyennes, ou simplement dans celles où l'on dispose d'un salaire (le minimum légal est de l'ordre de 700 F par mois dans les villes et 500 F dans les campagnes).

Or, actuellement, les plus touchés par le gel des salaires et l'augmentation du coût de la vie sont la petite bourgeoisie, les artisans, les petits fonctionnaires. Le seuil supportable par comparaison avec la situation antérieure est déjà atteint par beaucoup. Il a suffi, par exemple, d'une augmentation des primes d'assurances pour provoquer une grève des chauffeurs de taxis à Rabat.

Réforme fiscale en panne

Pour le moment, hormis les bidonvilles, qui ne sont tout de même pas la seule réalité du oyaume même si leur existence dénote pour le moins un manque de solidarité nationale, le Maroc n'a pas à rougir de son apparence : un réseau routier bien entretenu, une campagne cultivée, beaucoup d'écoles mais pas assez d'hôpitaux, des villes propres avec des quartiers neufs qui, le fait est assez rare dans les pays en développement, ne sont pas hideux. Un effort non négligeable est fait pour le logement des fonctionnaires aux émoluments modestes.

Mais, derrière une façade encore près présentable, beaucoup s'interrogent sur l'avenir. Les bacheliers savent, déjà, que plus de la moitié d'entre eux ne trouveront pas d'emploi à leur niveau. La population augmente chaque année de 700 000 personnes ! Le budget de 1984 prévoit la création de 10 000 nouveaux emplois de fonctionnaires, essentiellement dans l'enseignement...

Aide du FMI oblige, ce budget sera celui de l'austérité. Le financement des principaux projets est reporté à 1985, les dépenses d'investissements étant réduites à 10 milliards de dirhams (1 dirham = 1,05 F) contre 18 milliards prévus dans le budget précédent mais déjà réduits à 13 milliards par une loi de finances rectificative. Quant au budget social (habitat économique, fonds pour la Caisse de compensation chargée de maintenir les prix du sucre, du thé, de la farine et de l'huile à un niveau artificiellement bas), il reste pratiquement inchangé.

Dans ce budget, les impôts directs constituent 18 % des recettes, les droits de douane 15 %, les impôts indirects 28 % et les prêts extérieurs, pourtant en nette diminution sur les années précédentes, 23 %. Poser la question des impôts directs, c'est poser celle de la capacité de la société dirigeante à se réformer, condition *sine qua non* de la survie du régime. Pour le moment, toutes les tentatives de révision du système fiscal ont échoué. Chacun convient que les grands propriétaires fonciers jouissent de privilèges, mais ceux-là mêmes qui auraient le plus intérêt à épargner au pays les grandes secousses sociales, au prix de quelques sacrifices, préfèrent apparemment vivre dans l'instant, quitte, il est vrai, à assurer des arrières à l'étranger. On a cru un moment que l'annonce d'un recensement des grandes fortunes était l'amorce de réformes décisives ; il est apparu rapidement que ce recensement avait pour but de déterminer ceux des Marocains qui devaient « être aidés », ce qui n'est pas la même chose.

Les mieux disposés à l'égard du roi se demandent « ce qu'il attend » pour assurer, par une politique novatrice, la pérennité du trône, qu'il prépare par ailleurs en associant de plus en plus le prince héritier à ses activités publiques. Peut-être parce que Mohammed V incarne la lutte pour l'indépendance dans le souvenir de beaucoup, la famille royale reste populaire. On l'a vu lors des démonstrations d'affliction après le décès du frère du roi, le prince Moulay Abdallah, personnalité pourtant contestée.

A une époque où la conjoncture économique était moins défavorable, Hassan II a souvent rendu des arbitrages clairvoyants. Il a doté le royaume d'une agriculture développée, même s'il faut encore importer du blé américain, en lançant de grands travaux d'irrigation. Ouverte sur l'étranger, la société marocaine a, à bien des égards, des modes de pensée et des comportements économiques modernistes, dont témoigne par exemple un système bancaire développé. C'est pourquoi quand le roi, comme il l'a fait dans de récents propos à l'intention des habitants de Casablanca, annonce sa volonté de « *réduire les disparités* » existant au détriment des plus pauvres « *par la volonté de Dieu* », ce discours à la fois paternaliste et d'une fataliste désinvolture est de plus en plus difficilement recevable.

L'exemple de la Cour

Fin décembre, le roi a expliqué les difficultés actuelles par trois années de sécheresse et la pénurie de devises due à une facture pétrolière qui a été multipliée par vingt-trois en dix ans. Ces chiffres servaient de prélude à un discours à la nation appelant à la solidarité nationale.

Les plus modérés des opposants se demandent pourquoi la Cour ne donne pas l'exemple. Moins de dépenses excessives au Palais ne suffirait pas, tant s'en faut, à rétablir l'équilibre des finances. Mais, même en faisant la part de ce que le souverain doit au respect des traditions d'hospitalité fastueuse à l'égard de ses hôtes étrangers, un peu de discrétion le mettrait en meilleure position pour imposer la lutte contre les privilèges. « *Dans la personnalité du roi Hassan, homme intelligent et capable de panache, il y a des côtés énigmatiques et déconcertants* », constate un étranger pourtant porté à la compréhension.

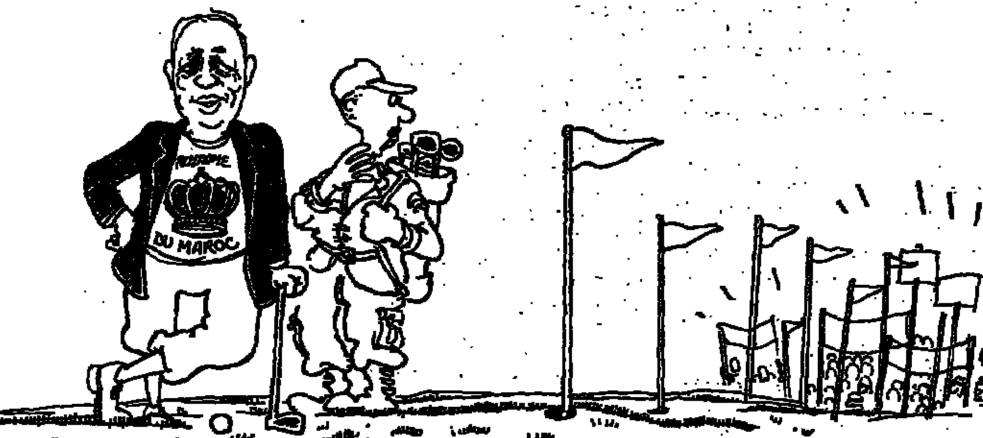
D'ici au deuxième vendredi d'avril, date de l'ouverture de la session de printemps, un nouveau Parlement devra avoir été élu. Installés pour quatre ans en 1977, les députés avaient vu leur mandat porté à six ans par l'amendement constitutionnel de mai 1980. Après une si longue période d'activité politique en veilleuse, une campagne électorale devrait normalement faire passer un souffle de renouveau. Les conditions ne sont cependant pas des plus propices pour s'interroger sur le type de société nécessaire pour faire sortir le pays soit de la morosité, soit de la contestation violente.

Le délai paraît bien court entre la date probable des élections, 30 mars ou 6 avril, et le traumatisme causé par les émeutes de janvier et la répression qu'elles ont suscitées. Les partis inconditionnellement acquis au gouvernement vont sans doute profiter de la situation pour tailler des croupières à leurs adversaires. Mais les formations jusqu'à présent le plus représentatives, l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (USFP), doivent compter avec un certain désarroi de leurs troupes.

Parti historique de la lutte pour l'indépendance, l'Istiqlal veut éliminer « *des disparités sociales et régionales incompatibles avec les principes de la démocratie* », mais il est mis en porte à faux par sa propre participation au gouvernement depuis plusieurs années. Son objectif principal, dans l'immédiat, sera de veiller à la consolidation de sa base parlementaire. Au cours d'une réunion du comité central, le 4 février, M. Boucetta, tout ministre d'Etat qu'il est, n'a pas pris de gants pour « *regretter la persistance de certaines pratiques qui ont entaché les consultations du 10 juin* » (les élections communales).

Leader de l'USFP, M. Bouabid n'a accepté pour sa part un siège de ministre d'Etat qu'à l'occasion de la formation d'un gouvernement de coalition et de transition il y a trois mois et en précisant bien qu'il n'entendait pas s'associer à la gestion d'une crise dont il rejette la responsabilité sur d'autres. Son objectif, à lui aussi, est de limiter la fraude électorale. Mais, nous a-t-il dit de façon révélatrice, « *nous ne savons pas combien de sièges on va nous réserver* ». C'est sans doute quand il sera fixé qu'il se prononcera sur une participation plus durable qu'il n'écarte pas *a priori*. Reste que, avec plusieurs dizaines de militants de l'USFP incarcérés, peut-être provisoirement, après les événements de janvier, la position de « ministre d'Etat et chef de l'opposition » n'est pas facile à tenir.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



هكذا من الأصل

Étranger

après le coup « dur »

L'armée : une fidélité dont tout dépend

Commandant en chef de l'armée, Hassan II a toujours proclamé, alors qu'il était encore prince héritier et chef d'état-major général, qu'elle était *« apolitique »*. Pourtant, depuis leur création en 1956 à l'indépendance, les forces armées royales n'ont cessé de jouer un rôle éminemment politique, que ce soit pour protéger le trône ou même pour le combattre, ainsi que cela s'est produit plus d'une fois. Principale force organisée, *l'armée fait peur aux partis politiques* qui redoutent d'être balayés par un putsch et préfèrent passer sous les Fourches Caudines du monarque, lequel, seul maître du jeu, ne leur laisse que *la marge* de manœuvre *qui lui* convient.

Peu avant sa disparition le 25 octobre 1965, l'opposant nationaliste Mehdi Ben Barka commentait la répression de la révolte de Casablanca, en mars, en ces termes : *« L'armée marocaine est différente de toutes les armées arabes. C'est une armée de métier dont le fondement n'est pas le service national, volontaire ou obligatoire. C'est dire que cette armée est loin d'être le reflet des sentiments populaires. Bien que les soldats de métier soient issus de milieux populaires les circonstances et la façon dont on les exploite tendent constamment à dresser un barrage entre cette armée et les masses populaires. »* Puis, parlant des *« éléments douteux qui ont la mainmise sur l'armée »*, il ajoutait : *« Ou ils exerceront sur le roi une pression irrésistible* (contre la démocratisation) *ou ils dirigeront sur nous* (l'opposition) *les opérations décisives de liquidation par tous les moyens. »*

A l'époque, en effet, l'armée reflétait encore ses origines féodales, tribales et coloniales. Le dahir berbère (1930) avait divisé le pays en deux zones de juridictions différentes, l'une régie par la loi coranique, l'autre par la coutume. Cette division entre Berbères et Arabes dont profitait le colonisateur correspondait, il est vrai, à l'opposition entre le monde rural, pauvre et berbérophone, et la bourgeoisie citadine arabophone qui se reconnaîtra dans le parti de l'Istiqlal, auteur en 1944 du Manifeste de l'Indépendance. Pour faire oublier le dahir berbère, le sultan Mohamed Ben Youssef, le futur Mohamed V, s'allia alors à l'Istiqlal, ce qui lui vaudra d'être déporté par les Français le 20 août 1953. A son retour à Rabat, après huit cent treize jours d'exil, il fera passer la consolidation du trône avant toute autre considération, y compris la libération totale du territoire.

« Professionnels » et « patriotes »

Recrutés parmi les « féodaux » — chefs de tribus et grands propriétaires fonciers, — les officiers marocains, formés à Saint-Cyr, avaient participé avec l'armée française à la seconde guerre mondiale et aux expéditions coloniales en Indochine et ailleurs. Certains, originaires du Rif (nord), étaient issus de l'armée espagnole, tel Mohamed Meziane Zahraoni, fait maréchal en 1970 par Hassan II, qui, en tant que lieutenant-colonel de Franco, eut une action décisive dans la défaite des républicains. Quant aux hommes de troupe qu'on appelait les goumiers ou les tirailleurs, ils venaient des campagnes et avaient été trempés dans les mêmes combats.

Disciplinés, fidèles au trône, ces hommes vont constituer les FAR, créées principalement pour « neutraliser » l'armée de libération nationale, en attendant d'être utilisées dans la répression des révoltes populaires et des mouvements nationalistes. L'ALN comporte deux branches. Celle du nord entre en action à la fin de 1955 dans le Rif et le Moyen-Atlas. Composée de paysans, de déserteurs de l'armée coloniale et de citadins très politisés qui lui confèrent un caractère progressiste, elle voit ses effectifs se gonfler pour atteindre quinze mille hommes dans la lutte contre la colonisation. Elle veut combattre *« jusqu'à la libération totale du Maghreb »* et mener de pair *« révolution nationale et révolution sociale* (1). » L'armée du sud — environ douze mille hommes appartenant principalement aux tribus maures — va chercher en 1957-1958 à chasser les occupants du Sahara espagnol et à établir la liaison avec l'ALN algérienne contre les Français.

L'armée du nord acceptera toutefois un cessez-le-feu le 27 mars 1957 et fera allégeance au roi alors que celle du sud, refoulée du Sahara occidental par l'Opération Ecouvillon montée par les Français *en 1958*, ne sera désarmée qu'en 1960 à Tafraout, dans le Souss. Ainsi, les officiers qui avaient combattu le mouvement national se retrouvent-ils à la tête de l'armée alors que les *« patriotes » furent souvent* l'objet de brimades. *« En 1957*, écrit un bon observateur, *près du quart de l'armée royale venait du maquis ; or, l'intégration dans les FAR ne transforma pas ces dernières en armée révolutionnaire héritière de la lutte pour l'indépendance. Bien au contraire...*Cela explique sans doute la rébellion de certains éléments patriotiques lors de la *« guerre des sables »*, en *1963*, contre la jeune République algérienne.

L'accroissement des effectifs et le nécessaire renouvellement d'une partie des cadres contribuent cependant à diversifier le recrutement des officiers. Nombre d'entre eux, qui ont de vingt à trente ans à la fin des années 60, appartiennent à la petite bourgeoisie ou à la paysannerie aisée. Ils ont des diplômes, écoutent « La voix des Arabes » — la radio de Nasser — et ne sont pas indifférents à l'action des « officiers libres » égyptiens qui ont renversé le roi Farouk en 1952. De même, trois mois après le coup d'Etat du colonel Kadhafi contre le roi Idriss le 1er septembre 1969, un mouvement d'officiers libres marocains fut découvert et, selon certaines sources, *« une cinquantaine de jeunes officiers furent exécutés dans le plus grand secret* (3). »

Les deux régicides manqués

Les transformations qui se produisent alors dans le monde arabe et la corruption qui sévit au Maroc, où se creuse le fossé entre une poignée de riches et la masse des pauvres, sont autant d'éléments qui expliquent les deux tentatives de régicide en juillet 1971 et en août 1972 qui visaient au renversement de la monarchie par des chefs de l'armée — même si certains profi*taient des avantages du système* — soutenus par de jeunes officiers rêvant d'une république de type nassérien.

Le roi entreprend alors une épuration impitoyable et réorganise complètement le commandement qu'il place sous sa responsabilité directe. La « récupération des provinces sahariennes » à partir de l'automne 1975 lui permet de refaire l'unité du pays autour de sa personne, de réduire l'influence des partis politiques et de fixer l'armée loin de la capitale. Mais le gonflement des effectifs (près de 200 000 hommes dont 125 000 pour l'armée de terre, 15 000 pour l'aviation, 10 000 pour la marine et 30 000 pour les forces paramilitaires de la gendarmerie et de la sécurité) ont fait de l'armée un microcosme à l'image de la nation affectée par une grave crise économique et sociale.

La mort du général Dlimi — très probablement assassiné — en janvier 1983, précédée et suivie de l'*arrestation de nombreux* officiers, illustre la profondeur de la crise. Homme de confiance du roi et artisan de la stratégie qui avait donné *un* coup d'arrêt aux incursions du Front Polisario, le *général Dlimi s'était-il rallié* aux thèses des jeunes officiers du Mouvement du 16 août (date de la tentative de putsch de 1972) qui seraient favorables à l'instauration d'une république qui re*mettrait de l'ordre et conclurait* un accord avec les dirigeants sahraouis ? Ou au contraire avait-il simplement envisagé le maintien de la monarchie assorti d'une abdication de Hassan II en *faveur de son fils ? C'est difficile* à dire. Une chose est sûre cependant, c'est que, en faisant alliance avec le colonel Kadhafi, le souverain a renversé une nouvelle fois la situation en sa faveur et *conjuré* pour un temps les tentatives de subversion de son armée par la Libye.

PAUL BALTA.

1) Mustapha Benchenane, *les Armées africaines*, Publisud, Paris, 1983.

2) *Elites, pouvoir et légitimité au Maghreb : armée, pouvoir et légitimité au Maroc*, Ed. du CNRS, Paris, 1973.

3) Kamal-Eddine Mourad, *le Maroc à la recherche d'une révolution*, Sindbad, Paris, 1972.

Etats-Unis

M. Shlaudeman remplace M. Stone comme ambassadeur itinérant en Amérique centrale

Washington *(AFP.)* — M. Reagan a accepté la démission de M. Richard Stone, ambassadeur itinérant pour l'Amérique centrale, *et nommé* à sa place M. Harry Shlaudeman, a annoncé la Maison Blanche, le vendredi 17 février. M. Shlaudeman était directeur exécutif de la commission Kissinger sur l'Amérique centrale.

Selon le porte-parole du département d'Etat, M. John Hugues, la démission de M. Stone n'implique aucun changement de la politique américaine en Amérique centrale. De source proche de M. Stone, on *indique que sa démission* est due à des *« problèmes de rapport »* avec M. Langhorne Motley, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, et non à des divergences politiques fondamentales. M. Stone n'aurait pas été convié à certaines réunions ni consulté sur certaines décisions. Et on ne lui avait pas fait part de certains problèmes, ajoute-t-on de même source. Lassé, il aurait alors décidé de renoncer.

M. *Stone* avait *été nommé* ambassadeur de M. Reagan pour l'Amérique centrale en juin 1983 afin de rechercher une solution négociée aux conflits centraméricains. Ses démarches avaient permis une rencontre entre des représentants de la guérilla salvadorienne et la commission gouvernementale de paix salvadorienne, à Bogota, le 29 septembre 1983. Cette rencontre n'avait toutefois donné aucun résultat, la guérilla demandant des négociations en vue de la constitution d'un gouvernement à *large représentation*, ce *qu'ont* toujours refusé les autorités salvadoriennes.

Le rôle de M. Stone était passé au second plan après la nomination en juillet 1983 de la commission bipartite sur l'Amérique centrale, présidée par l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger.

● *M. Reagan soumet au Congrès le plan d'aide à l'Amérique centrale.* — M. Reagan a soumis vendredi 17 février au Congrès un projet d'assistance économique à l'Amérique centrale de 8 milliards de dollars (67 milliards de FF) destiné au développement dans cette région. Ne tenant pas compte du souhait manifesté par les parlementaires liant toute aide militaire au Salvador au respect des droits de l'homme dans ce pays, M. Reagan a suivi les recommandations de la commission Kissinger.

● *Attaque de la guérilla salvadorienne près de la capitale.* — La guérilla salvadorienne a attaqué vendredi 17 février des positions de l'armée dans une zone industrielle près de la capitale, San-Salvador. Cette opération a provoqué la panique dans la population, et le trafic des véhicules vers l'est a été interrompu. — *(AFP)*

Argentine

Buenos-Aires accepte de négocier la normalisation de ses relations avec Londres

Londres *(AFP)*. — L'Argentine a répondu officiellement aux propositions Britanniques pour une normalisation des relations bilatérales, a annoncé vendredi 17 février le Foreign Office. Le gouvernement de Buenos-Aires a fait transmettre sa réponse par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse, qui représente les intérêts Britanniques en Argentine depuis le conflit des Malouines. Le gouvernement britannique *« va étudier cette réponse de très près »*, a précisé un porte-parole du Foreign Office. Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a déclaré à plusieurs reprises que la souveraineté britannique sur l'archipel n'était pas négociable, et le gouvernement britannique a rejeté les propositions argentines prévoyant une démilitarisation des Malouines sous le contrôle d'une force des Nations unies et la reprise ds entretiens sur les îles aux Nations unies.

Dans un entretien accordé au *Daily Mail*, M. Alfonsin a confirmé que son gouvernement acceptait les propositions britanniques comme base de discussion *« Nous avons accepté les points que la Grande-Bretagne souhaite discuter, et nous avons ajouté d'autres sujets que nous souhaiterions discuter »*, a déclaré M. Alfonsin, interviewé à Buenos-Aires.

« Pour nous, il est fondamental de mettre fin à la zone d'exclusion (autour des Malouines) *et à la fortification des îles, ce qui constitue un grand problème pour l'Atlantique sud »*, a-t-il souligné. Il a précisé que l'Argentine ne renonçait pas à ses prétentions territoriales sur les îles Malouines, mais il a précisé : *« Nous souhaitons commencer nos discussions avec un ordre du jour ouvert. »*

● *Les restes de l'ancien ambassadeur argentin Hidalgo Sola auraient été retrouvés.* — Ancien ambassadeur au Venezuela, Hector Hidalgo Sola avait disparu en 1977. Ses restes ont été retrouvés dans un cimetière près de Buenos-Aires, a affirmé le quotidien *la Voz* (péroniste) vendredi 17 février. Hidalgo Sola, *membre de l'Union civique* radicale (actuellement au pouvoir), avait été enlevé à Buenos-Aires alors qu'il s'apprêtait à rencontrer le président Jorge Videla. Selon des proches de l'ancien diplomate, *« un règlement de comptes »* entre différents services de renseignement aurait été à l'origine de sa « disparition ». — *(AFP.)*

Les procès de manifestants

Les procès des manifestants qui ont participé aux émeutes de la vie chère au Maroc, en janvier, ont commencé, mais on ignore le nombre exact des arrestations et celui des inculpés qui doivent être traduits en justice. Il est d'autant plus difficile de se faire une idée précise de la situation que les autorités n'ont pas publié de chiffres officiels et que les procès se déroulent devant différentes instances et dans plusieurs villes, notamment Al-Jadida, Larache, Oued-Zem, Oujda, Berkane, Rabat, Casablanca, Ksar-el-Kébir.

A *Oujda, soixante-seize* personnes ont été condamnées, le 11 février, à des peines allant de deux à cinq ans de prison, et cinquante et une autres, vendredi 17, à des peines analogues.

Dans un communiqué qu'ils viennent d'adresser à la presse, les Comités de lutte contre la répression au Maroc (14, rue de Nanteuil, 75015 Paris) déclarent que *« des arrestations ont eu lieu par milliers dans tout le pays, même dans les régions qui n'avaient connu aucun trouble »*. Les plus frappés, selon eux, sont les *« émeutiers »*, les lycéens des établissements qui ont fait grève, les milieux islamistes, dont un des chefs est M. Abdessalam Yacine, des progressistes comme M. Abderrahim Jamaï, membre du bureau de l'Association marocaine des droits de l'homme dont plusieurs membres sont déjà en prison, des militants et des responsables de l'Union socialiste des forces populaires et quelques membres du Parti du progrès et du socialisme (communiste).

Sont frappées également des personnes proches de détenus politiques considérés comme marxistes et, pour certains d'entre eux, comme proches du mouvement *Ilal Amam (En avant)*. Le communiqué cite en particulier les noms de Mme Negia Abadou, femme de M. A. *el Harif*, et de Maurice Serfaty, fils d'Abraham Serfaty condamné à perpétuité comme responsable d'Ilal Amam. Il en est de même d'anciens détenus, *« très nombreux »*, qui avaient été grâciés en 1980 ou qui ont purgé leur peine.

Les cours martiales jugent, *principalement dans le Nord*, des personnes qui ont attaqué d'une manière ou d'une autre des militaires. Les cours criminelles, qui peuvent prononcer des condamnations allant jusqu'à la détention à perpétuité, voient comparaître les personnes ayant participé aux émeutes, comme en 1981 après l'explosion de Casablanca. Enfin, la procédure des flagrants délits (sans instruction) est appliquée, en général, à des personnes arrêtées dans des régions où il n'y a pas eu de troubles. C'est le cas des marxistes et, surtout, des islamistes.

P. B.

A travers le monde

Haute-Volta

● CONDAMNATION D'UN ANCIEN MINISTRE. — Le chef d'escadron André Roch Compaore, ancien ministre du développement rural sous le Comité militaire de redressement pour le progrès national (1980-1982), a été condamné mercredi 15 février par le tribunal populaire de la révolution à sept ans d'emprisonnement, dont cinq avec sursis, à 25 millions de francs CFA d'amende et au remboursement à l'Etat de la somme de 192 millions de francs CFA. Le tribunal a également condamné treize autres personnes à des peines allant de un à sept ans de prison ferme. — *(AFP.)*

Italie

● NOUVELLE CRISE A PALERME. — Mme Elda Pucci, la première femme maire de Palerme a dû donner sa démission le jeudi 16 février après celle de l'ensemble des membres de la junte municipale (démocratie chrétienne, PSI, PRI, PSDI et PLI). Les scandales qui ont affecté Palerme ces derniers mois et le jeu des alliances au sein de la DC ont eu raison de la détermination et des bonnes intentions manifestées par Mme Pucci au lendemain de son élection il y a dix mois. — *(Corresp.)*

Maroc

● ENTRETIENS SECRETS EGYPTO-LIBYENS AU MAROC. — M. Kaddaf Ed-Dam, émissaire du colonel Kadhafi, a eu deux entretiens secrets avec le *président* Moubarak *pendant sa* récente visite au Maroc (*le Monde* du 11 février), indique-t-on dans les milieux diplomatiques. Le premier a eu lieu sous l'égide de Rabat et le second s'est déroulé en tête à tête. Le roi Hassan II avait déclaré qu'il ne se déroberait pas si on lui demandait de faciliter un rapprochement entre Le Caire et Tripoli. — *(Reuter.)*

Tunisie

● CREATION D'UNE NOUVELLE COMMISSION D'ENQUETE. — La Ligue tunisienne des droits de l'homme a annoncé, vendredi 17 février, la création d'une commission d'analyse et d'enquête sur les événements qu'a connus le pays au début de l'année à la suite de l'annonce de l'augmentation du prix du pain. Composée notamment de médecins, d'avocats, de professeurs de l'Université et de syndicalistes, cette commission assure se placer au-dessus de toute considération partisane. Elle se propose de *« promouvoir une réflexion sereine sur les causes politiques, économiques et sociales »* des événements, de *« cerner, dans la mesure du possible, les responsabilités de toutes les parties en cause »* et de *« contribuer à établir un bilan des victimes, entre morts et blessés, ainsi que des dégâts qui ont affecté les institutions et les biens publics et privés »*. — *(Corresp.)*

Vanuatu

DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. *George* Ati Sokomanu a annoncé, vendredi 17 février, sur les ondes de la radio de Vanuatu, captée à Nouméa, sa démission de son poste de président de la République. M. Sokomanu, élu président pour cinq ans lors de l'indépendance de l'archipel — ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides — en juillet 1980, a expliqué sa décision par téléphone à l'AFP en affirmant que la Constitution *« n'était pas bonne »* parce qu'elle *« ne protège pas assez le chef de l'Etat et ses ministres »*.

Le président est, en effet, poursuivi devant les tribunaux pour *« non-paiement de la taxe de circulation instaurée en 1983 »*. Il faudra sans doute plusieurs semaines pour que la question de la succession soit réglée et le président de l'Assemblée nationale, M. Fred Timakata, devrait assurer l'intérim. — *(AFP.)*

[Bien que membre du parti au pouvoir, le Vanuaaku Pati, ou VAP, M. Sokomanu avait toujours maintenu une attitude indépendante, critiquant même parfois le premier ministre, le pasteur Lini. Le VAP, agité par des rivalités internes, avait perdu deux sièges lors des élections de novembre dernier.]

SUÈDE

Les derniers Lapons éleveurs de rennes

De toutes les minorités européennes, celle-ci est la plus étrange peut-être. Présents dans tout le Grand Nord, les Lapons ont tendance à s'assimiler. Le mode de vie ancestral recule. En Suède, l'élevage du renne n'est plus pratiqué que par des obstinés qui se plaignent de ne pas intéresser suffisamment Stockholm.

De notre envoyé spécial

Kiruna. – Conduire sur les petites routes enneigées de la Laponie suédoise en hiver est un exercice acrobatique. Malgré le passage des chasse-neige, il est souvent difficile de distinguer la chaussée des bas-côtés. Le véhicule risque à tout moment de verser dans le fossé, les sorties de virages peuvent être tourbillonnantes, et il est vivement conseillé de lever le pied lorsque vous apercevez des sacs en plastique noir fixés à des piquets sur le bord de la route. Ces balises, plantées par les Lapons, signifient : « *Attention aux rennes* ». Dans cette région septentrionale de la Scandinavie, il faut savoir que ces quadrupèdes ont priorité. Le chauffard qui renverse un animal est tenu de prévenir rapidement la police, qui dresse un constat et prélève une oreille de la bête... La marque figurant sur cette oreille permet d'identifier le propriétaire et de le dédommager. L'État verse environ 1 000 couronnes (autant de francs français) pour chaque animal tué.

Ces accidents, assez fréquents, ne se produisent pas seulement sur les routes. La ligne de chemin de fer, ouverte en 1922 pour transporter le minerai de fer de Kiruna jusqu'au port de Narvik, en Norvège, est particulièrement meurtrière. Plus de six cent cinquante rennes y ont été écrasés l'année dernière. « *Cette voie ferrée est devenue une sorte d'abattoir très rentable pour les éleveurs* », dit un habitant du Nord qui estime que la Suède est « *bien trop généreuse* » avec ses Lapons. « *Si on les écoutait*, poursuit-il, *il ne faudrait construire ni routes, ni barrages hydroélectriques, ni installations touristiques, parce que les rennes ont besoin de vastes espaces et de silence pour vivre. De plus, nous n'avons pas le droit de pêcher dans les lacs de montagne les plus poissonneux, qui sont réservés aux Lapons.* » Les deux communautés font plutôt bon ménage, mais la coexistence pacifique n'exclut pas quelques accès d'humeur. De leur côté, les Lapons – *ou plutôt* les Sames, comme ils préfèrent être appelés – sont très à cheval sur leurs droits. Ils connaissent leur histoire et n'oublient pas l'époque ou les colonisateurs suédois réquisitionnaient leurs rennes pour acheminer le fer jusqu'aux ports de la Baltique. Les éleveurs réticents étaient plongés dans l'eau glacée le temps qu'il fallait pour les amener à composition.

Le métier dans le sang

Il y a environ quarante mille Lapons en Norvège, entre quinze mille et dix-sept mille en Suède et moins de quatre mille en Finlande. Les statistiques sont imprécises, car beaucoup sont aujourd'hui mariés avec des Scandinaves. Ils ont adopté leur mode de vie confortable et oublié souvent leur langue maternelle.

En Suède, on ne compte plus que deux mille cinq cents éleveurs de rennes, et leur nombre diminue régulièrement, car si le travail peut être agréable en été, pendant la transhumance dans les montagnes, il est diablement rude en hiver, c'est-à-dire d'octobre à mai.

Selon Lars Jon Allas, ce métier, « *il faut l'avoir dans le sang pour tenir le coup* ». Chaque matin, qu'il fasse – 20 °C ou – 30°, ce Lapon se lève à six heures, endosse ses vêtements traditionnels en peau de renne, avale un solide petit déjeuner à base de porridge, avant de prendre le volant de son break Volvo. C'est un éleveur moderne. Une heure de route environ jusqu'à la lisière de la forêt, puis vingt kilomètres en « motoneige » de marque japonaise, à travers les montagnes, pour rejoindre ses rennes, qui sont dispersés sur un territoire de quelque 1 200 kilomètres carrés. Il s'agit de les regrouper et de les entraîner vers d'autres pacages. Les rennes se nourrissent essentiellement de lichens. S'il y a peu de neige, ils ont tendance à se déplacer rapidement et à s'éparpiller.

Cet hiver la première neige a immédiatement gelé, formant une dure pellicule que les bêtes ont du mal à transpercer pour trouver leur pitance.

Dans la forêt, les Lapons disposent maintenant de petits refuges construits par la direction nationale du marché du travail, soucieuse de donner un emploi temporaire aux chômeurs. Ces abris sont rudimentaires mais pratiques. On peut y préparer ou y réchauffer la « bouillie de viande » qui constitue le repas. Plusieurs de ces cabanons ont été endommagés par de jeunes vandales, peut-être par hostilité aux Lapons.

Lars Jon Allas rentre chez lui vers dix-sept heures. Voilà trois heures au moins qu'à cette époque de l'année il fait nuit noire dans les villages. « *Dans la forêt, c'est différent, on voit bien mieux car la neige reflète le peu de lumière qu'il y a.* »

Lars Jon descend d'une vieille famille lapone. Les portraits de ses parents et grands-parents, photographiés sous les huttes, décorent, à Juukasjaervi, les murs d'un pavillon semblable à celui de ses voisins suédois. Avec ses cinq frères, il s'occupe des rennes car « *c'est un métier d'homme* ». Deux de ses quatre sœurs sont institutrices et bien assimilées. Dans les communautés lapones, il est extrêmement rare qu'un père lègue des rennes à ses filles, car « *on ne sait jamais avec qui elles vont se marier* »...

Les Japonais en quête de cornes

Ne demandez jamais à un Lapon combien il possède de rennes. C'est un secret. Seuls les membres de la communauté le savent. Cent rennes donnent une voix aux élections à l'assemblée locale. « *Mais*, dit Lars Jon, *il faut au moins mille bêtes pour jouir d'un niveau de vie comparable à celui du Suédois moyen. Certains en ont moins, d'autres beaucoup plus, mais ils se font de plus en plus rares, et les prix de la viande ont baissé ces dernières années.* »

Ce sont les acheteurs suédois qui fixent les prix, et les éleveurs n'ont pas leur mot à dire. Ces grossistes constituent une sorte de mafia, et toutes les tentatives des Lapons visant à mettre en place leurs propres circuits d'abattage et de distribution ont jusqu'à présent échoué. Selon le comité same de Kiruna, « *les marchands suédois pensent d'abord à leur profit immédiat au lieu d'essayer de trouver de nouveaux marchés. Comment se fait-il que les Suédois du Sud ne mangent jamais de renne ?* » Quant aux hommes d'affaires japonais, qui viennent toujours en Laponie à l'automne, à l'époque de l'abattage, ils ne s'intéressent qu'à une partie de l'animal : les cornes. Le bois de renne pulvérisé a, selon eux, de merveilleuses vertus aphrodisiaques, et les Nippons sont très friands de ces poudres venant du froid.

Le gouvernement suédois est fier de proclamer qu'il respecte les droits des Lapons et que cette minorité peut compter sur le soutien de l'État. Ses représentants sont consultés sur tous les dossiers qui les concernent. « *Sur le papier, c'est exact*, répliquent les intéressés, *mais c'est une fausse démocratie. Nous ne disposons que d'un droit d'expression et de regard. Lorsque nous donnons notre point de vue sur, par exemple, un projet d'extension d'une exploitation forestière qui menace nos pâturages, l'État en prend note mais l'autorisation est donnée.* »

Le développement de l'industrie forestière dans le Nord a réduit progressivement les espaces dont les Lapons pouvaient disposer pour l'élevage des rennes. Comme beaucoup de ses amis, Lars Jon Allas estime que les Sames doivent, dorénavant, boycotter les « *commissions publiques d'études* » tant vantées, qui, en fin de compte, ne servent pas leurs intérêts. Il cite, par exemple, le cas des loups. La direction de l'environnement à Stockholm avait constaté que cette espèce était en voie de disparition et qu'il convenait de la réimplanter dans le nord de la Suède. Les Lapons avaient immédiatement protesté, car les loups, qui attaquent et dispersent les troupeaux de rennes, sont pour eux un véritable fléau dont ils croyaient être enfin débarrassés. « *Nous n'avons rien contre ce projet*, disaient-ils, *mais si vous aimez tellement les loups, pourquoi ne pas les implanter dans les forêts des environs de Stockholm ?...* » Les autorités durent faire marche arrière, mais certains éleveurs se demandent si les loups n'ont pas été introduits clandestinement en Laponie cette année.

La loi interdit de les tuer, mais un Same est généralement armé...

Lars Jon Allas estime qu'il appartient à la dernière génération de Lapons éleveurs de rennes. Il avoue ne pas comprendre les beaux discours de solidarité internationale tenus par les ministres socialistes à Stockholm : « *Il est juste d'assister les pays pauvres du tiers-monde, mais il serait aussi juste d'aider les Lapons. Nous sommes un peuple sous-développé. On parle des Africains et des Polonais, mais on ne parle jamais de nous, les éleveurs de rennes. Nous sommes en passe de devenir une curiosité touristique. En Suède, les travailleurs immigrés grecs, turcs et yougoslaves ont droit à des programmes télévisés chaque semaine. Nous devons nous contenter de la radio !* »

ALAIN DEBOVE.



ZIMBABWE

Les fermiers blancs entre le fusil et la valise

Le Zimbabwe, ancienne Rhodésie, a été longtemps le paradis du colon blanc. Après l'indépendance, ce statut privilégié n'était plus concevable mais M. Mugabe s'était voulu apaisant. Pourtant, on se lasse d'exploiter ses terres le fusil au poing.

De notre envoyé spécial

Nyamandhlovu. – Une clôture de sécurité, montée à hauteur d'homme, « enchâsse » cette ferme des environs de Nyamdhlovu. Un muret de briques percé de meurtrières protège la salle de séjour. Une meute de chiens peu amènes, du corniaud au berger allemand, monte la garde, prête à donner l'alarme.

A l'intérieur de la maison, à portée de main, posées sur un canapé, appuyées contre une commode, des armes de tous les calibres, fusil de chasse à répétition, fusil d'assaut belge, pistolet automatique. Dans un coin, *l'agric-alert* qui permet au propriétaire des lieux de rester en contact-radio permanent avec ses collègues des alentours et de pouvoir compter sur leur prompte intervention en cas de coup dur.

Non, ça n'a pas changé : c'est toujours la guerre ou peu s'en faut. Après l'indépendance comme avant. Les fermiers blancs du Matabeleland sont bien payés pour le savoir : trente et un des leurs ont été assassinés depuis 1980, dont dix-sept l'an dernier. Il leur faut demeurer l'arme au pied.

Quels sont ces « bandits », comme on les appelle en haut lieu, qui en veulent à leurs personnes et à leurs biens ? Ils n'en savent, à vrai dire, trop rien car, dans cette région, rien ne ressemble plus à un « bandit » qu'un autre... Pourtant, à quelques faibles indices, la plupart d'entre eux sont tentés de lire dans leurs actions la « signature » d'éléments plus ou moins incontrôlés de la cinquième brigade à laquelle le gouvernement de Harare a confié la mission de « *rétablir l'ordre* » dans le Matabeleland.

Le meurtre de quatre membres de la famille Loxton, près de Kezi, à la veille de Noël dernier, a fait prendre conscience aux fermiers qu'ils pouvaient être aussi la cible de dissidents de la ZIPRA, l'ancienne armée de Joshua Nkomo, adversaire politique numéro un du premier ministre en place, Robert Mugabe. Ils se savent, en effet, soupçonnés *a priori* d'entretenir de bonnes relations avec les forces de l'ordre et de leur livrer des renseignements.

Dieu sait pourtant si les fermiers blancs se plaignent de la passivité de l'armée et de la police et de leur lenteur, voire de leur mauvaise volonté, à exploiter les indications qu'ils leur arrivent de leur fournir sur les allées et venues de groupes de dissidents. « *Lorsqu'il y a des meurtres, il faut attendre plusieurs heures avant que les forces de l'ordre arrivent sur les lieux du crime pour faire les constats* », raconte l'un d'eux.

« *Quoiqu'il en dise, le gouvernement ne nous aide pas à assurer efficacement notre sécurité* », soutient un autre. Peut-on mettre un soldat derrière chacun d'entre eux, de jour comme de nuit ? Le port d'armes est certes autorisé mais les allocations de munitions sont chichement mesurées. La « *ration* » ordinaire est de cent vingt balles par personnes, obligation étant faite, pour maintenir le stock à niveau, de préciser de quelles manières les balles manquantes ont été utilisées.

« *Nous avons dû interrompre pendant plusieurs mois nos exercices collectifs de tir faute de munitions* », se plaint un Blanc. Et d'ajouter : « *On ne nous reconnaît pas le droit à l'autodéfense puisqu'il nous est interdit de tirer sur quelqu'un qui aurait franchi la clôture de sécurité, sauf à en répondre devant les tribunaux.* »

Pour ne pas s'attirer de représailles, certains fermiers blancs ne sont-ils pas tentés, parfois, d'« *ignorer* » les passages de groupes de dissidents qui, avec armes et bagages, traversent leur propriété et leur volent, à l'occasion, quelques têtes de bétail ou quelques sacs de farine de maïs ? La question reste évidemment sans réponse.



Caricature du *Daily Nation* de Nairobi : « J'espère que tu ne mettras pas trop longtemps à voir comment nos employés travaillent à la ferme. »

L'éducation des enfants

Victimes d'actes de banditisme à coloration plus ou moins politique, les fermiers blancs du Matabeleland le sont aussi des calamités naturelles, en l'occurrence, pour la troisième année consécutive, d'une sécheresse tenace qui achèverait de les décourager s'il leur restait encore un peu de cœur à l'ouvrage. Comment, dans ces conditions, gérer des exploitations dont la superficie dépasse le millier d'hectares et nourrir des troupeaux de plus d'un millier de bovins ?

Transporter le bétail vers les terres encore herbeuses du Manicaland ? Il en coûterait environ 45 dollars par tête de bovin. La dépense dépasse les moyens des exploitants. Réduire la taille du troupeau ? C'est le *statu quo*, lourd de menaces.

Il y a belle lurette que les fermiers blancs du Matabeleland ont cessé d'investir. « *Nos exploitations ne sont plus rentables*, affirment-ils, *car, à toutes ces charges exceptionnelles, s'ajoutent le coût de la main-d'œuvre locale (environ 49 dollars par mois) et du fuel (90 cents le litre). Les banquiers ne veulent plus nous prêter d'argent car nos affaires ne sont plus saines.* »

Pour limiter les risques, certains d'entre eux ont déjà rapatrié vers Bulawayo, la capitale du Matabeleland, enfants et parents dont la présence sur le terrain n'était pas indispensable. D'autres – les « *fermiers du dimanche* » – dans les régions les plus exposées au banditisme ont abandonné la gestion de leur domaine à leurs employés africains et viennent, en fin de semaine, faire leur « *tour du propriétaire* ».

Ce sont là des solutions bâtardes mais beaucoup s'y résignent faute de mieux, faute de pouvoir se séparer de leurs terres que l'État n'est pas en mesure de racheter sauf peut-être à un prix dérisoire. D'aucuns, attachés au pays et à un certain genre de vie, investiraient volontiers sur place, le produit de la vente de leur domaine dans l'immobilier dont, assurent-ils, « *on peut encore attendre des revenus sûrs* ».

Beaucoup, cependant, ont définitivement tiré un trait sur le passé ou s'apprêtent à le faire. L'éducation des enfants n'est pas le dernier argument qui milite en faveur du départ. A cet égard, la récente décision du gouvernement de « *démocratiser* » les écoles privées en a inquiété plus d'un. « *Nous voulons donner à nos fils et à nos filles une solide formation, éviter de compromettre leur avenir comme le nôtre risque de l'être* », explique un fermier blanc.

Sortir du guêpier

Le résultat est là : on comptait, il y a quatre ans, dans le Matabeleland, 740 domaines exploités par des Blancs, en janvier 1983, 628 et, aujourd'hui, 492 seulement. Dans la région de Kezi, dix-neuf familles ont abandonné leurs terres ; il en reste six, pour la plupart des « *fermiers du dimanche* ». Dans le secteur de Tjolotjo, le nombre de fermes « *blanches* » est tombé de 50 à 22 entre 1980 et 1984. Ce repli paraît inexorable.

Les fermiers blancs du Matabeleland n'ont plus le moral et cela se conçoit. « *Ceux qui sont encore là, sont les plus courageux et assurément les plus compétents* », souligne un économiste. Ils n'empêche qu'ils n'ont plus qu'une idée en tête : se sortir du guêpier dans lequel ils se trouvent pris malgré eux.

Aujourd'hui, la plupart préparent leur départ. Ils s'informent, se documentent. « *Comment c'est le Kenya ?* » Ils partiront puisque c'est ce à quoi, pour d'obscures raisons et par de singuliers moyens, certains veulent les amener. Ils abandonneront derrière eux, la mort dans l'âme, la ferme qu'ils avaient construite de leurs mains et qu'ils avaient « *fortifiée* » pour la défendre. « *Ce n'est ni très pratique ni très agréable de travailler un pistolet à la ceinture et un fusil à l'épaule* », soupire l'un d'entre eux comme pour se justifier.

JACQUES DE BARRIN.

URSS

Le camarade Tchernenko, menuisier du verbe

La langue de bois du communisme n'est pas une langue maternelle mais un idiome acquis par une patiente pratique. Pour en tourner parfaitement les formules creuses et stéréotypées, il faut un tour de main de menuisier ou d'ébéniste. Le nouveau maître de l'URSS s'y entend admirablement.

Au moins cinq volumes, dont un en français (1), et une seconde édition du principal d'entre eux, *Discours et articles choisis*, parue à Moscou à la veille même de la mort de Iouri Andropov. Des titres aussi divers et alléchants que : *le Rôle d'avant-garde du parti des communistes, Questions relatives au travail de l'appareil du Parti et de l'Etat*, et même *le PCUS et les droits de l'homme...* L'œuvre « théorique » du nouveau secrétaire général du PC soviétique est plus abondante qu'il y paraît pour quelqu'un qui ne passe pas précisément pour un intellectuel.

Une œuvre infiniment plus copieuse, notamment, que celle d'un Souslov, souvent présenté comme l'« idéologie en chef » de l'URSS et qui n'a pratiquement rien publié. M. Tchernenko, lui, a mis les bouchées doubles pour asseoir, à partir de 1976, une réputation qui ne justifiait pas alors son élévation au rang de secrétaire du comité central. Il a sans aucun doute eu recours à une équipe de « nègres », tant ses « travaux » sont abondants ces dernières années, mais il n'a eu aucun mal à en faire la publicité : le « service général » du comité central, qu'il a dirigé depuis 1965 est en effet responsable, entre autres choses, des publications des discours et écrits des dirigeants. Et l'on s'explique mieux dans ces conditions que les librairies de Moscou, en mars 1983 par exemple, affichaient bien plus de livres de Constantin Tchernenko que de Iouri Andropov, le maître du jour, dont les écrits étaient quasiment introuvables...

Cela dit, il faudrait autre chose pour faire de l'auteur un idéologue au sens plein du terme. Ce qui frappe à la lecture de cette masse d'articles et de discours, c'est d'abord leur thématique limitée. Pour avoir fait toute sa carrière jusqu'en 1965 dans les rangs subalternes de l'appareil de l'agit-prop (responsable de ce domaine dans un canton rural, puis dans une République, chef pendant neuf ans d'un simple « secteur » — ou sous-service — de la propagande au niveau fédéral à Moscou), Constantin Tchernenko n'est ni le théoricien qui jongle avec la dialectique marxiste ni l'homme d'action qui connaît concrètement l'activité économique. Il n'a jamais dirigé une entreprise ou une administration d'Etat, ni même une région au niveau du Parti comme avant lui un Khrouchtchev ou un Brejnev (et comme autour de lui, aujourd'hui, les « jeunes » secrétaires Gorbatchev ou Romanov). Son seul vrai diplôme est celui de l'école des organisateurs du parti, passé en 1945 (et il n'a donc pas vécu la guerre, même de loin, comme Iouri Andropov) ; il a bien aussi terminé un cycle d'études à l'institut pédagogique de Kichinov, en Moldavie, mais c'était déjà au titre d'apparatchik, à quarante-deux ans.

Un jargon aussi vide que pesant

Ce qu'il connaît admirablement, en revanche, c'est la vie du Parti vue de l'intérieur et toutes les ressources de la langue de bois. Seul instrument par lequel les propagandistes professionnels à la fois justifient leur pouvoir et tentent de peser sur des réalités qui se déroulent en dehors d'eux, la langue de bois n'est pas seulement le jargon dit « de remplissage » aussi vide que pesant. C'est aussi un style, un lent balancement entre l'exhortation, le compliment et la critique, avec un zeste de lyrisme cabotin — genre dans lequel Constantin Tchernenko, sous l'égide de son maître Brejnev, était à bonne école.

Ainsi, s'exclame-t-il dans un discours en 1978 *« de même que l'océan se reflète dans la goutte d'eau, de même les qualités inhérentes à tout le parti léniniste doivent trouver leur incarnation dans chaque fonctionnaire du Parti... Le comité central du PCUS est lié par des milliers de fils aux organisations du Parti. Il puise dans ces gisements en profondeur l'expérience vivifiante, il la généralise et, en l'enrichissant d'idées nouvelles, il la renvoie dans les masses du peuples »*. Emporté par un tel élan, on ne craint plus d'aller à l'encontre de l'évidence. Le Parti est parfaitement transparent, *« il parle toujours ouvertement au peuple, sans rien lui cacher »*, il en fait presque trop en *« rapportant largement dans la presse, à la radio et à la télévision ses affaires strictement intérieures, comme les élections dans les organisations du Parti »*.

Tout le monde il est beau...

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette langue de bois n'est pas particulièrement venimeuse. L'une des raisons du succès de Constantin Tchernenko, comme avant lui de Brejnev, auprès de ses auditoires habituels de permanents *(rabotniki)* du Parti est probablement sa propension aux compliments et à l'optimisme béat. A l'en croire, *« tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil »* dans les *obkoms* (comités régionaux du parti) et dans les *raikoms* (comités d'arrondissement). L'orateur cite longuement les exemples positifs, parmi lesquels reviennent souvent les fiefs où il a exercé ses activités, comme la Moldavie, la région de Penza en Russie ou celle de Krasnoiarsk en Sibérie. Les critiques, elles, sont beaucoup moins précises. Il faut attendre son discours au plénum de juin 1983 pour le voir dénoncer avec quelque hargne certains, ministères, institutions et régions qui se conduisent mal.

Autre leçon : un tel virtuose est inclassable. Constantin Tchernenko n'est ni dur, ni mou ni autoritaire ni démocrate, ni orienté vers le consommateur plus que vers la défense, ni plus ou moins anti-américain ou antichinois. Sur tous ces points, il suit fidèlement la ligne du jour, qui est celle de Brejnev. Pour le reste, il s'en remet à la bonne vieille dialectique qui, en fait, est l'art de concilier les inconciliables. Le Parti doit *« faire confiance »* à ses cadres, mais aussi se montrer *« exigeant »* et *« contrôler l'exécution des décisions »*. Son travail doit être *« réfléchi »* et *« planifié »*, mais il faut éviter le *« bureaucratisme »*. Les réunions doivent être soigneusement organisées et minutées, mais respecter aussi la démocratie et les droits de chacun. Le fonctionnaire du Parti peut et doit se mêler de tout, mais il ne doit pas *se « substituer »* aux administrations de l'Etat, etc.

Sur l'histoire plus ancienne seulement, l'orateur ne cache pas ses préférences : pratiquement pas de mention du culte de la personnalité de Staline dans tous les écrits du nouveau chef du Parti, qui réussit même à parler longuement *de la constitution de 1936* sans dire un mot des *« violations de la légalité »* commises à l'époque. Plusieurs critiques en revanche du *« subjectivisme »* auquel a mis fin *« le plénum d'octobre 1964 »*, autrement dit la chute de Khrouchtchev (jamais nommé).

Du bon usage des « documents »

Dernière remarque : M. Tchernenko apparaît d'un bout à l'autre de ses cinq volumes comme l'homme de l'appareil interne du Parti, le grand ordonnateur de son « style de travail » et de ses procédures. Tel un chef scout dressant l'inventaire des B.A. accomplies par ses troupes, il comptabilise scrupuleusement les *« mesures »* organisées par le Parti : *« L'an dernier, le travail effectué à propos des lettres de la population a été discuté au cours de neuf plénums, de deux cent soixante-treize sessions des secrétariats d'obkom et de comités centraux de République (...) et en Kirghizie par mille cent cinquante cellules de base. » « Le projet de Constitution a été l'objet de quatre cent cinquante mille assemblées du Parti. » « En 1978 seulement, les dirigeants du comité central ont visité trente régions et Républiques. » « Environ cinq cent soixante mille lettres de travailleurs sont parvenues au COC. »*

Et puisque la principale activité de tout cet appareil est le verbe, son expression suprême est le *« document du Parti »*. *« Si nous n'observons pas la précision nécessaire dans la préparation de tous les types de documents du arti, sans un grand souci du détail dans cette affaire, sans une attitude de Parti envers les documents, nous ne pourrons pas connaître le vrai visage de notre Parti »*, dit l'orateur avec une belle candeur en 1976. Les documents sont en effet *« les principaux porteurs de l'information du Parti »* et leur mouvement augmente *« au fur et à mesure de l'accroissement du rôle du Parti »* ; leur *« circulation »* doit obéir à *« un système précis et scientifique »*, ajoute-t-il en 1980. La *« réglementation du travail de l'appareil »* en ce qui concerne *« l'élévation de la qualité du travail sur les documents »* a fait l'objet de modifications sur la base des recommandations de *« près de la moitié des obkoms et des comités centraux de République »* en 1978. Quant aux documents qui vont jusqu'au Politburo, ils sont *« soigneusement élaborés par les services du comité central »*.

Parmi ces services, un rôle-clef revient au *« service général du CC »*, celui que dirige M. Tchernenko pendant toutes les années brejnéviennes. On apprend au passage qu'en 1977 c'est sur la base d'une *« note du service général »* que le secrétariat fédéral du Parti a adopté une résolution *« sur les mesures visant à renforcer le contrôle des délais d'exécution des résolutions et directives du comité central »*. En cas de non-exécution, les coupables devront *« faire rapport au secrétariat du CC »*.

On pourrait s'attendre que ce bureaucrate d'élite soit intéressé par la révolution informatique, destinée précisément à faciliter l'archivage et la circulation des documents. Mais le lecteur restera sur sa faim à cet égard. Mis à part quelques options sur l'*« amélioration de l'équipement pour le travail de bureau »*, on ne trouve guère qu'une mention de ce sujet, et encore plutôt négative. Ainsi M. Tchernenko constate en 1980 que le comité du Parti à Toula *« a reçu en un an du centre régional de traitement informatique mille cinq cents bulletins statistiques, recueils et notes d'un volume total de cent trente mille pages »*. Il faut donc se méfier de ces excès, de même que des enquêtes sociologiques, lesquelles *« ne sauraient être la forme unique et universelle de l'approche scientifique dans le travail de l'appareil »*, et ne doivent donc pas être *« surestimées »*. Il faut bien, après tout, que le Parti et ses propagandistes servent à quelque chose.

MICHEL TATU.

(1) C. Tchernenko : *la Force transformatrice du léninisme*, Pergamon Press (24, rue des Ecoles, Paris-5e), 184 p., 1982.

ÉTATS-UNIS

L'ouverture officielle de la course à la Maison Blanche

(Suite de la première page.)

La prière à l'école, autre thème de campagne de M. Reagan ? Elle y est absolument opposée car *« la prière est une affaire privée »* et qu'il faut strictement *« respecter la séparation entre l'Eglise et l'Etat »*. La politique étrangère ? Elle hésite : *« Nixon, c'était la détente. Carter... je ne sais pas. Reagan a choisi de donner des Etats-Unis une image plus forte. C'est bien. La Grenade, c'était bien, ce n'était pas une invasion. » « Mais*, ajoute-t-elle avec insistance, *il faut se parler car s'il n'y a pas de communication on ne se comprend pas* [avec l'Union soviétique]. » Ce dernier point, les démocrates le martèlent constamment.

Féministe, pauvre et antiraciste

Et les coupes dans les budgets sociaux ? Elle ne les approuve pas car elle ne voudrait *« laisser personne sans un toit et de quoi manger »*. Mais il y avait des *« abus »*. *« Lorsque les gens sont trop protégés, trop aidés, ils n'ont plus d'initiatives, et c'est l'initiative qui fait un grand pays »*, dit-elle, avant d'ajouter que *« Reagan ne veut pas tout couper »*. Ne craint-elle pas qu'il se mette à le vouloir après avoir obtenu un deuxième et dernier mandat ? En fait, elle n'en est pas certaine mais elle est, en revanche, sûre qu'il *« ne pourrait pas le faire »* car il y a le Congrès et les élus locaux.

Conclusion : *« Je choisis entre deux maux »*, car Walter Mondale, candidat des syndicats, fait encore plus peur à cette femme d'ouvrier que Ronald Reagan. Son beau-frère (qui votera Reagan) vit d'allocations de chômage. L'espoir, c'est la poursuite de la reprise. Mondale augmenterait les crédits d'assistance sociale. Le déficit budgétaire s'alourdirait, pense-t-elle, avec les démocrates, *« tout partirait à vau l'eau »*. Féministe, pauvre, ardemment antiraciste, Mme Kurceja votera républicain.

William Hofsess, cinquante-six ans, mécanicien hautement qualifié dans l'industrie du bâtiment, ne fait pas partie de la même classe ouvrière. Bien payé, il possède une maison confortable et quelques autres qu'il paye à crédit en percevant ses loyers. Il est syndiqué, démocrate, et aimait M. Carter, car *« sous sa présidence il n'y a pas eu un soldat américain de tué »*. Lui-même et ses deux fils ont été un an chômeurs, en 1982 et *« çà*, dit-il, *je ne pardonnerai pas à Reagan »*. Pas sectaire pour autant, son grand ami est un voisin républicain, M. Klopp, retraité et fortuné. M. Klopp, lui, aime M. Reagan *« parce qu'il a* (grand rire) *réduit mes impôts »* (sourire moqueur que *« les gens apprennent à se débrouiller »* et qu'il pense de M. Hofsess) ; parce qu'il faut que *« l'Etat doit se contenter de construire les routes et d'organiser la sécurité publique, encore qu'il vienne maintenant nous demander* (sourire approbateur de M. Hofsess) *d'aider les policiers »*.

Le « candidat des riches »

L'ouvrier et le bourgeois sont d'accord sur la Grenade : ils l'approuvent. Pas d'accord sur la prière à l'école (c'est le démocrate qui en est partisans, car *« il faut que ces pauvres gosses, élevés sans morale dans leur famille, en reçoivent une »*). Ils sont d'accord pour ne guère aimer l'amendement à la Constitution sur les droits égaux entre femmes et hommes que réclament les mouvements féministes et que rejette M. Reagan. *« Mon mari est un machiste »*, dit Mme Hofsess, qui connaît apparemment très bien son vocabulaire et qui est totalement opposée à la prière à l'école. Le démocrate trouve *« maintenant »* des qualités au maire noir de Detroit, le républicain, en s'en défendant, est évidemment qualifié de « raciste ».

A chaque rencontre, on sent à quel point il y a inadéquation entre les campagnes des deux partis et l'état d'esprit de leurs électeurs. M. Reagan défend la Bible et pourfend l'avortement pour galvaniser ses troupes les plus réactionnaires, mais la masse des républicains, même à Farmington, sait profondément que l'on ne reviendra pas sur la révolution des mœurs, et les plus ardentes des admiratrices du président sortant font une terrible moue dès qu'on évoque ses positions sur les femmes.

Les démocrates font campagne en dénonçant le *« candidat des riches »* et sont largement fondés à le faire. Cela n'empêche pas que, parmi ceux qui seront leurs électeurs ou auraient dû l'être, on sache aussi — qu'on le dise ou non — que l'Etat providence n'est pas une panacée, que les transferts sociaux ont aussi un coût social et que ce ne sont pas les bons alimentaires qui donneront sa place à la communauté noire. Il est significatif, à cet égard, que les noirs fassent maintenant leurs premiers pas vers leur autonomie politique sous l'impulsion de M. Jackson, moraliste rigoureux qui aime, au moins autant que M. Reagan, exalter le rôle de l'effort individuel.

Riche avocat propriétaire de l'auberge Dotsford et d'autres biens immobiliers, M. Anhut ne donne pas, malgré son évidente culture, dans la nuance. Il est *« républicain convaincu »*. M. Reagan lui a rendu sa *« fierté d'être Américain »* et il n'aime pas M. Mondale *« parce qu'il vient du Minnesota, un Etat très libéral, et qu'il est soutenu par les syndicats »*. Pour cette personnalité locale, un libéral est *« un partisan des crédits d'assistance sociale et un homme croyant que, pour trouver de l'argent, il faut imposer les gens capables de payer »*. Or, explique moins abruptement Mme Bakos, dont le cabinet de relations publiques travaille pour M. Anhut et les organisations locales du parti républicain, s'il est bon de penser à l'individu, il faut aussi voir à plus long terme. *« Les démocrates*, dit-elle, *en imposant l'entreprise, l'empêchent de se développer et travaillent ainsi contre l'impôt et contre l'individu. »*

Inutile d'insister : M. Reagan *« n'a pratiquement fait aucune erreur »*. Sur trois points, pourtant, Mme Bakos va confesser son trouble : l'avortement *(« Je n'aime pas que quelqu'un me dise ce que je peux ou ne peux pas faire de mon corps »)* ; l'amendement sur l'égalité entre femmes et hommes *(« Je ne comprends pas les raisons de l'opposition du président »)* et le Liban.

Ce jour-là, M. Reagan n'a pas encore annoncé le retrait des « marines ». Le lendemain, c'est chose faite, et Mme Bakos, qui se disait *« pas très à l'aise »* sur ce lointain engagement militaire, a dû éprouver le même soulagement que tous les républicains de Farmington — et du Congrès. Ce qui est frappant avec les partisans de M. Reagan est, en effet, qu'ils veulent être très forts face à l'URSS pour se sentir tranquilles chez eux, mais qu'ils n'ont que peu de goût pour les risques pris dans des pays dont ils ne se soucient nullement.

Pour Mondale avec ferveur

Autre bourgeoise, Mme Rolnick votera, elle, Mondale, et des deux mains. Femme de chirurgien, *femme d'affaires aussi*, puisqu'elle dirige un bureau de vérifications de dossiers de références présentés par les candidats à une embauche, elle est démocrate parce qu'elle *« se soucie de l'humanité »*. Elle reproche surtout au président de ne pas assez consacrer d'argent à l'éducation, mais est en désaccord avec lui *« sur tout »*, de l'avortement aux coupes dans les programmes sociaux, en passant par le budget militaire. Son mari, en revanche, est républicain à cause des baisses d'impôts. A vrai dire, elle-même n'est pas tout à fait sûre de désapprouver l'affaire de la Grenade, et, sur le Liban, elle est *« en pleine confusion »*, parce que, juive, elle se soucie d'assurer au mieux la défense d'Israël. L'antisémitisme à Farmington ? Insignifiant, dit-elle, bien qu'on ait peint, il y a quelques années, des croix gammées sur une synagogue. Le racisme antinoir ? Ce ne serait en tout cas pas son fait, car elle voterait sans problème pour un candidat démocrate noir à l'élection présidentielle.

Bardé de diplômes, le commissaire Lanhoff, trente-deux ans, chef adjoint de la police, aime, lui, par-dessus tout, la *« discipline »*), et donc M. Reagan, mais sur l'avortement... *« Je n'ai pas vraiment d'opinion, sans doute parce que je ne suis pas une femme »*, dit-il. Pour l'abbé Belczak, en revanche, le problème est tout simple. Il est *« pour le droit à la vie »*, Mais il n'a jamais dicté leur conduite à ses ouailles, car *« ce n'est plus là l'Eglise dont veulent les gens »*. Ce prêtre, qui apprécie les succès économiques de M. Reagan *(« il y a moins de chômeurs, je le vois »)* et n'est pas choqué par la réduction des budgets sociaux *(« Je ne suis pas naïf : on pouvait économiser »)*, est en même temps en totale révolte contre sa hiérarchie et Jean-Paul II. Il est, par exemple, scandalisé qu'on ait récemment pu forcer une religieuse à choisir entre son ordre et la direction d'un bureau d'aide sociale sous l'autorité duquel se pratiquaient des avortements. Il est tout aussi horrifié par les lenteurs des procédures d'annulation de mariage par le Vatican, et, pour sa part, après deux ans de vaine attente d'une de ses fidèles, il la marie le mois prochain — sans autorisation *(« Que va me faire l'évêque ? Me tuer ? »)*. Il n'y a pratiquement qu'un seul sujet sur lequel il soit d'accord avec sa hiérarchie : la condamnation des armes atomiques.

Drôle de « réaganien » qui parle avec tristesse des problèmes d'alcoolisme, de drogue et de mésentente conjugale cachés derrière les respectables façades de Farmington et de la « peur » que ressentent ses paroissiens — des changements, des cambriolages, des Noirs et de la dévaluation de leurs biens.

Steve Barnaby, le rédacteur en chef du *Farmington Observer*, un bihebdomadaire, est un ancien combattant du Vietnam. Avant d'y avoir été envoyé, il était républicain. Depuis, il ne l'est plus : *« Pour moi, tout s'est écroulé là-bas. »* On chuchote qu'il est *« un peu socialiste »*, Mais ça ne fait rien : il est très aimé.

BERNARD GUETTA.

Un regard cruel sur les chrétiens du Liban

Naguère encore, une plume sérieuse ne se serait pas risquée à analyser, dans un ouvrage, un événement historique sans prendre un peu de recul dans le temps. Par nos jours fébriles, on n'attend plus la fin d'un conflit, d'une expérience politique, pour leur consacrer de gros livres. Ainsi de la guerre du Liban, commencée en 1975.

Correspondant itinérant de l'honorable quotidien américain *The Washington Post*, Jonathan Randal s'est fait connaître par ses reportages souvent aussi mesurés que vivants sur la moderne question d'Orient. Aussi, après avoir lu les premiers chapitres de sa *Guerre de mille ans*, est-on plongé, d'abord, dans la perplexité en dépit d'un insolite *Avertissement aux lecteurs* qui dit notamment : « *Je suis prêt à jurer que je ne me suis livré à aucune dramatisation ou exagération. (...) Je pouvais tout au plus promettre* (à mes informateurs) *de ne pas me laisser aveugler par les préjugés tant personnels que politiques.* » On ne demanderait qu'à croire l'auteur. Et pourtant, combien de fois, du moins au cours de la première partie du livre, celui qui a quelque peu vécu les drames du Proche-Orient actuel a-t-il envie d'abandonner sa lecture en justifiant son geste par la fameuse petite phrase attribuée à Talleyrand : « *Tout ce qui est exagéré est insignifiant.* » ?

Qu'on en juge. Les chrétiens du Liban ont de longue date mauvaise presse en Occident où on les a tour à tour qualifiés de « levantins », de « féodaux », de « fascistes », de « vestiges du passé », d'« affairistes » et j'en passe, ignorant qu'ils ont, au contraire, constamment été, au moins depuis deux siècles et demi, l'élément de base, au Liban mais aussi en Syrie, en Palestine ou en Egypte, du renouveau intellectuel, social et politique, les introducteurs de la modernité, du parlementarisme et des droits de l'homme *et de la femme*. Or, dès le sous-titre, l'ouvrage de Randal est déjà tout un programme : « *Jusqu'au dernier chrétien, jusqu'au dernier marchand, la tragédie du Liban* », sans parler du texte de couverture qui évoque « *l'histoire à peine croyable de la prise de contrôle par les maronites (la plus nombreuse des ethnies chrétiennes libanaises) des banques, du commerce des armes et de tous les trafics du Proche-Orient...* » Or, même pour les banques, cela est faux.

Bechir Gemayel est dépeint comme « *le seigneur de la guerre, dur, impitoyable, impulsif, si souvent décrit comme le défenseur assoiffé de sang d'une idée fixe, celle du christianisme musclé, le croquemitaine dont beaucoup de mamans musulmanes menaçaient leurs enfants* ». Celui qui, avant d'être assassiné, fut, quelques jours, en 1982, le « président élu » d'un Liban pour une fois presque unanime, est surtout montré ici comme un « collaborateur » à la tête d'« *irresponsables* » qui « *minimisent leurs origines* » et passent leur temps à remâcher leur haine pour les Palestiniens. Hier, la pensée des maronites fut d'un « *sectarisme étroit* », leur théologie « *douteuse* », sans parler des inévitables athlètes « *nazis* » des Jeux olympiques de 1936 en Allemagne qui inspirèrent au pharmacien Pierre Gemayel, au futur président Charles Hélou et au journaliste Georges Naccache la fondation d'un cercle sportif qui devait devenir le Parti démocrate social des Kataebs (phalanges). Ce parti dont l'idéologie se réclamait du personnalisme chrétien du Français Emmanuel Mounier, et non pas de Hitler ni même de Franco.

Certes les chrétiens du Liban, qu'ils soient membres ou non des Forces libanaises – les milices chrétiennes que Bechir Gemayel unifia par la force en 1980, – ne sont pas, loin de là, des saints. Fallait-il pour autant renoncer à mettre en lumière l'arrière-plan historique de leur drame actuel ? Les Palestiniens – qui, avec les Libanais musulmans, sont les grands absents du livre de Randal – ont été indûment chassés de chez eux par les Israéliens, mais ce n'était pas une raison pour qu'ils bafouent la large hospitalité libanaise, trouvée au début essentiellement en zone chrétienne.

Le couvent de Hama

Lorsque notre confrère américain remonte carrément plus haut dans l'histoire, il lui arrive aussi de commettre des erreurs. Les maronites sont, sans nul doute aujourd'hui, tous arabophones et assez largement arabisés, même s'ils participent aussi de la culture occidentale. Faut-il pour autant en faire des Arabes depuis la nuit des temps ? Il ne viendrait à l'idée de personne de dire des Maghrébins ou des Africains francophones et francisés, ou même des Antillais, qu'ils sont de souche française !

Pourquoi nier la spécificité libanaise, dont le noyau est constitué justement par ces indociles maronites avec leur incorrigible goût de l'indépendance symbolisé par leur patriache qui, en Orient, a toujours été le seul des prélats chrétiens à refuser l'investiture de la puissance régionale dominante ? De même, il est historiquement faux que les ennuis des



chrétiens du Levant avec les musulmans commencèrent avec les croisades. Au dixième siècle, l'historien musulman Massoudi rapporte lui-même que le siège du patriarcat maronite, alors près de Hama (Syrie actuelle) fut détruit par « *les incursions des Arabes et les sévices du sultan* (1) »...

Heureusement, il n'y a pas, dans *la Guerre de mille ans*, que des chapitres de cette veine. Toute la seconde partie du livre, dépassant des partis pris peut-être dus à une information insuffisante sur l'histoire du Liban, nous entraîne au contraire dans la farandole tantôt sanglante, tantôt seulement diplomatique qu'Israéliens, Arabes, Occidentaux et quelques autres dansent sur un pays dont les souffrances ont paru longtemps augmenter la vitalité.

Randal n'apporte pas vraiment de révélations, sauf peut-être sur les rapports entre Libanais chrétiens et Israéliens. Mais il brosse une sorte de tableau synoptique des palinodies américaines, de l'absence israélienne de scrupules et de la duplicité syrienne. Duplicité dont, à certains moments, Washington et Jérusalem paraissent se féliciter...

Ainsi, en janvier 1976, lorsque les Syriens « *à la suite d'un accord avec Israël, arbitré par les États-Unis, expédièrent à Beyrouth des troupes de l'Armée de libération de la Palestine placées sous leur contrôle, afin de mettre fin (...) à l'anarchie sévissant dans la capitale* ». Six mois plus tard, cette présence syrienne, alors approuvée par la France du président Giscard d'Estaing qui reçut chaleureusement à Paris le général Assad, devait contribuer à sauver les chrétiens qui n'étaient pas cependant, ainsi que le prouve Randal, à l'origine de l'entrée des Syriens au Liban. Cette intrusion de Damas, que beaucoup alors, notamment hors du Liban, prirent ou feignirent de prendre pour la panacée, fut toutefois ressentie, dès 1976, par les Libanais clairvoyants comme « *non pas la fin mais le début de nos épreuves* ».

Féodal et prix Lénine

La quasi-ignorance des Américains à l'égard des réalités libanaises fait peine à voir et peut certainement expliquer, outre les changements d'équipes à Washington, leurs fatales tergiversations. On sourira devant la description de l'effroi de cet émissaire américain, reçu par feu Kamal Joumblatt, « *féodal druze, prix Lénine de la paix et capitaliste calculateur* » (le seul chef libanais non chrétien ayant droit à un portrait au vitriol), et qui s'entend dire – si on en croit l'auteur, – qu'il faut « *tuer douze mille maronites pour obtenir des réformes* »... Randal affirme également que Kamal Joumblatt, peu avant son assassinat en 1977, exprimait devant des « *amis journalistes* » à Beyrouth « *son désir de boire du sang dans des crânes maronites* »...

La thèse, qui sous-tend la fin du livre, est celle, déjà avancée en 1983 par deux correspondants des médias libanais à Paris, Antoine Basbous et Annie Laurent, dans leur livre *Une proie pour deux fauves : le Liban entre le lion de Juda et le lion de Syrie* (2), thèse qui suppose l'existence d'un accord « *tacite* » israélo-syrien pour le partage du Liban. Dans l'état actuel des choses, on ne peut que se ranger à la conclusion de Randal – lugubrement baptisée « *épithaphe* » – selon laquelle : « *En une décennie, les États-Unis ont eu politiquement le champ libre au Proche-Orient, où ils n'ont pas su accomplir grand-chose, en dehors de la destruction d'un pays qui, dans sa candeur naïve, les prenait encore pour une super-puissance capable de régler tous les problèmes.* »



Jonathan Randal, dans son *Avertissement aux lecteurs*, exprime le vœu de voir les Libanais aller plus loin que lui dans la description de la tragédie du Levant. Si l'on veut remonter à certaines sources modernes du drame, *Un rêve libanais* constitue un outil précieux. Cette anthologie des meilleurs articles écrits de 1943 à sa mort en 1972, en un lumineux français, par le journaliste et diplomate Georges Naccache (Libanais né en 1902 à Alexandrie d'Egypte), préfacée par sa fille Amal, ancienne rédactrice à *Jeune Afrique*, nous montre bien que si divers éléments étrangers ont leur part de responsabilité dans la guerre à tiroirs engagée en 1975, « *le beau désordre, la douce injustice* » du Liban ont prêté le flanc, ô combien ! aux interférences extérieures.

Amal Naccache écrit : « *Convaincu que l'antagonisme ismalo-chrétien est au cœur même du problème* (mon père) *ne pratiqua ni l'esquive ni l'exclusive. (...) Il n'eut pas la tâche facile. Car il fallait concilier dans son discours l'affirmation entêtée da sa qualité de Libanais et la tolérance (...) envers une communauté mahométane dont le rêve unitaire arabe signifiait la négation du Liban.* » On aimerait apprendre que Georges Naccache figurera un jour au programme de toutes les écoles libanaises.

La philosophie de Georges Corm n'est sans doute pas très différente de celle de Naccache. Né en 1940, également à Alexandrie, également maronite, Corm enseigne aujourd'hui les sciences politiques à l'université libanaise de Beyrouth tout en séjournant fréquemment en France.

Les pachas damascènes

Il avait déjà contribué au remarquable numéro spécial d'*Esprit* de mai-juin 1983 sur « Le Proche-Orient dans la guerre ». Dans la même revue, il nous donne maintenant, sur « La question libanaise », l'une des plus vigoureuses synthèses sans doute jamais écrites.

Il y fait justice de la thèse prosyrienne de l'inexistence, avant le mandat français, d'un État libanais puisqu'il existait déjà au début du... seizième siècle. Il y note, en revanche, la fâcheuse tendance des Libanais, sous les Ottomans, à recourir à l'aide des pachas damascènes ou palestiniens pour régler leurs affaires internes, travers qui n'a fait qu'empirer. Il y dévoile que les drames du milieu du siècle dernier, sans négliger le rôle des appétits étrangers, furent soustendus par la volonté maronite de briser une féodalité druze qui a encore les reins solides...

En revanche, Corm souligne que la féodalité maronite a disparu de longue date, sauf à Zghorta où l'ancien président Frangié est « *le dernier des grands féodaux maronites* ». Aux yeux de l'universitaire, « *l'alliance mouvementée entre la plus grande famille féodale du Mont-Liban, celle des Joumblatt, les mouvements armés palestiniens et la Syrie en vue de réduire les prétendus privilèges maronites dans la gestion du Liban* », est encore une réponse aux luttes du dix-neuvième siècle entre chrétiens et druzes.

Malgré l'apathie occidentale présente, Corm pense qu'« *une solution de la crise libanaise exige une stabilisation régionale garantie par les grandes puissances, tout comme cela avait été le cas au siècle passé* ». Si telle est vraiment la solution pour que revive le seul État qui a toujours porté haut en Orient le drapeau de la convivance et du progrès, on ne peut que se demander pourquoi lesdites grandes puissances n'ont pas pris pour de bon le taureau par les cornes. La réponse est peut-être dans la formidable impuissance américaine décrite par Randal...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Jonathan Randal, *la Guerre de mille ans*, Grasset, 324 p.

★ Georges Naccache, *Un rêve libanais (1943-1972)*, F.M.A., Beyrouth. Diffusion Distique, Paris, 277 p.

★ Georges Corm, « La question libanaise » in *Esprit*, janvier 1984, pp 129-150.

(1) *Livre de l'avertissement et de la révision*, trad. Carra de Vaux, Paris 1897.

(2) Editions Ed-Dairat, Beyrouth. Diffusion Synonyme, Paris (lion se dit en arabe *assad*, le nom du président syrien).

L'entourage de M. Chirac : Un « shadow-cabinet » en fonction

Décrire l'entourage de M. Jacques Chirac oblige à user d'une vaste palette de nuances. Parler de ses collaborateurs contraint à respecter un certain ordre qui pourtant n'obéit ni aux règles de la compétence ni à celles de la préséance. De même qu'autour du président du RPR s'est formée une « galaxie » de groupes politiques divers (*le Monde* du 8 novembre 1983), de même parmi les personnes qui gravitent autour de lui un dispositif original s'est peu à peu mis en place. Celui-ci ne relève d'aucune géométrie reconnue. Il ne s'agit pas plus de cercles concentriques que de liaisons dites verticales ou de relations horizontales selon la terminologie en usage pour l'établissement d'organigrammes.

Entré en politique en 1967 après le cursus classique — Sciences-Po, ENA, Cour des comptes, — le maire de Paris a parcouru en moins de deux décennies tous les secteurs de la vie publique. Si dans cette activité multiple on se fait bien connaître, on y rencontre aussi beaucoup de monde et l'on y glane des sympathies, des amitiés et des dévouements. Dans les cabinets ministériels, ou comme ministre, puis comme premier ministre, au Palais-Bourbon ou à la présidence du conseil général de la Corrèze jusqu'en 1977, à la présidence du RPR comme à la mairie de Paris, M. Chirac a eu maintes occasions de puiser dans des viviers variés et fournis et de mettre à l'épreuve bien des talents. Toutefois, la cohabitation de personnalités aux caractères parfois tranchés, aux tempéraments parfois opposés, aux susceptibilités souvent à vif, n'est pas toujours allée sans heurts.

Dans les années 76-78, après le lancement du RPR, des rivalités se sont fait jour dans l'entourage de M. Chirac, entre politiques et techniciens, entre consultants et conseillers, entre confidents et inspirateurs. Bien des psychodrames se sont produits qui se sont soldés par des démissions, comme celles de MM. Jérôme Monod, secrétaire général du mouvement, Yves Guéna, conseiller politique, ou par des éloignements volontaires et discrets comme celui de M. Charles Pasqua et enfin par des séparations, comme celles de Mme Marie-France Garaud et de M. Pierre Juillet en juin 1979. M. Jacques Chirac, jusqu'alors entraîné dans le tourbillon incessant des campagnes électorales, a pris conscience du handicap que représentait pour lui l'importance excessive de deux conseillers ombrageux et exclusifs, ce qui pouvait donner à croire qu'il était « placé sous influence ». La crise de confiance entre le président du RPR et Mme Garaud et M. Juillet, qui était née au moment de l'« *appel de Cochin* » *en décembre* 1978, qui s'est prolongée avec l'invention saugrenue du « tourniquet » pour l'élection européenne de 1979, a trouvé son épilogue à la veille même de celle-ci.

Une sorte de réseau

Depuis lors, M. Chirac a complètement modifié ses relations avec son entourage. Les rapports de M. Chirac avec ses conseillers obéissent donc à des règles complexes, non formulées, et dont lui seul possède en définitive le mode d'emploi. Beaucoup de ses « collaborateurs » ne se *connaissent* pas, n'ont pas de relations entre eux. Il arrive même que, se rencontrant dans le vie professionnelle ou mondaine, ils ignorent qu'ils servent en réalité le même homme. Ceux qui constituent cette sorte de réseau agissent donc dans la discrétion la plus absolue, pour ne pas dire dans le secret, et leurs compétences sont requises en cas de besoin.

Un certain nombre de hauts fonctionnaires, de membres des grands corps de l'Etat, inspection des finances, Cour des comptes et surtout Conseil d'Etat, consacrent ainsi leurs loisirs à rédiger des notes qui serviront à l'information personnelle du maire de Paris ou des mémoires dont ils trouveront à l'occasion des idées ou même des paragraphes entiers reproduits dans les discours prononcés par leur destinataire. Dans la haute administration des ministères, un certain nombre de fonctionnaires qui servent — loyalement — le pouvoir en place dans la journée se dévouent, le soir venu, au leader de l'opposition. Cette pratique est d'ailleurs une constante de la haute fonction publique — les agents de l'Etat ne sont-ils pas aussi des citoyens — dont la gauche, lorsqu'elle était l'opposition, a largement usé ! Les recettes de préparation de l'alternance sont décidément immuables puisqu'elles sont maintenant bien éprouvées ! On constate aujourd'hui que des fonctionnaires qui avaient, après 1981, apporté leur savoir à M. Raymond Barre, effectuent un retour sensible vers M. Chirac.

Le maire de Paris trouve également des dévouements au sein de l'encadrement des entreprises na*tionalisées par* la *nouvelle majo*rité. De même, le milieu des grandes affaires privées — hormis la direction officielle du CNPF — n'hésite plus à coopérer avec lui.

Une troïka

Mais s'il n'existe plus auprès de M. Chirac de « cabinet noir », quelques personnalités sont cependant plus écoutées que d'autres, bénéficient d'une confiance plus totale, expriment des vues plus synthétiques que d'autres. Une sorte de « troïka » informelle s'est constituée.

Ainsi, M. Edouard Balladur, ancien élève de l'ENA, maître de requêtes au Conseil d'Etat, qui fut depuis 1966 un proche collaborateur de Georges Pompidou à l'hôtel Matignon avant de devenir secrétaire général de l'Elysée pendant son septennat inachevé, fut pendant toute cette période en relation constante avec celui que l'on présentait comme « le poulain » de l'ancien chef de l'Etat. Aussi aimable et souriant qu'il est discret et persuasif, M. Balladur serait, dit-on, l'inspirateur de la politique sociale de Georges Pompidou lors des accords de Grenelle de 1968, mais aussi l'auteur de l'intéressement et de la mensualisation. Ses compétences se sont depuis élargies. Ainsi ne serait-il pas étranger à l'évolution de M. Chirac en faveur de thèses plus européennes que celles défendues par le RPR en 1979. De même son affirmation d'une possi*ble cohabitation entre l'actuel* chef de l'Etat et une majorité parlementaire opposée (*le Monde* du 16 septembre 1983) semble-t-elle avoir convaincu la maire de Paris. Plus généralement, M. Balladur ne répugne pas à donner son avis sur les problèmes généraux de stratégie politique.

Tout aussi discrets mais tout autant écoutés, deux « copains » de M. Chirac, comme lui anciens élèves de l'ENA et qui furent à des époques différentes également directeurs de son cabinet. M. Jacques Friedmann, condisciple de M. Chirac au lycée Carnot puis à l'ENA est l'ami d'enfance toujours fidèle. Inspecteur général des finances, il fut son directeur de cabinet de 1969 à 1971 au secrétariat d'Etat aux finances et au ministère des relations avec le Parlement avant de devenir chargé de mission auprès de lui à l'hôtel Matignon en 1974, où son rôle de conseiller intime et politique, d'*inspirateur autant que de* confident, s'est poursuivi lorsqu'il est devenu — jusqu'en mai 1982 — président directeur général du groupe d'Etat, la Compagnie générale maritime et financière (l'ancienne « Transat »).

L'autre ami, M. Jérôme Monod, de deux ans plus âgé que M. Chirac, appartient lui aussi à la Cour des comptes, et il a été son directeur de cabinet à l'hôtel Matignon en 1975. Auparavant, il *avait appartenu à divers cabinets* minstériels et s'était passionné pour les problèmes d'aménagement du territoire et d'action régionale — en étant notamment délégué à la DATAR. Depuis 1980, il est président de la Compagnie lyonnaise des eaux. Mais avant de « pantoufler » ainsi à la tête d'une *importante affaire privée, M. Jé*rôme Monod a fait une incursion profonde dans le monde politique. Celui dont M. Robert Poujade, premier ministre français de l'environnement, a pu dire : « *Il est le plus puissant et le plus compétent de tous les ministres* », a été en effet apprécié pour son caractère volontaire mais un peu secret, pragmatique mais un peu froid, aimable mais un peu méfiant. Ses qualités d'organisateur efficace, son dévouement lucide et sa totale franchise décident M. Chirac à le nommer, en décembre 1976, secrétaire général du parti qu'il vient de fonder, le RPR. Il met sur pied... au dix-septième étage de la tour Montparnasse le nouveau rassemblement chiraquien, avec une rigueur et une efficacité jusqu'alors inconnues dans le monde politique. Ce « technocrate » se prend même au jeu des meetings publics, des longues discussions avec les militants, des querelles de sections et des investitures de candidats. Cependant, il refuse de briguer les mandats qu'on lui propose et, lassé des vains combats d'influence contre les conseillers occultes. il quitte le RPR après les élections législatives de mars 1978 en compagnie de quelques autres, dont Mme Anne-Marie Dupuy, ancien directeur de cabinet de Georges *Pompidou, aujourd'hui conseiller* d'Etat et maire de Cannes. Mais pour l'un comme pour l'autre, ce départ est surtout motivé par le respect et l'amitié qu'ils portent à M. Jacques Chirac et, aujourd'hui, ils se retrouvent parmi les plus dévoués et les plus constants « consultants » du maire de Paris.

A ces « vieux amis » de l'ère pompidolienne, il convient d'ajouter un des plus proches collaborateurs du maire de Paris, M. Denis *Baudouin, qui, depuis 1977*, exerce les fonctions de directeur général de l'information et des relations extérieures de la Ville de Paris. Lui aussi fut de l'équipe Pompidou à l'Elysée comme chef du service de presse. Son sens du contact, sa disponibilité, sa compréhension et son don de la *nuance firent alors merveille au*près des journalistes. En revanche, cet ancien secrétaire général adjoint du Centre démocrate, cet ancien collaborateur de Jacques Duhamel, a eu un certain mal à se faire admettre par certains gaullistes à l'orthodoxie sourcilleuse. Aujourd'hui, la greffe a pris au point qu'il figurera en position « éligible » sur le contingent RPR de la liste d'union de l'opposition aux élections européennes. M. Chirac, marque insigne de confiance, lui a cependant fait promettre de poursuivre auprès de lui une collaboration amicale. Car, bon connaisseur du monde politique, à la mémoire enrichie par l'expérience, M. Denis Baudouin n'hésite jamais à intervenir avec placidité dans le tourbillon chiraquien pour rendre aux choses leur valeur relative.

HONORÉ.

Les experts de la mairie

A un degré différent, mais sûrement à un rôle plus important que celui attaché à son titre officiel de directeur du cabinet du maire de Paris, se situe M. Robert Pandraud. Cet ancien élève de l'ENA, qui a fait toute sa carrière au ministère de l'intérieur, a été, de mars à mai 1974, le directeur adjoint du cabinet de l'éphémère *ministre de l'intérieur que fut* alors M. Chirac avant la mort de Georges Pompidou. Devenu ensuite directeur du cabinet de M. Poniatowski place Beauvau, puis directeur général de la police nationale et, enfin, directeur général de l'administration, il a rejoint le maire de Paris en 1982. Sa connaissance approfondie de l'administration et de la police, les relations nombreuses qu'il y a nouées, lui ont acquis une réputation flatteuse — ou inquiétante — jusque dans les milieux de la majorité politique qu'il juge, naturellement, tout à fait infondée. Autour de lui, une équipe de hauts fonctionnaires qui se sont, au fil de leur carrière, frottés à la politique constituent une sorte de collège d'experts comme MM. Jean Colonna, spécialiste ès sciences électorales, ou Camille Cabana, tuteur des quarante mille fonctionnaires parisiens.

Chargés davantage de la politique parisienne et des relations avec les diverses formations, deux élus à la fidélité éprouvée : M. Jean Tibéri, député et maire du cinquième arrondissement (dont M. Jacques Chirac est aussi l'élu) et premier adjoint au maire de Paris avec une mission générale de coordination, et M. Roger Romani, questeur de la Ville, président du groupe chiraquien de Paris et sénateur de la capitale. Ce tandem forme pour le maire un fiable système d'alerte pour tout ce qui se passe dans le monde politique municipal et constitue aussi ce que l'on appelle son « antenne corse ».

Une place à part doit être faite à M. Alain Juppé, élu du dix-huitième arrondissement en 1983, deuxième adjoint au maire, chargé des affaires budgétaires et financières de Paris. Cet inspecteur des finances de trente-neuf ans, ancien élève de Normal-Sup et de l'ENA, agrégé de lettres classiques, a attaché son sort à celui de M. Chirac depuis 1976. Il s'est fait de l'économie une spécialité reconnue qui lui vaut d'en être l'expert auprès du président du RPR. Mais en animant, auprès de M. Michel Aurillac, conseiller d'Etat et ancien député de l'Indre, le « Club 89 », il participe aussi à la propagation du « chiraquisme » dans les cercles dirigeants de l'administration et des entreprises tout en y recrutant maints concours bénévoles.

Les deux dirigeants du Club veulent tirer de ce « laboratoire d'idées » des propositions mûrement élaborées dont s'inspire M. Chirac, comme ce fut le cas pour les « dénationalisations », pour la défense européenne ou pour la fiscalité. Là aussi se prépare l'alternance.

Les nouveaux compagnons

Il est souvent malaisé et toujours artificiel d'attribuer à ces conseillers des domaines d'action propres et bien délimités, car M. Chirac utilise leurs apports tantôt au niveau parisien, tantôt pour son action partisane, tantôt pour ses interventions nationales sans qu'il y ait forcément entre celles-ci de frontières étanches.

Certains cependant sont davantage en prise directe sur le RPR. C'est le cas naturellement de M. Bernard Pons — lui aussi un ancien de l'équipe Pompidou, — qui occupe le poste de secrétaire général du mouvement depuis 1979. Tour à tour porte-parole du RPR ou de son président, M. Pons a été chargé de maintenir la cohésion du parti à travers les secousses qu'il a connues : les élections européennes de *1979* et les consultations présidentielle et législatives de 1981. Toujours optimiste et dynamique en public, M. Pons ne cache cependant à M. Chirac aucune des difficultés que rencontre le RPR. Cependant, le président se décharge sur lui davantage que par le passé du *règlement des affaires courantes*. Il est aidé en cela non seulement par l'appareil du mouvement tout entier, dont l'état-major parisien a été renforcé par des permanents, mais plus particulièrement par M. Jacques Chartron, ancien préfet de région. Bon connaisseur de la carte politique du pays, il est *depuis 1981 secrétaire national* chargé des élections.

M. Kosciusko-Morizet, ancien ambassadeur de France à Washington, est aujourd'hui un conseiller diplomatique plein d'entregent. Reste M. Charles Pasqua, qui a été dénoncé comme le mauvais génie responsable de tous les « coups » attribués au RPR et aux gaullistes en général. M. Charles Pasqua — qui dispose de ses propres réseaux et qui affirme « n'être pas aux ordres » de M. Chirac — semble aujourd'hui se contenter du fauteuil honorable de président du groupe RPR du Sénat qu'il occupe depuis 1981. L'organisateur des vastes campagnes de propagande, des grands meetings populaires, l'inventeur roué de quelques savantes opérations d'« intox », semble se consacrer à un seul objectif : faire du groupe RPR du Sénat après le renouvellement de 1986 le plus important de la majorité de la Haute Assemblée, c'est-à-dire de l'opposition nationale. Déjà au renouvellement de 1983, ses succès avec la conquête de douze sièges (soit cinquante-huit sénateurs au total) ont fortement impressionné M. Chirac puisque les gaullistes, depuis leur origine, n'ont jamais eu autant de sénateurs. Sa fidélité à M. Chirac est restée intacte malgré toutes les tempêtes qu'a traversées le RPR, et au prix de quelques sacrifices volontaires, il a su demeurer parmi les proches du maire de Paris. Mais autant son action était naguère voyante, autant elle se fait aujourd'hui discrète et affecte la modestie. Les deux hommes se sont cependant donné suffisamment de gages de confiance réciproque pour que l'on puisse être certain que leurs liens demeurent étroits

Si l'on ajoute à cela les multiples contacts que prend M. Chirac dans les milieux les plus divers et les repas qu'il offre tous les mois aux jeunes maires et députés de son mouvement, on mesure mieux la multiplicité de ses relais.

Tel est le « shadow-cabinet » que s'est constitué l'ancien candidat à la présidence de la République, mais qui avant de sortir de l'ombre fonctionne déjà comme une machine complexe et autonome.

ANDRÉ PASSERON.

Un portrait du RPR

Le RPR est le sujet unique choisi par la revue *Pouvoirs* pour son premier numéro de 1984. Les animateurs de cette publication consacrée aux études constitutionnelles et politiques, M. Olivier Duhamel et Hugues Portelli, écrivent dans leur préface à propos du parti de M. Jacques Chirac : « *Tout paraît en place pour la reconquête du pouvoir. Aux seules réserves (...) du jeu des autres, des évolutions politiques et de l'imprévu historique.* » De nombreuses études décrivent dans le détail *les transformations du mouve*ment gaulliste. Ainsi, M. Jean Charlot montre comment M. Chirac, après s'être défendu de vouloir imiter la gauche, a été conduit, notamment sous la pression de l'opinion et des militants, à présenter un programme alternatif de plus en plus précis. Ce mouvement « façonné par un homme » sur la base de quelques grands principes posés par de Gaulle est devenu, au fil du renouvellement des générations, « le parti d'un homme », M. Jacques Chirac, dont le « charisme » a opéré sur des foules à la sociologie multiple. Si l'on peut se demander qui de l'UDF ou du RPR est à la droite de qui, on peut également constater un recrutement plus populaire chez les « néogaullistes » et l'évolution vers une plus grande homogénéité de l'électorat de l'ensemble de l'opposition. Cette publication constitue ainsi une contribution à l'esquisse toujours inachevée d'un portrait du RPR.

A. P.

★ *Pouvoirs* nº 28 Presses universitaires de France. 12, rue Jean de Beauvais, 75005 Paris.

France

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PCF A L'ÉLYSÉE

« Solidarité sans concessions »

M. Georges Marchais déclarant, sur le perron de l'Elysée : *« J'ai invité le président de la République à donner un coup de pouce aux secteurs en difficulté... »*, l'image est frappante. Elle rappelle celle de M. Jacques Chirac allant « sonner le tocsin » chez M. Valéry Giscard d'Estaing à l'approche des élections législatives de mars 1978. M. Marchais a répété que les communistes étaient engagés dans la majorité. Il n'est pas question, disent-ils, de quitter le navire, mais l'on ne pourra pas dire qu'ils n'auront pas alerté le pilote sur le risque d'aller se briser contre les récifs des restructurations industrielles.

« Solidarité sans concessions réciproques » : ainsi résume-t-on, au PCF, la dissension entre MM. Mitterrand et Marchais. Cette formule s'applique, surtout, à la ligne de conduite choisie par les communistes depuis le début de l'année. Il s'agit, pour eux, de bien montrer qu'ils n'adhèrent pas à l'ensemble de la politique gouvernementale, sans paraître, pour autant, se préparer à partir. M. Mitterrand avait évoqué, le 12 février, les « coups de pouce » sociaux qu'il faudrait donner au plan de restructuration. M. Marchais s'est appuyé sur cette déclaration pour justifier ses revendications.

Cette ligne de conduite explique la polémique déclenchée par le PCF sur les conditions de la rencontre de vendredi. L'Elysée ayant évoqué successivement, le 16 février, que M. Marchais serait reçu *« à sa demande »* par le chef de l'Etat, puis que cette entrevue avait été convenue *« d'un commun accord »*, le secrétaire général a fait savoir qu'il avait, en fait, *« accédé à un « souhait »* de M. Mitterrand. Le bureau politique du PCF a reproché à certains journaux, aux radios et aux chaînes de télévision, d'avoir affirmé que M. Marchais était demandeur.

Il doit être clair, pour les communistes, qu'ils ne prennent pas la voix de la rupture avec le chef de l'Etat et le gouvernement et qu'ils entendent seulement exprimer leur point de vue en toute indépendance. A moins qu'on ne leur en refusent le droit... En d'autres termes, l'initiative de la rupture ne viendra pas d'eux. En second lieu, la déclaration du bureau politique permettrait d'associer à la rencontre Marchais-Mitterrand l'ensemble de la direction du PCF. M. Marchais n'est pas seul. Il tient beaucoup, ces temps-ci, à ce que cela se voie.

PATRICK JARREAU.

M. MARCHAIS : j'ai invité le président à donner un coup de pouce aux secteurs en difficulté

M. Georges Marchais a été reçu pendant une heure et quart, vendredi 17 février, par le président de la République. Après cet entretien, le secrétaire général du PCF a répondu aux questions des journalistes sur le perron de l'Elysée. « *J'ai invité le président*, a dit M. Marchais, *à donner un coup de pouce aux secteurs en difficulté : charbonnages, chantiers navals, automobile, sidérurgie. (...) J'ai rappelé au président de la République les positions affirmées lors de l'avant-dernière réunion de notre comité central*, [notamment] *notre préoccupation sur les problèmes de l'emploi et du pouvoir d'achat des travailleurs. Pour l'emploi, il est nécessaire d'affirmer plus clairement la nécessité d'une grande politique industrielle, les moyens financiers pour la réaliser et la participation des travailleurs à sa mise en œuvre.* »

M. Marchais a aussi demandé au chef de l'Etat « *un effort en faveur des bas salaires et du pouvoir d'achat des travailleurs couverts par des conventions collectives et des statuts* », et il a réaffirmé « *la volonté des communistes de rassembler toutes les forces disponibles dans la lutte contre la droite et contre le patronat pour atteindre les objectifs fixés en 1981 et faire en sorte que les travailleurs se reconnaissent dans ces objectifs* ».

LE PCF SOULIGNE QUE L'INITIATIVE DE LA RENCONTRE REVIENT A M. MITTERRAND

Le secrétariat de M. Georges Marchais a indiqué, vendredi 17 février, en fin de matinée, en réponse à des informations parues dans la presse, que l'entretien prévu, pour l'après-midi, entre M. François Mitterrand et le secrétaire général du PCF répondait à « *un souhait du président* », auquel M. Marchais avait « *accédé* ».

Dans l'après-midi, le bureau politique du PCF a publié une déclaration reprochant à certains journaux, à la radio et à la télévision d'avoir attribué à M. Marchais l'initiative de cette rencontre. « *Le bureau politique*, indiquait cette déclaration, *exprime sa profonde préoccupation devant la dangereuse conjonction qui se manifeste, sur fond d'anticommunisme militant, entre la droite, la fausse gauche et les grands médias. Cette conjonction a pour objectif évident de parvenir à une rupture de la solidarité majoritaire, à l'exclusion des ministres communistes, à l'abandon des engagements dans lesquels les Français ont mis leurs espoirs en 1981.* »

PUBLICATION D'UNE LETTRE DE M. GASTON PLISSONNIER DATÉE DU 6 SEPTEMBRE 1968

Le PCF et l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie

La revue mensuelle *Historama-Histoire magazine* publie, dans son n° 1 (à paraître le 20 février), le fac-similé d'un document appartenant aux archives de l'historien Philippe Robrieux. Il s'agit d'une circulaire, adressée à cent huit responsables du Parti communiste français, au sujet de la « *réprobation* », puis de la « *désapprobation* » exprimées par les instances dirigeantes du PCF à la suite de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, en août 1968.

Cette lettre, datée du 6 septembre 1968 et signée de M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central, invite les responsables du parti à « *insister* », dans les réunions internes, « *sur le contexte dans lequel ces organismes dirigeants ont été appelés à prendre des décisions qui peuvent choquer beaucoup de camarades* ». « *La stratégie de notre parti*, écrit M. Plissonnier, *notamment sur le plan de la recherche d'un accord programmé de la gauche, nous obligeait à prendre une certaine distance vis-à-vis des camarades soviétiques — dont nous comprenons les impératifs à une autre échelle — et la réaction favorable des dirigeants de la FGDS ou de la SFIO, notamment de Guy Mollet, montre la justesse de cette position tactique de notre parti.* »

La circulaire indique que cette position, « *qui doit toujours être assortie de l'expression de toute notre solidarité envers l'Union soviétique* », était « *le seul moyen de préserver* [l'] *avenir* [du parti], *l'aboutissement de sa stratégie nationale et, également, la cohésion du mouvement communiste international* ».

Le texte met en garde, d'autre part, les responsables communistes contre les « *manifestations antisoviétiques (...) constatées parmi les camarades intellectuels politiquement fragiles ou en contacts étroits avec des intellectuels bourgeois* », et s'appuyant sur les déclarations de M. Roger Garaudy, alors membre du bureau politique, « *ou sur les écrits de Louis Aragon dans* les Lettres françaises ».

[M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, porte-parole du PCF, nous a indiqué, vendredi 17 février, que M. Plissonnier n'avait pas le souvenir de cette circulaire et que celle-ci n'avait pas été retrouvée dans les archives du parti. M. Juquin a exprimé les plus expresses réserves sur la valeur de ce document.]

● *M. Le Tac et le Cambodge.* — M. Joël Le Tac, ancien député RPR, compagnon de la Libération, ancien président de l'Institut national de l'audiovisuel (1981-1982), est élu président de l'Union France-Cambodge, association qui se propose « *d'aider le Cambodge dans son combat pour l'indépendance* » et souhaite que « *la France soit présente dans la recherche d'une solution qui permette à ce pays de recouvrer sa complète indépendance* ». A cette union (6, rue Hermel, 75018 Paris) adhèrent d'anciens résistants, des compagnons de la Libération et des personnalités de toutes tendances politiques.

L'EXTREME DROITE EMBARRASSE L'OPPOSITION

Les mots et les symptômes

Deux émissions de télévision récentes (1) ont posé, spectaculairement, la question du racisme. Loin d'avoir été dissuasives, elles ont conforté l'« effet Le Pen ». Il paraîtrait, même, que l'on se bouscule pour adhérer au Front national. Dénoncé comme raciste, antisémite ou xénophobe, le parti de M. Le Pen séduit, aujourd'hui, une part non négligeable des citoyens.

La question est grave. Le phénomène social et politique représenté par ce succès inquiète les démocrates. Pourtant, les responsables du Front national refusent les qualificatif qui leur sont attribués. Ils prétendent, au contraire, poser des questions justes : deux millions de chômeurs = deux millions d'immigrés en trop. Xénophobie ou racisme ? Qu'en est-il ?

En 1968, *on parlait de racisme anti-jeunes*, alors que la police dénonçait, elle, le racisme anti-flics. Un an auparavant, Benoît Frachon était-il antisémite, antisioniste ou anti-israélien, lui qui dénonçait, dans *l'Humanité*, à propos de la guerre entre Israël et ses voisins, *« deux représentants d'une tribu cosmopolite de banquiers ? »* (2). La publicité nous parle d'autre part d'une *« nouvelle race de grands magasins »*, tandis qu'un prix Nobel veut engendrer de futurs génies grâce aux spermatozoïdes d'autres prix Nobel. Eugénisme ? Induisant, *a contrario*, un projet raciste ?

Comme tous les mots en « isme », ceux-ci prétendent porter un résultat d'analyse, une théorie généralisable et, par là même, un projet collectif. Que veulent-ils dire ? Concepts à valeur scientifique tombés dans le champ commun, leur bon ou mauvais usage déterminera, aussi, de bonnes ou de mauvaises compréhensions de l'environnement et des rapports *entre les hommes*.

Une notion récente

Racisme. — C'est une notion relativement récente, née du développement de l'anthropologie à la fin du siècle dernier, à une époque où des « scientifiques » tentaient de calquer sur des groupes humains les grandes classifications animales établies par les naturalistes. Le racisme, c'est, au départ, classer les hommes à partir de critères se réclament de la science ; c'est doter ces groupes (*définis en fonction de leur couleur* par exemple) d'un certain nombre de caractères propres, génétiquement transmis, non seulement au plan physique mais, également, au plan intellectuel et moral ; c'est accepter une fatalité biologique et nier la liberté de l'homme (l'homme ne serait pas le résultat d'une interaction de son patrimoine génétique, de son milieu et de ce qu'il se fait lui-même) ; c'est, enfin, établir des critères de hiérarchisation des groupes humains en une pyramide semblable à celle des espèces animales (de l'unicellulaire à l'homme, des races « inférieures » à la race quasi parfaite, *l'homme blanc européen*).

Xénophobie. — C'est la notion la plus facile à saisir étymologiquement : haine, rejet de l'étranger, elle appelle la notion de refus de la différence, une différence qui peut commencer à la porte même du foyer (comme le dit si bien M. Le Pen, *« j'aime mieux ma famille que mes voisins »*, etc.). Caractéristique des temps de crise, elle implique le repli frileux sur soi-même, elle s'oppose au mouvement de l'échange enrichissant et déstabilisateur — parce que porteur de remise en question — pour privilégier la sécurité imaginaire du terroir.

Antisémitisme. — Il a été souvent confondu avec le racisme, et pourtant, il ne recouvre pas la même réalité. Notion très récente également, dont l'étymologie, elle aussi héritée d'un dix-neuvième siècle décidément fertile en notions empoisonnées, révèle l'ambiguïté. L'antisémitisme moderne s'oppose à l'antijudaïsme traditionnel à racines religieuses (haine du peuple déicide) — et, subsidiairement, socio-économiques, — parce qu'il y ajoute le facteur « racial » : si le juif médiéval persécuté pouvait sauver sa vie en embrassant la foi chrétienne, le juif *victime de l'antisémitisme moderne* se trouve, en tant que porteur génétique des tares de sa « race », irrémédiablement voué à l'extermination. Pourchassé jusqu'alors parce que différent, *le juif des temps modernes* ne pourra trouver son salut dans l'assimilation ; car alors, il sera attaqué parce que ressemblant, « cancer » dissimulé de la société dans laquelle *il vit. De là les manuels du type :* « reconnaissez le juif », et la volonté de marquer le juif d'un signe distinctif (l'étoile jaune).

L'antisémitisme n'est guère de mode aujourd'hui, mais il subsiste, ça et là, chez ceux qui trouvent de *bon ton de faire le compte des ministres* juifs du gouvernement, à l'occasion d'une « journée d'amitié française ». On le retrouve aussi, chez ceux qui, *masquant leur antisémitisme sous* une forme acceptable, moderne et « progressiste », dénoncent non plus le juif, mais le « sioniste » — la mainmise *« sioniste » sur les médias*, l'influence « sioniste » occulte sur la politique de tel ou tel gouvernement — *et accusent d'avance les « sionistes »* d'être les fauteurs de la prochaine guerre mondiale, renouant ainsi avec la bonne vieille tradition *des Protocoles des Sages de Sion.*

∴

Si le rappel historique de l'élaboration de ces concepts-projets précise le sens des mots, nous aide-t-il, *pour autant, à comprendre la situation présente ?*

Les électeurs de Dreux ayant voté Stirbois sont-ils racistes ? La France vit aujourd'hui un moment difficile de son histoire. Séparée de ses *anciennes colonies maghrébines*, elle a à affronter, sur son propre sol, la cohabitation non harmonieuse de communautés de culture différente. *Cette main-d'œuvre importée ne* faisait pas problème dans les périodes de plein emploi, dans les années d'expansion. La crise engendre la peur, le *« chacun pour soi » et l'illusion* salvatrice des solutions magiques. Le bouc émissaire est nommé : l'Arabe. Sur une toile de fond renforcée *par l'image inquiétante d'un* Islam conquérant, fanatique et haineux de l'Occident. Tandis que l'Europe se rétracte, la France, qui a su intégrer *Yougo-slaves, Portugais,* Italiens, Espagnols, juifs allemands ou polonais, refuse, aujourd'hui, cet autre étranger ou bien cet étrange Français prénommé Mohamed. Ceux qui ont lynché Habib Grimzi dans le train Bordeaux-Vintimille *ne l'ont pas* fait au nom d'une théorie de l'inégalité des races : ils ont chassé le faciès. Les prolos de Talbot qui ont crié *« les bougnoules au four ! »*, ne sont sûrement pas des adeptes d'Alfred Rosenberg. Bon pères, bons époux, Français moyens, *racistes sans le vouloir, xénophobes* assurément. Le seraient-ils dans une période de tranquillité sociale ?

Il importe peu que la notion de « race » ait été battue en brèche par les chercheurs de *notre* temps. Ce qui demeure, ce n'est pas la réalité que l'on peut rationnellement appréhender, mais un ensemble de *fantasmes enfouis*, qui, dans certaines circonstances et sous certaines incitations, ne demandent qu'à grouiller.

Face à cela, la faiblesse du rationnel *devant l'irrationnel. Xénophobie, racisme et antisémitisme*, sous leurs diverses formes, relèvent de la croyance, de la magie et de l'incantation. Quand on a peur ou quand on *est si peu sûr de sa propre définition*, faut-il un repoussoir pour se sentir exister ?

Face à cela, aussi, une faiblesse des *contre-définitions*, des contre-vocabulaires et parfois pas mal d'angélisme. « France pluri-ethnique » ou *« pluri-culturelle »*, *pourquoi pas ? Mais encore faudrait-il* savoir ce que cela recouvre en termes de projet social.

Le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme constituent autant de symptômes à des moments divers de l'histoire, de la pathologie sociale et politique du temps. Révélateurs des dysfonctionnements *de la société, ils* posent d'autres questions.

Il fut un temps où l'on disait *« il est interdit d'interdire », « assumez vos fantasmes »*. Et si tuer un Arabe, c'était pour certains, *« prendre son pied » ? Et si ce n'était que le passage* à l'acte d'un désir refoulé ? Qu'en disent, aujourd'hui, nos penseurs désirants ? A trop jouer avec la *séduction décadente*, l'intelligentsia n'a-t-elle pas favorisé l'érosion des tabous moraux qui interdisent le viol ou le crime raciste ?

Chacun doit, ici, balayer devant sa porte. Les immigrés questionnent la France d'une manière aussi dramatique que le capitaine Dreyfus interpellait la justice *française. Il était seul.* Ils sont des millions. La République ne peut prétendre résoudre la question par le recours à la bonne *conscience. Ricaner de l'épicier qui* ne peut plus vendre de charcuterie à La Courneuve et qui dit *« aller en France »* quand il va à Paris relève *d'une réaction* par trop sommaire.

La tolérance et la fraternité, sinon l'acceptation de l'autre, supposent des volontés politiques mais aussi des changements de *mentalité*, y compris chez ceux qui se réclament de l'antirascisme.

Le racisme n'est pas le fait exclusif de la droite, tandis que la gauche serait par nature antiraciste et vertueuse. C'est probablement une part du peuple de gauche qui applaudit aujourd'hui J.-M. Le Pen.

Les vieux slogans du type *« le fascisme ne passera pas »*, sont inadéquats. La lutte pour le respect de l'autre, pour l'enrichissement par *l'échange, est un pari* qui transcende les clivages réducteurs gauche-droite. Pour relever le défi, il faudra pas mal de rigueur, beaucoup de *réflexion et un gros effort d'imagination.*

NELLY GUTMAN
et JACQUES TARNERO.

(1) « L'heure de vérité », sur Antenne 2, le 13 février, et « Edition spéciale », sur TF 1, le 14 février.

(2) *L'Humanité*, 17 juin 1967.

Du bon usage de M. Le Pen

(Suite de la première page.)

Au-delà de ces épisodes, comment l'opposition peut-elle gérer un phénomène aussi encombrant ?

Le schéma idéal est pour elle celui des élections municipales partielles d'Aulnay-sous-Bois, ou celui du scrutin législatif partiel du Morbihan (M. Le Pen était lui-même candidat) : elle prend, au second tour, les voix de l'extrême droite, sans s'être compromis au premier tour.

Mais, *déjà*, la *situation* est plus complexe : ni le RPR ni l'UDF (ni aucun autre parti d'ailleurs) ne peuvent laisser ainsi une formation chasser sur leurs propres terres ; l'un et l'autre vont donc être tentés d'aller plus avant dans la voie de la radicalisation.

Mais la difficulté sera, pour l'opposition, la plus grande si, au soir du scrutin européen, il apparaît que la gauche est minoritaire certes, mais que l'opposition n'est majoritaire qu'en s'alliant à l'extrême droite. *Des partisans de cette alliance* (M. Labbé), au nom de l'efficacité électorale, ou de ceux qui y sont hostiles, au nom de principes plus élevés (Mme Veil), qui l'emportera ?

Tout l'effort de M. Le Pen est précisément de se fondre dans l'opposition et d'apparaître comme une composante de la droite parmi d'autres : d'où le profil — « *Je ne suis ni raciste ni antisémite* » — qu'il avait adopté à « L'heure de vérité », où il est apparu au total comme un démagogue *populiste et xénophobe, plus* proche du poujadisme bien de chez nous que d'un fascisme qui n'a jamais pris racine en France. (Au reste, n'est-ce pas aussi, dans l'entre-deux-guerres, le refus de la droite parlementaire de s'allier avec l'extrême *droite fascisante qui* a privé celle-ci d'un essor comparable à celui qu'elle a connu en d'autres lieux ?) Quant aux électeurs, comme l'a montré l'analyse de M. Jérôme Jaffré (*le Monde* du 14 février), ils viennent en partie de *la gauche* et appartiennent à la « droite extrême » plutôt qu'à l'extrême droite. Un chef de file et des électeurs « acceptables », il n'en faut pas plus à ceux qui, à droite, prônent la « concertation » avec M. Le Pen.

La droite, devenue l'opposition, est, certes, encline à des dévergondages dont elle aurait peut-être rougi lorsqu'elle incarnait, au pouvoir, *la légalité institutionnelle* et républicaine. Mais, comme le rappelait un jour M. Lionel Jospin, la gauche elle-même n'a pu l'emporter *finalement qu'après avoir surmonté* l'extrémisme dans ses propres rangs. La leçon devrait être méditée par les dirigeants de l'opposition, d'autant que ceux qui représentent aujourd'hui l'extrémisme de droite se rattachent à des traditions bien peu fréquentables.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

AU MANS

Les employés communaux séquestrent le maire

De notre correspondant

Le Mans. — Pour protester contre les propositions salariales 1984, les employés communaux du Mans — *ils sont plus de 3000* — s'étaient contentés jusque-là de grèves tournantes et de spectaculaires piques-niques dans le hall de la mairie du Mans. Mais jeudi soir 16 février, à l'appel des trois syndicats CGT, CFDT, FO, ils étaient bien décidés à saisir l'occasion de la réunion publique du conseil municipal pour demander publiquement des comptes au maire communiste, M. Robert Jarry, et à M. Jean-Claude Boulard, son adjoint socialiste, président de la communauté urbaine du Mans. Le gel de la prime de vacances, la diminution des avantages consentis sur le réseau de transports en commun, l'allongement des *délais* pour l'avancement, *étaient autant de points sur lesquels* les communaux entendaient faire revenir les élus. La colère des communaux — ils étaient quelques centaines — commença à se *manifester* lorsqu'ils virent le maire et les élus entamer la séance comme si de rien n'était. Quand, l'ordre du jour épuisé, les élus décidèrent de se retirer, les manifestants avaient déjà bloqué les portes. *Malgré* la bousculade et les invectives, MM. Robert Jarry et Jean-Claude Boulard réussirent à trouver refuge dans le bureau du maire. Vers 1 heure du matin, le maire et son adjoint firent savoir qu'ils proposaient une rencontre le 17 février à 15 heures. Dans un tel climat de tension, la réponse était *évidente : « C'est maintenant, ou vous ne sortez pas. »* Cependant, vers 2 heures du matin, MM. Jarry et Boulard réussirent à se faufiler hors de l'hôtel de ville à l'insu des manifestants qui surveillaient pourtant toutes les sorties. A 3 heures du matin, un adjoint annonçait à ceux qui étaient décidés à passer la nuit *s'il le fallait que les deux élus étaient* rentrés chez eux.

Si les frères ennemis d'hier, MM. Robert Jarry et Jean-Claude Boulard (ils présentèrent chacun une liste au premier tour des élections *municipales*), *font aujourd'hui* front commun, c'est pour affronter ceux auprès de qui ils marchaient hier en reprenant des slogans... dont ils font les frais.

ALAIN MACHEFER.

Correspondance

Le Front national et l'antisémitisme

Après les articles que nous avons consacrés à l'état-major de M. Le Pen, (le Monde *daté 12-13 février*), *le porte-parole du Front national, M. Michel Collinot, évoquant le droit de réponse, nous écrit notamment :*

Je ne fais pas d'antisémitisme et ne ressors pas des vieux oripeaux en rappelant les origines confessionnelles e Simone Veil, puisque celle-ci en fait souvent état. Je signe donc et persiste, y compris ce passage (...) où, m'adressant à Jean Pierre-Bloch, le président de la LICRA, j'écrivais : « *Cessez donc, monsieur Jean Pierre-Bloch, de jouer au faux préoccupé. Vous êtes membre du parti socialiste, ce n'est pas une raison pour jeter sur nous le doute ou les soupçons, vous savez très bien au demeurant les positions qu'a toujours prises le Front national face au terrorisme, aux ennemis d'Israël, qui sont aussi ceux de l'Occident (...).* »

Nous n'avons rien à gagner ni les uns ni les autres à faire passer la droite nationale pour raciste sous prétexte qu'elle est nationaliste ni la communauté juive pour antinationale sous prétexte qu'elle est anti national-socialiste.

● *La réponse du Front national à M. Pons.* — Le porte-parole du Front national, M. Michel Collinot, a déclaré, vendredi 17 février, en réponse aux propos tenus la veille par le secrétaire général du RPR, M. Bernard Pons, qui avait ironisé sur l'insistance mise par M. Le Pen à se présenter comme l'adversaire principal des communistes (*le Monde* du 18 février) : « *Je me souviens d'avoir rencontré M. Pons, en compagnie de Jean-Pierre Stirbois, avant le premier tour de l'élection présidentielle de 1981, et il nous avait dit : « Nous ne ferons pas » alliance avec vous. Chirac passera » devant Giscard. » Comme nous exprimions quelques doutes à ce sujet, il nous avait répondu : « Dans » le cas contraire, nous ferons en » sorte que Giscard soit battu, Mit- » terrand gagnera et nous, nous » gagnerons les élections législa- » tives qui suivront. » La position de Jean-Marie Le Pen, elle, était honnête. Nous étions dans l'opposition et nous ne voulions pas choisir entre le parangon du marxisme et le champion de la décadence. Le RPR, lui, a diffusé l'appel de Philippe Dechartre à voter Mitterrand. MM. Chirac et Pons, qui prétendent donner aujourd'hui des leçons d'anticommunisme, ont agi alors comme des reîtres et des apprentis-sorciers.* »

هكذا من الأصل

MAITRISE 

L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

FÉVRIER 1984 • NUMÉRO 9

Maitrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

Un nouveau consensus municipal ?

Il y a vingt ans, une nouvelle conception de la gestion municipale et de la responsabilité des élus prenait corps, portée notamment par les GAM (Groupes d'action municipale). Cette conception, fondée sur des principes d'efficacité, de transparence, d'action contractuelle, après avoir connu un très large succès, ne paraît plus trouver de terrains concrets d'application.

Aujourd'hui la grande période de mise en œuvre des infrastructures collectives est dépassée et les nouveaux développements envisagés (informatique, réseaux câblés...), très lourds pour les budgets municipaux, ne peuvent progresser que lentement, sans grand impact économique local et finalement sans grande mobilisation des populations concernées.

Comme le montrent les expériences menées à Blois, Conflans-Sainte-Honorine et Meaux, il n'en est pas de même de la maîtrise de l'énergie.

Contrairement aux investissements sociaux habituels, celle-ci ne se traduit pas seulement par une consolidation des patrimoines et une amélioration du confort, mais également par des rentrées monétaires très rapides résultant de la réduction des charges de chauffage (rappelons que celles-ci ont augmenté de 15% en 1982 !). De plus, s'agissant d'une activité de second œuvre, elle a un impact immédiat sur l'emploi local, notamment dans l'artisanat. Il s'agit donc d'une politique économique municipale adaptée aux temps de crise.

Une forme d'intervention à inventer

Ce qui fait son originalité, c'est cette convergence évidente entre l'intérêt individuel immédiat et l'intérêt général. En isolant son logement, en régulant son chauffage, chacun a conscience d'apporter sa pierre à l'édifice de la politique énergétique nationale. La maîtrise de l'énergie peut être une réponse *collective* à la crise.

Encore faut-il l'organiser. Contrairement aux pays anglo-saxons, la France n'est pas un pays familier des mobilisations intenses autour d'initiatives locales. Aux révolutions « minuscules », on y préfère les *grands chambardements... ou le* statu quo.

Lorsque, en septembre 1982, l'AFME propose aux trois municipalités de Blois, Conflans-Sainte-Honorine et Meaux de s'engager dans des campagnes sytématiques d'économies d'énergie, elle n'hésite pas à les mettre en garde contre les possibilités d'échec... à quatre mois des élections municipales ! Le dispositif doit se dérouler en trois phases :

• **1re phase :** Thermographie systématique des bâtiments de la ville. Aérienne et au sol, elle permet d'identifier au dixième de degré près toutes les « fuites » de chaleur qui se produisent pendant une nuit froide d'hiver. Ces photos thermographiques seront ensuite présentées et expliquées une à une aux habitants des logements concernés.

• **2e phase :** Une fois les fuites identifiées, il faut rechercher les causes et les moyens de les réduire. L'AFME lance dans les rues de chaque ville une cinquantaine d'ingénieurs thermiciens qui, de maison en maison, réalisent l'expertise des bâtiments et proposent à chaque occupant les solutions les plus efficaces et les plus rentables.

La population est informée qu'il s'agit là d'une prestation sérieuse (600 francs par logement), dénuée de toute préoccupation commerciale et offerte par un service public.

• **3e phase :** La réalisation de travaux. L'AFME n'apporte aucune aide financière particulière, mais propose une série de garanties. Un contrat-cadre est passé avec tous les artisans et entrepreneurs de la ville qui s'engagent à respecter des prix conventionnés pour les opérations les plus courantes et garantissent la *qualité des travaux. De plus, l'AFME* prend pour le compte des habitants une assurance complémentaire sur les performances des travaux réalisés.

Ainsi décrite, l'opération ne paraît pas poser de gros problèmes. Elle est techniquement réalisable, économiquement rentable, politiquement souhaitée. La question qui reste en suspens et que seule l'expérience peut éclairer est de savoir si elle est socialement réalisable. La thermographie va-t-elle apparaître comme une aide décisive et démonstrative aux consommateurs d'énergie ou *comme* un viol de la vie privée ? Les gens ouvriront-ils leurs portes à ces ingénieurs venus d'ailleurs ? Une fois en possession des rapports d'experts sur leurs logements, les Blaisois, Meldois et Conflanais arriveront-ils à surmonter leur méfiance vis-à-vis des artisans, leurs craintes du banquier, pour passer aux actes et réaliser les travaux recommandés ?

Six mois après la fin des expertises, la réussite des trois opérations est indiscutable. Les Conflanais ont effectué ou commandé 40 millions de francs de travaux de maîtrise de l'énergie et 10 à 15 millions de francs de travaux supplémentaires sont envisagés pour le printemps prochain, soit près de 5 000 francs de travaux par ménage. On peut évaluer à 4 600 tep/an les économies d'énergie réalisées, soit une réduc*tion de la facture énergétique* de l'ordre de 8 millions de francs par an pour l'ensemble des Conflanais (800 francs par ménage). La municipalité elle-même a réalisé l'un des plus gros programmes d'économies d'énergie engagés sur les bâtiments communaux en France. Sur Blois et Meaux, on ne dispose pas encore des résultats complets.

Les résultats chiffrés ne sont pas les seuls à nous intéresser. En quittant Conflans-Sainte-Honorine, Meaux et Blois, l'AFME laissera derrière elle une population mobilisée, des professionnels formés, qualifiés et organisés, une administration locale totalement impliquée dans une opération qui déborde très largement le cadre habituel des bâtiments municipaux.

Sur des bases contractuelles

L'opération n'aura été possible que grâce à l'action convergente de toutes les formes d'organisation locale (associations, union des artisans, organisations professionnelles, centres de formation et d'enseignement...). La plupart se sont, en effet, regroupés autour du projet de l'AFME sur des bases contractuelles :

— contrat avec les artisans sur la qualité et le prix des prestations ;

— contrat avec les banques locales *pour qu'elles offrent aux Conflanais* des formules de prêt claires et avantageuses ;

— contrat avec la mairie pour la réalisation des travaux sur les bâtiments municipaux et sur la responsabilité de l'opération globale ;

— contrat avec les Conflanais, les Meldois, les Blaisois qui, en accueillant les experts, en faisant du centre d'information de l'AFME un pôle d'animation de leur ville, en réalisant des travaux importants, ont, à l'évidence, signifié leur adhésion à ce projet. ■

EDITORIAL

Conjonction d'intérêts

Bien souvent l'intérêt national, s'il n'est pas contesté, est ressenti comme lointain par le simple citoyen qui ne se sent pas réellement concerné. Rien de tel pour des opérations du type Fonds spécial des grands travaux. Au contraire, les améliorations thermiques apportées dans les logements se traduisent par une diminution des charges et une augmentation du confort directement perceptibles. Les économies réalisées par les municipalités, ou les centres de vacances ou de loisirs sur le poste énergie des budgets de fonctionnement ouvrent des possibilités nouvelles d'investissements ou de création d'activités.

C'est vrai aussi dans l'entreprise, où la compression de ce poste — un des rares qui peuvent l'être — se traduit notamment par une amélioration de la compétitivité et des conditions de travail.

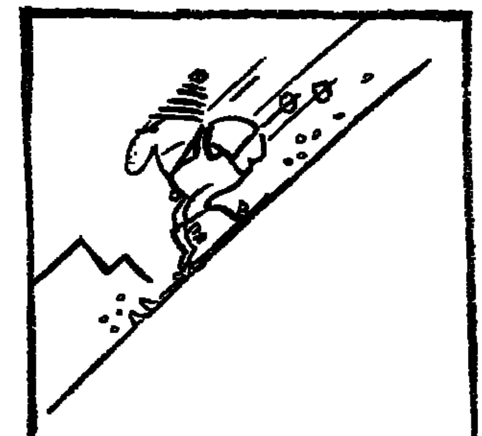
Partout donc, de l'habitat au lieu de travail, de l'école au centre de soins, des équipements sociaux aux équipements de loisirs... il y a conjonction entre l'intérêt des particuliers, celui de la collectivité immédiate, celui de la collectivité nationale. Sans compter que, tant au plan social qu'économique, les multiples chantiers ainsi ouverts induisent la création ou le maintien d'emplois diversifiés au plan local, ce qui, surtout par ces temps de chômage important, n'est évidemment pas négligeable.

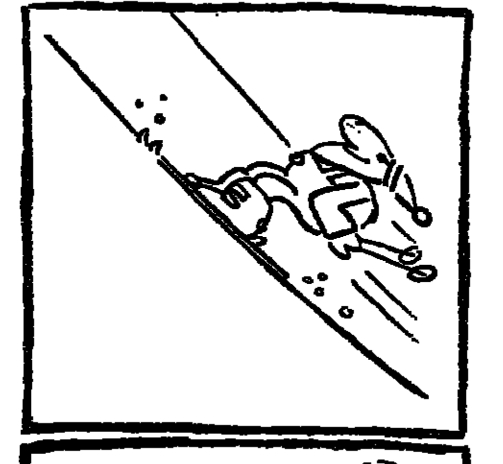
Or nous savons bien que les opérations qui ont le plus de chances d'être réussies sont celles où tous les acteurs trouvent leur intérêt.

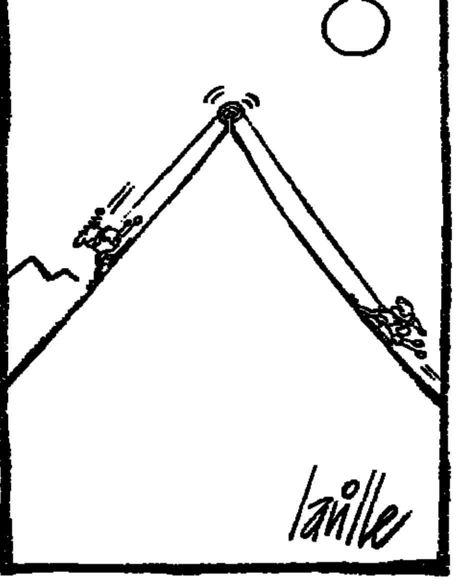
A chacun donc d'agir pour ce qui le concerne afin que soient constitués au plus vite les dossiers permettant de bénéficier des aides très substantielles distribuées dans le cadre du Fonds spécial des grands travaux. L'enveloppe globale est importante : deux milliards de francs, mais seulement deux milliards.

Roger-Pierre Bonneau

LES HAUTS ET LES BAS DE L'ENERGIE







L'INVITÉ DE « MAÎTRISE »

ÉNERGIE ET CROISSANCE

par Jean-Marie Rausch, sénateur-maire de Metz, président de la région Lorraine

Le Fonds spécial des grands travaux s'inscrit dans la logique d'une politique dont l'objet est d'assurer, tout à la fois, l'indépendance énergétique de la France et de favoriser le redémarrage des secteurs d'activités fortement affectés par les chocs pétroliers de 1973 et 1978.

Si, toutes proportions gardées, une telle expérience n'est pas sans rappeler dans son principe la politique *menée* par F.D. Roosevelt aux Etats-Unis en 1932, je vois néanmoins dans celle-ci deux aspects distincts.

L'aspect conjoncturel qui s'inscrit dans la préoccupation légitime du gouvernement de limiter — tant bien que mal — l'accroissement du chômage, et un aspect énergétique en tant que tel.

Toutefois, il importe pour les responsables locaux et régionaux de veiller à ce que le ballon d'oxygène que doit constituer ce fonds, pour des secteurs tels que le bâtiment et les travaux publics, ne se solde, en réalité, par un désengagement de l'Etat. Le risque est grand de voir demain l'Etat demander plus d'argent aux collectivités territoriales qu'il n'en restitue, sous forme de crédits, aux régions et aux départements.

C'est la raison pour laquelle la ville de Metz s'est engagée depuis quelques années déjà dans une politique tendant à réaliser une économie d'environ 2 000 tonnes équivalent pétrole (tep) sur une consommation annuelle de près de 12 000 tep.

Pour avoir connu dans les années 1960 un mode d'urbanisation fondé sur l'abondance énergétique, il convenait que la redéfinition de nos objectifs s'accompagne d'une réflexion sur l'évolution des besoins de la population en matière de qualité de vie.

Dès lors, notre politique énergétique devait prendre en considération quatre aspects essentiels : revitaliser et réhabiliter le centre ville et les quartiers anciens ; limiter la pénétration automobile, promouvoir les transports collectifs et développer les espaces piétonniers ; organiser le développement périphérique ; préserver et mettre en valeur les espaces naturels.

Aujourd'hui, se promener à travers et autour de la ville est chose naturelle pour les Messins. Les déplacements motorisés sont moindres. C'est une autre manière d'économiser de l'énergie.

En outre, une meilleure intégration habitat-emploi au centre ville préserve la possibilité d'un rapprochement des ménages de leur lieu de travail.

A pied dans la ville

Enfin, la politique d'intégration de l'urbanisme et des transports en commun permet d'éviter l'usage intensif de la voiture particulière. Si la ville de Metz est pionnière en matière d'économies d'énergie, elle l'est avant tout par le fait *que les préoccupations énergétiques ont été présentes tout au long de la définition et de la mise en œuvre de notre politique d'urbanisme.*

Le cadre général de cette politique est complété par d'autres mesures plus spécifiques, telles que l'adaptation des apports thermiques aux besoins réels des consommateurs et la mise en œuvre d'une politique de régulation des installations. Enfin, nombre d'actions connexes favorisant la récupération de chaleur et l'utilisation d'énergies nouvelles ont été mises en place.

De même, nous avons su tirer parti des énergies régionales. Je pense tout particulièrement au charbon. Ainsi les résultats des Houillères du bassin de Lorraine, en 1981 et en 1982, ont permis à l'usine d'électricité de Metz de dégrever la facture adressée aux Messins de 2% à 3%.

Depuis lors, les objectifs de production arrêtés par le gouvernement sont à la baisse à un point tel que certains vont jusqu'à envisager pour l'avenir une production de 8,5 millions de tonnes par an pour la Lorraine.

Un tel projet — s'il était confirmé par les pouvoirs publics — serait inacceptable et inexcusable.

Inacceptable, parce que, s'il est vrai que les structures financières des Houillères de Lorraine se sont détériorées, il n'en demeure pas moins que les HBL restent le bassin français le plus performant, avec un prix de revient du charbon qui se situe très en deçà du surcoût fixé pour la préférence nationale donnée à ce combustible.

Inexcusable, car la Lorraine a acquis une tradition technique et un savoir-faire qui, liés aux réserves existantes, permettent de pérenniser l'exploitation largement au-delà de l'an 2000, avec des garanties de qualité sans pareil sur le territoire français.

Le charbon constitue un des aspects essentiels de la politique régionale de l'énergie. Les collectivités locales le savent bien. C'est la raison pour laquelle il est urgent que le gouvernement décide d'une politique d'avenir pour les charbonnages.

Pour ce faire, cinq priorités doivent être retenues.

En premier lieu, il faut *définir une politique cohérente de consommation.* A cet effet, et sans vouloir fermer nos frontières aux importations de charbon étranger — car il n'est pas *de l'intérêt de la France de s'engager*

(suite page 2)

Villes pilotes

ONZE NOUVELLES

En ce début d'année 1984, onze villes ou syndicats intercommunaux vont bénéficier, en partie ou en totalité, d'une opération pilote de rénovation thermique. Il s'agit de : Aire-sur-l'Adour (Landes), *Saint-Nazaire* (Loire-Atlantique), Vitré (Ille-et-Vilaine), Elancourt (Yvelines), *Mâcon* (Saône-et-Loire), Arras (Pas-de-Calais), *Douai* (Nord), Roanne (Loire), Saint-Fons et Meyzieu (Rhône), *Sézanne* (Marne), *ainsi que Meurthe et Mortagne* (Meurthe-et-Moselle).

***Quelques évolutions ont eu lieu depuis les premières expériences de Blois, Conflans et Meaux.* La plus significative se rapporte sans doute à la décentralisation du projet. Précédemment animées depuis les services centraux du siège, ces opérations seront prises en main par les délégations régionales de l'AFME, en liaison avec les villes concernées, de la façon suivante :**

• Choix des bureaux d'études — près de quatre cents professionnels (bureaux d'études, architectes, entreprises) ont répondu aux appels d'offres ;

• *Actions de communication pour mobiliser les populations concernées ;*

• *Lancement des travaux visant à économiser l'énergie faisant appel aux artisans et entreprises locales,* avec le concours des dispositifs financiers nationaux et des banques.

Enfin, la collectivité locale, qui participe pour 30% au diagnostic thermique, s'engage désormais financièrement dans ces opérations.

Cette ambition de décentralisation se traduit également par l'appel à des entreprises locales, tant pour le diagnostic que pour le travail de rénovation thermique. L'AFME remplit ainsi sa fonction de formation professionnelle et de maintien de l'emploi au « pays ». La présence, désormais systématique, d'actions de formation accompagnant ces opérations en témoigne.

LE MAIRE DE MACON

« Un meilleur confort pour un prix réduit »

Sur les bords pastels de la mouvante Saône, Mâcon — deux mille heures de soleil et 790 mm de pluie par an — bénéficie d'une opération pilote de diagnostic thermique sur l'ensemble de la cité. Nous avons rencontré Michel-Antoine Rognard, son maire.

■ Mâcon fait partie du peloton des villes qui vont profiter cette année d'une opération de diagnostic thermique. Qui a présidé à ce choix ?

M.-A. R : Si nous avons été sollicités, c'est que, pour l'AFME, Mâcon présentait incontestablement certaines caractéristiques qui permettaient d'organiser l'opération dans de bonnes conditions. Nous n'avons pas découvert les problèmes en 1983 et voici plusieurs années que nous *nous préoccupons, dans la limite de nos moyens, de payer moins* pour être chauffés mieux. En 1979, nous avons mis en place un chauffage solaire pour les installations sanitaires d'un parc de sports et de loisirs. L'idée a été accueillie avec un certain scepticisme, mais aujourd'hui les résultats sont très concluants. Les douches, dotées d'un appoint, servent quasiment toute l'année.

■ *Cette première expérience vous a donc incités à aller plus loin ?*

M.-A. R : Elle a contribué, dans une ville qui est peu ensoleillée d'octobre à mars, à faire accepter l'idée que c'était possible. Par ailleurs, nous avons déjà réalisé des diagnostics thermiques sur les bâtiments communaux ainsi que sur les écoles. Et nous avions également incité à l'installation de pompes à chaleur dont les sources froides sont des puits.

■ Aujourd'hui, en liaison avec l'AFME-Bourgogne, vous poursuivez en mettant en place une opération de rénovation thermique. Quelle va être son budget et en quoi va-t-elle consister ?

M.-A. R : Nous avons inscrit au prévisionnel 1984 la somme d'un million de francs. Cela représente une contribution de 30% à l'enveloppe globale. Les 70% restants étant à charge de l'AFME.

Il y aura trois types d'interventions : la thermographie aérienne, qui est l'opération préalable au diagnostic général du parc immobilier ; le diagnostic lui-même, *logement par logement ; et, parallèlement, la mise en* place d'une véritable stratégie de communication et d'information pour permettre de bien expliquer au public les enjeux et les processus. L'enveloppe communication sera grossie d'un ensemble de prestations « en nature », fournies par les services de la ville.

■ Voulez-vous nous préciser ce que sera cette information ?

M.-A. R : Bien entendu, l'opération diagnostic ne vaudra que si elle se poursuit. Mais nous ne sommes pas là pour faire les travaux à la place des gens. Seulement pour donner une assistance technique. Après la sensibilisation, il faudra inciter à la réalisation des travaux préconisés en montrant l'impact que cela pourra avoir sur le confort des personnes, sur les budgets et sur l'économie locale. *L'effort en matière d'économies d'énergie, c'est l'effort de tous. Pour ce faire, il y aura des publications municipales spécialisées, des spots publicitaires dans tous* les cinémas de la ville, une vaste campagne d'affichage. Un bus-vidéo circulera en ville et dans nos dix-sept écoles. La mairie va mettre à la disposition de l'équipe chargée du diagnostic un local style « maison de l'énergie », pour recevoir les candidats à la rénovation. Son rôle sera d'affiner les expertises, d'évoquer des solutions et de proposer des plans de financements et de travaux. Si un propriétaire décide une rénovation, les diagnostiqueurs assureront *un suivi de chantier offrant au maître d'ouvrage* la certitude que les travaux seront vérifiés et l'économie d'énergie bien réalisée.

■ Une municipalité se doit sans doute de montrer l'exemple. Qu'allez-vous faire vous-mêmes ?

M.-A. R : *L'office municipal d'HLM,* dont le maire est président, possède *cinq mille logements qui connaissent des difficultés d'ordre* thermique. Ils sont chauffés par un réseau urbain de distribution de chaleur de 30 km de long, à partir d'une centrale au fioul. Conçu dans les années soixante, ce réseau a des déperditions considérables. Quand il fait froid, on voit la vapeur sortir et, pendant les dernières inondations, l'eau bouillonnait au-dessus des canalisations !

Réclamations et plaintes justifiées émanent de locataires qui, *dans le* même immeuble, ont *soit trop chaud, soit pas assez. Ce sont d'ores et déjà 17 000 Mâconnais sur 39 000 qui vont bénéficier d'une action spé*cifique en matière d'économies d'énergie.

En faisant une opération commune avec l'AFME, qui a pour mission de lutter contre le gaspillage et de réaliser des économies d'énergie pour la nation tout entière, nous partageons, au niveau de notre collectivité, son souci, tout en conservant le nôtre propre qui est d'apporter un meilleur confort pour un prix réduit.

Propos recueillis par Robert Novembre



ÉNERGIE ET CROISSANCE (suite)

dans la voie de l'isolationnisme —, il convient néanmoins d'adapter nos importations à la crise de la sidérurgie, crise qui diminue d'autant la consommation de coke et de charbon français.

Cette politique de consommation doit être conjuguée à *une politique d'incitation*. Le gouvernement devra inciter EDF à utiliser du charbon français et lorrain à chaque fois que cela s'avère possible.

En second lieu, il faut *assurer sur place la consommation des produits secondaires*. La construction d'une nouvelle centrale électrique associant un groupe thermique classique et une turbine à gaz d'une puissance de 720 mégawatts s'impose. Il conviendrait de même d'assurer la réalisation d'une usine de gazéification dont l'objectif serait de fournir la matière première et l'énergie nécessaires à la plate-forme de Carling et pourrait également alimenter la turbine à gaz de la centrale électrique.

Un nouveau charbon

A ces deux axes prioritaires viennent s'ajouter la nécessaire *reconstruction ou rénovation* de la cokerie de Marienau, afin de maintenir la production de coke et des actions tendant à *améliorer la rentabilité de la production,* ce qui nécessitera de la part des pouvoirs publics la mise en place d'un flux d'investissements conséquent.

Il faut enfin *promouvoir l'utilisation du charbon.* En l'occurrence, l'image de marque défavorable du charbon doit être modifiée, notamment par la promotion de procédés modernes d'utilisation et de techniques antipollution.

La mise en place d'un Fonds spécial des grands travaux, l'imagination au sein des collectivités locales, et la valorisation des ressources énergétiques régionales constituent autant de nécessités qui doivent permettre un redémarrage de l'activité économique de la région Lorraine.

Jean-Marie Rausch
président de la région Lorraine



Dessin : Dominique Delaunay

Blois, Conflans, Meaux : trois prototypes...

Sensibiliser tous les secteurs de la population à l'intérêt d'une politique de maîtrise de l'énergie ; démontrer le bien-fondé de l'hypothèse selon laquelle, en semblable matière, intérêt particulier et intérêt général se rejoignent ; engranger une somme de données considérable, tant sur l'état du bâti que sur celui du matériel thermique, sur les comportements en matière de consommation d'énergie que sur *la capacité des professionnels et des financiers à répondre à une volonté populaire d'investissement ; garnir les carnets de commandes et répondre aux besoins de formation dans le bâtiment...*

Tels étaient quelques-uns des objectifs que se fixait l'AFME lorsque, en septembre 1982, elle proposa aux maires de Blois, Conflans-Sainte-Honorine et Meaux de faire de leurs villes des prototypes en matière de maîtrise de l'énergie.

S'y mêlait un intérêt pratique plus immédiat. La décision de faire du « diagnostic thermique » l'un des axes majeurs de la politique de l'Agence ayant été prise peu de temps auparavant, ces trois opérations devaient être l'occasion de tester méthodes et entreprises.

Cette énumération d'objectifs, dont certains bien qualitatifs, ne doit pas être la forêt destinée à cacher l'arbre des résultats quantitatifs. 10 millions de francs ont été engagés dans chaque opération, soit 30 au total. Comment en apprécier la rentabilité ? En considérant ces sommes comme des subventions.

Le calcul est simple : si 10 millions de francs induisent 40 millions de francs de travaux, cela revient, pour l'Agence, à avoir subventionné lesdits travaux à hauteur de 25%. Si la même somme n'induit que 15 millions de francs de travaux, *le taux de subvention monte à 66%...*

Les premiers résultats connus sont plus proches du premier chiffre que du second : 40 millions de francs à Conflans, sans doute suivis d'une seconde tranche de 10 à 15 millions de francs au printemps prochain. A Meaux, les résultats définitifs ne sont pas encore connus mais, fin juin, 30 millions de devis et de commandes fermes avaient été enregistrés par les professionnels. Les chiffres définitifs seront sans doute plus élevés, certains maîtres d'ouvrage préférant faire des travaux à l'automne plutôt qu'au printemps. Quand bien même le chiffre de 30 millions de francs s'avérerait définitif, subventionner à 33% des investissements permettant l'économie annuelle de 1 800 tep, voilà qui n'a rien d'antiéconomique. A Blois, les opérations ont commencé plus tard ; il est donc probable que les résultats financiers n'en seront pas connus avant le printemps prochain.

Le rôle des professionnels...

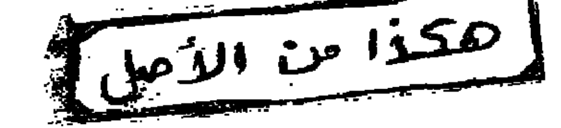
Aurait-on pu faire mieux ? Une partie de la réponse est à chercher du côté des professionnels. A Conflans, les professionnels étaient demandeurs, aussi n'ont-ils pas hésité à prospecter activement leur clientèle après le passage des diagnostiqueurs, à faire de la publicité dans la presse locale. A Meaux, ville dont la périphérie est en pleine expansion, le bâtiment ne faisait pas trop mauvaise figure et l'intérêt pour cette opération s'en est trouvé restreint d'autant. Plusieurs entreprises ont d'ailleurs refusé de souscrire aux engagements de tarifs qu'impliquait l'association à l'action de l'Agence. Jean Lion, maire de la ville, ajoute une explication supplémentaire à ce manque d'enthousiasme : « *On était en pleine période électorale, et beaucoup d'artisans ne tenaient pas à cautionner ce qu'ils avaient vite considéré comme "une opération politique de la municipalité".* »

L'attitude des financiers risquait, elle aussi, de freiner les investissements. Aussi l'AFME avait-elle pris soin de conclure avec tous les établissements bancaires locaux des accords prévoyant l'octroi de prêts conventionnés à 13,5% à toute personne entreprenant des travaux dans le cadre de l'opération. De fait, nulle part les choses ne sont allées aussi simplement. En schématisant, on peut dire que, si les banques du secteur mutualiste se sont montrées relativement coopérantes, il n'en a pas été de même des banques nationalisées : le premier secrétaire de la mairie de Meaux peut en témoigner, lui qui s'est vu refuser un prêt conventionné de 20 000 francs ! « *Une seule solution, à l'avenir,* commente Jean Lion, *les y contraindre !* »

... et celui des banquiers

L'importance de ce facteur mérite toutefois d'être relativisée : la majorité des ménages qui ont entrepris des travaux ont préféré recourir à leur épargne personnelle. Peut-on, dès lors, suggérer qu'en plus du temps de retour brut, généralement présenté comme *le* critère d'évaluation d'un investissement d'économie d'énergie, les futurs diagnostics calculent aussi la rentabilité des opérations par rapport aux 7,5% d'intérêt d'un livret de Caisse d'épargne ?

Ce n'est pas la seule modification à apporter au diagnostic : on concevra qu'après avoir réalisé 10 000 diagnostics au total, dont près de 9 000



OPERATIONS

D'autres modifications, au plan technique, ont trait aux cibles visées par les villes pilotes (quartier géographique, type d'habitat). Ce n'est plus systématiquement la ville entière qui est concernée. Cette option permet d'envisager une efficacité et un rendement accrus, ainsi qu'éventuellement la prolongation de l'opération dans le temps.
Rappelons enfin les principes qui seront conservés : négociation de prix plafonds avec les entreprises réalisant les travaux ; assurance garantissant les résultats annoncés d'économies d'énergie.
L'ensemble de ce dispositif constitue une étape dans l'expérimentation de la maîtrise de l'énergie à grande échelle, principalement en direction du secteur diffus qu'est la maison individuelle et le petit collectif. D'autres opérations devraient suivre au cours des prochaines saisons de chauffage.
Une satisfaction : l'intérêt éveillé en France, mais aussi à l'étranger.

LA THERMOGRAPHIE INFRAROUGE

De la Bolivie aux Yvelines

La thermographie ? Qu'est-ce que c'est ?
L'œil humain est apte à distinguer des changements de température d'une barre de fer quand celle-ci « passe au rouge », puis au « blanc ». Les changements de température associés sont considérables (plusieurs centaines de degrés). Mais l'œil humain, dans son imperfection, ne saurait apprécier une différence de température de la barre entre 20 et 25° C, par exemple.
Une caméra de thermographie infrarouge permet d'apprécier plus finement de faibles écarts de température (jusqu'à 2/10 de degré) entre −40° C et +2 000° C. Très schématiquement, on peut donner l'explication suivante.
Tous les corps émettent un rayonnement thermique. Il suffit pour s'en convaincre de placer la main à distance d'un feu (impression de chaleur) ou d'un vitrage de fenêtre en hiver (sensation de froid). Ce rayonnement, de nature électromagnétique comme les ondes radio, est fonction de la température de surface du corps émetteur. Certains cristaux semi-conducteurs excités par des ondes thermiques modifient le niveau d'agitation de leurs électrons qui créent un courant électrique. On établit ainsi une corrélation entre la température de surface du corps émetteur et le courant électrique de sortie. L'adjonction d'un système de balayage (analogue à une caméra de télévision ordinaire) permet d'obtenir des images thermiques, ou thermogrammes.
On raconte, anecdotiquement, que la précision de ces images a permis de retrouver la tache thermique créée par le cigare de Che Guevara en survolant la forêt bolivienne avec un aéronef équipé d'un système de thermographie.
Historiquement les premières, les applications militaires de l'infrarouge sont bien connues. De nombreux autres secteurs d'application se sont développés : prévention du cancer du sein, détection des pollutions, recherche de personnes perdues, surveillance agricole et forestière, recherche de canalisations enterrées, surveillance d'installations électriques.
Dans le cadre de la maîtrise de l'énergie, toute fuite de calories à travers les parois d'un bâtiment ou d'un équipement industriel (four, réservoir, tuyauterie...) provoque un échauffement vers l'extérieur et, corrélativement, un refroidissement de la face interne. La caméra infrarouge localise et identifie ainsi les zones mal isolées ou ponts thermiques. Depuis la rue, on balaye les façades avec une caméra ; par voie aérienne, on analyse les toitures.
Ce double procédé a été mis en œuvre à Conflans-Sainte-Honorine grâce à la dynamique d'innovation de l'AFME. Près de 5 000 habitations ont ainsi été examinées, permettant de décrire une *pathologie* de l'isolation thermique. L'analyse des clichés thermographiques est délicate et reste de la compétence de professionnels afin d'éviter toute erreur d'interprétation. La thermographie est riche d'informations techniques qui orientent et complètent, sans les remplacer, le diagnostic thermique. On décèle ainsi les effondrements ou tassements du calorifugeage dans les pignons, les combles mal isolés, l'effet néfaste des boîtes à volets, l'isolation médiocre dans les angles... Cette mise en œuvre à grande échelle de la technique infrarouge a constitué, sans doute, une « première » originale.
La thermographie aérienne est économique (quelques francs par habitant) et l'AFME a reconduit cette expérience pour un certain nombre de villes pilotes de la saison 1984. Il convient de préciser que les coûts unitaires de la thermographie au sol restent élevés (une caméra infrarouge vaut environ 500 000 francs), et les conditions météorologiques de réalisation par voie externe assez contraignantes (pluie, vent, température...). En tout état de cause, cette technique constitue un outil de communication et de sensibilisation grand public puissant et efficace. Elle participe, comme d'autres, aux actions de maîtrise de l'énergie.

Pierre Bourrier,
SOCOTEC

et quelques questions

dans le logement individuel, les entreprises spécialisées en aient tiré quelques enseignements. M. Péron, de la Socotec, responsable technique de l'opération de Conflans, est discret lorsqu'on lui demande ce que seront les nouvelles méthodes qu'il prépare pour les prochaines opérations : concurrence oblige ! En revanche, il explique volontiers comment il présentera désormais ces diagnostics : « *On a quelquefois observé des décalages de plusieurs mois entre le passage du thermicien et la réception du diagnostic ; vous vous doutez de l'effet fortement démobilisateur de ce retard. Désormais, les deux opérations seront simultanées. Vous comprenez, les gens sont majeurs,* ajoute M. Péron. *Bilan et recherche de solutions doivent se faire avec la participation des intéressés. On ne peut plus se contenter de relevés qu'on traite après-coup. On obtient ainsi des résultats beaucoup plus significatifs, et les solutions que l'on propose sont d'autant plus crédibles. Nous avons appris l'importance de la communication ; nous ne le regrettons pas.* » Un petit ordinateur portatif devrait permettre ce progrès décisif.
L'importance de la communication n'avait d'ailleurs pas échappé à l'AFME, puisque les budgets se montaient en moyenne à 1,5 million de francs par opération. Cette caractéristique est l'une des premières que remarque Pierre Sudreau, le maire de Blois : « *Mon intérêt pour les problèmes énergétiques ne date pas d'hier,* nous explique-t-il. *Lorsqu'on m'a proposé l'opération de Blois, j'ai estimé que c'était, de la part de l'AFME, une politique intelligente et j'ai tout de suite accepté. Mais ce qui m'a le plus frappé, dans la façon dont ont été menées les opérations, c'est que j'ai vu pour la première fois une agence d'Etat utiliser intelligemment les médias. Cela méritait d'être relevé !* »
Passant du prototype à la petite série, les onze nouvelles opérations donneront-elles, avec des budgets trois fois moindres, des résultats aussi bons, voire meilleurs ?
Du côté des techniciens, on répond oui, sans ambages. Du côté des maires, cette fois-ci coresponsables, les propos de Michel Rognard, rapportés page 2, laissent augurer que l'engagement sera réel. Et du côté de l'AFME ? « *A nous de démontrer que l'expérience réussie sur trois villes regroupant au total 110 000 habitants peut être réalisée à l'échelle 10 ou à l'échelle 100, jusqu'à constituer un volet central de la politique française de maîtrise de l'énergie* », conclut Michel Crémieux, responsable de ces opérations.

Michaël Gheerbrant

N O U V E L L E S

ACTION INTERNATIONALE

La France et la crise du bois-énergie

Un milliard et demi de personnes, sinon deux, dans le tiers monde, comptent aujourd'hui presque exclusivement sur le bois pour leur approvisionnement en énergie. En Afrique, le bois fournit 60% du total de l'énergie consommée ; cette proportion atteint 80% dans le Sahel. Or, en 1990, dans cette région en voie de désertification, le bois aura largement disparu, même si, par endroits, les cultures vivrières doivent se développer. On conçoit l'urgence qu'il y avait à ce que l'action internationale se développe pour faire face à cette situation.
La stratégie française dans ce domaine consiste avant tout à soutenir, dans les pays en développement, la mise en place de politiques bois-énergie visant à la fois à protéger ou restaurer la ressource, à satisfaire la demande d'énergie et à développer une véritable « économie du bois » dégageant un revenu pour les populations rurales.
Cette stratégie, à laquelle l'AFME a apporté un large concours, reposait jusqu'à ces derniers mois sur des acteurs très dispersés : pouvoirs publics ou parapublics, associations, bureaux d'études. Un effort de coordination est en train de s'accomplir : un coordinateur national sera bientôt nommé, rattaché à la fois au ministère des Relations extérieures et à l'AFME. Il travaillera en étroite collaboration avec l'organisation Bois de feu[1], une association créée en 1981 dans le but, déjà, de regrouper et de coordonner les compétences techniques, nécessairement pluridisciplinaires.
On peut souhaiter que sur le terrain, c'est-à-dire dans les pays concernés, cet effort de rationalisation de l'aide française se traduise par un *programme d'action renforcé. Parmi les* opérations prévues dans les mois qui viennent, citons notamment :
— l'envoi d'un assistant technique permanent auprès du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel, en Haute-Volta ;
— l'envoi d'une mission de Volontaires pour le progrès au Niger, pour aider à la diffusion de systèmes de cuisson plus économes que le foyer à trois pierres traditionnel ;
— une mission d'étude sur la carbonisation du bois en Côte-d'Ivoire.

1. Association Bois de feu, 73, av. Corot, 13013 Marseille.

Dessin Stanislas Bouvier

Nappes souterraines et pompes à chaleur

Un protocole d'accord concernant l'utilisation énergétique des nappes d'eau souterraines de faible profondeur (jusqu'à 100 m) a été signé entre l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, Electricité de France et le Bureau de recherches géologiques et minières.
Les trois établissements se proposent de mettre en place une procédure dite « Aquapac » qui devrait faciliter l'utilisation énergétique des nappes souterraines, en particulier par les pompes à chaleur, dans des conditions qui tiennent compte des usages divers des nappes, et procurent un maximum de garanties à l'utilisateur à un prix acceptable. Cette procédure contribuerait à éviter les contre-références dues à une défaillance de la source, soit dès l'origine, soit par la suite.

Rainures contre turbulences

Des rainures à peine visibles sur la surface d'un avion pourraient aider à maîtriser les turbulences d'air qui accroissent sa traînée et, partant, réduire sa consommation de carburant, a annoncé la Nasa en faisant état de recherches effectuées dans son centre de Langley à Hampton (Virginie). Des expériences en soufflerie ont montré que des rainures parallèles, en forme de « V » et profondes de deux milliêmes d'inch (un inch équivaut à 25,4 mm), pouvaient réduire de 10% la traînée nette d'un avion.
Une telle réduction, si elle se concrétisait dans la pratique, entraînerait une économie de carburant de 2,5%.

Charbon : importations en baisse

Les importations de charbon, en France, ont baissé en 1983 pour la troisième année consécutive. Celles-ci ont été de 20,2 millions de tonnes contre 24,8 millions de tonnes en 1982. Ce volume d'importation est le plus bas depuis 1973. Quelque 18,5 Mt de charbon ont été produites en France même en 1983. Electricité de France, avec 8,6 Mt, et la sidérurgie, avec 7,2 Mt, ont été les principaux utilisateurs du charbon importé en 1983.

Bientôt une ARE en Ile-de-France ?

Le Comité économique et social (CES) d'Ile-de-France a consacré ses travaux aux problèmes d'énergie de la région et a fait une série de propositions « *qui devraient aboutir d'ici six mois* » à l'élaboration d'un « *schéma régional de l'énergie* ». Ce schéma portera sur la « *mise en valeur des ressources propres de l'Ile-de-France* », et « *une meilleure gestion de ses consommations énergétiques* ».
Le CES a notamment préconisé la création d'une agence régionale de l'énergie, qui aurait pour objet de « *coordonner les missions d'informations sur l'énergie ainsi que de formation aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables* ».

ARCO joue le méthanol

Le groupe américain Atlantic Richfield Co, Arco, a défendu sa production d'essence au méthanol contre les nombreux critiques américains de ce carburant et a annoncé qu'il allait en développer les ventes aux Etats-Unis. ARCO est actuellement la seule société pétrolière américaine commercialisant de l'essence additionnée de méthanol, un alcool extrait de gaz naturel ou d'une autre source organique. ARCO est également le premier producteur mondial de cellules photovoltaïques.

AUVERGNE

Du solaire à la DDE

■ La subdivision des services de l'Equipement de Billon, dans le Puy-de-Dôme, est opérationnelle depuis le mois de septembre. Les 518 m² de bureaux sont chauffés par le sol grâce à 160 m² de capteurs plans à circulation d'eau. Le complément de chauffe, nécessaire du fait de l'intermittence de l'occupation, se fait par une pompe à chaleur air/air.
Une serre et des structures très inertes contribuent à la prise en compte des apports solaires passifs.
Ces différents modes de chauffage, ainsi que l'utilisation non régulière de ces bâtiments, imposent un mode de régulation complexe.
Aussi, pour définir un pilotage de régulation optimum, l'AFME finance un suivi expérimental à 100% sur la saison de chauffe 1983/1984. Ce suivi sera réalisé avec le laboratoire régional Auvergne du CETE.
Une expérience à suivre. ■

LES HUMEURS DE CLAUDE-MARIE VADROT

Parfum de watts

Je viens de m'offrir un renifleur belge en solde. *Malgré les mises en garde,* ces engins n'ont pas leur pareil pour déceler les sources d'énergie. L'appareil livré, avec sa montre suisse et sa bénédiction italienne, restait à l'étalonner avant de me lancer dans la chasse au Gaspi. Tant qu'à faire, j'ai commencé par braquer l'engin sur l'immeuble de l'AFME.
Une réussite : à peine branché, l'aiguille passe le rouge. Je me précipite vers les têtes pensantes de l'Agence : « *C'est incroyable toute cette énergie que vous dépensez !* » Emergeant d'un dossier administratif en soixante-sept exemplaires (modèle simplifié), ils se rebiffent : « *Ben quoi, si on se remue tant, c'est pour l'avenir, parce qu'il faut faire vite.* » Je me rebiffe à mon tour : « *Vous emballez pas, je ne parlais que des couloirs et des bureaux aussi allumés que déserts...* »
N'ayant pas les moyens de m'offrir un Boeing, j'installe mon équipement étalonné en position forte sur le guidon de ma mob. Un vrai plaisir : j'arrête pas de faire tilt avec l'engin braqué sur les vitrines de nombreuses avenues. Les boutiques font le trottoir avec beaucoup d'énergie et ne mollissent pas de la nuit.
Il est vrai que les heures nocturnes sont le moment idéal pour admirer la devanture d'une banque, baver devant une compagnie d'assurances, choisir son gigot, guigner son gâteau matinal ou choisir sa future bagnole aux Champs-Elysées. Devant un impressionnant étalage de godasses éclairées par un véritable projecteur de DCA, le renifleur tente de m'expliquer que je n'ai rien compris : c'est l'électricité qui doit être en solde, pas les chaussures.
Renseignements pris, il paraît que je n'ai vraiment rien compris : les galeries marchandes de France et de Navarre seraient éclairées *a giorno* toute la nuit pour que les policiers qui y font des rondes n'aient pas peur dans le noir. Il fallait être simplets comme les commerçants d'autrefois pour fermer l'entrée de ce genre de galerie avec des grilles : ça frustrait les clients qui s'agglutinent chaque nuit devant les devantures !
Ce que je comprends bien, par contre, c'est pourquoi les casernes sont illuminées toute la nuit : l'attaque pouvant surgir à chaque instant, il faut soigneusement guetter l'ennemi... de l'intérieur comme de l'extérieur. N'étant pas tout le temps des lumières, les militaires doivent prendre leurs précautions.
Pour pas cher, le renifleur d'énergie détecte des gisements formidables. J'ai failli le faire sauter avec un stade de foot périphérique où une vingtaine de bonshommes s'escrimaient dans la boue devant une autre vingtaine de copains frigorifiés et sous l'œil de quelques dizaines de milliers de watts. Un vrai jackpot : l'engin n'a pas eu l'énergie de faire le calcul de watts par tête.
Enfin la machine a suivi d'une aiguille molle mais amusée un écolo attachant tranquillement son vélo devant sa porte, avant d'allumer joyeusement tout un immeuble de neuf étages pour rentrer chez lui au rez-de-chaussée...
J'étais tellement content que j'ai prêté ce modèle exclusif de renifleur à EDF, en leur expliquant qu'il ne coûtait pas cher mais qu'il était impayable. Ils ne me l'ont pas rendu...

C.-M.V.

P.S. *Histoire vraie :* Les agences de presse ont raconté début février que la centrale nucléaire d'Indian Point, près de New York, avait subi une panne et une réparation de sept mois parce qu'un inconnu a laissé tomber une pièce de monnaie dans un générateur. Il a fallu dépenser 64 millions de dollars pour la retrouver. *Histoire très courte :* T'as pas cent balles ?

LA POMPE A CHALEUR DANS L'HABITAT

Un investissement qui mérite réflexion

Chez les chauffagistes, l'automne est traditionnellement une saison active où l'on décèle bien les tendances du marché. Cette année, le marché des pompes à chaleur, et plus particulièrement des pompes à chaleur en relève de chaudière individuelle, s'est révélé nettement plus faible que l'an passé. Les professionnels sont donc déçus et beaucoup de gens commencent à douter de l'intérêt de cette technique. De récentes polémiques, portant essentiellement sur la rentabilité de ce type d'équipement, ont d'ailleurs relancé le débat. Pourtant l'intérêt énergétique de la pompe à chaleur n'est sérieusement contesté par personne. En effet, au lieu de transformer en chaleur l'énergie provenant d'un réseau de distribution (fioul, gaz ou électricité), la pompe à chaleur prend des calories dans un milieu extérieur appelé « source froide » et les recycle dans le bâtiment. Il faut pour cela de l'énergie, mais en quantité nettement plus faible. C'est cet avantage fondamental qui motive le soutien que les pouvoirs publics apportent depuis plusieurs années à cette technique nouvelle.

Outre son intérêt énergétique, la pompe à chaleur est un système qui *présente un certain nombre d'avantages qu'il est bon de rappeler.*

— Son fonctionnement n'est pas nécessairement lié à l'électricité : l'emploi de moteurs thermiques ou, plus tard, d'absorbeurs sera tout aussi performant.

— Même souplesse en ce qui concerne la source froide : l'évaporateur ventilé sur air extérieur, aujourd'hui dominant, n'est pas la seule possibilité. On expérimente des capteurs non ventilés — atmosphériques ou enterrés —, et l'eau des nappes phréatiques, lorsqu'elle est accessible, permet d'excellentes performances.

— Autre atout : la pompe à chaleur est d'autant plus performante que la chaleur de restitution est basse. Elle s'adapte donc très bien aux nouveaux systèmes de chauffage, tels les planchers rayonnants à basse température qui n'ont rien à voir avec ceux que l'on a connus dans les années 1960 (voir ci-dessous), l'air pulsé à faible vitesse, ou l'air chaud circulant dans les parois d'un bâtiment doté d'un système d'isolation thermodynamique.

Cependant, pour l'utilisateur potentiel, les difficultés de mise en œuvre et le coût de ces machines sont encore susceptibles de constituer un obstacle. Cela peut surprendre, si l'on considère qu'une pompe à chaleur n'est pas très différente d'un réfrigérateur. Or qui contesterait l'intérêt d'un réfrigérateur ? La question n'est pas si simple : pour faire du froid, il n'existe, sur le marché, aucune autre technique ; pour se chauffer, en revanche, les solutions alternatives sont nombreuses ! En outre, une pompe à chaleur ne se branche pas comme un réfrigérateur : il est encore nécessaire qu'elle soit installée par un professionnel compétent.

Comparée à une chaudière, il s'agit d'une machine relativement complexe : sa fabrication est donc plus coûteuse, et le restera autant que le marché demeurera restreint. Pour le consommateur, un tel surcoût n'est acceptable que si l'économie réalisée permet de l'amortir rapidement.

Deux exemples chiffrés, relatifs à une installation en relève de chaudière dans deux maisons existantes de caractéristiques similaires, permettent d'apporter quelques éléments de réponse à cette question.

Dans une maison individuelle de 250 m² de volume, située à Strasbourg, consommant à l'origine 4 200 litres de fioul par an, l'installation d'une pompe à chaleur permet d'économiser 3 100 litres, pour une consommation d'électricité supplémentaire de 10 750 kWh. L'économie globale est de 3 700 francs par an, ce qui permet d'amortir en huit ans l'investissement initial de 30 000 francs.

A Bordeaux, la même maison verra sa consommation de fioul ramenée de 3 500 litres par an à 900, moyennant une consommation supplémentaire d'électricité de 9 350 kWh. L'économie est de 2 905 francs par an, et la durée d'amortissement d'un peu plus de dix ans.

Les paramètres à prendre en compte

Ces temps de retour moyennement intéressants suscitent quelques observations.

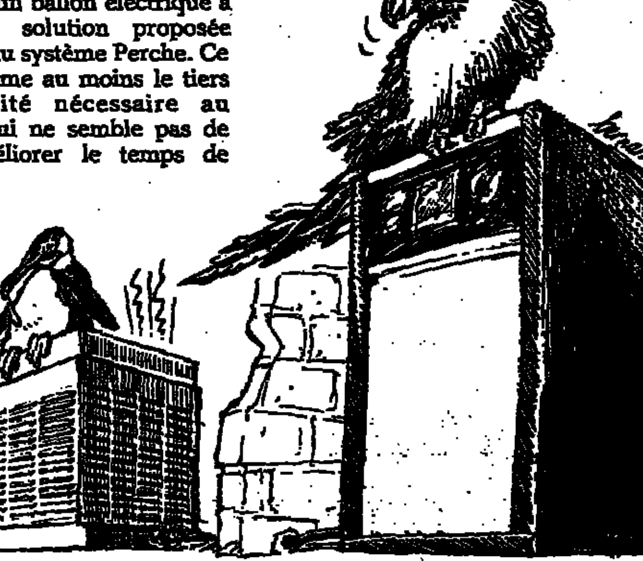
— En 1982, dans des conditions similaires, ils auraient été respectivement de six et huit ans. La hausse de l'électricité et la baisse du fioul domestique intervenues en 1983 expliquent cette différence. En conclure qu'il y a là plus qu'un simple effet de conjoncture serait pour le moins hasardeux.

— Dans nos deux exemples, l'eau chaude sanitaire, fournie à l'origine par la chaudière au fioul, est produite après l'installation de la pompe à chaleur par un ballon électrique à accumulation, solution proposée dans le cadre du système Perche. Ce ballon consomme au moins le tiers de l'électricité nécessaire au système, ce qui ne semble pas de nature à améliorer le temps de retour !

— Il est impératif d'obtenir des services d'EDF l'option tarifaire « effacement jours de pointe », réservée en basse tension exclusivement aux utilisateurs de pompes à chaleur. Avec l'option « double tarif », un temps de retour de huit ans passerait à quinze ans !

— Si les performances apparaissent meilleures à Strasbourg qu'à Bordeaux, c'est parce que, plus le besoin thermique de chauffage est élevé, plus l'installation d'une pompe à chaleur est rentable : un ménage consommant 7 000 litres de fioul par an ferait une économie annuelle de 7 485 francs, au prix d'un investissement de 36 000 francs amorti en cinq ans.

— L'état de la chaudière préexistante peut également influer grandement sur la rentabilité réelle de



l'opération (notamment s'il faut la remplacer à court terme), ainsi que certaines caractéristiques techniques, telles que la température de retour d'eau à la chaudière, qui ne doit pas être trop élevée.

On voit que le jugement que peuvent porter sur la pompe à chaleur usagers, installateurs et industriels repose sur de multiples critères. D'où de multiples points de vue !

Cependant, la continuité des efforts consacrés à moyen terme à l'amélioration des performances et, à plus court terme, à celle du prix et de la qualité de l'installation devrait lui permettre d'élargir sa diffusion.

Une conclusion s'impose : une étude préalable, cas par cas, apparaît hautement recommandable, de même que le recours à des installateurs ayant fait leurs preuves. L'AFME rappelle qu'elle met à la disposition du public sa procédure « diagnostic thermique », ainsi qu'un *Guide technique de l'habitat* consacré aux pompes à chaleur, où se trouvent quelques conseils pour réaliser une bonne installation. ■

La pompe de M. Maréchal fait des émules

Entrée, cuisine, salle de séjour, salle de bains, quatre chambres : c'est une maison ordinaire, construite en 1979, habitée par une famille ordinaire, les Maréchal (papa, maman, trois enfants), dans un village ordinaire, Savigny-Lévescault, dans la Vienne. Pourquoi alors en parler ? Parce que la totalité du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est ici fournie par une pompe à chaleur et que tout fonctionne à l'entière satisfaction des utilisateurs.

Un professionnel compétent

« *Voyez vous-même,* commente Bernard Maréchal, *21° C dans la salle de bains, 20° C dans la cuisine et la salle de séjour, 18° C dans les chambres, et, partout, une grande impression de confort.* » Pas de radiateurs en vue, aïe ! nous sommes sur un plancher chauffant, gare aux pieds qui enflent. « *Non, vous ne risquez rien,* rassure Bernard Maréchal, *il s'agit d'un système basse température.* » C'est en effet tout autre chose que ce que nous avons connu dans le passé. Fini les inconvénients, reste l'avantage d'avoir un carrelage qui n'est pas froid au contact. Le principe en est simple : un réseau de tuyaux noyé dans la chappe. Mais la mise en œuvre est malgré tout complexe, car il faut calculer la densité du réseau, sa répartition en fonction du plus ou moins grand éloignement des murs...

Bref, il faut connaître, et c'est sans doute la première raison de la réussite dans la maison qui nous intéresse : elle est l'œuvre d'un professionnel compétent, qui a conçu et réalisé à la fois l'isolation, la dalle enfermant le chauffage (garantie trente ans), le système et l'installation de la pompe à chaleur. Résultat : une habitation dotée d'une grande inertie, grâce à laquelle il n'est pas nécessaire de faire fonctionner la pompe à chaleur durant la journée. Pas besoin de tarification spéciale donc, la consommation étant facturée selon le tarif « heures creuses » de nuit — ce qui est plus rationnel et moins cher —, le système électrique de secours prévu sur le ballon d'eau chaude (de 200 litres) n'a jamais eu besoin d'intervenir. Une régulation assure la température constante choisie au départ, mais l'occupant a la possibilité de la faire varier de plus ou moins deux degrés par pièce, ce qui, dans le cas présent (orientation nord-sud), permet d'ajuster le chauffage selon les apports solaires.

C'est une pompe type eau/eau qui est utilisée. Elle va chercher sa « matière première » à ... 47 mètres de profondeur. Etait-il vraiment nécessaire de descendre aussi bas ? « *Non,* concède Bernard Maréchal, *on aurait pu s'arrêter avant, tout en trouvant un débit suffisant. Mais j'ai voulu profiter de l'opération pour m'alimenter en eau potable. Or, à cette profondeur-là — les analyses chimiques auxquelles j'ai fait procéder le prouvent — j'ai, sans traitement, une eau plus pure que celle de la ville.* » Va pour 47 mètres, mais à quel prix ? « *6 025 francs, tout compris, en 1979. A cette époque, le prix du forage proprement dit était de 110 francs le mètre linéaire ; il faudrait compter maintenant 160 francs.* » L'ensemble (installation, régulation, isolation du sol, tuyaux et ferraillage de la chappe...) a coûté 48 426 francs, dont 17 287 francs pour la seule pompe à chaleur. Il faut ajouter à cela 3 500 francs pour le ballon d'eau chaude. Des devis établis à l'époque donnaient un montant de 16 000 francs pour le chauffage électrique intégré, et de 32 000 francs pour le fioul. Dans les deux cas, il fallait naturellement ajouter le prix du ballon d'eau chaude qui aurait alors fonctionné à l'électricité.

Caractéristiques techniques de l'installation

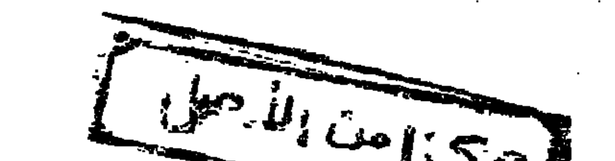
- **Consommations pour chauffage, et eau chaude, avec les auxiliaires : 7 800 à 7 600 kWh/an.**
- **Besoins de chauffage 18 300 kWh/an, pour 170 m² au sol (isolation label « Promotelec »). Eau chaude sanitaire : 4 500 kWh/an.**
- **Pompe à chaleur eau/eau 4 kW (compresseur). Priorité à l'eau chaude sanitaire.**
- **Forage double à 47 m (eau rejetée au réseau pluvial) tube-étanche-crépiné : 4 m³/h - 11 à 12° C, rejet 5 à 6° C. Pompe immergée 500 W.**
- **Plancher chauffant (chappe flottante 11 cm, sur 2 cm d'isolant) tube polypropylène réparti (densité plus forte près des murs extérieurs).**
- **Régulation classique par sonde extérieure sous le toit au nord.**
- **Distribution avec réglage pièce par pièce ±2° C et vanne de retour préréglée.**
- **Coefficient global d'exploitation annuel (rapport de l'énergie utilisée à l'énergie consommée sur le réseau électrique : COE=3,12).**

Amortie en six ans

Il y a donc surcoût pour la pompe à chaleur et il est important de regarder de près les chiffres. Pour la saison 1982-1983, le coût d'exploitation de ladite pompe est de 3 664 francs TTC (7 600 kWh) ; il aurait été de 12 032 francs pour le chauffage électrique intégré (22 800 kWh, comprenant l'eau chaude) et 9 059 francs pour le fioul (2 600 litres, plus l'électricité pour l'eau chaude). Soit une économie annuelle de 8 368 francs par rapport à la solution électrique et de 5 395 francs par rapport à la solution fioul ; soit un « temps de retour sur investissement » de six ans dans le premier cas et de cinq ans dans le second.

Argument apparemment convaincant : si, en 1979, les Maréchal étaient les seuls à posséder une pompe à chaleur, il y en a maintenant six dans le village. □

• « Maîtrise de l'énergie » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis Vicat — 75015 Paris.
• Rédaction et communication : Hugues Sibille. Maquette : Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
• Composition, montage, photogravure : Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.



LES BARRAGES DES TRANSPORTEURS ROUTIERS ET LES DÉPARTS EN VACANCES

Le plan ORSEC a été déclenché en Savoie

Près de quatre cents gendarmes mobiles ont commencé à déblayer, ce samedi matin 18 février, la voie ferrée bloquée par les routiers entre Saint-Jean et Saint-Michel-de-Maurienne, en Savoie, ce département restant le point le plus « noir » du fait de l'action des routiers dans les Alpes. La voie ferrée était barrée par des obstacles pour la plupart peu encombrants, en direction de l'Italie. Dans ce département de la Savoie, le plan ORSEC (Organisation des secours) avait été déclenché, dès vendredi après-midi, en prévision de l'arrivée des touristes dans les stations de sports d'hiver.

Outre la réquisition éventuelle des pompiers, employés municipaux, personnels de santé et forces de l'ordre, le plan ORSEC permet aussi à l'autorité départementale d'obtenir l'aide des armées. C'est ainsi que des camions-grues militaires, des hélicoptères Puma et environ sept cents lits ont été mis à la disposition de la gendarmerie. Le déclenchement du plan ORSEC fait partie d'une série de mesures gouvernementales décidées vendredi 17 février en fin d'après-midi à l'hôtel Matignon. Au cours de cette réunion, il a été demandé aux forces de l'ordre soit de dégager les bouchons les plus importants, soit d'organiser des itinéraires de contournement.

Sur l'autoroute A-6, la circulation a été rétablie dans le sens Paris-province entre la capitale et Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or). Dans le sens province-Paris, la circulation restait toujours impossible, ce samedi en fin de matinée.

Sur la RN 6, la circulation était bloquée ou neutralisée en Saône-et-Loire, à Chagny et Champforgueil. Dans l'Ain, des points noirs étaient signalés à Viriat (RN 79), à Bourg-en-Bresse et Pont-d'Ain (RN 75) et à Saint-Cyr-sur-Menthon (RN 79).

DANS LA VALLÉE DE LA MAURIENNE

L'exode des automobilistes pris en otages

De notre envoyé spécial

Saint-Jean-de-Maurienne. — Les routiers, qui tiennent sous leur contrôle la vallée de Chamonix et celle de la Maurienne, n'avaient toujours pas l'intention, samedi matin 18 février, d'assouplir les conditions du « siège » qu'ils mènent depuis quatre jours. Les quatre vingt mille skieurs, qui attendent à Chamonix et dans les stations de la Haute-Maurienne de pouvoir s'échapper, auraient bien aimé voir s'entrouvrir une brèche dans les puissants barrages de poids lourds dressés par les routiers en colère.

Seuls quelques cars d'enfants, encadrés par des membres de la Croix-Rouge et des ambulances, ont été autorisés à traverser le mur des camions installés sur la route nationale 6. Quant aux touristes qui désiraient rejoindre la gare de Saint-Jean-de-Maurienne, ils devaient, soit *prendre leur mal en patience, soit* marcher pendant 14 kilomètres entre Saint-Michel et Saint-Jean-de-Maurienne : un exode difficile, mais que beaucoup ont effectué avec bonne humeur, sous les applaudissements des routiers.

A Saint-Jean-de-Maurienne et dans la basse vallée, les touristes qui commençaient à s'agglutiner devant les barrages de camions ont vite compris qu'ils ne passeraient pas leur première nuit de vacances en station, et qu'ils devraient, de toute urgence, trouver un hébergement. Saint-Jean-de-Maurienne et ses habitants se sont mobilisés pour recevoir le mieux possible les mille cinq cents « naufragés » arrivés sur le quai de leur gare. Il n'était pas question pour eux d'aller plus loin, les camionneurs ayant dressé des obstacles sur la voie ferrée qui mène à la gare internationale de Modane, puis en Italie.

« *C'est pour nous une répétition générale*, affirme un élu municipal de Saint-Jean-de-Maurienne. *Le déferlement des touristes sinistrés, ce sera pour samedi. La ville risque alors d'être ensevelie sous l'avalanche des nouveaux arrivants.* » Mais il redoute qu'à son tour Saint-Jean-de-Maurienne ne soit prise au piège que semblent vouloir désormais tendre, dans toutes les vallées alpines, les camionneurs. Ceux-ci, en dehors de leurs barrages fixes installés en Maurienne et dans la vallée de Chamonix, ont dressé depuis vendredi après-midi des « *barrages volants* ».

Les deux cent mille skieurs de la vallée de la Tarentaise pourraient ainsi se retrouver à leur tour prisonniers. Toute une région qui vit essentiellement sur le tourisme serait alors totalement paralysée, prise « *en otage* », ajoute le responsable d'une station. Prenant conscience d'un tel danger, de nombreux skieurs ont remballé précipitamment, vendredi soir, leurs spatules et leurs bagages et ont pris le chemin du retour.

CLAUDE FRANCILLON.

SUR L'AUTOROUTE A-6

« Qui va payer ? »

De notre correspondant

Beaune. — L'autoroute A-6 était toujours barrée par quelques dizaines de camions ce samedi matin à 8 heures. Curieux spectacle sur les routes de Bourgogne pétrifiées de froid aux premières heures du matin que celui d'innombrables camions cherchant la voie qui n'aboutirait pas dans la nasse des barrages de leurs collègues. Autun, la « belle endormie », a dû être éveillée l'espace d'une nuit. Aux essaims de lourds « bahuts » s'agglutinant autour de quelques routiers en rupture d'heures de fermeture, s'ajoutaient les ballets, hésitants, des voitures particulières surchargées, skis sur le toit, à la recherche obstinée d'un chemin pour poursuivre leur migration hivernale vers la neige.

A l'échangeur de Beaune, changement de décor. « *Non !* » ont répondu tout sec à M. Reveret, sous-préfet, et au capitaine de gendarmerie Hontang les quelques camionneurs mal réveillés à qui ils venaient une fois de plus de faire savoir que le gouvernement était prêt à négocier à la condition expresse que les barrages soient levés.

« *J'ai roulé neuf heures de trop. J'ai reçu une amende de 4 500 F* », explique un routier pour justifier son jusqu'auboutisme. « *Qui va payer ?* » « *Qui va payer les tonnes d'avocats que je transporte vers Rungis et qui sont perdues ?* » Pas très cohérent tout cela, et de peu de poids face à la fatigue résignée d'un chauffeur néerlandais parti il y a dix jours de chez lui, qui relie la Norvège à l'Italie et qui, sagement rangé sur un parking, grelottant de froid, ne sait plus très bien ce qu'il doit espérer.

Résolus, mais à quoi ?

« *Nous les avons vus plus de dix fois*, explique le sous-préfet ; *mais c'est toujours le même refus de bouger de quelques-uns* », ajoute-t-il en montrant du doigt le premier camion qui barre la route : « *un transporteur en dépôt de bilan. Le chauffeur sait très bien qu'il n'a plus rien à perdre* ». Un des plus résolus, bien sûr.

A quoi ? A entraîner les autres dans la même catastrophe ? A 9 h 05, les grues de l'armée, encadrées par les compagnies républicaines de sécurité, commençaient à dégager l'autoroute. Les chauffeurs n'ont pas opposé de résistance.

AU SYNDICAT PATRONAL

« Un bouillon de culture »

Que les journalistes laissent l'exemple chilien et les circonstances de la chute de Salvador Allende *« au magasin des accessoires »* et que M. Max Gallo ne parle pas, de grâce, de complot : M. Maurice Voiron, président de la Fédération nationales des transports routiers (FNTR), qui affirme représenter 80 % des patrons, ne veut voir dans ces barrages sur les routes que l'expression *« d'un ras-le-bol »*. Rien de politique, pour lui, dans la colère qui s'exprime, *« depuis dix ans au moins »* contre les mauvaises conditions de passage du Fréjus et du Mont-Blanc, aggravées par les grèves récentes qui, une fois de plus, ont bloqué les chauffeurs. *« Ce sont les douaniers qui ont choisi l'heure du combat. »*

Certes, M. Voiron, qui sait être *« responsable »*, avait, vendredi après-midi, lancé un appel *« à ne pas étendre le mouvement » ;* le soir, il demanda la levée des barrages. Mais, qu'on le sache, il ne contrôle que les patrons : *« Il y a chez les chauffeurs,* dit-il, *beaucoup d'inorganisés, d'outlaws. »* D'eux, il ne répond pas : *« Je ne suis pas responsable des centaines de chauffeurs qui protestent contre leurs conditions de travail inspirées des lois Auroux notamment, et contre une vie inhumaine. Ça risque fort de dégénérer. »* M. Voiron donne effectivement des nouvelles *« du front »* : 15 000 personnes bloquées à Chambéry et 5 000 à Saint-Jean-de-Maurienne qui sont parties malgré ses conseils, les difficultés de ravitaillement, le froid à − 15 °C, le refus de tout intermédiaire à la base — autant de bonnes raisons d'un dérapage que M. Voiron est impuissant à empêcher : *« C'est,* dit-il, *un bouillon de culture. »*

Seuls de bons résultats à la « table ronde » promise mercredi dernier par le gouvernement pourraient, selon M. Voiron, ramener durablement le calme. L'amélioration du service douanier n'est plus à ce stade seule en cause. La FNTR demande également l'indemnisation des heures perdues, la levée d'interdiction de rouler dans l'Ain en fin de semaine, l'amélioration du régime de la TVA sur le gas-oil et les assurances.

Et si la négociation échouait ? *« En ce cas,* conclut M. Voiron, *on pourrait cultiver le syndrome chilien... »* L'Union nationale des organisations de transport routier (UNOSTRA), qui représente aussi les artisans, a demandé d'être reçue d'urgence à Matignon : *« Malgré nos appels incessants,* déclarent ses responsables, *on refuse de nous recevoir, ce qui favorise le durcissement de la situation. »* Force ouvrière demande également que le gouvernement reçoive tout de suite les représentants des routiers.

NICOLAS BEAU.

M. Max Gallo : le gouvernement ne négociera pas sous la pression

Abus de pouvoir, provocation, complot ou légitimes revendications ? Pour le secrétaire général du Parti communiste, M. Georges Marchais, le mouvement des transporteurs routiers est une « *manœuvre politique* », comme il l'a souligné vendredi soir à sa sortie de l'Élysée. « *Il est souhaitable*, a-t-il dit, *que les transporteurs routiers prennent conscience de leurs responsabilités et fassent preuve de civisme.* »

Quant à la Fédération des transports CGT, elle estime que la grève des douaniers italiens, avancée comme motif du mouvement, « *n'est que le prétexte à une action globale orchestrée par la Fédération nationale des transporteurs routiers* », et, donc, une opération « *dirigée par le patronat routier* » pour obtenir la satisfaction de revendications « anti-sociales ». Sur place, en Haute-Savoie, le comité fédéral du Parti communiste s'est élevé contre cette « *remise en cause du gouvernement de la gauche par le syndicat patronal des transporteurs routiers, aidé sur le terrain par le SNPMI* (Syndicat national du patronat moderne et indépendant) *et les hommes de main de la droite* ».

Le SNPMI, que préside M. Gérard Deuil, assure de son « *soutien inconditionnel* » les transporteurs routiers. Il met en cause « *la grève irresponsable entamée par une poignée de douaniers* » et estime que « *le gouvernement socialo-communiste est le seul fautif, en étant incapable de faire respecter l'ordre et la libre circulation économique entravés par quelques fonctionnaires* ». Quant au CID-UNATI, il s'est déclaré « *solidaire des routiers en colère* ». « *Il est intolérable*, selon son communiqué, *que la grève des douaniers français et italiens vienne ainsi porter atteinte à la liberté du travail et risquer d'acculer à la faillite des dizaines de petits transporteurs routiers qui ne peuvent plus faire face à leurs obligations fiscales, sociales, frais de personnel et de gestion.* »

Le mouvement Auto-défense, pour sa part, tout en estimant « *légitime* » la colère des routiers, les met en garde contre « *les conséquences dramatiques qui pourraient résulter de la longue immobilisation en rase campagne de voitures avec femmes et enfants, par des températures inférieures à − 5, conséquences qui ne manqueraient pas d'être exploitées à leur encontre* ».

Les appels à la négociation se multiplient. M. Michel Barnier, député RPR, président du conseil général de la Savoie, demande que le gouvernement « *engage au plus haut niveau une négociation immédiate avec les transporteurs routiers* », afin de mettre un terme à « *une situation insupportable pour la population locale et l'industrie de la région* ». A l'Assemblée nationale, le groupe parlementaire UDF a demandé au gouvernement « *de tout mettre en œuvre pour faire débloquer nos frontières et permettre aux transports routiers d'exercer leur fonction économique.* » Enfin, Force ouvrière estime que « *le gouvernement à tort de ne pas recevoir, tout de suite, ceux qui parlent au nom des transporteurs, qu'ils soient salariés ou petits patrons* ».

Au gouvernement, précisément, on se déclare prêt à négocier. Tout en affirmant qu'« *il est inadmissible qu'une catégorie de Français prenne les autres Français en otage* », le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a expliqué que le gouvernement « *est prêt à négocier, mais ne négociera pas sous la pression de blocages d'autoroutes et de voies ferrées* ». Quant au ministre des transports, M. Charles Fiterman, il a confirmé « *l'accord du gouvernement pour discuter de la mise au point détaillée des mesures liées au blocage de la frontière franco-italienne, dès lors que la circulation sera rétablie sur toutes les voies de communication* ».

SUR « FRÉQUENCE MAX »

Les « sympas » et les « têtus »

Les grands camions silencieux échoués dans la nuit montagnarde, les bouteilles d'eau qui gèlent dans les cabines, les repas engloutis sous les étoiles, autour d'un feu de camp, sur un bord d'autoroute déserte : l'émission quotidienne « Fréquence Max », anciennement « Les routiers sont sympas », plongeait, vendredi soir 17 février, les auditeurs de RTL au cœur du grand bouchon du week-end.

« Parlez aux gens des causes profondes de votre mouvement, invite Max Meynier, l'animateur, s'adressant aux routiers bloqueurs. *Expliquez-leur comment vous êtes marginalisés, rejetés. »*

Deux heures de petites misères et de soif éperdue de dignité. De ce maudit département de l'Ain, interdit le week-end à la traversée, des routiers qui veulent rentrer chez eux, aux tracasseries douanières, en passant par le corset des horaires, les éternelles revendications des routiers tombent en cascade.

« L'interdiction de rouler plus de huit heures nous contraint parfois à poser le camion à 60 kilomètres de chez nous, et à rentrer en stop ou en train, se plaint Michel, qui téléphone de Saint-Michel-de-Maurienne. *On est pourtant des êtres humains comme les autres, on a droit à la vie de famille ! »*

« Depuis des années, on prend ces gens-là pour des sauvages de la route, renchérit en direct M. Devay, président de l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA). *Pourtant, en 1968, pendant la grève de la SNCF, ce sont les transporteurs, à qui l'on crevait les pneus, qui ont approvisionné les villes. »*

Et la population, justement ? De tout cœur avec eux, à les en croire. Dans la Maurienne, les ouvriers d'une usine ont ouvert spontanément les grilles *« pour permettre aux gars d'aller se doucher, ils ne s'étaient pas lavés depuis trois jours »*. Ailleurs, on leur apporte vivres et boissons par paniers entiers.

« Mais il y a des têtus », nuance Yves, qui appelle de Châlon-Nord.

« Même les têtus, on arrive à leur faire comprendre, assure Max. *Soyez patient, les gars. Souvenez-vous qu'on est tous automobilistes un jour ou l'autre ! »*

Une sollicitude que les vacanciers bloqués ont dû apprécier à son juste prix.

D. SCHNEIDERMANN.

Une profession très dispersée

Il existe en France environ vingt-six mille entreprises routières pour les marchandises et trois mille pour les voyageurs. Ces entreprises font partie de ce qu'on appelle le transport public, par opposition aux camions qui dépendent directement de grandes firmes ayant leur propre flotte.

La profession du transport routier est très dispersée, puisque dans le secteur des marchandises sept cent deux entreprises seulement ont plus de cinquante salariés. Quatre-vingt-deux pour cent ont moins de dix salariés, et, dans dix mille entreprises environ, le patron est lui-même le chauffeur.

Le chiffre d'affaires de la profession atteint près de 50 milliards de francs hors taxes. Quant au trafic, selon des statistiques qui remontent à deux ans, la route assure (en *tonne-kilomètre) 54 % du trafic*, le fer 38,7 %, le reste relevant de la voie d'eau.

Le transport routier est particulièrement compétitif, assurent les professionnels, pour les produits à forte valeur ajoutée et pour l'acheminement des produits alimentaires et des denrées périssables.

Quant aux conditions sociales de travail, le temps de conduite est fixé au maximum à neuf heures par jour, avec possibilité d'y déroger deux jours par semaine (jusqu'à dix heures). Le temps de travail maximum est de quarante-six heures par semaine.

De source syndicale, on indique que le salaire minimum des conventions collectives pour le trafic dit des grands routiers est de 32 F par heure.

Enfin, les tarifs relèvent d'une approbation gouvernementale (appelée tarification routière obligatoire). Cette tarification concerne le transport à plus de 200 kilomètres et les envois de plus de 3,5 tonnes.

A L'ORIGINE DU CONFLIT

Les contrôles de sécurité au Mont-Blanc

La grève du zèle des douaniers français du tunnel du Mont-Blanc, qui est à l'origine des manifestations des chauffeurs routiers, a été déclenchée à partir de revendications purement locales, portant notamment sur l'amélioration des équipements du poste frontière.

Les douaniers de la brigade du Mont-Blanc, qui ont mis fin à leur mouvement après trois jours de grève du zèle, le 15 février, estimaient en effet insuffisante la signalisation aux abords de leurs bureaux, ainsi que l'ensemble des équipements de contrôle. Ils demandent aussi l'aménagement d'une aire de stationnement spéciale, à l'entrée des deux tunnels transalpins du Mont-Blanc et du Fréjus, pour permettre un contrôle plus rigoureux des normes de sécurité sur les camions transportant des produits dangereux (matières inflammables et explosifs), motifs de la grève du zèle.

Les douaniers ont refusé également de prendre en charge, à la place de leurs collègues italiens, les formalités de contrôle des poids lourds à l'exportation. Même attitude pour le contrôle des matières dangereuses confié précédemment à la gendarmerie et qui s'effectue actuellement dans un poste installé à 3 kilomètres environ du tunnel.

Selon la fédération CGT des douanes, les manifestations des routiers reposent sur un « *faux prétexte* » dans la mesure où la grève du zèle n'avait que légèrement affecté le trafic du Mont-Blanc le lundi 13 février et où, dès le 15 février, les choses rentraient dans l'ordre.

En bref

Jean-Maurice Agnelet remis en liberté

Le tribunal de Nice a fait droit, vendredi 17 février, à une demande de mise en liberté de Jean-Maurice Agnelet, après avoir le même jour condamné ce dernier à dix-huit mois de prison avec sursis. Ancien avocat et amant d'Agnès Le Roux, fille de l'ancien PDG du Palais de la Méditerranée, disparue depuis octobre 1977, Jean-Maurice Agnelet était jugé pour abus de confiance et complicité de recel d'achat de votes (*le Monde* daté 5-6 février). Par le même jugement, le tribunal a condamné par défaut à un an de prison Jean-Dominique Fratoni, ancien PDG du casino Ruhl pour achat de votes.

Jean-Maurice Agnelet reste inculpé, depuis le 13 août 1983, d'homicide volontaire, inculpation qui n'avait pas été accompagnée d'une mise en détention.

Un tramway à Grenoble en 1987

Le protocole d'accord pour la construction d'une ligne de tramway à Grenoble a été signé mercredi 15 février, au ministère des transports. Le protocole, qui met fin à une polémique de plusieurs mois entre les pouvoirs publics et la nouvelle municipalité d'opposition de la ville, porte sur l'aménagement d'une ligne de 8,9 kilomètres comprenant vingt stations et qui devrait être inauguré en septembre 1987.

Les coûts des travaux d'infrastructure (630 millions de francs), seront financés pour moitié par l'État et pour moitié par la ville et le conseil général. Ces deux derniers prendront en charge le matériel roulant (170 millions de francs) commandé à Alsthom-Atlantique).

● *La mort d'un jeune « trop bruyant »*. — André Mieden-Peisey, trente-neuf ans, qui avait tué un jeune homme de vingt ans d'une balle en plein front, le 19 juin 1982 à Chambéry-le-Haut (Savoie), parce qu'il faisait trop de bruit avec d'autres jeunes, a été condamné à sept ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Savoie. La victime, Frédéric Zanger, vingt ans, pâtissier, avait succombé le lendemain à ses blessures.

Société

Cette titularisation qui divise les enseignants du privé

Pierre d'achoppement des négociations entre le gouvernement et l'école privée : la titularisation des maîtres. Si les dirigeants de l'enseignement catholique n'en veulent pas, les enseignants, eux, sont partagés. Comme à Besançon.

De notre envoyé spécial

Besançon. — Mi-sourire, mi-colère, il cache mal son étonnement. Pour M. Bernard Panier, la réponse ne souffre pas d'hésitation. La titularisation des maîtres du privé dans un corps correspondant de l'enseignement public, il n'en veut pas. « *Je ne vais tout de même pas scier la branche sur laquelle je suis assis.* »

Il n'en veut pas pour lui. Mais il va plus loin. Professeur technique à l'institution Saint-Joseph à Besançon, M. Panier estime, comme sa collègue, Mme Yvonne Braun, institutrice à Notre-Dame, à l'autre bout de la ville, que « *le problème n'est pas individuel* », qu'« *il ne devrait y avoir de décision que collective* ». C'est qu'à leurs yeux la titularisation est le doigt mis dans un engrenage diabolique. « *Ce n'est pas la titularisation qui m'inquiète*, assure Mme Braun. *Mais elle n'est qu'un premier pas vers l'intégration.* »

Si encore cette titularisation au sens Savary — celle qu'ils appellent « *fonctionnarisation* » — était limitée à quelques individus ! Certains adversaires de la proposition du ministre de l'Education nationale lui trouveraient, alors, un avantage : celui, comme le dit un directeur d'études, de « *permettre aux enseignants qui ne sont pas à l'aise dans le privé de rejoindre le public* ». En somme, débarrasser l'école catholique de ses traîtres.

Le mot est fort. La pudeur ecclésiale l'écarte du vocabulaire, non des esprits. Le panneau de la CFDT à l'institution Saint-Joseph s'est vu affublé un beau matin d'un placard anonyme qui, pour être allusif, ne perdait rien en clarté. Il s'agissait d'un passage de l'Evangile sur la trahison de Judas : « *Satan entra en Judas appelé Iscariote. Judas s'en alla parler avec les chefs des prêtres et les officiers de la garde du temple pour voir comment il leur livrerait Jésus. Ils se réjouirent et décidèrent de lui donner de l'argent. Judas fut d'accord, mais il cherchait l'occasion favorable de LE LEUR LIVRER.* » Comment accuser avec plus de gravité les enseignants pourtant de même foi, mais acquis à la titularisation, de brader l'école privée ?

Danger de mort

Cet épisode, rapporté par des militants de la CFDT, illustre la dégradation du climat entre les maîtres dans certains établissements. Favorables ou hostiles à la titularisation, à Besançon (Saint-Joseph, Sainte-Ursule, Notre-Dame) ou à Baume-les-Dames, tous décrivent le délabrement de leurs relations. « *Des groupes de professeurs ne s'adressent plus la parole* », note l'un. « *On s'isole à la salle des profs et l'on a moins envie de prendre l'apéritif ensemble* », relève un autre. L'atmosphère est « *tendue* », « *alourdie* » ; les rapports sont superficiels : « *Heureusement qu'on peut parler chiffons* », admet une troisième.

Surtout depuis quelques semaines, les choses ont empiré... Depuis la manifestation de Lyon du 29 janvier en faveur de l'école libre, précise un enseignant de Sainte-Ursule, qui déplore que « *personne ne répond plus au bonjour du matin* ». La détérioration est cependant plus ancienne. Elle remonte à deux, trois ans, quand, la gauche arrivant au pouvoir, les espoirs se sont mis à galoper d'un côté et les angoisses de l'autre. A l'évidence — au moins chez les maîtres interrogés — refus de la « titularisation Savary » et opposition politique vont de pair. « *M. Mitterrand a promis qu'il n'y aurait ni spoliation ni monopole ? Mais je ne crois rien de ce que dit M. Mitterrand* », s'exclame cette titulaire du CAPES, professeur à Sainte-Ursule, tandis qu'une institutrice du même établissement est encore plus lapidaire : « *Je refuse en bloc tout ce qui vient du gouvernement.* » Louant l'alternance politique, l'un des prêtres, professeur à Saint-Joseph, lui attribue un bienfait paradoxal. « *Sans l'alternance, il y aurait eu une explosion sociale, la révolution. Tandis que maintenant, la preuve est faite que la méthode socialo-communiste n'est pas valable.* »

Dès lors, l'offre de titularisation est considérée comme une simple « *carotte* » — plusieurs emploient le mot — destinée à décider les indécis et à faire basculer ainsi l'enseignement privé vers... Vers quoi ? Vers la domination de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), pense la conseillère d'éducation d'un gros établissement privé franc-comtois. Comme c'est le cas pour près d'un tiers des enseignants du privé rencontrés à Besançon, son conjoint est fonctionnaire, professeur au lycée de Palente (Doubs).

Pour ce qui la concerne, son siège est fait : « *La FEN n'est en train d'accepter un privilège énorme pour les maîtres du privé, celui d'être titularisés sur place, que parce qu'elle est certaine de récupérer la situation et les postes dans un ou deux ans.* » Une « osmose » qui signerait, à ses yeux, la fin de l'enseignement catholique. « *Je refuse de croire que la Providence laissera disparaître cet enseignement à qui des gens ont tout donné*, confie M. Bernard Vieille, PEGC à l'institut privé de Baume-les-Dames, *mais je suis convaincu que le projet Savary, tel qu'il est actuellement, conduira l'enseignement libre catholique à sa disparition.* » Même conviction chez M. Luc Dénoyer, directeur d'études à Saint-Joseph : « *Le but de la titularisation est de mettre en place des gens qui feront changer de cap à l'école catholique et la videront de sa coquille.* »

Ceux-là sont donc décidés à refuser la titularisation, y compris, disent-ils, au risque de perdre leur emploi. « *Je me recyclerai dans la biologie ou l'agriculture* », prévoit un professeur de sciences naturelles. « *J'ai déjà été chômeur avant d'enseigner* », se souvient M. Bernard Panier. « *Je refuserai, et je retirerai mes enfants de l'école* », promet Mme Françoise Mataillet, adjointe d'enseignement, professeur à Sainte-Ursule. « *Et si mon mari est au chômage, tant pis. Il y a des valeurs qui passent avant l'argent.* » Elle ajoute : « *Je ne pourrais en vouloir à ceux qui accepteraient. Beaucoup accepteront sans être d'accord, par crainte d'être licenciés.* »

Et si l'on décloisonnait ?

Ce pari de croire que l'enseignement privé tirera profit de la titularisation de ses maîtres, d'autres, militants de la CFDT pour la plupart, sont prêts à le tenir. Non qu'ils réclament une « *intégration pure et simple* ». Ils attachent du prix, répètent-ils, « *à ce que les parents gardent une certaine possibilité de choix* ». Le danger d'une assimilation du privé par le public leur paraît minime. Ils pensent que les enseignants du public ne seront pas légion à investir les écoles privées. S'ils y entrent et ne s'y sentent pas à l'aise, « *ils ne resteront pas* », est persuadé M. Gérard Cordier, titulaire du CAPET, professeur de sciences et techniques économiques à Notre-Dame. En outre, les mutations ne seront pas si fréquentes, souligne M. Paul Guilley, adjoint d'enseignement, professeur d'histoire à Saint-Joseph : « *Ici, moins de dix enseignants sur soixante-quinze ont plus de quarante-deux ans. Le corps enseignant est donc jeune et sera stable pendant vingt ans.* »

Du statut de la fonction publique, ils attendent « *la sécurité idéologique*, la possibilité, dit l'un d'eux, professeur d'histoire et géographie, *d'avoir le langage que je souhaite sans être obligé de me censurer, comme je dois le faire actuellement pour éviter de continuels affrontements* ».

Certains ne dissimulent pas qu'ils voudraient en finir avec l'existence de deux réseaux d'enseignement, « *dont chacun ne vit que des insuffisances de l'autre* », selon l'expression d'un professeur de mathématiques à Notre-Dame. Maintenir l'enseignement catholique, c'est, considèrent-ils, « *mettre la flamme sous le boisseau* » ; c'est, de la part de l'Eglise, résume M. Cordier, « *faire plus confiance à la pérennité des institutions qu'au témoignage des croyants* ». D'autant, s'indigne Mme Agnès Dejeux, qui enseigne depuis trente-quatre ans, que trop de « *contre-témoignages d'intolérance* », tel le mépris à l'égard des associations minoritaires de parents d'élèves, entachent les écoles catholiques. Alors, non pas une seule école, mais des « *écoles autonomes* », une école « *autre* », en « *prenant ce qui est bon dans les deux systèmes* ».

Les positions sont quasiment inconciliables. Ce qui n'empêche pas les « chiens de faïence » de se regarder en compagnons, lorsqu'ils coopèrent dans les mêmes classes. A Saint-Joseph, par exemple, où plusieurs maîtres ont décloisonné trois classes de sixième, appliquant, avant la lettre, des réformes contenues dans le rapport Legrand, le tour plutôt vif pris par les événements n'a pas entamé le travail en commun. « *Sur les problèmes pédagogiques*, concède un professeur d'histoire, *on s'entend quand même avec ceux qui, sur les propositions du ministre et l'avenir de l'école privée, se conduisent comme des ayatollahs !* ».

CHARLES VIAL.

Particularités bretonnes

De notre envoyée spéciale

Brest. — La Bretagne mobilise. « *Je ne suis pas contre l'école publique. Je serais le premier à descendre dans la rue si elle était menacée. Mais, si je vais manifester à Rennes, c'est précisément pour la liberté* », explique M. Pol Moal, directeur de l'école Charles-de-Foucauld à Brest. Les manifestants affluant de toute part pour le rassemblement qui a lieu ce samedi à Rennes, il commente : « *Il y a des retraités, des jeunes, mais aussi des enseignants de l'école publique dont les enfants sont chez moi.* »

Comment peut-il en être autrement en Bretagne, l'une des régions où l'école privée fait partie du « patrimoine » provincial depuis le siècle dernier ? 42 % des élèves y sont scolarisés (la moyenne nationale est de 15 %).

« *En Bretagne, l'école libre regroupe des enfants de toutes catégories. Nous sommes une école ouverte à tous*, affirme M. Pol Moal. *Du reste, la loi nous interdit toute discrimination.* »

Ecole de riches, a-t-on dit de l'école privée. La Bretagne s'en défend. Dans le secondaire, à Charles-de-Foucauld, la participation des familles s'élève à 540 F par an (la subvention de l'Etat est de 1 896 F pour les collèges). Dans le primaire, elle est de 270 F (900 F de subvention). Les chiffres sont comparables à Saint-Louis de Châteaulin (Finistère). La participation annuelle des familles s'élève à 300 F. Celles qui ont des difficultés sont aidées.

L'école catholique estime devoir remplir un rôle particulier dans l'enseignement des enfants. A Charles-de-Foucauld, on met l'accent sur les valeurs qui sous-tendent l'enseignement : « *Nous avons un projet pédagogique. Nous voulons avoir une relation individuelle avec chaque élève, être disponibles pour tous les parents. D'autre part, nous essayons d'intégrer les valeurs de relations humaines, de justice, en exposant par exemple les problèmes du tiers-monde.* »

A Saint-Louis de Châteaulin, c'est l'aide aux familles en difficulté qui est mise en avant : « *Certains parents viennent me voir car ils ont des enfants à problèmes, (milieux démunis, foyers désunis, difficultés caractérielles)*, affirme le Frère Leclerc. *Je prends souvent ces élèves en internat, les parents n'étant pas assez disponibles. J'ai ainsi une classe de sixième et une classe de cinquième où il nous faut apprendre à lire aux enfants.* »

« Nous sommes différents »

Son de cloche plus « missionnaire » dans les Côtes-du-Nord, où un tiers « seulement » des enfants sont scolarisés dans l'enseignement libre. « *L'Eglise a perdu beaucoup de ses moyens de contact avec le monde quotidien*, affirme M. Ange Le Bourhis, directeur diocésain. *Si l'école catholique disparaît, l'Evangile aura perdu un point d'impact. Nous ne disons pas que nous sommes les meilleurs, mais que nous sommes différents et voulons le rester.* »

Les propositions de M. Savary apparaissent comme autant de menaces. « *Il serait impossible d'avoir des projets pédagogiques autour d'une équipe d'enseignants*, affirme M. Jean-Louis Bideaud, directeur de l'école Saint-Joseph (Brest). *Les nouveaux professeurs seraient recrutés sans qu'on nous demande notre avis. Le projet de loi ne dit même pas un mot sur le directeur d'établissement. D'autre part, les membres du conseil d'administration de l'EIP seraient en majorité de droit public. C'est la fin de ce qui fait notre différence. C'est la fin de l'école libre.* »

M.-C. ROBERT.

Plaidoyer pour l'incinération

Certains militent pour l'école privée ou la liberté d'expression, d'autres se battent contre la bombe, le tabac ou le bruit... Le docteur Jacques Godard, lui, a consacré beaucoup d'énergie, depuis quarante-cinq ans, à un combat très particulier : permettre aux défunts de se faire incinérer. Ce médecin à la retraite est le président honoraire de la Fédération française de crémation (1), qui déclare compter plus de trente-sept mille adhérents.

Depuis l'âge du bronze, il y a deux manières de traiter les cadavres : on les enterre ou on les brûle. Si l'incinération était courante dans la Grèce primitive, elle devait disparaître en Occident à la fin du onzième siècle et n'être autorisée en France qu'à partir de 1887.

Cent ans après, cette forme de funérailles reste très marginale. Moins de neuf mille Français ont été incinérés en 1983 — quatre fois plus qu'en 1973, — ce qui représente moins de deux décès sur cent (1,6 % environ). On est loin de la Belgique (5,4 % en 1980) et de l'Allemagne fédérale (17,7 %), encore plus loin des Pays-Bas (35 %), de la Suisse (48,4 %) et de la Grande-Bretagne (64,5 %). Sans compter le Japon, où la crémation s'applique à neuf défunts sur dix.

« Des écologistes spécialisés »

Quand on lui demande son âge, le docteur Godard précise : « *Soixante-dix-huit ans et demi.* » Et demi, comme les enfants ? « *Oui, vous voyez, je n'ai pas peur de la mort. Nous, les crématistes, nous avons fait la paix avec elle.* »

C'est un collègue médecin qui l'avait introduit dans cette association en 1938. La « famille crématiste » comptait alors surtout des libres penseurs, volontiers anticléricaux. Il fallait affronter l'Eglise catholique, qui était opposée à la crémation au nom de la résurrection des corps. « *A l'époque, un évêque nous avait même traités de cannibales ! Quand on pense à tous les hérétiques brûlés au Moyen Age...* »

Le combat a changé progressivement. Mis en veilleuse, l'anticléricalisme a cédé la place à un argument hygiénique : éviter le risque d'épidémies. Puis, ce risque diminuant, on est passé à un autre aspect : le manque de place.

Calculez. Chaque tombe occupe en moyenne 3 mètres carrés. Avec 550 000 décès par an, ce sont 165 hectares qui sont mobilisés... Dans les grandes villes, en particulier, avec la migration des ruraux et le système des concessions perpétuelles, le problème s'aggrave en permanence.

« *Nous, crématistes, nous sommes des écologistes spécialisés*, dit le docteur Godard. *La nature, nous l'aimons et voulons lui laisser la plus grande place possible. Notre slogan, c'est : garder le sol pour les vivants.* »

Ne lui parlez pas des nouveaux « cimetières-HLM », comme celui de Marseille, où les tombes se superposent dans des constructions en béton. « *Ce qui se passe à l'intérieur est épouvantable*, assure le médecin. *Dans ces cercueils prétendus hermétiques, les cadavres suintent... On ne respecte pas les morts.* »

Le respect des morts est, en effet, un autre argument des crématistes. Ils n'ont jamais cru à « *la paix des cimetières* » dont parlent les poètes. Le docteur Godard souligne avec effarement « *tout ce qui grouille sous terre* » et auquel on refuse de penser.

PESSIN.

Pour respecter les morts — et ne pas heurter les vivants, — la crémation moderne répond à des règles précises. Le cercueil qui renferme le corps n'est jamais en contact avec la flamme. Aucune émission de fumée visible n'est autorisée. Les cendres peuvent être dispersées dans le « *jardin du souvenir* » d'un cimetière, voire dans la nature, ou collectées dans une urne. Celle-ci est mise à la disposition de la famille du défunt ou déposée dans un columbarium.

Un crématoire par département ?

Les crématistes soutiennent que l'incinération coûte moins cher que l'inhumation. Qu'elle coûterait moins cher, en tout cas, si on permettait à tous les Français d'y avoir recours, sans devoir payer des frais de transport onéreux.

Il n'existe, en effet, que quatorze crématoriums en activité. Par ordre d'ancienneté : Paris (cimetière du Père-Lachaise), Rouen, Marseille, Lyon, Strasbourg, Toulouse, Amiens, les Joncherolles (région parisienne), Mulhouse, Orange, Lille, Le Havre, Bordeaux et Montpellier. Quelques autres sont en projet ou en construction (Nice, Clermont-Ferrand).

« *Nous nous battons pour avoir un crématoire par région en 1990 et un par département à la fin du siècle* », précise le docteur Godard. Plus modestement, les crématistes réclament que « la règle des 200 kilomètres » (au-delà desquels on ne peut transporter un corps dans un cercueil de bois léger) soit portée à 300 kilomètres. Ils n'ont obtenu, jusqu'à présent, que de vagues promesses du gouvernement de gauche, jugé pourtant plus ouvert à l'incinération que ses prédécesseurs. Le docteur Godard ne qualifie-t-il pas de « *catastrophe* » pour les crématistes le passage à l'opposition de plusieurs grandes municipalités ?

Depuis 1963, l'Eglise catholique ne condamne plus l'incinération. Elle a même établi une liturgie spéciale pour cette circonstance. L'opposition religieuse vient plutôt des juifs (qui associent les crématoires à d'horribles souvenirs) et des musulmans. Les crématistes se heurtent surtout au poids des habitudes et des traditions : depuis des siècles, inhumation est devenue synonyme de funérailles. Des sondages montrent cependant qu'un Français sur cinq souhaiterait se faire incinérer.

La Fédération française de crémation s'est un peu dépoussiérée et légèrement rajeunie. « *Les jeunes recrues sont souvent des enfants de crématistes* », précise le docteur Godard, qui aimerait voir s'élargir un peu plus cette « famille » à divers courants « *spirituels, sociaux et politiques* ». La revue de la Fédération ne s'appelle plus la *Flamme purificatrice*, mais la *Flamme*. Ces militants n'ont pas perdu toute emphase pour autant. Au dernier congrès national, on entendait encore à la tribune des slogans du genre : « *Donnez-nous des crématoires, nous vous donnerons des crématistes.* » Un style un peu vieillot pour défendre, après tout, une idée d'avenir...

ROBERT SOLÉ.

(1) 9, rue de l'Aurore, 74000 Annecy-le-Vieux, tél. : (50) 23-66-00.

« LE HÉRON » A CHAILLOT, RENCONTRE AVEC AXIONOV

Cet oiseau qui vient toujours de Pologne

Vassili Axionov est sans doute le romancier russe contemporain qui a eu – mis à part Soljenitsyne – le plus de livres traduits en français. Une dizaine de titres en vingt ans témoignent de la richesse d'écriture et de la gravité farfelue d'un écrivain qui avait fait, en 1960, une entrée fracassante dans la littérature soviétique pour être, vingt ans plus tard, déchu de sa nationalité.

En 1979, il avait été l'un des cinq responsables de l'almanach littéraire *Métropole* publié, *pour la première fois hors du contrôle* de la censure et pour protester contre l'exclusion de l'Union des écrivains de deux jeunes rédacteurs de l'almanach, il avait démissionné de l'organisation en dénonçant les *« arrivistes incompétents »... Emigré depuis juillet 1980, il vit maintenant aux Etats-Unis, à Washington. Il est venu à Paris à l'occasion de la création par Antoine Vitez, au Théâtre de Chaillot, de sa pièce le Héron*, écrite en 1979. Il a évoqué pour nous le *« chemin ardu »* (c'était le titre russe du *Vertige*, le livre de sa mère, Evguenia Guinzbourg) de son existence.

A cinquante et un ans, Axionov a conservé cette forme de politesse qui consiste à éclater de rire plutôt que de se lamenter sur soi-même et ses désillusions. L'œil gris, le cheveu roux bouclé, il s'est appliqué à adopter, avec un mimétisme appliqué, l'allure et l'accent d'un Américain, puisque c'est là qu'il vit désormais. Russe émigré qui refuse de se comporter en exilé. Se considère-t-il comme un écrivain russe typique ?...

« Le seul fait que je vive maintenant à l'Ouest n'est déjà pas typique, *répond-il en éclatant de rire*. Mais dans ma carrière littéraire je l'ai été, au début.

» Je suis né à Kazan, en 1932. Et Kazan se retrouve dans beaucoup de mes nouvelles. L'image de cette ville est toujours vivante en moi, et dans mon prochain roman je parle beaucoup du Kazan des années 50, quand Staline vivait encore, de mes premières impressions d'étudiant. J'ai vécu là-bas en deux périodes : la première jusqu'à seize ans, avant d'aller à Magadan, chez maman ; la seconde, quand je suis revenu à dix-huit ans pour entrer à l'Institut de médecine, j'y suis resté trois ans, puis je suis parti pour Leningrad poursuivre mes études... Mon enfance, mon adolescence, c'est Kazan. C'est une ville étrange. Y êtes-vous allée ?

– *Pour les étrangers, la capitale de la République soviétique autonome tatare est à peu près inaccessible, on peut la traverser en participant à une croisière sur la Volga.*

– Ce n'est pas seulement une ville tatare ; avant la révolution, elle possédait une des universités les plus anciennes de Russie et c'était une ville extrêmement raffinée. Il y avait une ville européenne tout à fait séparée de la ville tatare. Maintenant, c'est une ville ordinaire de province d'un million d'habitants, avec une industrie importante et une vie misérable soviétique.

– *Quand vous aviez cinq ans, en 1937, vos parents ont été tous deux arrêtés. Dans un témoignage exceptionnel* (1), *votre mère décrivait la* « sensation de stupeur » *qui l'avait saisie dès son arrestation et qui l'avait aidée finalement à revenir vivante.* « J'ai essayé, *écrivait-elle après dix-huit années passées dans les camps*, d'imprimer chaque chose dans ma mémoire, en espérant pouvoir un jour raconter à des personnes honnêtes, à des vrais communistes qui certainement, tôt ou tard, voudraient m'écouter. » *A vous, que vous est-il arrivé ?*

– J'avais un demi-frère, Aliocha, qui est mort de faim pendant la guerre, à Leningrad. D'abord, c'est l'Etat qui s'est chargé de nous, dans un orphelinat. Puis mon oncle m'a repris, et c'était très bien parce que, après, il y a eu des rumeurs selon lesquelles les enfants des « ennemis du peuple » disparaissaient : on ne les tuait pas, mais on leur donnait de nouveaux noms, on changeait leur identité, et ils ne savaient plus de qui ils étaient les fils.

Le fruit ne tombe jamais loin de l'arbre

– *Vous aviez le sentiment d'être l'enfant d'ennemis du peuple ?*

– A un moment, j'ai eu honte de mes parents. Je ne comprenais pas bien, mais j'avais honte. Car mon père, avant son arrestation, était maire de la ville de Kazan, et beaucoup de gens le connaissaient ; ma mère aussi était connue, elle était professeur de marxisme-léninisme à l'université... Il y avait des millions d'enfants comme moi (2), mais le fait qu'ils étaient des notables faisait qu'on les considérait comme des traîtres, et ça retombait sur moi. Je me souviens d'un maître qui me disait : « *Le fruit ne tombe jamais loin de l'arbre* ». Cela m'a donné un terrible complexe d'infériorité.

Cette méfiance m'a suivi, non seulement, pendant toute mon enfance, mais jusqu'à ce que je quitte l'URSS. C'était lié au passé. Les conclusions de l'appareil se font toujours avec une logique extrêmement primitive *(il mime)* « Pourquoi Axionov crée-t-il une littérature qui nous dérange ? Pourquoi écrit-il des choses qu'il ne devrait pas écrire ? Camarades, c'est clair, il veut venger ses parents... Son père et sa mère ont été dans les camps. Ne cherchez pas d'autre explication ! »

» Dans mon dernier roman – il n'a pas encore de titre, – le héros est un photographe en conflit avec la société. J'ai fait de lui le fils d'un ancien bolchevik, membre du comité central, son frère est général du KGB, sa mère aussi est une personnalité importante du Parti. L'élite soviétique... Et, tout d'un coup, il se rebelle. Vous comprenez, il n'est pas nécessaire d'avoir un passé comme le mien pour n'être pas satisfait : j'ai rencontré, en émigration, beaucoup de gens qui s'étaient exilés et qui, pourtant, appartenaient aux positions les plus élevées de la hiérarchie soviétique, avec un bel avenir...

– *Comment était-ce, à seize ans, de quitter Kazan pour la Kolyma ?*

– Une aventure colossale. Moscou, en 1948, était une ville extrêmement remuante, et remuée ! La guerre venait de se terminer, la jeunesse était revenue du front et, de l'Allemagne vaincue, on avait rapporté des quantités de prises de guerre, des voitures, des vêtements. Cela m'a fait une forte impression : c'était la capitale.

Pour aller là-bas, retrouver ma mère, il fallait traverser tout le pays, et il n'y avait alors que de *petits avions*. De Moscou à Magadan, il nous a fallu sept jours de vol, sept jours. Avec des haltes pour la nuit, bien entendu. Pour moi, c'était un monde nouveau, une formidable découverte, après ce trou perdu de Kazan... Nous nous sommes arrêtés pour dormir : à Sverdlovsk, à Novosibirsk, puis à Chita, Krasnoiarsk, Khabarovsk où nous avons passé deux jours, puis Okhotsk.

C'était une drôle de ville que Magadan ! La foule, dans la rue, était assez étrange : la plupart des gens étaient vêtus de gros molleton, mais tout d'un coup, on voyait passer une dame superbe dans un magnifique manteau de fourrure ou avec des renards argentés – c'était l'époque d'un haut « guébiste » ; – on voyait aussi des vêtements à l'européenne, parce que des « personnes déplacées » avaient été renvoyées jusqu'à la mer d'Okhotsk. Une société bizarre ! La plupart étaient d'anciens détenus ; le reste, c'était le KGB – qu'on appelait alors MGB, – un petit nombre de volontaires venus avec un contrat pour travailler à la Kolyma. Il y avait aussi des prisonniers japonais ; ils étaient plusieurs milliers quand je suis arrivé. Ils défilaient toujours le poing levé avec des drapeaux rouges en chantant des chants révolutionnaires. C'était très malin ! Ils chantaient en russe : « *Nous nous battons hardiment pour le pouvoir des Soviets* » (il mime et rit aux éclats). Ils n'étaient pas gardés, très disciplinés ; ils faisaient un peu de trafic et ils construisaient des maisons, très belles...

– *Faire connaissance avec sa mère, à seize ans, ce doit être un choc terrible.*

– Oui. Mais un choc positif. Nous nous sommes tout de suite compris. Elle m'a paru si jeune. Elle avait à peine quarante-deux ans, et elle était si jeune... »

» En principe, se souvient Axionov trente-cinq ans après ce 9 octobre 1948, je savais ce qui lui était arrivé, mais j'étais un petit garçon très soviétique, je ne doutais pas du tout de Staline et j'étais sûr que le système soviétique était le plus merveilleux. Je comprenais bien que ce qui était arrivé à mes parents n'était pas bien, mais je le considérais comme un malheur personnel. Parce que mes parents à moi ne pouvaient pas être des ennemis du peuple... Ce ne pouvait être qu'une erreur.

Le palais de la culture de Magadan

Une fois à Magadan, j'ai très vite rétabli les valeurs. J'ai beaucoup appris à Magadan. Et d'un coup. On voyait partout des miradors et des détenus qui défilaient. C'était la quantité qui m'a étonné.

C'étaient ceux qui arrivaient, terribles à voir dans leurs vieux vêtements, avec de vieux chiffons, des restes de pardessus. Ils allaient vers la quarantaine pour passer la visite sanitaire : devant une caserne, sur une place immense comme un champ, on les faisait tous accroupir, des centaines de gens accroupis. Autour, les soldats, avec des chiens. Ils entraient un par un dans la baraque sanitaire où leurs vêtements étaient probablement brûlés, et on leur distribuait des vestes matelassées. Moi, j'y allais tout le temps, parce que nous habitons à proximité, un quartier qu'on appelait « Sangorodok », le quartier sanitaire *(rire)*.

La vie de la ville et la vie du camp étaient vraiment mêlés. Au centre, on respectait une apparence de cité normale, avec une Perspective Staline qui croisait une avenue de la Kolyma, un palais de la Culture monumental dont ils étaient très fiers, avec sur un fronton de bronze quatre statues : un marin, une trayeuse, un mineur, un soldat (3).

J'y ai vécu deux ans et j'y suis retourné en 1954, après la mort de Staline. Maman n'avait pas encore été réhabilitée et vivait là avec son mari, qui était médecin. Il était un catholique fervent et maman était devenue très chrétienne. J'ai appris à les comprendre. Je ne suis pas devenu un homme qui fréquente l'église, et je le regrette, car c'est un bonheur : échapper à la vanité.

– *Pourquoi avez-vous décidé d'être médecin ?*

– L'idée, c'était qu'il valait mieux être médecin, parce que, au camp, on a plus de chances de survivre. C'étaient mon beau-père et ma mère qui me l'avaient expliqué.

J'ai fini mes études à Leningrad après avoir été chassé de l'université de Kazan. Comme Staline était mort, ils n'avaient plus le droit de m'arrêter, mais ils m'ont accusé de ne pas avoir dit, dans mon questionnaire, que mes parents étaient emprisonnés. Je me suis battu tout une année à Moscou pour que l'on rétablisse mes droits à étudier.

C'était comme un carnaval

– *A Leningrad, vous avez découvert la littérature ?*

– C'était le dégel. Un tout autre temps, une tout autre vie. 1956. Le XXe Congrès. Une bouffée d'air frais. J'avais écrit des vers quand j'étais étudiant et j'ai commencé à faire de la prose. Grâce à maman, j'avais connu le « siècle d'argent » et les poètes du début du siècle bien avant les garçons de mon âge : avec sa mémoire formidable, elle me récitait des vers que je notais, elle savait tout par cœur.

» Puis, on m'a publié à la revue *Iounost*, que dirigeait alors Boris Polevoi. On retrouvait là toute la nouvelle génération littéraire : Evtouchenko, Vosnessenski, Akhmadoulina, Okoudjava, Kazakov. C'était l'arrivée tumultueuse d'une génération. Tout était nouveau. C'était comme un carnaval : nous nous aimions tous, il n'y avait presque pas de concurrence, pas d'envie. Dans l'émigration, les écrivains se détestent. Le moindre succès éveille la bargne des autres, chacun raconte des choses odieuses. C'est pareil à Moscou... A cette époque, il y avait une phrase qu'on entendait partout : « Génial. Mon vieux, tu es génial. » Tout le monde était « génial » ! »

– J'ai fait quatre romans de jeunesse *Billet pour les étoiles, les Oranges du Maroc. Il est temps, mon ami*, et puis j'ai complètement changé et je me suis mis à écrire pour le théâtre, des satires. L'une d'elle est restée sept ans à l'affiche du théâtre Sovremenik : *Toujours à vendre*. j'avais aussi fait une pièce pour le Théâtre de la Satire : *Aristophane et les Grenouilles*. C'était en 1968. Et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à devenir mauvais...

– *Comment devient-on « mauvais » ?*

– Il y a eu des campagnes de signatures, après les événements de Tchécoslovaquie. Pour Siniavski et Daniel. Pour Galanskov et Ginzburg. La première signature, on me l'a pardonnée, en disant que c'était une bêtise. La deuxième, non. J'ai écrit au même moment une pièce pour le Théâtre des Komsomols léninistes où était alors Efros. On l'a interdite. Elle s'appelait : *Baiser, poisson, orchestre, saucisson...* »

– Je cherchais surtout la forme. L'idée de la satire totale s'associait complètement à mon idée d'une écriture explosive, difractée ; ensuite j'ai subi l'influence de l'avant-garde des années vingt : Bely, Remizov, Pilniak. Ce que je voulais, c'était un travail sur les mots, le jeu des mots, un collage. Quand j'ai écrit *Notre ferraille en or*, j'ai compris que la littérature avait changé, qu'on était revenu au temps des ténèbres. Alors, j'ai fait un travail formel d'expérimentation. On me l'a refusé aussi. Si ce livre avait été publié, peut-être que je n'aurais pas émigré... Il n'y avait rien de particulièrement choquant du point de vue politique, mais la forme a suscité larage des fonctionnaires : « pourquoi nous imposer du modernisme ? de l'avant-garde » ? La littérature russe n'a rien à voir avec ça !

Comme du pain déjà coupé

Alors j'ai compris que je n'avais plus rien à attendre, même si parfois j'arrivais à publier quelque chose, comme *Recherche d'un genre* par exemple, qui a fini par paraître dans *Novy Mir* en 1977 parce que j'ai fait du chantage.

Métropole, *en janvier 1979, reprenait une tradition russe du dix-neuvième siècle : des écrivains s'étaient réunis pour publier un « almanach littéraire ». Et cela hors censure. Ne saviez-vous pas que c'était inadmissible ?*

– Je me suis trouvé au sommet de l'entreprise parce que, dès le début, tout le monde pensait que je n'avais plus rien à perdre. Tout le monde, comprenait que c'étaient mes derniers jours : à cause de *la Brûlure*, la crise montait ; le manuscrit avait circulé, beaucoup de gens l'avaient lu et j'étais comme une tranche de pain déjà coupée du reste ! J'étais donc plus libre. Mais ce fut un travail de groupe : Erofeev, Popov, Bitov, Iskander et d'autres même s'ils ne faisaient pas partie de la rédaction.

Métropole, ce fut une date importante, pas seulement pour nous qui l'avons fait, mais pour la littérature soviétique en général, *une date historique*. La première tentative de gens connus et moins connus qui se dressent contre la censure. Et la chose la plus stupéfiante, c'est qu'il n'y a pas eu un seul traître !

– *C'est à ce moment-là que vous avez écrit* le Héron ?

– Oui. En pleine crise de *Métropole*. Jusque là, j'avais toujours été très occupé, il fallait que je travaille pour gagner ma vie. Et soudain, en 1979, je n'avais rien à faire. On était à la campagne, sous tension, et cette vieille histoire de Héron-héronne m'est revenue, je l'ai écrite pour mon plaisir (4).

J'en parle dans plusieurs de mes livres de cet oiseau que j'ai vu un jour sur la Baltique au milieu des marais : dans *la Brulure*, dans *Notre feraille en or*.

(« La nuit excédé par l'odeur des champignons pourissants, j'allais sur la véranda et j'entendais le cri d'un oiseau, des cris sourds, inquiets et comme honteux, le bruit de grandes ailes montait jusqu'à moi et tout près dans le noir, je sentais un envol lourd, maladroit et irrésistible. C'était une héronne, mon vieux. Chaque nuit, je ne sais pourquoi, elle allait en Pologne ».)

C'est la même héronne qui revient de Pologne et qu'on attend à l'arrêt de l'autobus...

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

(1) *Le Vertige* d'Evguena Guinzbourg (Seuil, 1967) et *Le ciel de la Kolyma*, qui est la suite (Seuil, 1980). Aucun de ces livres n'a paru en URSS.

(2) Selon Robert Conquest, il y avait probablement vingt millions de détenus politiques, soit un soviétique sur dix.

(3) Il évoque pour la première fois de sa vie à Magadan dans *La brûlure* paru chez Gallimard l'année dernière, son roman le plus ambitieux, le plus désespéré.

(4) Le texte du *Héron* traduit – comme la plupart des œuvres d'Axionov par Lily Denis – est publié par Actes Sud dans une nouvelle collection « Théâtre National de Chaillot », 60 F.

« Dallas » et le vertige

Philip Roth, l'auteur de *Portnoy* et de *l'Écrivain fantôme*, qui souhaitait écrire le scénario d'un film TV tiré du *Vertige*, le livre de Mémoires d'Evguénia Guinzbourg, vient de se voir préférer un scénariste de Hollywood, Will Lorin, par l'éditeur italien Mondadori, propriétaire des droits du livre.

Cette histoire (im)morale s'explique par le fait que M. Lorin a, à son crédit, des séries comme « les Intouchables » ou « Dallas ! » Cette décision a été prise contre la volonté du fils de l'auteur, Vassili Axionov, qui n'est pas parvenu à faire changer d'avis l'éditeur italien. *« Ce qui me choque,* a dit M. Axionov, *c'est qu'en Occident un éditeur – n'importe quel éditeur – puisse assumer la propriété légale des droits d'un auteur, uniquement parce que cet auteur est maintenu derrière le rideau de fer. »*

Mondadori a refusé de répondre.

Antoine Vitez : « Mon double témoignage »

Quelle est la Russie que nous aimons ? s'est demandé Antoine Vitez, qui présente, simultanément, *la Mouette* et *le Héron*, Tchekhov et Axionov, deux œuvres aux titres d'oiseaux qui semblent s'opposer. *« Ici. Là-bas. Il n'y aura pas de jours meilleurs sans une compréhension unique de ce qui s'est passé là-bas »*, prévient le metteur en scène.

« Ces deux spectacles, nous explique-t-il, *c'est mon témoignage sur un pays avec lequel j'entretiens des relations imaginaires. Un double témoignage. Il y a des gens qui élisent une culture en dehors de la leur propre; moi, j'ai choisi la Russie alors que je n'ai aucune racine là-bas, et j'entretiens avec elle des relations tout à fait personnelles : je la hais autant que je l'aime.*

» Je me suis aperçu qu'il y a une Russie que je déteste, celle que détestait Anton Tchekhov, la Russie idolâtre, obscurantiste, complaisante à elle-même, la Russie de la confession publique flagellante, la Russie qui fait commerce de l'âme russe... Il y a celle que j'aime et qui ne refuse jamais le sérieux, qui ne refuse jamais une réflexion profonde sur les grands sujets : la vie, la mort, l'avenir de la société.

» Et Axionov, sous des dehors narquois, blagueurs, picaresques, ne refuse pas ce sérieux-là. Bien sûr le parallèle avec Tchekhov ne doit pas être poussé trop loin. Je vois dans l'œuvre d'Axionov une sorte de règlement de comptes avec le passé littéraire de la Russie, dans le sens où un Bertolt Brecht règle ses comptes avec « la belle littérature allemande ».

» Dans le Héron, *on trouve aussi une référence directe à* la Mouette. *Tchekhov, en effet, a énoncé une loi de la dramaturgie qui dit : « S'il y a un fusil au mur au premier acte, il doit y avoir un coup de feu au dernier acte. » C'est la dramaturgie de l'économie des signes. Et ce qu'il y a de curieux avec Axionov, c'est qu'il reconnaît la « loi du fusil » et qu'il la détourne pour la traiter à sa manière, avec ironie. « Serait-il erroné de prendre une héronne pour une héroïne »,* écrit-il à la fin de sa pièce.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DON JUAN ET SON VALET - TEP (364-80-80), sam. 20 h 30; dim. 15 h.
ASSASSINO ASSASSINO - Potinière (261-44-16), sam. 20 h 45; dim. 15 h 30.
ORLAMONDE - TAI Théâtre (278-10-79), dim. 18 h 30.
EXTRAVAGANCES - Espace Kiron (373-50-25), sam. 20 h 30.
MUCHE - L'Ecume (542-71-16), sam. 20 h 30.
LE HÉRON - Chaillot (727-81-15), sam. 20 h 30; dim. 15 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : Jérusalem.
SALLE FAVART (296-06-11), sam. 19 h 30 : la Chatte anglaise.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., dim. 14 h 30 : Est-il bon? Est-il méchant?; dim. 20 h 30 : *la Critique de l'école des femmes*; l'École des femmes.
CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer sam. 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (spectacle pour enfants).
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam. 20 h 30; dim. 15 h : Luces de Bohemia, de Valle Inclan.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Bons offices.
BEAUBOURG (277-12-33). – Cinéma-Vidéo : sam., dim. 10 h 30, à 21 h 30 : Vidéo-Théâtre; sam., dim. : Nouveaux films Bpi, à 13 h : Picasso à Antibes, de M. Ostojic; *Ils disent tous la même chose*, de P. Levy; 16 h : Châteaux du val de Loire, de C. Vilardebo; 19 h : Boris Vian, de R. Bernard; sam., dim. 15 h : Arnulf Rainer, mort et sacrifice; 18 h : Biennale du Whitney Museum. Théâtre/Danse : sam. 19 h : Danses antillaises.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), *sam. 18 h 30 : Maria Carta*; sam. 20 h 30; dim. 14 h 30 : le Tartuffe.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam. 21 h; dim. 16 h : les Perses.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah; 22 h 30, dim. 15 h : le Voyage à Berlin.
ALIS (357-42-14), sam., dim. 20 h : Grand Magasin (dern.).
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Livre des délectations et du plaisir partagé (dern.).
ANTOINE (208-77-71), sam., dim. 18 h 30 : *Hamlet*; sam. 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), dim. 19 h : La foi en l'homme.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h : la Bagarre.
BASTILLE (357-42-14), sam. 20 h : Dis Joe (dern.); sam. 21 h, mat. dim. 17 h : les Blouses.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), sam. 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), sam. 20 h 30, dim. 16 h : *Ferdaous... une voix en enfer.*
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Albatros; Théâtre du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30 : Richard II; dim. 15 h : Henri IV.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), sam. 20 h 30 : Souvenirs de Salma.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, sam. 20 h 30 : Sourire oblique (dern.); Resserre, sam. 20 h 30 : la Mère confidente (dern.); Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam., 21 h : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : les Eaux et Forêts; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi; 22 h : Roubaud poèmes.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 21 h, dim. 18 : Match d'impro.
ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 22 h 30 : *Un milieu sous la mère.*
ESSAION (278-46-42). I : sam. 20 h 30 : les Chaises; II : sam. 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), sam. 20 h 30 : Biographie, un jeu.
FONTAINE (874-74-40), sam. 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 15 h et 20 h 45, dim. 15 h : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf?
HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : *la Leçon*; 21 h 30 : les Cerises rouges.
LA BRUYERE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : William Ier.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), sam. 20 h 45 : Prométhée enchaîné (dern.).
LUCERNAIRE (544-57-34). I. sam. 18 h 30 : Noces de cire; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilde. – II. sam. 20 h 15 : Six heures au plus tard; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, sam. 18 h 30 : Pique et pique et follet drame; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : *Labiche de poche*; sam. 22 h, mat. dim. 17 h : Enfantines.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), sam. 21 h : les Gugus.
MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : *Le roi se meurt.*
MARIE-STUART (508-17-80), sam. 22 h, dim. 16 h 30 : Poivre de Cayenne (dern.).
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), sam. 20 h 30, *dim. 14 h 30 et 20 h 30* : Autant en emporte le vent (dern.) – Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, *dim. 15 h et 18 h 30* : Banco.
MOGADOR (285-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac; sam. et dim. 14 h : l'Histoire du cochon *qui voulait maigrir.*
MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tchin tchin. – Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop; sam. 22 h, dim. 17 h : Chant du cygne.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), sam. 19 h 30; dim. 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Patience... *Patience dans l'azur.*
PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Coup de Grisou.
POCHE (548-92-97), sam. 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h, dim. 15 h : K 2.
RENAISSANCE (208-18-50), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), *sam. 19 h et 21 h 30, dim.* 15 h30 : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Horla; dim. 17 h : l'Ecume des jours. – II. sam. 20 h 30 : *Huis clos.*
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc; sam. 16 h 45 et 21 h 15 : Y'en marr... ez vous; 22 h 15 : les Reconvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), *sam. 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.*
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), sam. 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 18 - dimanche 19 février

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Vers Damas.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), *dim. 15 h et 18 h 30*, sam. 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue; Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Enfance.
TH. 7 (262-80-81), sam. 21 h : la Visite.
THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, *dim. 15 h : Long voyage vers la nuit.*
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Médée.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), sam. 21 h, dim. 17 h : Tailleur pour dames.
TOURTOUR (887-82-48), sam. 21 h 45, dim. 17 h : les Elles et les Eux.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h : Jamais deux... sans toi.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 22 h : *Acteur... est acteur... est acteur.*
VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les concerts

SAMEDI 18

Eglise St-Merri, 21 h : Th. Boiteux, V. Hartmann (Bach, Prokofiev, Beethoven, Poulenc).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France. Dir. : L. Maazel (Debussy, Berg, Ravel).
Gaveau, 17 h : G. Poulet, N. Lee (Mozart, Schubert, Lee, Prokofiev).
Lucernaire, 21 h : C. Colmant, T. Fujomoto, Ph. Bassac.

DIMANCHE 19

Eglise St-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : M. Th. Michaux (Buxtehude, Walther, Bach).
Eglise St-Merri, 16 h : T. Chagnot (Bach, Ponce, Walton).
Théâtre du Rond-Point, 11 h : A. Arorhan, Y.-U. Kim, R. Moog, K. Hellwig (Haydn, Beethoven, Mozart).
Eglise des Invalides, 17 h : Chœurs et ensemble de trompes de chasse (Schubert, Lully).
Musée de l'assistance publique, 15 h : J.-L. Feldmann, guitariste (Cordetta, Sor, Tarrega).

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 18 FÉVRIER

Films de jazz : 15 h, Black and Tan Fantasy, de D. Murphy; Hooray for Love, de W. Lang; Cinéma japonais : 17 h, le Conte des chrysanthèmes tardifs, de K. Mizoguchi; 19 h : la Terre, de T. Uchida; 21 h, Venise au cinéma : *Guêpier pour trois abeilles*, de J. Mankiewicz.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

15 h, la *Symphonie pastorale*, de J. Delannoy; Cinéma japonais : 17 h, Toute la famille travaille, de M. Naruse; 19 h, les Derniers Jours d'Edo, de H. Inagaki; 21 h, Venise au cinéma : Casanova, un adolescent à Venise, de L. Comencini.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 18 FÉVRIER

15 h, la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen; 17 h, Cinéma de la RDA : les Adieux, d'E. Gunther; 19 h, Hommage à B. Fosse : *Donnez-lui une chance*, de S. Donen; 21 h, Le soleil brille pour tout le monde, de J. Ford.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

15 h, A Bigger Splash, de J. Hazan; 17 h, Cinéma de la RDA : Erreur mortelle, de K. Petzold; 19 h, Hommage à B. Fosse : The Little Prince, de S. Donen; 21 h, Hooray for Hollywood, d'E. Shaw.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58); Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37); Ambassade, 8e (359-19-08); Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Vendôme, 2e (742-97-52); Studio de la Harpe, 5e (634-25-52); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Gaumont Colisée, 8e (359-29-46); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74); UGC Odéon, 6e (325-71-08); Marignan, 8e (359-92-82); UGC Biarritz, 8e (723-69-23); Français, 9e (770-33-88); Nation, 12e (343-04-67); Fauvette 13e (331-56-86); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); UGC Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (651-99-75); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17); George V, 8e (562-41-46); V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
CANICULE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27); UGC Normandie, 8e (359-41-18); UGC Boulevards, 9e (246-66-44).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-77-99).
CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2e (236-83-93); Paramount-City, 8e (562-45-76); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Convention St-Charles, 15e (597-33-00); Images, 18e (522-49-94); Secrétan, (241-77-99).
LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58)
CLASH (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LES COMPÈRES (Fr.) : Gorge V, 8e (562-41-46); Français, 9e (770-33-88); Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99); Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
CHRISTINE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46); Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32); Cinoche, 6e (633-10-82).
DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93); UGC Danton, 6e (329-42-62); Normandie, 8e (359-41-18); Ermitage, 8e (359-15-71); UGC Boulevards, 9e (246-66-44); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); UGC Convention, 15e (828-20-64); Secrétan, 19e (241-77-99).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36); UGC Odéon, 6e (325-71-08); UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15); Parnassiens, 14e (320-30-19); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79); (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14); Paris Loisirs Bowling, 12e (606-64-98).
FAUX FUYANTS (F), Studio 43, 9e (770-63-40), H. sp.
LA FOIRE DES TENEBRES (A) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22); UGC Boulevards, 9e (246-66-44).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); UGC Opéra, 2e (261-50-32); Studio de la Harpe, 5e (634-25-52); UGC Odéon, 6e (325-71-08); Pagode, 7e (705-12-15); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08); Montparnos, 14e (327-52-37).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-94); UGC Opéra, 2e (261-50-32); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Bretagne, 6e (222-57-97); Publicis St-Germain, 6e (720-76-23); Marignan, 8e (359-92-82); Paramount-City, 8e (562-45-76); Publicis Elysées, 8e (720-76-23); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Max Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Fauvette, 13e (331-56-86); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Convention -St-Charles, 15e (579-33-00); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).
JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71).
LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Ambassade, 8e (359-19-08); Nation, 12e (343-04-67); Fauvette, 13e (331-56-86); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); St-Germain Village, 5e (633-63-20); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08); (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97).
JOY (FR.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
KRULL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26); Quintette, 5e (633-79-38); George-V, 8e (562-41-46); Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86); Lumière, 9e (246-49-07); Montparnos, 14e (327-52-37); Mistral, 14e (539-52-43); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount Montmartre, 18e (606-34-25); Images, 18e (522-47-94).
LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Paramount Mercury, 8e (562-75-90); Publicis Matignon, 8e (359-31-97); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Paramount Bastille, 12e (343-79-17); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28); Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount Orléans, 14e (540-45-91); Convention St-Charles, 15e (570-33-00); Paramount Maillot, 17e (548-24-24); Passy, 16e (288-62-34).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15); Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).
NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77); Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38); Acacias, 17e (764-97-83).
LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Berlitz, 2e (742-60-33); Cluny Palace, 5e (354-07-76); Le Paris, 8e (359-53-99); Montparnos, 14e (327-52-37); Mistral, 14e (589-52-43); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); St-André-des-Arts, 6e (326-80-25); Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
P'TIT CON (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52); UGC Rotonde, 6e (633-08-22).
LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74); Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36); Quintette, 5e (633-79-38); UGC Danton, 6e (329-42-62); George-V, 8e (562-41-46); Colisée, 8e (359-29-46); Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93); UGC Montparnasse, 6e (544-14-27); UGC Boulevards, 9e (246-66-44); UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); Paramount Montmartre, 18e (606-34-25); Images, 18e (522-47-94).
RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
RONDE DE NUIT (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Paris Ciné, 10e (770-21-71).
RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Paramount Bastille, 12e (343-79-17); Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00); Saint-Ambroise, 11e (700-89-16); Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74); Rex, 2e (236-83-93); UGC Danton, 6e (329-42-62); Biarritz, 8e (723-69-23); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Montparnos, 14e (327-52-37); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98); Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Colisée, 8e (359-29-46); George-V, 8e (562-41-46); Marignan, 8e (359-92-82); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06); Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33); Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70); Nation, 12e (343-04-67); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45); Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault; Gal; Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32); Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); UGC Danton, 6e (329-42-62); UGC Rotonde, 6e (633-08-22); UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Impérial, 2e (742-72-52); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Elysées Lincoln, 8e (359-36-14); Colisée, 8e (359-29-46); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Nation, 12e (343-04-67); Parnassiens, 14e (329-83-11); Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) Spée de Bois, 5e (337-57-47).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Marignan, 8e (359-92-82); Paramount Bastille, 12e (343-79-17).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97); George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37); Miramar, 14e (320-89-52).
LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91); Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LES CAVALIERS DE L'ORAGE, film franco-yougoslave de Gérard Vergez : Rex, 2e (236-83-93); Berlitz, 2e (742-60-33); UGC Opéra, 2e (261-50-32); Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); Cluny-Palace, 5e (354-07-76); UGC Montparnasse, 6e (544-14-27); Ambassade, 8e (359-19-08); UGC Biarritz, 8e (723-69-23); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Kinopanorama, 15e (306-50-50); Murat, 16e (651-99-75); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
EMMANUELLE 4, film français de Francis Leroi (**) : Forum, 1er (297-53-74); Richelieu, 2e (233-56-70); Cluny Ecoles, 5e (354-20-12); Marignan, 8e (359-92-82); George-V, 8e (562-41-46); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88); Maxéville, 9e (770-72-86); Fauvette, 13e (331-60-74); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06); UGC Convention, 15e (828-20-64); Images, 18e (522-47-94); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE GARDE DU CORPS, film français de François Leterrier : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); Rex, 2e (236-83-93); UGC Opéra, 2e (261-50-32); Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); UGC Odéon, 6e (325-71-08); UGC Montparnasse, 6e (544-14-27); UGC Normandie, 8e (359-41-18); UGC Boulevards, 9e (246-66-44); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Miramar, 14e (320-89-52); UGC Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (651-99-75); Paramount Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (241-77-99).
LE LÉZARD NOIR, film japonais de Kinji Fukasaku, v.o. : Movies, 1er (260-43-99); Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77); Olympic Balzac, 8e (561-10-60);
MEIN VATER, film allemand de Fritz Poppenberg, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25);
LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR, film américain de Robert Dalva, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); Quintette, 5e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); George V, 8e (562-41-46); v.f. : Impérial, 2e (742-72-52); Français, 9e (770-33-88); Lumière, 9e (246-49-07); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Parnassiens, 14e (320-30-19); Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
RUSTY JAMES, film américain de Francis Ford Coppola, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74); Hautefeuille, 6e (633-79-38); La Pagode, 7e (705-12-15); Marignan, 8e (359-92-82); George-V, 8e (562-41-46); Parnassiens, 14e (329-83-11); PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Maxéville, 9e (770-72-86); Français, 9e (770-33-88); Nation, 12e (343-04-67); Athéna, 12e (343-07-48); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Victor Hugo, 16e (727-49-75); Pathé Wepler, 18e (522-46-01);
LE SECRET DES SELENITES, film français de Jean Image : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70); Saint-Ambroise, 11e (700-89-16); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3649

HORIZONTALEMENT

I. C'est un faîte ou c'est une fête. Tube de Jaune. – II. Fait des gorges chaudes. Négation. Se dit en étouffant ou en respirant. – III. Que l'on peut trouver dans la cave. – IV. Panne de voiture, jadis. Font vibrer la corde sensible. – V. Vieille souche. Archer type. Mordu ou piqué. – VI. Néglige ses affaires. N'est pas coté en bourse. Conjonction. Dans le pire comme dans le meilleur. – VII. Chauffe une partie de la chambre. Porte des talons. – VIII. Certaine est souvent obligée de chasser pour vivre. Grève parfois suivie en dehors des heures de travail. Casse-tête chinois. – IX. Note. Noire comme le charbon. Ensemble de lignes. – X. Met les voiles. On en sort toujours assez éprouvé. Réduction de cours. – XI. Demande un peu de cœur ou un peu d'estomac. Bien vu peut-être parce que mal vu. – XII. Entoure donc avec soin. Personnel. Film commercial. – XIII. Élément d'opposition. Porteuse de pain. – XIV. Peut être froid et être joyeux tout de même. Grand prix d'Amérique. – XV. Abri de campagne. Tube de rouge. Peut nous abattre ou nous faire réagir.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II							■			■				■	
III		■													
IV					■										
V				■					■						
VI			■				■								■
VII							■					■			
VIII							■					■			
IX			■								■				
X	■	■				■		■		■					
XI				■							■				
XII						■			■		■				■
XIII					■						■	■			
XIV		■						■						■	
XV					■					■					

VERTICALEMENT

1. Est toujours à l'affût. On peut y mettre les pieds. – 2. Pronom. Peau tendue. Où l'on peut voir le favori arriver sur des roulettes. – 3. Cœur d'aciers. Porta le bonnet. Un drôle de boulot. – 4. Lieu réservé à la pêche. Achetée ou vendue. – 5. Forme d'avoir. Se fait dans l'intimité ou se montre en public. – 6. Ont du ressort mais très peu de souplesse. Se pousse avec effort. – 7. Forte tête. Intervient aux heures d'embouteillage. – 8. Papier d'emballage. – 9. Garnit les rayons. Souvent réduit en miettes. – 10. Maurice. Ont donc eu du neuf à la coque. – 11. Se détachent donc de certains blocs. Démonstratif. – 12. Tout juste bon à faire du « feu ». Ce qui manque ou ce qui est en trop. Préfixe. – 13. Mine de charbon. Vitamine. Élément d'un réseau. – 14. « Maladie » de la peau. – 15. D'une taille au-dessus de la moyenne. Un grand front ou une petite mèche. Note.

Solution du problème n° 3648

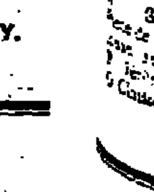
Horizontalement

I. Antirides. – II. Naine. – III. Tic-tac. Bi. – IV. In. Esules. – V. Ils. Oui. – VI. Us. Lustre. – VII. Miroirs. – VIII. Inégal. – IX. Râ. En. – X. Etincelle. – XI. Souteneur.

Verticalement

1. Antiquaires. – 2. Nain. Nato. – 3. Tic. Me. IU. – 4. Intelligent. – 5. Réassurance. – 6. Cu. Sol. En. – 7. Dû. Loti. Clé. – 8. Beurre. Lu. – 9. Saisies. Ver.

GUY BROUTY.



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands succès de la scène : l'Avantage d'être constant.
D'Oscar Wilde, mise en scène de P. Boutron, réal. J. Hennin. Avec F. Christophe, J. Barney, P. Raynal...
A la fin du siècle dernier dans un appartement londonien, Algernon Moncrieff attend la visite de Lady Bracknell sa tante et de Gwendoline sa cousine. Quand arrive Constant, débauché, séducteur de jeunes filles. Jeux de mots, ambiance « kitsch »...

22 h 40 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac : la décadence.
*Autour de l'idée de décadence des civilisations, Michel Polac a réuni Laurent Dispot, nos collaborateurs Jacques Cellard et Raphaël Sorin, Philippe Sollers, le Révérend Père Bruckberger, Guy Schoeller. Il sera aussi question de la parution de l'*Insoutenable légèreté de l'être, *de Milan Kundera, et de la sortie d'ouvrages posthumes du grand écrivain polonais Witold Gombrowicz.*

0 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Avec Linda de Suza, Catherine Lara, Plastic Bertrand...

22 h Jeux olympiques d'hiver.
Patinage artistique : libre dames.

22 h 50 Les enfants du rock : Rockline.
T. Twins, Simple Minds, Stray Cats...

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Walter accuse Blake de fraude. Michael lâche un doberman sur Walter, et Blake évite de justesse le « passage à tabac ». Dallas, en mieux ou en pire, c'est selon.

21 h 20 Jeu : Plus menteur que moi tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh.
Quatre personnalités : Robert Manuel, Anne-Marie Carrière, Marcel Jullian et Jean Le Poulain sont en compétition par équipes de deux. Les questions sont mijotées par Pierre Sabbagh et posées par l'humoriste Jean Amadou. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité. Malin, quoi !

22 h 5 Journal.

22 h 25 La vie de château.
Emission de J.-C. Brialy.
Jean-Claude Brialy reçoit dans son château quelques-uns de ses amis, stars du cinéma, de la télévision, du théâtre ou de la chanson. Causettes intimistes, confidences rares.

22 h 50 Musiclub.
Evocation de la vie de Serge Rachmaninov, célèbre compositeur russe (1873-1943), illustrée par des photos et des enregistrements sonores.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.
18 h Troisième rang de face (l'actualité du spectacle).
18 h 30 Présence du cinéma.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Clip clap (panorama de la chanson et du cinéma français)
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

19 h 30 Communauté des radios publiques de langue française.
20 h « Etés à Nohant », de R. Schneider (dans la série « Passages »). Avec L. Février, F. Marthouret...
21 h 55 Ad lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « la Mer » de Debussy, Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange » de Berg, « Daphnis et Chloé » de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, P. Fontanarosa, violon.
23 h Le club des archives : Ch. Munch et l'Orchestre national, œuvres de Berlioz, Ravel, Schumann, Fauré, Berlioz.

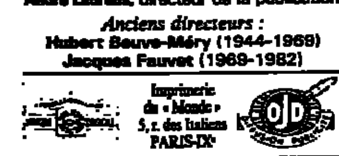
Dimanche 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
Les juifs du Kurdistan : *notre pain quotidien.*
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée dans la paroisse Notre-Dame de la Résurrection, Le Chesnay (Yvelines) à l'intention des sourds et des malentendants.
12 h Télé-foot 1.
12 h 20 Jeux olympiques d'hiver :
Slalom spécial messieurs en direct (2e manche).
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Hip-hop.
14 h 35 Champions.
Variétés et divertissements, sports.
17 h 30 Série : Franck, chasseur de fauves.
18 h 30 Jeux olympiques d'hiver.
Patinage artistique (exhibitions).
19 h 30 Les animaux du monde :
Deuxième Festival international du film animalier.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Poudre d'escampette.
Film français de Philippe de Broca (1971), avec M. Jobert, M. Piccoli, M. York.
1942, en Libye. La femme d'un consul suisse protège un Français et un officier anglais, recherchés par les Allemands et les Italiens. Tous trois partent en jeep dans le désert.
22 h 35 Sports dimanche.
Emission de Michel Denisot.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

7 h 55 Jeux olympiques d'hiver : ski de fond (et à 10 h).
9 h 30 Information météo.
9 h 35 Récré A 2 : Candy.
11 h Les chevaux du tiercé.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série ; Magnum ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 05 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Papa poule.
18 h 5 Dimanche magazine.
Au sommaire : Suisse-URSS : le camp du refus ; les galériens de la complaisance. Chômage : les parias de Talbot.
19 h Stade 2.
20 h Journal.



20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Hongkong.
21 h 50 Document : Vietnam.
Série de H. de Turenne. 1967-1970 : en direct de Saigon.
Cinquième épisode de l'histoire du Vietnam. De 1967 à 1970, 500 000 soldats américains empêchent le Sud-Vietnam de basculer dans le camp communiste. Cette zone connaît ainsi un cataclysme démographique sans précédent : 7 millions de Vietnamiens quittent la campagne et se réfugient dans les villes.
22 h 45 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix. Un sculpteur nommé Picasso.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de... Magazine de l'ADRI.
10 h 30 Mosaïque.
Magazine sur la réinsertion au pays, variétés.
16 h Spectacle 3 : le Gardien.
Pièce de H. Pinter, adapt. E. Kahane, enregistrée à Toulouse au Théâtre Daniel-Sorano, mise en scène R. Jérôme, réal. Y.-A. Hubert, avec J. Dufilho, G. Claisse et A. Foures.
Pièce du dramaturge anglais, créée en 1960 à Londres, et montée en France en 1969 au Théâtre moderne. Trois personnages : Davies, un clochard sans âge, agressif ; Mick, vaguement voyou, et Aston, qui porte en lui les séquelles d'un séjour en hôpital psychiatrique. Un univers comique et terrifiant fait de sous-entendus, de mal-entendus ou de pas entendus du tout. Entre Strindberg et Beckett.
18 h 20 Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo..
20 h Fraggle Rock.
20 h 35 Un pays, une musique ou la mémoire des peuples francophones : Le Québec.
Emission de Claude Fléouter.Réal. R. Manthoulis.
Les musiques, les bruits, se sont glissés dans la vie quotidienne, ont vibré aux émois d'une société en mouvement. Pour les six millions de Canadiens parlant français, la chanson québecoise est devenue une sorte de carte d'identité. Un reportage à la manière de Claude Fléouter, images sensibles, feeling, impressionnisme.
21 h 25 Aspect du court métrage français.
La Rose et le Réséda, d'A. Michel ; *Peine perdue*, d'A. Massonneau ; *le Taxi jaune*, de J.-F. Garsi.
22 h 05 Journal.
22 h 30 Cinéma : Lame de fond.
(Aspects du « film noir ».) Film américain de Vincente Minnelli (1946), avec K. Hepburn, R. Taylor, R. Mitchum (v.o. sous-titrée).
0 h 20 Prélude à la nuit.
Allegro de Fiocco, J. Manzone, violon, E. Pitti, piano.

FRANCE-CULTURE

14 h 30 La Comédie-Française présente : « Intermezzo », de Giraudoux. Avec Y. Gaudeau, M. Aumont, F. Seigner, C. Hiegel...
17 h 25 Sons.
17 h 30 Rencontre avec... Yann Gaillard : « Chronique des morts illustres ».
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Trois poètes de l'obscur (C.-M. Cluny, J. Reda et J.-P. Goux).
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Mann Voice ; Interlude ; Rose Cello, avec M. Cohen, D. Luccioni, E. Sammer et L. Styles.
23 h Les mille et une nuits de la musique orientale-occidentale : l'invention du luth ; morceaux de oud ; feuilleton : Le barbier de Bagdad.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4 Hors commerce : œuvres de Sauguet, Pizzetti, Pfitzner ; vers 16 h, Références.
17 h 00 Comment l'entendez-vous ?
François Valéry, fils de l'écrivain, ancien ambassadeur de France à L'UNESCO.
19 h 5 Jazz vivant : D. Humair.
20 h Les chants de la terre.
Musiques traditionnelles et populaires.
20 h 30 Concert (Festival de Schwetzingen 1983) : « la Chatte anglaise », opéra de H.W. Henze, par l'Orchestre du Württembergische Staatsoper de Stuttgart, dir. D. Russel-Davies, sol. M. Finke, R. Bracht, C. Hauptmann.
23 h 30 Fréquence de nuit : les Figurines du livre.

LES SOIRÉES DU LUNDI 20 FÉVRIER

TF1	20 h 35 Cinéma : « Ça commence à Vera-Cruz », de D. Siegel.
	21 h 55 Magazine : Étoiles et toiles.
A2	20 h 35 Le Grand Échiquier, autour de Michel Legrand et de son orchestre.
FR3	20 h 35 Cinéma : « l'Enfant sauvage », de François Truffaut.
	22 h 20 Magazine : Thalassa.
	23 h 05 Avec le temps, de M. Grégoire.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 19 FÉVRIER

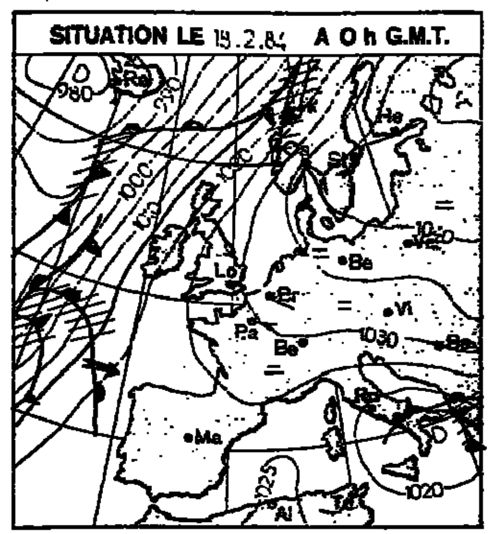
— *M. Jean François-Poncet*, sénateur UDF du Lot-et-Garonne, ancien ministre, est reçu à l'émission « Forum » sur RMC à 12 h 30.

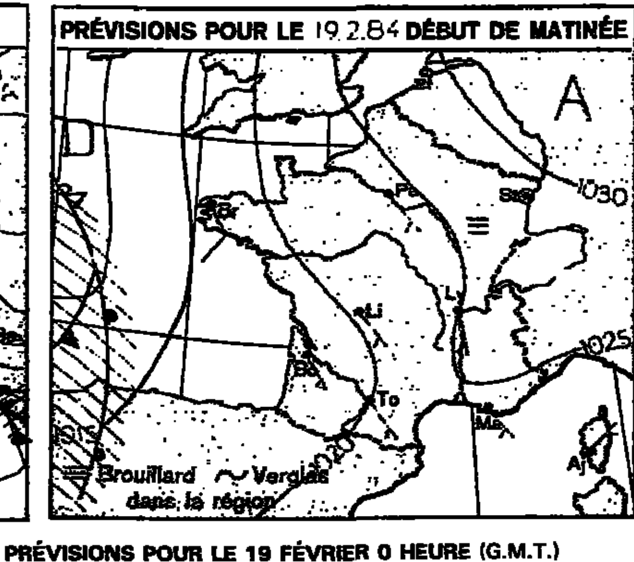
— *M. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est invité au « Grand jury-RTL-*le Monde* » sur RTL à 18 h 15.

LUNDI 20 FÉVRIER

— *M. Yvon Gattaz*, président du CNPF, participe à l'émission « Face au public » sur France Inter à 19 h 15.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 février à 0 heure et le dimanche 19 février à 24 heures.

La France va rester sous l'influence des hautes pressions continentales, qui vont s'affaisser cependant dans l'ouest dimanche après-midi avec l'arrivée d'une zone perturbée.

Dimanche, de la pointe de la Bretagne à la Gascogne, le ciel sera souvent voilé dès le matin et franchement couvert le soir. Sur le reste de la France, après dissipation des brumes ou brouillards matinaux, le temps sera généralement bien ensoleillé.

Les vents s'orienteront au sud-est et deviendront modérés de l'Aquitaine à la Bretagne.

Les températures minimales seront voisines de 0 degré sur l'Aquitaine et à la pointe de la Bretagne, de – 3 degrés à – 5 degrés sur l'ensemble de la France, de – 6 degrés à – 10 degrés sur l'est du pays et sur le Massif central.

Les températures maximales seront de 5 degrés à 10 degrés du nord au sud de la France, de 7 degrés à 9 degrés sur l'ouest, et voisines de 0 degrés sur le relief.

PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 février ; le second le minimum de la nuit du 17 février au 18 février) : Ajaccio, 9 et – 2 degrés ; Biarritz, 11 et 1 ; Bordeaux, 9 et – 5 ; Bourges, 6 et – 5 ; Brest, 9 et 2 ; Caen, 9 et – 3 ; Cherbourg, 7 et – 2 ; Clermont-Ferrand, 5 et – 12 ; Dijon, 3 et – 5 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 4 et – 7 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 3 et – 7 ; Lille, 4 et – 4 ; Lyon, 2 et – 5 ; Marseille-Marignane, 7 et – 3 ; Nancy, 2 et – 7 ; Nantes, 7 et – 1 ; Nice-Côte d'Azur, 10 et 2 ; Paris-Montsouris, 7 et – 2 ; Paris-Orly, 6 et – 4 ; Pau, 11 et – 2 ; Perpignan, 9 et – 2 ; Rennes, 8 et – 2 ; Strasbourg, 1 et – 7 ; Tours, 7 et – 3 ; Toulouse, 8 et – 4 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 2 degrés ; Amsterdam, – 1 et – 7 ; Athènes, 14 et 7 ; Berlin, – 3 et – 9 ; Bonn, 3 et – 8 ; Bruxelles, 5 et – 4 ; Le Caire, NC et 10 ; Iles Canaries, 18 et 14 ; Copenhague, – 2 et – 4 ; Dakar, 24 et 20 ; Djerba, 13 et 7 ; Genève, 0 et – 7 ; Jérusalem, 13 et 4 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 7 et – 1 ; Luxembourg, 1 et – 7 ; Madrid, 14 et – 3 ; Moscou, – 4 et – 7 ; Nairobi, 30 et NC ; New-York, 6 et – 7 ; Palma-de-Majorque, 14 et 1 ; Rome, 10 et 0 ; Stockholm, – 1 et – 8 ; Tozeur, 13 et 5 ; Tunis, 12 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 20 FÉVRIER

« La Conciergerie racontée aux jeunes », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Senant.

« Mobilier du Louvre », 14 h 45, métro Louvre, Mlle Oswald.

« Vauban », 15 h, Musée des monuments français.

« Eglise Saint-Germain-des-Prés », 15 h, entrée, M. Serres.

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h, 13, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Sénat », 15 h, 20, rue de Tournon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Autour du Luxembourg », 15 h, 1, rue de Vaugirard (M. Czarny).

« Hôtel Biron », 15 h, métro Varenne (Mme Haulier).

« L'Auvergne », 15 h, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, place de l'Hôtel-de-Ville (P.-Y. Jaslet).

« Peinture flamande », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Denon (Mlle Leblanc).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Halles », 14 h 30, 16, rue Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

MARDI 21 FÉVRIER

« L'Opéra », 13 h 15, vestibule, Mlle Oswald.

« L'Ecole des beaux-arts racontée aux jeunes », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Senant.

« Notre-Dame de Paris », 15 h, portail central, M. Jacomet.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville (Approche de l'art).

« La gare Saint-Lazare », 14 h 30, devant le monument aux morts (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Mosquée », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

LUNDI 20 FÉVRIER

18 h 45, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, M. André A. Devaux : « Gabriel Marcel et René Le Senne » (Présence de Gabriel Marcel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 18 février :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application des articles 9-11 et 77 de la loi de finances pour 1984 portant extension du régime du compte d'épargne en actions aux achats nets de parts ou d'actions de certaines coopératives.

● Relatif à la répartition pour 1984 du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation au titre des ports maritimes de commerce et de pêche.

● Portant réaménagement de la tarification postale relative aux périodiques édités par l'administration et les établissements publics.

DES ARRÊTÉS

● Fixant les dates des épreuves écrites des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles en 1984.

UNE CIRCULAIRE

● Portant application aux fonctionnaires des collectivités locales de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

EN BREF

EDUCATION

PAS DE COURS LE LUNDI 30 AVRIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES. — Les élèves des écoles, collèges et lycées feront le « pont » à l'occasion de la fête du 1er mai, ainsi que le prévoit une circulaire du *Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale* du 17 février qui précise que la journée du 30 avril pourra être chômée et payée pour l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'Etat.

EMPLOI

RECTIFICATIF. — L'atelier collectif « Comment chercher un emploi » organisé par le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) n'aura plus lieu le lundi comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 11 février. Il aura lieu désormais le jeudi à 10 heures.

★ CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : 567-35-85.

EXPOSITIONS

PROLONGEMENT DE L'EXPOSITION « CENT ANS DE BREVETS AUTOMOBILES. — L'exposition « Cent ans de brevets automobiles », qui retrace l'histoire technique de l'automobile française, a été prolongée jusqu'au 26 février. Elle se tient tous les jours de 9 heures à 19 heures à la chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, 9, rue de Presbourg, 75016 Paris.

MONTAGNE

SKI-SÉCURITÉ. — Le Club alpin français propose jusqu'au 25 avril, à Paris, un cycle de sept conférences sur la sécurité en montagne.

★CAF, 9, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 742-38-46, du mardi au vendredi, de 12 heures à 18 h 30, le samedi, de 12 heures à 17 heures.

CADRES CHOMEURS

CRÉER SON ENTREPRISE. — Le conseil général des Hauts-de-Seine vient d'agréer un stage de création d'entreprise qui aura lieu à Suresnes du 27 février à la mi-juillet à l'initiative de l'Union des cadres en recherche d'activité (UCRA). Il réunira quinze cadres demandeurs d'emploi du département.

★ UCRA, 82, rue du Pas, 92210 Saint-Cloud. Tél. : 602-18-97 et 506-29-03 après 19 h, (permanence le lundi de 13 h 30 à 16 h).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



VOYAGE AU CŒUR D'UNE « ZONE DE CONVERSION »

Ne pas désespérer Decazeville

De notre envoyé spécial

Decazeville. – Que fait donc l'Etat ? Comment échapper à cette question lancinante à Decazeville (Aveyron), un des quatorze pôles de conversion choisis par le gouvernement ? La nation a contracté, en effet, une dette morale envers le « bassin » qui, aux frontières de l'Aveyron et du Lot fabriqua jadis, à son heure de gloire, les deux tiers des rails français. Or ces cinq communes industrialisées depuis 1828 furent frappées de plein fouet par la fermeture des mines de fond en 1961, première secousse d'une mutation qui déjà s'amorçait. La manne gouvernementale dès lors fut généreusement attribuée à un pays dont on craint les colères depuis la défenestration de l'ingénieur Watrin en 1886. La grève de soixante-six jours en 1961-1962 rappela au gouvernement d'alors la force de la tradition syndicale de cette terre occitane. « *La droite*, affirme un responsable patronal, *prit toujours le bassin avec des pincettes.* »

Près de 100 millions de francs sont versés chaque année à cette région en crise : lourde ardoise pour un pays où, après trente ans de déclin, deux mille des trois mille emplois industriels restants seraient menacés à court terme. Respiration artificielle pour un bassin qui perdit l'habitude de réfléchir par lui-même à son avenir industriel : la chambre de commerce est *embryonnaire* à Decazeville, la zone industrielle à peine terminée, les patrons locaux salariés de grands groupes et collectivement inexistants.

Tout naturellement, le bassin, menacé aujourd'hui dans son existence même, se tourne vers les pouvoirs publics. Elus et syndicalistes se succèdent dans les antichambres des ministères, alors qu'un comité local pour l'emploi est aujourd'hui seulement en voie de formation à Rodez.

En pays rouge

« *A l'Etat*, affirme M. Lucien Mazars, maire PS d'Aubin, une des cinq communes du bassin, *d'effectuer les gestes de survie.* » « *La volonté politique doit franchir les barrières des technocrates résignés à nous voir disparaître* », déclare M. Pierre Delpech, maire de Decazeville, proche du PC.

Cet appel à l'aide apparaît d'autant plus naturel que la gauche est au pouvoir. Dans ce pays rouge où la CGT fait 55 % des voix aux élections professionnelles, l'opposition ne présente pas de liste, faute de représentativité, aux élections municipales. On a donc cru, plus qu'ailleurs, à l'ombre des terrils, à *l'état de grâce*. M. Pierre Mauroy ne venait-il pas en octobre 1981 célébrer le vingtième anniversaire de la mort de Paul Ramadier, ancien président du conseil, maire de « Decaz » de 1919 à 1959 ? Ne promettait-il pas à cette occasion un avenir à la métallurgie du bassin ? « *Avec Mauroy, vint l'espoir.* » L'espoir avant tout de moderniser cette sidérurgie, auquel on avait voulu croire après la saignée en 1961 de deux mille mineurs.

L'aciérie à oxygène à coulée continue, financée en 1966 pour 5 milliards de centimes par le gouvernement d'alors, avait permis aux hauts fourneaux du bassin d'expérimenter des techniques d'avant-garde. Les ateliers de mécanique avaient été en partie sacrifiés à la sidérurgie prometteuse. Decazeville avait retrouvé des raisons d'être fière : des ingénieurs américains étaient venus visiter le canton. On veut croire aujourd'hui que l'installation d'un nouveau laminoir à cage croisée, unique en France, permettrait au bassin de retrouver sa vocation de pionnier. M. Pierre Mauroy ne peut faire moins que Georges Pompidou il y a vingt ans. Les aciers ainsi laminés permettraient en outre, en diversifiant les clients, de rétablir les comptes d'une société gravement déficitaire (60 millions de francs). La *société d'exploitation* de la sidérurgie de Decazeville (SESD) et ses quatre cent cinquante salariés se sont retrouvés, de la CGC à la CGT, derrière ce projet de 100 millions de francs.

Des plans à répétition

Or ce laminoir fut bel et bien refusé au terme d'une réunion à Paris de trente personnes le 9 février. La décision fut même prise avant cette concertation apparente puisque M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, l'annonçait huit jours auparavant dans une lettre à un député du département, M. Jean Rigal, radical de gauche. Lot de consolation, 70 millions de francs au titre de la modernisation furent pourtant attribués à la SESD, qui devraient permettre de diminuer de moitié le déficit de l'entreprise. Demi-mesure donc, pour une sidérurgie qui en 1986 ne pourra plus être subventionnée en vertu des directives européennes, et devra logiquement disparaître. Demi-mesure entre les impératifs de rigueur et les promesses politiques. « *Parade, mise en scène* », tranchent les responsables de la CGT. « *On est en droit*, affirme M. Michel Fages, délégué du personnel (CGT) de la SESD et responsable, local du Parti communiste *d'attendre autre chose de la gauche. On n'aurait pas toléré ce refus de la droite. On va reparler de Decazeville.* » Dès le mercredi 15 janvier, trois des onze entreprises de Decazeville ont cessé le travail : « *Grève d'avertissement* », annonce le responsable de l'union locale de la CGT, M. Gérard Thomas, et M. Joachim Godea, un ingénieur de la CGC, appelle les pouvoirs publics dans le journal de la CGT à repenser une décision qui, telle quelle, « *condamnerait à jamais le bassin* ». D'autres activités, comme la centrale de Penchot où l'exploitation de zinc à « Vieille Montagne », sont condamnées elles aussi à très court terme sans investissements nouveaux. Le recul sur le laminoir augure mal *évidemment* de possibles décisions favorables.

La priorité donnée par la CGT « *au maintien et à la modernisation des activités existantes* » sur la diversification n'est guère contestée sur ce bassin. La reconversion y est un mot tabou : les tentatives malheureuses dans les années 60 n'ont attiré que quelques chasseurs de primes : quatre cent cinquante emplois créés alors, soixante-dix restant aujourd'hui. Depuis, rien ou presque : les nomades installés sur la zone industrielle semblent avoir l'éternité pour eux. Aucune proposition sérieuse pour l'instant n'est faite auprès des élus ou à la préfecture ; seule une entreprise de Figeac toute proche (une quinzaine de salariés) songerait à déménager à Decazeville, avec le risque de déshabiller le Lot pour habiller l'Aveyron.

Les « zones de conversion » font sourire sur un bassin qui fut déjà, en 1979, la « *priorité des priorités* » du « plan Grand Sud-Ouest ». On compare ici ou là, goguenards ou dépités, les dispositions assez proches de ces plans à répétition. Les aides ne feront rien, pense-t-on, contre l'enclavement géographique ou encore contre la mémoire collective du patronat, qui n'a rien oublié du passé revendicatif.

« *Il faut s'arc-bouter à la sidérurgie* », affirme M. Pierre Delpech, maire de Decazeville, qui veut croire encore que le conseiller au cabinet du ministre de l'industrie qui leur annonça le 9 février l'échec du laminoir n'avait pas l'aval du gouvernement. M. Gérard Canonge, chef d'une entreprise de transport et militant d'un RPR discret, ne tient pas un autre langage : « *Nous sommes tous dans une même charrette. Il faut défendre les industries existantes.* » Seule la CFDT dénonce publiquement l'« *handicap culturel* » d'une région qui se croit vouée à la même industrie, « *déconnectée de l'environnement national et international* ». « *La CGT est recroquevillée sur elle-même et refuse la réalité* », affirme M. Jean-Louis Chauzy, responsable départemental de la CFDT « *Nous avons fait du corporatisme trop souvent* », déclare un autre. Le discours passe mal pourtant chez les militants de base : les syndicats CFDT de la fonderie et de la métallurgie, incapables dans les usines exposées d'assumer de telles positions, se sont dissous en 1983.

Comment en effet prêcher le réalisme ou la solidarité nationale dans un pays où deux jeunes sur trois s'expatrient ? La pyramide des âges ressemble fort sur ce bassin à un sablier, et la délinquance y est, faute de combattants, une des plus faibles de France. La population est passée en vingt ans de trente-cinq mille à vingt-sept mille habitants. « *Si on ouvrait une entreprise de quatre cents personnes* affirme cet observateur, *on ne trouverait guère de personnel sur place.* » En 1970, déjà, pour la nouvelle aciérie, il a fallu débaucher ailleurs une main-d'œuvre marocaine. Les salariés, mutés, reconvertis, quatre ou cinq fois, usés par des luttes toujours recommencées, aspirent souvent de guerre lasse à une préretraite cette délivrance. L'arrière-pays rural, un Rouergue superbe, offre de multiples ouvertures et les pensions dans les mines ou la sidérurgie sont relativement confortables. Une mort douce en somme dans un pays en crise depuis trop longtemps : « *Il y a eu érosion à la longue, on en vient à constater le déclin et c'est tout* », affirme M. Robert Andrieu, qu'on ne peut suspecter, après trente ans de militantisme à la CFTC puis à la CFDT, de chercher à désespérer le bassin.

Les appels à la lutte de la CGT, qui croit à la sidérurgie de l'an 2000 à Decazeville, seront-ils longtemps entendus par une population ouvrière vieillie qui en secret s'est quelquefois résignée à une lente agonie ?

NICOLAS BEAU.

● **Publication de l'ordonnance sur l'assurance-chômage.** – L'ordonnance sur l'indemnisation des chômeurs adoptée mercredi 15 février par le conseil des ministres a été publiée vendredi 17 au *Journal officiel*.

A MAUBEUGE

Le « casse-tête » d'une entreprise sidérurgique rentable

De notre envoyé spécial

Maubeuge. – Il est encore possible de gagner de l'argent dans la sidérurgie. Sans jamais recevoir de subvention, la Fabrique de fer de Maubeuge (FFM) a dégagé une marge brute d'autofinancement de 30 millions de francs l'an passé. Son résultat aura été « équilibré » après des bénéfices de 9 millions de francs en 1982. Filiale à 87 % des usines Gustave Boël – groupe belge indépendant lui-même en équilibre, – la FFM s'est spécialisée dans la galvanisation des tôles d'acier : 210 000 tonnes ont été produites l'an passé (près de 20 % de la production française), dont 50 % ont été exportées. Ce marché est un des rares encore en croissance. La consommation européenne a progressé de 50 % depuis 1974 et, d'après l'Institut Batelle, elle devrait se développer encore de 25 % à l'horizon 1990.

Pourtant, l'avenir de la FFM est incertain. Depuis la fin de 1980, et le recours à l'article 58 du traité de la CECA déclarant la sidérurgie en état de « *crise manifeste* », les autorités de Bruxelles fixent, en effet, les niveaux de production autorisée trimestre par trimestre pour chaque groupe. La FFM, qui n'a droit qu'à des quotas d'environ 35 000 tonnes, les dépasse presque systématiquement de moitié. « *Nous y sommes contraints pour survivre*, explique M. Michel Corpet, son PDG, *la FFM s'est restructurée avant les autres, entre 1975 et 1980. Les effectifs ont été réduits de neuf cents en 1974 à six cent vingt aujourd'hui et la productivité a fait un bond de 40 %. Bruxelles n'en tient pas compte dans la définition de nos quotas. Si je les respectais, il faudrait arrêter l'usine un mois sur trois alors que nous avons des commandes.* »

Quotas iniques

M. Corpet ajoute que les autres groupes (qui sont en période de restructuration) n'ont pu produire suffisamment et que, à l'échelle européenne, les quotas de 400000 tonnes de tôles galvanisées n'ont pas été utilisés. « *Le système est inique, il faut abolir les quotas sur ce marché.* »

Misant d'ailleurs sur l'abandon – prévu par Bruxelles – de l'article 58 le 1er janvier 1986, la FFM projette de construire une deuxième ligne de production de tôles revêtues. Une demande de prêt de 150 millions de francs a été déposée au Fonds industriel de modernisation (FIM).

Mais, pour l'heure, la Commission européenne a condamné le groupe Boël (essentiellement à cause de sa filiale, la FFM) pour dépassement de quotas. L'amende est de 40 millions de francs français. Boël a fait appel, mais la Cour de justice de Luxembourg a confirmé la peine en juin dernier. Pour contourner l'obstacle, la FFM mise aujourd'hui sur un nouveau procédé de galvanisation (par jet d'azote) qui donne, selon elle, des « *nouveaux produits* ». En vertu de quoi elle réclame un changement de catégorie de *quotas* (passage de 1C à 1D). Mais Bruxelles, là encore, a refusé en commandant toutefois une étude plus précise. Si celle-ci, qui doit aboutir prochainement, confirme qu'il n'y a pas changement de produit, la FFM n'a plus d'isssue.

L'affaire est révélatrice des ambiguïtés d'une politique de quotas. La condamnation de la FFM apparaît paradoxale : elle aboutit, en effet, à la mort d'une entreprise rentable qui n'a jamais fait appel aux contribuables. L'article 58 impose une réduction des capacités de production de chaque entreprise de façon homothétique sans tenir compte de leur compétitivité propre. Cette logique est contestable dans la mesure où elle aboutit à la sauvegarde d'usines archaïques aux dépens d'entités déjà restructurées. Les Allemands de l'Ouest ont d'ailleurs toujours souligné ce défaut. Mais elle a aussi ses avantages. Sans recours à l'état de « crise manifeste », une guerre des prix se serait déclenchée dans la sidérurgie européenne, et, vraisemblablement, les petites entreprises indépendantes comme la FFM en auraient fait les frais en premier.

S'il apparaît donc légitime de revendiquer un système plus souple, en l'état actuel des choses, l'article 58 définit une règle valable *pour tous*. La condamnation de la FFM (comme de la dizaine d'autres entreprises en dépassement de quota) est de ce fait justifiée. Dans le cadre actuel, il ne reste d'autre issue à la FFM que de chercher une intégration dans un groupe plus vaste, belge ou français. Des contacts ont d'ailleurs été noués avec Usinor.

ERIC LE BOUCHER.

INNOVATION A NANTES

Quand le directeur général se licencie lui-même...

De notre correspondant

Nantes. – Le directeur général de l'usine nantaise Brissonneau-Lotz Marine (BLM), filiale de Jeumont-Schneider, M. Jean Diquelou, *cinquante-huit ans*, a *inscrit son nom en tête de la liste des 283 licenciés qu'il a établie pour essayer de sauver* l'entreprise bientôt centenaire.

Au beau temps de la Navale, BLM a compté plus de 1 000 salariés spécialisés dans les treuils, grues et autres appareillages de bord. Elle est aujourd'hui frappée de plein fouet par la crise. Arrivé il y a trois ans aux commandes pour tenter de redresser la situation dans une conjoncture particulièrement difficile, M. Diquelou a *engagé une politique de diversification*. Mais l'entreprise ne peut attendre, avec ses effectifs actuels, qu'elle porte ses fruits.

Premiers touchés, les plus de cinquante-cinq ans mis d'office en préretraite. M. Diquélou n'a pas fait d'exception pour lui. « *Dans une telle situation, je considère qu'étant directeur général, je suis un salarié comme les autres, avec des responsabilités particulières. J'ai cinquante-huit ans, donc, je suis concerné. Je ne culpabilise pas. J'ai fait ce que j'ai pu. Je ne démissionne pas non plus. Je cherche la meilleure solution possible en réduisant les effectifs de production et de direction pour laisser une entreprise équilibrée. J'assume mes responsabilités jusqu'au bout. Ce n'est pas agréable. J'ai voulu que les choses se passent ainsi* », souligne M. Diquélou pour montrer qu'il n'y a pas de nuage entre lui et son groupe. Il cite son président, M. Pineau-Valenciennes, qui répète à ses cadres que, « *au-delà de cinquante-cinq ans, il est souhaitable de passer la main à de plus jeunes pour les fonctions opérationnelles...* »

Dans l'entreprise, la nouvelle a été accueillie avec stupeur. Les syndicats ne critiquent pas l'attitude personnelle de M. Diquélou. Ils constatent avec amertume que cela ne change rien aux licenciements. Ou plutôt, si, on ne parle que de celui de leur directeur et pas des 282 autres.

La *même* crainte est enfin *partagée par tous*. Par qui va-t-il être remplacé ? Le nouveau directeur général saura-t-il mener, dans cette période de crise, un dialogue social comme l'homme de terrain qui s'en va ! « *On sait qui on perd, pas qui on trouve* », dit un militant de la CGT...

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Journées d'action dans plusieurs secteurs

La Fédération de la banque CFDT, première organisation syndicale dans le secteur, appelle à de nouvelles manifestations devant le siège des commissions régionales paritaires le 22 *février*, jour de la deuxième réunion salariale de l'année, et à des assemblées générales du personnel dans les établissements le 27 et le 28 pour préparer une nouvelle grève nationale, qu'elle souhaite intersyndicale, et qu'elle envisage de son côté pour le 29 février, après le succès de la grève du 3 février.

D'autre part, la Fédération nationale des services sociaux CGT organise des journées d'action : le 21 février dans les caisses de retraite et les mutuelles ; le 22 à la Mutualité sociale agricole et dans les caisses de sécurité sociale des non-salariés ; le 23 dans les caisses du *régime général et* les ASSEDIC, pour la défense du pouvoir d'achat. A la RATP, la CGT consulte jusqu'au 24 février les agents en vue d'une nouvelle journée d'action, avec grève avant la fin du mois.

Brusque aggravation du commerce extérieur de la France

La balance commerciale de la France a enregistré, en janvier, un très fort déficit, soit 9,12 milliards de francs en données brutes, ce qui constitue le plus mauvais résultat observé depuis janvier 1983 (– 11,54 milliards de francs). Les importations *ont* atteint 74 156 millions de francs (+ *3,6 % par rapport à décembre, + 18,7 % par rapport à* janvier 1983), et les exportations 65 037 millions de francs (– 10,1 % en un mois, + 27,7 % en un an).

Le taux de couverture s'est situé à 87,7 %, soit au niveau le plus faible depuis un an (81,5 % en janvier 1983). La balance avait été excédentaire de 800 millions de francs en décembre 1983.

En données *corrigées des variations saisonnières*, le déficit des échanges a *représenté* 5,47 milliards de francs. Il s'agit *du solde négatif* le plus élevé enregistré depuis mai 1983 (– 7,66 milliards de francs). Les importations ont atteint 74 335 millions de francs (+ *9,9 %* par rapport à décembre, + *13,7 %* par rapport à janvier 1983), et les exportations 68 866 millions de francs (+ 1,8 % en un mois, + 23,4 % en un an).

Le taux de couverture a été de 92,6 % (88,3 % en mai 1983). La balance avait été équilibrée en décembre et déficitaire de 9,58 milliards de francs *en janvier 1983*.

Ces résultats, qui, selon une tradition retrouvée, ont été publiés après la fermeture des marchés européens des changes, sont attribués « *pour une large part* » à un gonflement des importations de pétrole. Les achats de brut *ont atteint*, pour le premier mois de l'année, 13,8 milliards de francs, soit, selon le ministère du commerce extérieur, 2,7 milliards de plus que la moyenne mensuelle prévue. Ils ont représenté 7,8 millions de tonnes, soit près de moitié plus que la moyenne mensuelle de 1983 (5,4 millions). Serait-ce la rançon – et la sanction – du déstockage opéré, en 1983, à hauteur d'une douzaine de milliards de francs (*le Monde* du 11 février) ?

Les responsables du commerce extérieur estiment toutefois que, compte non tenu de l'augmentation pétrolière « *inhabituelle* », le résultat de janvier – traditionnellement peu exaltant – est « *compatible avec le retour à l'équilibre intégral* » en 1984. Ils insistent : « *Si l'on tient compte de cette surcharge – qui devrait se traduire ultérieurement par un allégement à due concurrence des importations, – les résultats ne remettent absolument pas en cause la tendance au retour à l'équilibre des échanges commerciaux de marchandises observée depuis le milieu de 1983.* »

● **Le prix de vente au détail des pommes de terre.** – En un an (février 1984 par rapport à février 1983), le prix de vente au détail, à Paris, des pommes de terre a été multiplié par quatre, constate le secrétariat d'Etat à la consommation. Cette très forte progression s'est faite en dépit de la limitation de la marge maxima (hors TVA) des détaillants, à 0,55 franc le kilo, des pommes de terre de conservation (*le Monde* daté 18-19 septembre). La demande et les cours devraient rester élevés jusqu'à l'arrivée en mars prochain des « primeurs ». La dernière récolte de pommes de terre avait été très mauvaise dans tous les pays de l'Europe de l'Ouest.

● **La balance des paiements courants a été déficitaire de 29 milliards de francs en 1983.** – La France a ramené de 79,3 milliards de francs en 1982 à 29,1 milliards de francs en 1983 le déficit de sa balance des transactions courantes.

Ce déficit s'établit à 0,7 % du produit intérieur brut, contre 2,2 % en 1982. Selon le ministère de l'économie et des finances, cette amélioration est due spécialement au tourisme, dont l'excédent est passé de 12,1 milliards de francs en 1982 à 21,5 milliards en 1983, et aux produits industriels, dont le solde positif a atteint 59 milliards de francs contre 29 milliards en 1982.

LE SECOND CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS PAYSANS

« Contrôle d'identité »

De notre envoyé spécial

Roanne. – La Fédération nationale des syndicats paysans (FNSP) a réuni son deuxième congrès à Roanne les 15 et 16 février. Le jeune syndicat progressiste, créé en avril 1982, a choisi de se retrouver dans la Loire, un de ses points forts. Présente dans une trentaine de départements, la FNSP, qui avait obtenu plus de 6 % des voix aux élections pour les chambres d'agriculture, revendique aujourd'hui 25 000 adhérents. Les gros bataillons sont surtout dans la Loire-Atlantique et le Puy-de-Dôme, qui, à eux deux, représentent 10 000 adhérents, puis dans la Loire donc, la Mayenne, la Drôme, la Haute-Garonne enfin. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, des militants progressistes avaient parié sur un phénomène d'entraînement pour proposer aux agriculteurs, mal à l'aise dans la FNSEA, de faire sécession. Le mouvement ne fut pas aussi immédiat et massif qu'ils l'espéraient.

Comme les autres organisations paysannes, la FNSP, qui avait réuni quelque deux cents délégués à Roanne, estime que l'agriculture française est dans l'œil du cyclone européen. Bien qu'il n'y ait pas de solution de rechange à la politique agricole commune (PAC), il n'y a pas non plus pour ce syndicat à sacraliser l'Europe. *« Les hommes politiques de tout bord, faute de certitudes, frileux, se raccrochent à un mythe, l'Europe et la politique agricole commune »*, déclare par exemple M. Marcel Louison, l'un des secrétaires nationaux de la FNSP. La fédération estime que les réformes, par ailleurs indispensables, doivent être compatibles avec le mode de paysannerie que le mouvement progressiste défend. C'est sur cette compatibilité que le gouvernement et M. Rocard seront jugés. Ils ne pourront pas ainsi échapper à ce que la FNSP appelle un *« contrôle d'identité »*.

Pour le syndicat, la crise de l'Europe est structurelle. La PAC actuelle développe les inégalités, les MCM (montants compensatoires monétaires) entraînent des échanges inégaux ; il s'agit d'une crise du modèle productiviste, qui aboutit à l'élimination des petits et moyens paysans, à la perte des emplois en agriculture.

Plus précisément, la FNSP réclame la suppression des MCM négatifs pour le 1er avril 1984 et s'en prendra au gouvernement français s'il continue à s'en servir pour ne pas augmenter les prix agricoles en France. Elle s'en prendra également au *« fonctionnement physique des échanges »*, si l'Allemagne fédérale ne réduit pas l'avantage que lui apportent, à l'exportation, ses MCM. La menace est claire.

La FNSP pense en outre que le gouvernement français devrait avoir, au cas où les choses tourneraient mal à Bruxelles, un plan de rechange, une sorte de « plan ORSEC », par lequel la France serait *« capable de remettre en marche, de façon provisoire, les anciens mécanismes d'intervention nationaux »*, soit pour peser sur les décisions bruxelloises, soit pour contourner le grippage des mécanismes communautaires.

Convergence syndicale

Vis-à-vis du gouvernement, le jugement est fort critique et M. Huchon, directeur du cabinet de M. Rocard, fut accueilli à Roanne avec une certaine froideur. D'une part le flirt avec la FNSEA est ressenti comme une trahison. D'autre part, la FNSP pense que *« la majorité politique d'hier n'a pas de projet en matière agricole. La majorité d'aujourd'hui n'a plus de projet »*. La condamnation est sévère. Dans les travaux en commission, les langues étaient plus déliées encore : *« La crise économique sert de paravent à l'inaction »*, *« on ne se bat pas pour des avancées, mais on en est réduit à se battre pour éviter des reculs »* et *« c'est la FNSEA qui récupère le mécontentement général »*. M. Huchon n'a pas apporté de réponses qui soient de nature à infléchir ces jugements. Il a toutefois annoncé que désormais toutes les organisations syndicales auraient un accès identique au financement public des actions de formation. Sur les MCM, il a le sentiment *« qu'un accord est possible avec la RFA »*, mais ne peut en dire plus, car les conversations sont en cours. Même remarque sur un éventuel « plan ORSEC » : la France qui préside pour quatre mois encore la Communauté européenne travaille à un compromis. Aussi serait-il malvenu, selon M. Huchon, de laisser supposer l'échec en annonçant un plan national... Quant au modèle agricole que souhaitent les paysans progressistes, M. Huchon répond, comme c'est l'usage maintenant Rue de Varenne, par des questions : quel est le volume minimal de production permettant de faire vivre une famille ? Comment arbitrer entre l'emploi et la compétitivité (problème qui se pose donc en agriculture d'une manière aussi crue que pour l'industrie), comment mieux maîtriser les coûts, comment réduire les écarts de revenus ? Au détour d'une phrase, il explique la philosophie ministérielle : Il faut faire avancer les idées progressistes de telle manière que cette avancée ne heurte pas le corps social agricole et ne provoque en retour des reculs préjudiciables.

La déception de la FNSP n'est pas unique. Le représentant de la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP) ainsi que celui du MODEF, qui avaient été invités à prendre la parole à ce congrès, l'ont exprimée également. De fait, la prise en compte des revendications des syndicats minoritaires est affaire de rapport de forces. La FNSP souhaite, et son secrétariat national a été mandaté en ce sens, une plus grande convergence entre les organisations progressistes. Prudemment, le MODEF et les travailleurs paysans ont parlé d'union sur le terrain. Mais sur le terrain aussi, nombre d'agriculteurs souhaitent, entre travailleurs-paysans et FNSP surtout, plus qu'un rapprochement. En certains endroits, des agriculteurs ont pris le parti d'adhérer aux deux organisations, estimant, comme l'écrit encore la FNSP, *« qu'il y avait urgence à cette convergence syndicale »* car c'est leur existence même de paysans qui est en jeu.

JACQUES GRALL.

La difficile gestion du pluralisme

Le pluralisme syndical en agriculture voulu par le gouvernement est difficile à gérer. On se souvient que le ministère de l'agriculture, par une circulaire aux préfets, fixait à 15 % (des suffrages obtenus aux dernières élections aux chambres d'agriculture) le seuil de représentativité des syndicats dans les commissions départementales où la profession agricole « cogère », comme c'est le cas de la commission mixte départementale pour l'examen des plans de développement. Mais dans un décret daté du 1er juin, il est prévu que sont membres de cette commission, outre le président de l'organisation représentative au plan départemental, le représentant de l'organisation syndicale la plus représentative au plan national (en fait la FNSEA) et celui de l'organisation jeune la plus représentative au plan national également (en fait le CNJA). Tant et si bien qu'en Loire-Atlantique la fédération départementale des syndicats paysans qui a obtenu 42 % des suffrages dispose dans cette commission d'un seul siège, tandis que les fédérations départementales membres de la FNSEA et du CNJA disposent elles de 3 sièges avec 26 % des suffrages : *« Au pis,* dit-on chez les paysans de la FDSP de Loire-Atlantique, *la FNSEA pourrait n'avoir aucun adhérent et être malgré tout majoritaire. »*

Cette disposition du décret du 1er juin va être reprise pour les commissions départementales d'aménagement foncier. *« Elle pose un problème de démocratie et d'orientation politique du ministère. Que dirait-on si, dans tout les conseils généraux de France, le Parti socialiste avait des représentants supplémentaires au prétexte qu'il est majoritaire au plan national ? Enfin, alors que la gestion de l'agriculture était décentralisée, avant même le mouvement de décentralisation, cette mesure réintroduit le poids des structures nationales ».*

Aux Etats-Unis

LA CROISSANCE POURRAIT ATTEINDRE 6 % AU PREMIER TRIMESTRE

La croissance de l'économie américaine au dernier trimestre 1983 a atteint le taux élevé de 4,9 % en rythme annuel. Ce résultat, abstraction faite de l'inflation, a été supérieur aux 4,5 % annoncés en janvier, selon les premiers calculs du département du commerce.

La révision du rythme de croissance au quatrième trimestre 1983 est due essentiellement à une progression de la construction et des investissements des entreprises plus rapide que prévu, a précisé le département du commerce. Ce taux de 4,9 % ne change néanmoins pas le taux de croissance de 3,3 % pour l'ensemble de 1983 annoncé officiellement. En dollars courants, le produit national brut américain a représenté 3 310 milliards de dollars en 1983 ; en dollars de 1972, il se situait à 1 535 milliards.

Les stastistiques de janvier annoncent des performances encore plus élevées pour le premier trimestre 1984. Selon certains conjoncturistes, la croissance pourrait atteindre 6 % au cours de ce trimestre, avant de se ralentir légèrement durant le reste de l'année. L'industrie américaine a tourné à 79,9 % de ses capacités en janvier, soit le taux d'utilisation le plus élevé enregistré depuis septembre 1981. En décembre, ce taux s'était élevé à 79,2 % (après révision) contre 78,8 % en novembre. Il n'avait été que de 70,7 % en janvier 1983. Ce taux s'est, en janvier 1984, situé à 81,8 % pour les biens non durables et à 78,4 % pour les biens durables.

Cependant, les revenus personnels des Américains ont progressé de 1,1 % en janvier, pour atteindre en total annualisé 2 883 milliards de dollars. Ces revenus s'étaient accrus de 0,8 % en décembre. Pour leur part, les dépenses des ménages ont augmenté de 1,2 % au lieu de 1 %, le taux d'épargne étant revenu de 5,3 % à 5,2 %

AU CANADA

Le nouveau budget vise « mener le pays de la reprise à l'expansion »

De notre correspondant

Montréal. – Le ministre fédéral des finances, M. Marc Lalonde, a déposé, mercredi 15 février, à la Chambre des communes, un projet de budget qui vise, selon lui, à *« mener le Canada de la reprise à l'expansion »*. S'appuyant sur les résultats encourageants enregistrés en 1983 – le PNB a progressé de 3 % en termes réels après avoir baissé de 4,8 % en 1982, – M. Lalonde a estimé que la croissance atteindrait 5 % cette année.

Le budget ne contient aucune mesure spectaculaire, comme l'a reconnu le ministre lui-même en déclarant que *« le moment n'était pas propice à des changements radicaux de politique »*. La marge de manœuvre du gouvernement était très limitée, compte tenu de l'ampleur du déficit, légèrement inférieur en 1984 à celui de l'année précédente (un peu moins de 30 milliards de dollars, soit environ 185 milliards de francs contre 31,5 milliards de dollars en 1983).

M. Lalonde reconnaît également son impuissance à réduire le chômage (environ 1 500 000 chômeurs), dont il espère cependant ramener le taux de 12 % à 11 %. Quelques mesures ont été annoncées en faveur des jeunes chômeurs, mais le ministre des finances estime que la création d'emplois relève davantage du secteur privé que du gouvernement.

Les résultats enregistrés dans la lutte contre l'inflation sont beaucoup plus encourageants. La hausse des prix est passée de 10 % en 1982 à 5,8 % en 1983, et le gouvernement espère la ramener à 5 % cette année. Le plan d'austérité, qui avait limité les augmentations de salaires dans le secteur public à 6 % en 1982 et à 5 % en 1983, ne sera pas reconduit. Le gouvernement a cependant mis en garde les syndicats contre toute tentative de rattrapage lors de la négociation des prochaines conventions collectives. Il a également invité le secteur privé à faire preuve de modération et à ne pas accorder d'augmentations de salaires supérieures au taux d'inflation.

Seule innovation de ce budget, les facilités accordées pour encourager la participation des employés au capital et aux bénéfices des entreprises. Des avantages fiscaux seront consentis aux entreprises qui créeront des comités réunissant employeurs et employés. Selon M. Lalonde, ce *« nouveau contrat social »* devrait donner aux salariés un plus grand sens des responsabilités, et par conséquent améliorer la productivité.

Nouvelle taxe sur les voitures étrangères

Le budget prévoit une série de mesures en faveur des petites et moyennes entreprises, qui auront droit à des allégements fiscaux, en faveur des 750 000 retraités dont la pension sera augmentée de près de 10 % pour atteindre 600 dollars par mois (environ 4 000 F) et en faveur des propriétaires de maisons qui pourront désormais compter sur l'aide de l'Etat pour s'assurer contre les hausses excessives des taux hypothécaires.

Le budget contient une mauvaise nouvelle pour les constructeurs automobiles européens et japonais : la taxe fédérale sur les véhicules importés augmentera de 100 à 200 dollars selon les cas (650 F à 1 300 F), alors qu'elle baissera d'autant pour les voitures fabriquées aux Etats-Unis.

Les milieux d'affaires sont satisfaits des mesures anti-inflationnistes et des allégements fiscaux, mais ils ont déploré l'ampleur du déficit et l'absence de stimulant pour une relance des investissements. Les syndicats, en revanche, sont profondément « déçus » et dénoncent ce qu'ils appellent *« une relance pour les riches »*. L'opposition conservatrice à la Chambre des communes, qui piaffe d'impatience à l'approche des élections prévues d'ici la fin de l'année (tous les sondages lui accordent la victoire), s'est bornée à une critique sans nuances du gouvernement auquel elle reproche de recourir à une *« série de cataplasmes »* et de ne pas être capable de contrôler ses dépenses.

BERTRAND DE LA GRANGE.

En janvier

HAUSSE DU CHOMAGE DANS PLUSIEURS PAYS EUROPÉENS

En janvier 1984, le chômage a augmenté sensiblement dans plusieurs pays européens :

– *Aux Pays-Bas*, le nombre de chômeurs atteint 862 700 (dont 265 300 femmes) en données brutes, contre 855 600 fin décembre (et 837 000 fin novembre) soit une hausse de 0,8 %. En données corrigées des variations saisonnières, l'augmentation a été de 4 700 (+ 0,6 %) et le nombre atteint 833 900 (dont 265 400 femmes), et le nombre d'offres est passé de 10 500 à 11 300.

– *En Belgique*, le nombre de chômeurs complets indemnisés a augmenté de 15 417 (+ 3 %) pour atteindre 523 050, soit 12,5 % de la population active. Chez les hommes, le taux est de 9,6 % chez les femmes de 17,3 %. L'aggavation a été notamment constatée dans le commerce, l'alimentation et la construction.

– *En Irlande*, le nombre des chômeurs officiellement inscrits a atteint 215 552, soit un peu plus de 16 % de la main-d'œuvre disponible. Il dépasse de 7 500 (+ 3,6 %) celui de décembre 1983, et a augmenté de 28 500 depuis janvier 1983. Cette augmentation s'est accompagnée d'une montée (de 5 100 à 5 782) du nombre de travailleurs touchés par les réductions d'horaires.

– *En Norvège*, le nombre de chômeurs a augmenté de 7 800 et touche fin janvier 79 900 personnes, soit 4,7 % de la population active. Selon le Bureau central des statistiques, il rejoint les taux constatés dans les années 30.

– *En Suisse*, fin janvier, le chômage touchait 1,2 % de la population active, contre 0,9 % en janvier 1983. Ce taux, très faible par rapport aux pays voisins, n'avait cependant jamais été atteint depuis la seconde guerre mondiale. Le nombre des demandeurs d'emploi est de 36 805, soit 4 553 de plus qu'en décembre 1983. Toutefois le nombre d'offres d'emploi non satisfaites a monté aussi (de 4 490 à 5 152). – *(AFP.)*

Carnet

Naissances

– **Isabelle DELABRUYÈRE** et **Xavier NEUSCHWANDER** ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

le 28 janvier 1984.

13, boulevard Pershing,
78 Versailles.

Décès

– M. Victor Bismuth et enfants,
M. et Mme Aldo Sfez et enfants,
M. et Mme Georges Bismuth,
M. et Mme Edouard Lumbroso
et enfants,
M. Angel Lumbroso,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anna-Fridah BISMUTH,
née Lumbroso,

survenu le 12 février 1984.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Marseille, le 14 février 1984.
523 B, rue Paradis,
13008 Marseille.

– Mme Pierre Bodard,
son épouse,
M. et Mme Marcel Bodard,
M. et Mme Christian Gauthier,
ses enfants,
font part du rappel à Dieu de

Pierre BODARD,
assureur conseil,

le 16 février 1984, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 20 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

3, rue Mollien,
75008 Paris.

– M. Robert Fauris,
M. et Mme Olivier Audéoud,
M. et Mme William Glass
et leur fils,
M. Jean-Yves Fauris,
M. et Mme Raul Callirgos
et leur fille,
Mlle Laurence Fauris,
Mlle Geneviève Fauris,
M. Daniel Fauris,
Mlle Emmanuelle Fauris,
M. Olivier Fauris,
Les familles Bjora, Fauris, Lasch, Schnell, Clauss, Blondin, Vesson, Orth, Bondet, Scheidecker et Herrenschmidt,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert FAURIS,
née Danielle Schnell,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce, belle-fille et cousine,

survenu au terme d'une longue maladie, le 16 février 1984, à l'âge de cinquante-six ans, à Clichy (Hauts-de-Seine).

« Ne vous affligez point comme ceux qui sont sans espérance. »
I. Thessaloniciens, IV-13.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église réformée d'Auteuil, 53, rue Erlanger, Paris-16e, le lundi 20 février 1984, à 15 h 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Boulogne (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille.

22, rue Omirou,
Athènes 135, Grèce.
Consulat général de France,
36, boulevard Amalias,
Athènes, Grèce.

– Nous apprenons le décès de

Robert LAKOTA,
ancien président du conseil général de l'Essonne.

[Robert Lakota, conseiller général communiste du canton de Vigneux (Essonne), est décédé jeudi 16 février, à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) d'une crise cardiaque. Né en 1925 à Paris, Robert Lakota, ouvrier métallurgiste milite et exerce d'abord des responsabilités tant à la fédération CGT de la métallurgie, où il fait la connaissance de M. Georges Marchais, qu'au sein des jeunesses communistes.

Ayant rejoint le PCF, il devient, en 1950, secrétaire fédéral de ce parti dans le Calvados. Il entre au comité central en 1961. Il y restera jusqu'en 1977. En 1967, il s'installe dans l'Essonne et devient très rapidement secrétaire fédéral du PC de ce département. Robert Lakota est élu conseiller général du canton de Vigneux et président du conseil général aux élections cantonales de mars 1976. Il conserve la présidence de l'assemblée départementale lors du renouvellement de 1979. Aux élections cantonales de mars 1982, il retrouve son siège de conseiller, mais perd la présidence du conseil général au profit de M. Jean Simonin (RPR).]

– M. et Mme Philippe Menthonnex
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Landau,
Mlle Irène Landau,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée LANDAU,
née Pestre,

survenu le 16 février 1984 en son domicile après une longue maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 20 février, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

9, rue René-Bazin,
75016 Paris.

– Capvern-les-Bains. Lourdes.

Mme Emile Rouzaud,
M. Louis Rouzaud,
M. et Mme Jean Rouzaud
et leur fils,
M. Dimitri Myriounis et Mme, née Rouzaud, et leur fils,
Les familles Alliot-Rouzaud, Geneste, Mazuel, Patounas, Yvon, Bourdeu,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie ROUGET,
née Rouzaud,

survenu le 17 février 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année, en son domicile, hôtel Beauséjour, à Capvern-les-Bains.

Les obsèques seront célébrées ce jour, samedi 18 février, à 10 heures, en l'église de Capvern-les-Bains, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 11 h 30, au cimetière de l'Égalité, à Lourdes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Robert Schneeberg,
Mme Francine Schneeberg,
M. et Mme Claude Schneeberg,
M. et Mme Jacques Schneeberg,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Odette SCHNEEBERG,

survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'incinération aura lieu le mardi 21 février, à 13 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

L'urne sera inhumée au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille, à 15 h 30.

M. et Mme Jacques Schneeberg,
32, avenue du Quenelet,
59650 Villeneuve-d'Ascq.

– Cannes. Brignais.

Mme Ennemond Ullard,
M. et Mme Robert Ullard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Germain,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Ennemond-Heskia,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Julien Ullard,
ses enfants et petits-enfants,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ennemond ULLARD,
croix de guerre 1914-1918
commandeur de la Légion d'honneur

Leur époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère et oncle,
survenu à Cannes (A.-M.), dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Brignais (Rhône), le vendredi 17 février 1984, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– M. et Mme Jules Zbirou,
M. et Mme Alexandre Zbirou
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Zbirou,
et leurs enfants,
Mme veuve René Cacoub
et ses enfants,

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux témoignages de sympathie de tous ceux qui, par leur présence ou leur correspondance, se sont associés à leur douleur lors de la perte cruelle de leur très cher fils, frère, et petit-fils,

Claude ZBIROU,

décédé à l'âge de vingt-huit ans.

Les prient de trouver ici l'expressior de leur profonde gratitude.

Anniversaires

– Pour le seizième anniversaire, le 20 février 1984, du rappel à Dieu de

M. René PAUCHET,
attaché à la direction des services de tourisme Michelin (Guide France),

sa femme demande à ceux qui restent fidèles à son souvenir d'avoir une pieuse pensée pour lui.

– In memoriam.
Il y a quarante ans, le 20 février 1944, la famille

VORMS

disparaissait.
Gérard, le père,
capitaine de réserve,
Légion d'honneur,
Suzanne, la mère,
Philippe, Jean, François,
les enfants,
Lucie, la tante,
arrêtés par la Milice à Gap.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-IV, samedi 18 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Robert Best : « Les Slavophiles et les problèmes du pouvoir. »

– Université Paris-II, jeudi 23 février, à 10 heures, salle des Conseils, Mme Zeinab Awadallah : « Technique et développement : le cas égyptien ».

– Université de Paris-IV, mercredi 29 février, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. François Billacois : « Le duel dans la société française (XVIe-XVIIe siècles). Essai de psychosociologie historique. »

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 13 au 17 février 1984

RAVIS. Pour une fois, les commis d'agents de change – et les coteurs – n'ont pas eu à « faire du rab », selon leur expression, pour achever dans les délais normaux (de 12 h 30 à 14 h 30) les transactions à la Bourse de Paris, signe que le volume d'affaires s'est singulièrement réduit en l'espace de quelques séances. En effet, alors que l'on enregistrait aisément 450 à 500 millions de francs de chiffre d'affaires chaque jour sur les seules valeurs françaises négociées sur le marché à « règlement mensuel » au début du mois de février, ce chiffre est rapidement tombé à 300 millions quinze jours plus tard, et, à la veille de ce week-end, on enregistrait à peine 200 millions de francs de transactions sur le parquet.

Pour les spécialistes, il s'agit-là d'un élément important prouvant que de nombreux opérateurs ont fortement réduit leur activité sur notre place, où les cours ont reculé de 3,8 % à l'issue de cinq séances à saute-mouton, la cote progressant de 0,5 % un jour pour perdre 2 % le lendemain. Ces mouvements épidermiques traduisent surtout la préoccupation de la communauté financière qui, perchée tout en haut des marches du palais Brongniart, la main en visière, scrute l'horizon. Son regard reste braqué sur Wall Street, empêtré dans ses problèmes de taux d'intérêt et de déficit budgétaire, qui n'en finit pas de se traîner au-dessus des 1 100 points en termes d'indice Dow Jones sans pouvoir aller au-delà. Vendredi soir, le grand marché américain a poursuivi sa glissade en dépit d'une velléité de reprise enregistrée en cours de séance, et le baromètre numéro un du *Big Board* a finalement perdu 6 points pour terminer aux alentours de 1 150 points, ce qui ramène brutalement le Dow Jones dix mois en arrière, à la mi-avril 1983, lorsqu'il se situait déjà à ce niveau. Ces dérapages successifs depuis novembre dernier créent incontestablement un malaise à Paris. Sans aller jusqu'à descendre en flammes la Bourse de New-York, un certain nombre d'investisseurs ont commencé à alléger leurs positions en valeurs transatlantiques, y compris en titres de premier rang (tel IBM). Voilà qui explique l'autre fait marquant de cette semaine : le vif recul du dollar-titre, tombé à 10,40 F environ vendredi, alors qu'il se traitait à 11,70 F au début du mois. Il faut remonter à la fin novembre 1983 pour retrouver un cours identique de la devise-titre, et tous les observateurs s'accordent à dire que sa chute actuelle est bien due à ces ordres de ventes sur des valeurs américaines, et pas seulement au net recul observé ces derniers jours sur le « billet vert ».

Vendre Wall Street ? D'accord, mais pour acheter quoi ? est-on tenté de se demander. Eh bien, Francfort et Düsseldorf, par exemple... Le malheur des uns fait le bonheur des autres, c'est bien connu, et il est patent que les

Coup de froid

Bourses allemandes – et le marché ouest-allemand des capitaux en général – se sont réchauffées en peu de temps, alors que les Etats-Unis étaient saisis par un coup de froid, de saison, il est vrai. « *Le mark redevient une monnaie solide qui repose sur une gestion financière et économique de qualité* », a récemment affirmé M. Raymond Barre lors d'un débat organisé par *la Vie française*. En écoutant ce jugement doctement formulé comme il sied au « *meilleur économiste de France* », selon la célèbre formule, les banquiers ont opiné du bonnet, et Paribas publie fort à propos, dans l'avant-dernier numéro de sa revue *Conjonctures* (janvier 1984), une étude qui confirme la nette amélioration de la situation économique constatée chez nos voisins teutons. « *Le vent est toujours favorable à celui qui sait où il va* », rappelle la Rue d'Antin, toujours férue de lettres classiques, en exergue de ce bulletin économique mensuel, un proverbe (chinois...), dont les boursiers semblent avoir tiré les enseignements au cours de ces derniers jours. Pour l'instant, le vent semble remonter le cours du Rhin, ont-ils l'air de dire en prenant position sur des sociétés qui bénéficient de fortes positions en Allemagne fédérale (Sommer-Allibert, Télémécanique, Essilor...). En attendant de voir si la baisse du dollar sera suffisamment importante – et durable – pour procéder, s'il le faut, à des arbitrages plus sévères sur ces « belles américaines » (Moët-Hennessy, l'Oréal, Air Liquide, Pernod-Ricard...) si longtemps encensées sous l'effet de l'irrésistible hausse du « billet vert », actuellement stoppée.

Du côté des actions françaises, certaines valeurs ont réussi, au coup par coup, à tirer leur épingle du jeu (Lafarge-Coppée après l'annonce de ses résultats annuels, par exemple), mais ce sont surtout les pétrolières qui ont fait preuve d'une belle résistance (ELF-Aquitaine, à proximité de son plus haut niveau). A l'exception d'Esso, bien sûr, qui a brusquement chuté de plus de 8 % mardi (et de 14 % durant la semaine), alors que la compagnie s'était mise en quatre pour faire comprendre – sur place – aux journalistes les espoirs mesurés qu'il convenait de placer dans le forage de Chaunoy 6, situé en Seine-et-Marne. « *Son potentiel de production sera inférieur à celui des puits précédents* », devait préciser Esso, ajoutant qu'elle espérait une production de quelque 300 000 tonnes de brut en 1985.

Allons bon, Chaunoy, ce ne sera pas Parentis, concluaient, un tantinet déçus, les familiers de la corbeille en poursuivant de leur vindicte, quarante-huit heures plus tard, un autre titre très « booming » depuis le début de l'année : Matra. Il faut dire que, mercredi après-midi, lors d'un de ces interminables « show-marathon » dont il a le secret, le président Lagardère avait brossé en près de cinq heures d'horloge un portrait plutôt décevant de ce groupe, contraint de payer au prix fort une diversification tous azimuts (voir encadré). « *L'ardoise est salée* », ont estimé les boursiers en faisant plonger le titre de 26 % vendredi (il n'avait pu être coté la veille), peu sensibles au message d'espoir que leur adressait M. Jean-Luc Lagardère : « *Faire, en 1986, de Matra un très grand groupe international.* » Pourtant, dans la soirée de vendredi, la société d'études économiques SAFE publiait des perspectives financières plutôt encourageantes pour ce groupe (120 F par action pour 1984, soit le double des prévisions de ses dirigeants), et certains analystes n'hésitaient pas à pronostiquer une estimation de 200 F par action l'année suivante.

Ces sautes d'humeur, au gré des informations tombant sur les téléscripteurs, ont bien sûr alimenté l'essentiel des conversations sur le parquet, beaucoup plus que des considérations générales sur le climat ambiant au palais Brongniart, où le ton est à l'évidence moins optimiste qu'à la fin janvier. Faut-il y voir le signe d'un retournement de tendance ou d'un simple refroidissement après tout salutaire, compte tenu des hausses excessives enregistrées depuis le début de l'année 1984. Dans leur majorité, les familiers de la rue Vivienne penchent pour la seconde hypothèse. « *Ce marché a encore du ressort et il avait besoin d'opérer un réajustement après le bond de plus de 13 % effectué au cours du seul mois de janvier, une performance hors de proportions avec la capacité d'action de Paris* », explique un fondé de pouvoir. « *De plus*, ajoute-t-il, *le mouvement de baisse actuel va permettre à des investisseurs qui avaient vu certains titres s'échapper à la hausse avant qu'ils puissent intervenir (Matra, Dassault...) prendre le train en marche, mais ce qui est sûr c'est que les prochains jours seront déterminants. Les grands investisseurs, des deux côtés de l'Atlantique, se seront fait à ce moment-là une idée précise sur la pérennité ou non d'une reprise économique américaine qui soulève actuellement de nombreuses questions.* » A plus brève échéance, la Bourse de Paris s'est donné un rendez-vous important mardi prochain, jour de liquidation mensuelle. Pour la première fois depuis juin 1983 (en légère baisse), celle-ci sera perdante à hauteur de 6 % environ, ce qui devrait ramener aux alentours de 4 % à 5 % la hausse des actions françaises depuis le début de cette année. Un essai réussi, mais qui demande à être prudemment transformé.

SERGE MARTI.

Matra : le tribut de l'illusion

La Bourse n'aime pas la poudre aux yeux ni les espoirs fallacieux. En février 1983, à l'occasion de son « show » annuel, M. J.-L. Lagardère, tout en soulignant les difficultés à surmonter encore, avait prévu une très nette amélioration des résultats du groupe pour l'exercice qui débutait alors. Las ! Mercredi 15 février, le tableau brossé par le grand patron de Matra avait perdu les couleurs plus chatoyantes peintes un an auparavant. Certes, le bénéfice net consolidé s'est accru de 30 % pour s'élever à 30 millions de francs. Mais, partant d'un niveau aussi bas, toute progression prend aussitôt une ampleur inusitée dont la signification est sans commune mesure avec la réalité. Et la réalité est que, pour la troisième année consécutive, Matra a souffert et perdu beaucoup d'argent, 711 millions de francs au total (*le Monde* du 17 février), en additionnant les déficits de sept branches d'activités (auto, électronique-auto, composants, péritéléphonie, micro-informatique, automation industrielle, horlogerie).

Avec les provisions constituées pour les filiales (700 millions de francs au lieu de 400 millions en 1982), le bénéfice net de la sociétémère s'est rétréci comme une peau de chagrin : 70 millions de francs contre 153,9 millions.

La Bourse n'a guère apprécié, c'est le moins que l'on puisse en dire, ce d'autant que le 21 novembre dernier, au cours d'une réunion de la FNACI (Fédération nationale des clubs d'investissement), M. Lagardère s'était montré optimiste. Le verdict est tombé comme un couperet : le 16 février, au lendemain de la réunion de presse, l'action Matra, malgré les efforts déployés, fut incotable sous l'avalanche des ordres de vente. Vendredi, après de longues négociations, un cours de 1 430 F fut inscrit (– 25 %), puis un second de 1 440 F. Quelle chute ! Mais au-delà de ce plongeon bien compréhensible après la déception causée (quid du dividende inchangé pour 1982 à 57 F ?), de singulières rumeurs circulaient entre les piliers du palais Brongniart. « *Qui*, disait-on en substance, *a eu intérêt à faire circuler de bonnes nouvelles sur Matra pour faire monter les cours* (+ 10,7 % en novembre, + 19,3 % en décembre, + 51,2 % en janvier.) *Car*, ajoutait-on, *quand l'action a culminé le 27 janvier à 2 050 F, deux mains seulement ont servi.* » Bizarre ! Interrogée, la COB affirme ne rien savoir, qu'elle « *fait une vérification quand des mouvements anormaux se produisent* », qu'en tout état de cause « *elle n'annonce jamais le lancement d'une enquête* ». Y a-t-il eu des manœuvres ? Si l'on regarde les statistiques mensuelles de la Bourse de Paris on s'aperçoit que Matra, qui avait été en octobre 1983 la cinquantième valeur la plus active avec une moyenne quotidienne de 1,39 million de titres échangés, est passé à la onzième place en novembre avec 5,54 millions de titres, et à la sixième en janvier avec 12,02 millions de titres. La montée en force est impressionnante. Certes, le contrat de plusieurs millions de francs passé à Matra par l'armée de l'air américaine à fin septembre pour des missiles antipistes et la commande saoudienne à la France, début février, de missiles Chahine-II, à laquelle Matra est associée ont pu échauffer les esprits, tout comme les propos tenus par M. Lagardère au FNACI.

Mais s'agissant, au moins, du premier contrat, la réaction de la Bourse apparaît quelque peu tardive. En tout cas, entre le début novembre et le 27 janvier, le cours de Matra a quasiment doublé (99,6 %) et, au-delà de toute considération, l'euphorie boursière n'est probablement pas étrangère au phénomène. Même maintenant, c'est-à-dire une fois payé le lourd tribut de l'illusion, des analystes chiffrent entre 70 F et 200 F par action les bénéfices de Matra pour 1984 et 1985. N'est-ce pas exagéré ? Il paraît que non, vu la qualité du groupe. Raisonnables, des spécialistes tablent sur une consolidation pour l'exercice en cours, une reprise modérée pour 1985. De toute façon, l'affaire est à suivre à tout point de vue, car, si d'aventure, les Etats-Unis passaient vraiment à Manurhin une commande d'engins antichars, comme l'a prétendu le *Financial Times*, Matra profiterait des retombées.

Il reste que, pour la satisfaction intellectuelle, la lumière mériterait d'être faite sur les mouvements de Bourse de ces dernières semaines.

A. D.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	17-2-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 914	+ 9
7 % 1973	9 685	+ 40
10,30 % 1975	92,80	– 0,20
P.M.E. 10,6 % 1976	91,90	– 0,20
8,80 % 1977	116	+ 0,65
10 % 1978	91	– 0,25
9,80 % 1978	90,30	– 0,30
8,80 % 1978	92,25	– 0,05
9 % 1979	86,01	– 0,49
10,80 % 1979	92,61	– 0,29
12 % 1980	99,90	– 0,10
13,80 % 1980	103	+ 0,05
16,75 % 1981	110,30	– 0,35
16,20 % 1982	111,90	– 0,40
16 % 1982	110,95	– 0,35
15,75 % 1982	109,80	+ 0,17
C.N.E. 3 %	3 359	+ 29
C.N.B. bq. 5 000 F.	102,45	– 0,15
C.N.B. Paribas 5 000 F	102,45	– 0,15
C.N.B. Suez 5 000 F	102,50	– 0,10
C.N.I. 5 000 F	102,36	– 0,24

Métallurgie construction mécanique

	17 fév.	Diff.
Alspi	80,05	– 4,95
Amrep	592	– 41
Avions Dassault-B.	525	– 65
Chant. Fce Dunk	7,95	– 0,75
Chiers-Châtillon	26,60	– 1,40
Creusot-Loire	48	– 2,50
De Dietrich	317,50	– 7,50
FACOM	849	inch.
Fives-Lille	242	– 23
Fonderie (Générale)	37	– 2,50
Marine-Wendel	84	– 4,10
Penhoët	493	– 15
Peugeot S.A.	228	– 8
Poclain	61	– 5,50
Pompey	131	inch.
Sagem	1 389	– 41
Saulnes	30,20	– 1,80
Valéo	280	– 15
Vallourec	73,10	– 4

Banques, assurances sociétés d'investissement

	17 fév.	Diff.
Bail Équipement	255,10	– 9,90
Cetelem	372	+ 2
Chargeurs S.A.	273	– 20
Bancaire (Cie)	432	– 27
C.F.F.	555	– 19
C.F.I.	229	+ 2
Eurafrance	779	– 31
Hénin (La)	321	– 23
Imm. Pl-Monceau.	246	– 13
Locafrance	299,10	– 3,90
Locindus	648	– 10
Midi	1 395	+ 5
Midland Bank	235	+ 11
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	930	inch.
Parisienne de résc.	638	– 34
Prétabail	905	inch.
Schneider	128	– 12
U.C.B.	231	– 4,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

	17 fév.	Diff.
Géophysique	862	– 33
Imétal	75,05	– 7,45
Michelin	910	– 45
M.M. Penarroya	59,80	– 3,2
Charter	36,50	– 0,2
INCO	140	– 1,5
R.T.Z.	96,40	– 1,2
Z.C.I.	2,35	– 0,05

Filatures, textiles, magasins

	17-2-84	Diff.
André Roudière	136	– 3
F.F. Agache-Willot	86	– 2,8
B.H.V.	116	– 5,10
C.F.A.O.	552	– 1
Damart-Serviposte	1 430	– 11
Darty	817	– 9
D.M.C.	92	inchangé
Galeries Lafayette	170,40	– 13,10
La Redoute	1 050	– 90
Nouvelles Galeries	91,80	– 6
Printemps	138	– 9
S.C.O.A.	51,80	– 1,7

Matériel électrique services publics

	17-2-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	179,90	– 0,1
CIT-Alcatel	1 360	– 67
Crouzet	128	– 1,5
Générale des Eaux	504	– 20
Intertechnique	1 300	– 62
Legrand	1 982	– 193
Lyonnaise des Eaux	730	– 2
Matra	1 430	– 605
Merlin-Gérin	855	– 46
Moteur Leroy-Somer	495	– 10
Moulinex	95	– 0,10
P.M. Labinal	340,50	+ 4,5
Radiotechnique	350	– 28
S.E.B.	463	– 8
Signaux	855	+ 50
Téléméc. Electrique	1 525	+ 15
Thomson-C.S.F.	316	– 14
I.B.M.	1 146	– 68
I.T.T.	416	– 20
Schlumberger (1)	463	– 36
Siemens	1 600	+ 45

Mines d'or, diamants

	17-2-84	Diff.
Amgold	1 210	+ 11
Anglo-American	186,50	– 3,90
Buffelsfontein	588	– 7
De Beers	87,40	– 6,45
Driefontein	369,90	inchangé
Free State	413	+ 3,90
Goldfields	85,20	+ 0,20
Gencor	250	– 5,50
Harmony	225	+ 2
Président Brand	435	+ 18
Randfontein	1 510	+ 9
Saint-Helena	369	+ 6,50
Western Deep	590	– 20
Western Holding	497	– 2

Alimentation

	17-2-84	Diff.
Beghin-Say	260	– 5
Bongrain	1 715	+ 10
B.S.N.	2 492	– 27
Carrefour	1 492	– 58
Casino	891	– 11
Cédis	568	– 24
Euromarché	706	– 11
Guyenne et Gasc.	300	– 14
Lesieur	1 249	– 21
Martell	1 611	– 30
Moët-Hennessy	1 314	– 26
Mumm	570	– 60
Occidentale (Gale)	618	– 21
Olida-Caby	282	– 13,50
Pernod-Ricard	681	– 27
Promodès	1 332	+ 7
Source Perrier	481	– 36
St-Louis-Bouchon	407	– 5
C.S. Saupiquet	585	inchangé
Veuve Cliquot	1 775	– 75
Viniprix	1 010	– 41
Nestlé	23500	+ 60

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10 février	Cours 17 février
Or fin (kilo en barre)	103 400	101 750
– (kilo en lingot)	103 000	101 500
Pièce française (20 fr.)	654	646
● Pièce française (10 fr.)	475	450
Pièce suisse (20 fr.)	641	632
Pièce latine (20 fr.)	619	615
● Pièce tunisienne (20 fr.)	600	600
Souverain	770	770
● Souverain Elizabeth II	779	760
● Demi-souverain	425	415
Pièce de 20 dollars	4 400	4 420
– 10 dollars	1 960	2 020
● – 5 dollars	1 200	1 170
– 50 pesos	4 095	4 095
● – 20 marks	755	755
– 10 florins	654	681
● – 5 roubles	420	420

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (1)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Matra (2)	46 255	93 267 535
Elf	350 700	76 756 241
Esso	116 340	74 559 950
CSF	158 380	51 712 980
Matsushita	592 300	49 164 020
BSN	19 315	48 584 440
IBM	39 735	47 371 665
Schlumberger	84 870	40 745 500
L'Air liquide	65 700	34 024 175
CNE 3 %	9 795	32 705 675
4 1/2 % 1973	16 110	30 417 381
Siemens	18 855	29 583 265

(1) Du 10 au 16 février inclus.
(2) 20 620 titres, soit 29 488 050 F pour Matra le 17 février.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	13 fév	14 fév	15 fév	16 fév	17 fév
Terme	341 121 302	350 560 446	289 010 802	339 346 555	345 108 225
Comptant					
R. et obl.	1 027 029 885	1 099 889 128	1 036 554 084	1 273 842 595	
Actions	38 468 273	41 665 512	47 725 287	47 839 024	
Total	1 406 619 460	1 492 115 086	1 373 290 173	1 661 028 174	

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

	13 fév	14 fév	15 fév	16 fév	17 fév
Franç.	107,2	105,4	105,8	103,9	
Étrang.	101,4	99,7	100,4	97,6	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)

	13 fév	14 fév	15 fév	16 fév	17 fév
Tendance	107,3	105,2	105,9	103,5	103,1

(base 100, 31 décembre 1982)

	13 fév	14 fév	15 fév	16 fév	17 fév
Indice gén.	166,2	163,8	164,2	161,8	159,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Repli

En dépit des achats effectués à des bas niveaux, le marché new-yorkais s'est replié durant la semaine, y compris à la veille du week-end lorsque l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est inscrit à 1 148,86 points, en baisse de 11,83 points sur le vendredi précédent (après avoir chuté de 165 points la semaine précédente). Pour autant, les craintes suscitées par l'ampleur du déficit budgétaire semblent s'estomper.

	Cours 10 février	Cours 17 février
Alcoa	37 3/4	39
A.T.T.	63 3/8	16 3/4
Boeing	41 3/8	43
Chase Man. Bank	50	50 3/4
Du Pont de Nem	46 3/8	44
Eastman Kodak	70 1/8	66 7/8
Exxon	36 7/8	37 1/4
Ford	37 3/8	37 5/8
General Electric	53 5/8	52 3/4
General Foods	47 1/2	48 3/4
General Motors	69 3/8	68 3/8
Goodyear	26 3/8	26
I.B.M.	110	109 3/4
I.T.T.	38 5/8	39 3/8
Mobil Oil	29	29 7/8
Pfizer	37 1/4	35 3/4
Schlumberger	44 5/8	44 7/8
Texaco	40 1/4	39 1/2
U.A.L. Inc.	33	29 3/4
Union Carbide	54 1/8	53 3/4
U.S. Steel	28 3/4	28 3/8
Westinghouse	47 1/8	47 3/4
Xerox Corp	41 1/4	42 5/8

LONDRES

Fermeté

Après la pause des derniers jours, le London Stock Exchange a fait preuve de fermeté cette semaine sous l'effet de la hausse de la production industrielle britannique et de la menace iranienne de blocage du détroit d'Ormuz qui a fait grimper les valeurs pétrolières en début de semaine. Indices « FT » : industrielles, 816,2 contre 805,4 ; mines d'or, 606,7 contre 595,3 ; fonds d'Etat, 82,79 contre 82,49.

Nouvel indice : le « FT 100 »

Le directeur du London Stock Exchange a finalement donné le feu vert à l'introduction, lundi 13 février, sur le marché londonien d'un nouvel indice boursier sans supprimer pour autant le classique indice *Financial Times* basé sur trente valeurs et qui servait jusqu'à présent de baromètre à la Bourse britannique. Baptisé « FT 100 », ce nouvel indice aura une base élargie à cent valeurs représentant les divers compartiments avec, pour avantage supplémentaire, d'être constamment mis à jour au fur et à mesure des cotations alors que le « FT 30 » ne l'était que toutes les heures. De plus, cet indice « FT 100 » servira également de base de référence pour l'établissement d'un nouveau contrat à terme sur le LIFFE (London International Financial Futures Exchange), le marché londonien des produits financiers qui en compte déjà sept (trois de taux d'intérêt et quatre en devises).

	Cours 10 fév.	Cours 17 fév.
Beecham	293	296
Bowater	255	260
Brit. Petroleum	413	425
Charter	–	–
Courtaulds	135	139
De Beers (*)	8,40	8,30
Dunlop	41	41
Free State Geduld	36 3/4	38 1/2
Glaxo	745	735
Gt. Univ. Stores	581	568
Imp. Chemical	586	600
Shell	598	628
Unilever	910	910
Vickers	130	142
War Loan	36 1/4	36 3/8

(*) En dollars.

TOKYO

Effritement

En dépit de l'effritement constaté au vu des indices, le marché fait preuve d'une pointe de résistance. L'indice Nikkei Dow Jones, qui avait chuté de 125 points au cours des cinq précédentes séances, n'a reculé que de 38,09 points pour s'établir à 9 921,81, samedi matin, tandis que l'indice général était en baisse de 7,02, à 738,38 points.

	Cours 10 fév.	Cours 17 fév.
Akai	564	540
Bridgestone	568	555
Canon	1 450	1 440
Fuji Bank	793	775
Honda Motors	990	1 020
Matsushita Electric	1 780	1 770
Mitsubishi Heavy	240	238
Sony Corp	3 550	3 500
Toyota Motors	1 290	1 300

FRANCFORT

Redressement

Le raffermissement du mark a entraîné un redressement de l'ensemble des valeurs, certaines d'entre elles gagnant jusqu'à 10 DM. Indice de la Commerzbank : 1 055,6 contre 1 037,20.

	Cours 10 fév	Cours 17 fév
A.E.G.	109,80	103
B.A.S.F.	166,60	168,50
Bayer	169,20	171,40
Commerzbank	188	190
Deutschebank	377	388,20
Hoechst	181,80	183
Karstadt	260	262
Mannesman	144,50	148,50
Siemens	389	402
Volkswagen	215	215,50

L'euromarché

Un nouveau raffinement pour emprunter moins cher

Une technique largement utilisée aux Etats-Unis vient de faire son apparition sur le marché international des capitaux. Elle a pour but de permettre à une société de sortir de son bilan un engagement déterminé. Elle se pratique outre-Atlantique sous deux formes. La « défausse » dite légale et la « défausse » dite économique.

La première permet à l'émetteur d'une émission obligatoire de placer dans un *trust*, au seul bénéfice des porteurs d'obligations, des capitaux ou des bons du Trésor. Dès lors, l'obligation légale entre le débiteur obligataire et ses créanciers n'existe plus, le premier étant dégagé de son engagement contractuel originel... En revanche, le trust devient l'interlocuteur des créanciers qui ne sont plus désormais intéressés que par la structure de son portefeuille destiné à assurer le paiement des coupons et du principal de l'emprunt obligatoire.

Dans le cas d'une défausse économique, la relation initiale contractuelle entre l'émetteur et le porteur d'obligations ne disparaît pas après la création du trust destiné à assurer le service de la dette obligataire. Mais, comme, le débiteur originel continue d'être le seul responsable vis-à-vis des porteurs d'obligations, la défausse économique n'est pas imposable alors que la défausse légale l'est, situation qui amène les sociétés choisissant cette dernière formule à constituer le portefeuille du trust en obligations exemptes de taxes.

Les premières défausses de dette réalisée sur le marché euro-obligataire l'ont été au travers d'émissions libellées en DM. Cela a été le cas du dernier euro-emprunt de Pepsico s'élevant à 250 millions. C'est également celui de l'euro-émission de 200 millions de DM de Baxter Travenol Laboratories rapportée dans cette même rubrique il y a huit jours. L'opération de 250 millions de DM offerte cette semaine par le groupe pharmaceutique américain Sterling Drug a aussi apparemment pour objet de se défausser d'une dette. Le choix du secteur de l'euromarché libellé dans la devise allemande pour réaliser ce genre d'opération s'explique pour deux raisons.

1. Les autorités allemandes s'opposent à la pratique des « swaps », qui permet à l'emprunteur d'échanger une dette contre une autre afin d'obtenir au bout du compte des conditions plus avantageuses. Par contre, la Bundesbank n'est pas opposée à une défausse de dette ;

2. Il existe une différence importante entre les intérêts en vigueur sur le marché intérieur des capitaux et ceux du secteur international. Le coupon sur l'euro-émission Baxter n'est que de 7,25 % tandis que l'Etat allemand ou ses grandes entités publiques acquittent des coupons de 8 % et plus.

Par conséquent, en constituant un trust composé de papier, émis par l'Etat allemand, l'emprunteur américain non seulement sera assuré de pouvoir régler sans risque intérêts et principal de son euro-emprunt obligataire, mais il réalisera un bénéfice puisque le trust rapportera davantage que le coût de la transaction euro-obligataire.

En résumé, la technique permettant de se défausser d'une dette a une triple finalité. Tout d'abord, elle permet de remodeler pour l'améliorer le bilan d'une société ; ensuite, elle présente éventuellement des avantages fiscaux, bien que ce ne soit pas toujours l'objectif principal recherché par celui qui l'utilise ; enfin, elle donne la possibilité à un emprunteur de réduire le coût de sa dette. C'est surtout ce dernier élément qui est à la base des euro-émissions montées à partir de cette formule. Celles-ci introduisent un raffinement supplémentaire sur le marché euro-obligataire qui le met à la parité avec son puissant et très sophistiqué homologue américain.

La semaine qui vient de s'écouler a, par ailleurs, été beaucoup plus calme que la précédente. les eurobanques ont avant tout cherché à digérer le volume record de papier à taux variable lancé huit jours plus tôt sur le compartiment du marché libellé en dollars. De leur côté, les investisseurs continuent de se méfier des propositions à taux d'intérêt fixe. La hausse de la masse monétaire aux Etats-Unis, plus forte que prévue, annoncée jeudi soir, entendue dans sa définition la plus étroite, ne peut qu'encourager leur attentisme dans ce domaine.

Un imbroglio africain

A l'issue d'un imbroglio savant, M. Claude Pierre-Brossolette, ancien PDG du Crédit lyonnais, présentement président de la banque Stern, a été nommé *intuitu personae* conseiller financier du gouvernement de Côte-d'Ivoire pour assister ce dernier dans la restructuration de sa dette extérieure. La décision a été prise par M. Seri Gnouleba, le ministre d'Etat ivoirien chargé de renégocier l'endettement étranger de son pays, qui atteint l'équivalent d'environ 7 milliards de dollars, soit le PNB annuel du pays.

Jusqu'à l'an dernier, la banque Lazare avait été le conseiller financier de l'Etat ivoirien. Elle s'est trouvée éliminée au terme de *manœuvres dans laquelle la* CEGOS, par l'intermédiaire de M. Bruno Servan paraît avoir joué un rôle important. Ami intime de M. Alain Belkiri, secrétaire général du gouvernement ivoirien, M. Servan a apparemment initialement appuyé la nomination de M. Pierre Moussa, qui aurait été suggérée par la banque mondiale pour assumer la fonction ultérieure attribuée à M. Pierre-Brossolette.

L'ancien dirigeant de la banque de Paribas s'est-il récusé ou son nom a-t-il été jugé trop voyant par la banque centrale ivoirienne ? Toujours est-il que la CEGOS s'est alors retournée vers le CCF pour assumer par le truchement d'une société commune, la SIFI, une charge génératrice d'honoraires. Malheureusement, en tentant d'éliminer l'influence de M. Gnouleba au profit d'autres amitiés et notamment de celle du ministre des Finances dont M. Servan est le conseiller, la SEGOS aurait, selon des milieux généralement bien informés empêché la SIFI d'obtenir le poste convoité. Cette dernière s'est effectivement vu annuler le mois dernier le contrat qu'elle avait réussi à arracher temporairement à un président de la République ivoirienne vieillissant, dont l'entourage se bat pour obtenir les dépouilles.

Le choix d'une personnalité comme M. Claude Pierre-Brossolette au lieu d'une société a clos le débat. Néanmoins, l'ancien président du Crédit lyonnais n'aura pas la partie facile. Entouré d'une équipe ivoirienne nouvelle, qui n'est pas rodée aux dures négociations avec les eurobanques et les pays créanciers, qu'exige le rééchelonnement d'une dette extérieure, il paraît bien isolé. En outre, il va se trouver écartelé entre le ministère des finances, qui est exclu de la restructuration de la dette ivoirienne, et le ministre d'Etat à qui cette tâche incombe. Pour finir, il aura aussi à compter avec le FMI qui, pour sortir la Côte-d'Ivoire d'une passe économiquement et financièrement difficile, lui dicte sa conduite et, du coup, interfère dans les détails techniques de la restructuration de sa dette extérieure.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar désormais en question

« Le rouge est mis sur le dollar » : telle était la conclusion unanime des milieux financiers internationaux au terme d'une semaine à nouveau agitée, au cours de laquelle la monnaie américaine a chuté à nouveau, victime d'un début de perte de confiance tout à fait significatif.

Lundi et mardi, pourtant, le calme régnait sur les marchés des changes, malgré un gonflement de 3 milliards de dollars de la masse monétaire aux Etats-Unis, jugé conforme aux prévisions. Mercredi, en revanche, ou, plus précisément, mardi après-midi (effet du décalage horaire), tout changea. Sur la rumeur du décès du président Reagan, qu'aurait terrassé une crise cardiaque, les cours du « billet vert » « plongèrent » littéralement, revenant, à New-York, de 2,7430 DM à 2,6950 DM et de 8,43 F à 8,31 F. La rumeur fut immédiatement démentie, mais le dollar n'en remonta pas pour autant, ce qui frappa fort les observateurs. C'est que des ventes commerciales avaient pris le relais, d'origine suisse, a-t-on dit.

« Cela devait bien arriver », s'écrièrent les opérateurs. Tout au long de la semaine précédente, les grands « ténors » du marché financier américain avaient rivalisé pour jouer les Cassandre. Le moins vigoureux, et le moins catastrophique, n'avait pas été M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, qui devant le Congrès affirmait qu'il restait *« bien peu de temps »* et même qu'il *« était bien tard »* pour redresser la situation (lisez, pour réduire un déficit budgétaire dévastateur, susceptible de compromettre la reprise économique).

Pour mieux frapper les esprits et, paraît-il, convaincre les parlementaires (en année électorale !), il avançait même que le pays *« jouait à la roulette russe »* et que les Etats-Unis risquaient, au rythme où ils empruntaient, de devenir, en 1985, *« peut-être le plus grand emprunteur mondial »*. M. Volcker, enfin, agitait le spectre d'une crise de confiance des prêteurs étrangers, susceptible de rendre plus difficile, donc plus coûteux, le financement du déficit budgétaire, et de conduire à une nouvelle et désastreuse hausse du taux. Jugez de l'impact de tels propos sur les milieux financiers internationaux, bien qu'il fassent la part de la tactique et des effets oratoires.

Cette semaine, M. Henry Kaufman, l'un des « gourous » du marché américain, tirait, à son tour, la sonnette d'alarme en déclarant au *Washington Post* que les Etats-Unis *« ne pouvaient se permettre une chute brutale du dollar »* qui *« inciterait la Réserve fédérale à durcir sa politique monétaire »*, avec un effet « dévastateur » sur l'économie américaine. Il ajoutait, toutefois, qu'il ne croyait pas à une telle chute : *« Je dirais que le dollar plafonne et qu'il entre dans une période où il va être discuté (et secoué). »* Mais M. Kaufman admet que se pose, maintenant, un problème de confiance, en dépit de la persistance de facteurs favorables à une bonne tenue du « billet vert » comme une faible inflation et une demande continue de dollars en provenance des pays endettés. Faut-il encore compter, comme facteur favorable au dollar, les taux pratiqués aux Etats-Unis, plus élevés de 4 % que ceux en vigueur en Allemagne, par exemple ? Ce n'est pas sûr, car les détenteurs de monnaie américaine ont pu la voir perdre 4 % en trois semaines par rapport à la monnaie allemande, ce qui rend bien aléatoire l'avantage procuré par une rémunération plus élevée.

Ajoutons que le mark redevient une devise appréciée. Dans son dernier rapport mensuel, la Bundesbank fait état, prudemment mais d'une manière inhabituelle et un tantinet triomphaliste, d'une intensification de la reprise économique, d'une nouvelle progression des exportations, et des résultats « inespérés » de la consolidation des finances publiques. Cela permet à M. Raymond Barre, s'exprimant au cours du « Grand Débat », organisé par *la Vie française* et animé par M. Lionel Stoleru, ancien ministre, d'affirmer que *« le mark allemand redevient une monnaie solide appuyée par une gestion de qualité »*.

Dans l'immédiat, le mark s'est réinstallé en tête du Système monétaire européen, où le franc belge, soumis à de fortes pressions, est plus que jamais en queue et a dû être soutenu par la Bundesbank. La Banque nationale de Belgique a été contrainte de relever son taux d'escompte, en attendant « d'autres mesures ». Le franc français, qui, depuis des mois, tirait sa force en partie de la faiblesse du mark, n'a pas trop souffert de la vigoureuse remontée de celui-ci. Mercredi, toutefois, la chute du dollar, plus rapide à Francfort qu'à Paris, accentuait la progression de la monnaie allemande, qui battait son record historique à 3,0850 F et faisait l'objet d'interventions de la Banque de France. Mais, les jours suivants, le mark retombait en dessous de 3,08 F. Suivant les milieux financiers internationaux, une spéculation contre le franc est hasardeuse à l'heure actuelle, et, en tout état de cause, serait prématurée. Ils n'exluent pas, toutefois, une intensification de la pression si la chute du dollar se poursuivait.

FRANÇOIS RENARD.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 13 AU 17 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4500	–	12,1212	45,6412	37,3413	1,8215	33,0633	0,0602
	1,4160	–	11,8666	44,8029	36,5163	1,7822	32,3991	0,0593
Paris	11,9625	8,2500	–	376,54	308,06	15,0273	272,77	4,9698
	11,9326	8,4270	–	377,55	307,72	15,0187	273,03	4,9953
Zurich	3,1769	2,1910	26,5576	–	81,8147	3,9908	72,4417	1,3198
	3,1605	2,2320	26,4863	–	81,5000	3,9779	72,3149	1,3230
Francfort	3,8831	2,6780	32,4612	122,22	–	4,8820	88,5435	1,6132
	3,8777	2,7485	32,4967	122,69	–	4,8806	88,7251	1,6233
Bruxelles	79,6050	54,90	6,6545	25,0570	20,5003	–	18,1517	3,3072
	79,4517	56,11	6,6584	25,1389	20,4893	–	18,1792	3,3260
Amsterdam	4,3855	3,0245	36,6609	138,04	112,93	5,5091	–	1,8219
	4,3705	3,0865	36,6263	138,28	112,71	5,5008	–	1,8296
Milan	2407	1660	201,21	757,64	619,86	30,2367	548,85	–
	2388,79	1687,00	200,19	755,82	616,03	30,0659	546,57	–
Tokyo	338,06	233,15	28,2605	106,41	87,0612	4,2468	77,0871	0,1404
	332,05	234,50	27,8272	105,06	85,6308	4,1793	75,9760	0,1390

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 février, 3,5085 F contre 3,5936 F le vendredi 10 février.

Les matières premières

Baisse du sucre et du cacao

La baisse du dollar a relégué au second plan les mouvements de prix sur les différentes places. Les métaux précieux ont réagi de façon éphémère aux rumeurs vite démenties de crise cardiaque du président des Etats-Unis. Des facteurs spécifiques ont déterminé des fluctuations de prix sur plusieurs marchés de métaux et de denrées.

MÉTAUX. – *Une reprise de faible ampleur s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La diminution de 19 550 tonnes des stocks britanniques de métal revenus à leur niveau le plus bas depuis octobre 1983, soit à 407 750 tonnes, provenant d'expéditions à destination du Japon et de l'Inde, est à l'origine de l'amélioration du marché.*

Les cours du zinc ont brusquement chuté en dessous de 700 livres la tonne. La perspective d'un arrêt de travail dans une raffinerie aux Etats-Unis, l'invocation de la clause de force majeurs pour réduire les livraisons de métal par différents producteurs péruviens ont freiné en fin de semaine le mouvement de baisse.

Sur le marché de Londres, les cours de l'étain ont légèrement progressé grâce surtout aux interventions du directeur du stock régulateur.

Effritement des cours du plomb à Londres dans l'attente d'achats pour compte soviétique portant sur 10 000 tonnes de métal. L'unité de production d'un important groupe américain a arrêté son activité en raison de stocks de concentrés nettement insuffisants.

DENRÉES. – *Nouvelle et sensible baisse des cours du sucre sur les différents marchés qui ont retrouvé désormais leur niveau le plus bas depuis le mois d'avril 1983. Des ventes à des prix bradés de sucre sur le marché mondial par plusieurs pays, dont la république Dominicaine, ont affecté le marché. Quant au Brésil, il aurait vendu également 160 000 tonnes sur les 250 000 tonnes réservées à l'URSS.*

Rechute des cours du cacao qui enregistrent une baisse proche de 10 %. Plusieurs facteurs expliquent ce revirement soudain de tendance : importantes liquidations de positions spéculatives, ventes supérieures aux prévisions réalisées récemment par le Ghana, enfin achats plus élevés que prévu effectués auprès des planteurs par la caisse des stabilisation atteignant 141 000 tonnes.

Variations peu importantes des cours du café. Les exportations des pays membres de l'organisation internationale se sont élevées pour le premier trimestre de la saison 1983-1984 (1er octobre-31 décembre) à 2,49 millions de sacs au lieu de 2,51 millions de sacs pour le trimestre correspondant de la saison précédente.

CÉRÉALES. – *Les cours du blé ont progressé sur le marché aux grains de Chicago à l'inverse de ceux du maïs.*

LES COURS DU 17 FÉVRIER 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 999,50 (982,50) ; à trois mois, 1018,00 (1002) ; étain comptant, 8 615 (8 592) ; à trois mois, 8 751 (8 691) ; plomb, 284,50 (286) ; zinc, 672 (702) ; aluminium, 1 034 (1 050) ; nickel, 3 200 (3 285) ; argent (en pence par once troy), 627,50 (617). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,95 (62,55) ; argent (en dollars par once), 9,07 (8,75) ; platine (en dollars par once), 397,50 (389) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (95,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 289-300 (298-305). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 74,29 (75,15) ; mai, 74,94 (74,87). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 433 (440). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 48,60 (48,40).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 825-845 (875-895). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 267,50-269 (270,25-270,75).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 445 (2 552) ; mai, 2 360 (2 497) ; sucre, mars, 6,77 (7,08) ; mai, 7,11 (7,34) ; café, mars, 147,18 (140,97) ; mai, 142,75 (135,71). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 120,50 (129,75) ; mai, 126,50 (133,75) ; café, mars, 2 060 (2 099) ; mai, 1 953 (1 958) ; cacao, mars, 1 719 (1 882) ; mai, 1 730 (1 873). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 027 (2 248)) ; mai, 2 077 (2 278) ; café, mars, 2 470 (2 500) ; mai, 2 377 (2 359) ; sucre (en francs per tonne), mai, 1 597 (1 685) ; août, 1 695 (1 781) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 190,60 (186,60) ; mai, 195 (191). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 156 (154,70) ; juin, 158,20 (157).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 335 1/2 (326) ; mai, 336 (328 1/2) ; maïs, mars, 319 1/2 (325 1/2) ; mai, 322 3/4 (329).

INDICES. – Moody's, 1 051,20 (1 053,90) ; Reuter, 1 961,80 (1 983).

Marché monétaire et obligataire

Le premier emprunt d'Etat de l'année

Tout ne va plus aussi bien qu'auparavant sur le front des taux d'intérêt et sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. D'une manière générale, la perspective de voir le loyer de l'argent rester tendu aux Etats-Unis, avec la possibilité d'une hausse en fin d'année, engendre un certain malaise sur toutes les places. Le signe le plus patent en est la moindre faveur pour les émissions à taux fixe et un regain d'intérêt pour celles à taux variable, particulièrement perceptible sur le marché des euro-obligations.

En France également, un certain flottement se manifeste, après des mois d'une véritable boulimie de « papier » : depuis le début de l'année, les émissions se sont élevées à 47 milliards de francs, ce qui est tout de même beaucoup. Par ailleurs, les émissions à taux fixe sont regardées avec quelque suspicion : si jamais les taux remontaient ? Le retour en grâce du mark allemand va accroître les tensions au sein du Système monétaire européen, estiment les opérateurs, et ce retour risque de s'effectuer, en partie, aux dépens du franc, ce qui n'incitera guère la Banque de France à laisser baisser les taux, quitte à les relever un peu si la chose devenait nécessaire.

Dans ces conditions moins satisfaisantes, l'emprunt de 1,5 milliard de francs à 13,80 % et douze ans, lancé par le Fonds d'intervention de la sidérurgie, digne successeur du GIS dans la tâche de déverser des capitaux dans un creuset dévorant, s'est placé très médiocrement, tant auprès des investisseurs institutionnels qu'auprès des particuliers : d'un côté comme de l'autre, on trouve que la signature a un « passé » plutôt inquiétant, malgré la garantie de l'Etat.

Un très bon accueil, en revanche, a été réservé à l'émission du Crédit lyonnais, 1,5 milliard de francs à taux révisable annuellement (TRA) et 13,90 % pour la première année. Notons que c'est la première fois depuis quelques mois que l'on voit réapparaître un emprunt de banque commerciale aux fins de « désencadrement ». Le Trésor les avait bannis provisoirement, en les renvoyant au début de mars, ce qui est fait.

La semaine prochaine, il devrait y avoir une volée d'émissions à taux variable : SNIAS, CREDIPAR (Peugeot), SAPAR. Dans le cas de cette dernière, bras séculier d'EDF, on attendait même un lancement au-dessus du pair, à 101 %.

Vendredi soir, toutefois, la rumeur d'un emprunt d'Etat, qui courait déjà, était confirmée. Pour la première fois de l'année, si on met entre parenthèses son émission discrète d'obligations renouvelables (ORT), d'un montant tout de même de 8 milliards de francs, le Trésor va solliciter l'épargne publique. Cet emprunt sera, initialement, de 12 milliards de francs, en deux tranches. La première sera assortie d'un taux fixe de 12,90 % (contre 13,40 % pour l'emprunt de fin novembre 1983), avec remboursement au bout de sept ans. La seconde sera émise à taux révisable annuellement (TRA), indexé sur le rendement boursier des fonds d'Etat, avec la possibilité, en 1986, en 1987, en 1988, d'obtenir un échange avec un émission à taux fixe, sur la base des conditions en vigueur au 1er janvier 1986. Cette seconde formule, assez sophistiquée, permet de bénéficier d'une rémunération variable, avec une option un peu spéculative, celle de profiter d'un taux fixe, au cas où les taux baisseraient après janvier 1986. Elément intéressant, ce sont le Crédit commercial de France et la Caisse nationale du Crédit agricole qui sont chefs de file de l'opération. Auparavant, ce rôle était pratiquement réservé aux grandes banques commerciales.

Sur le marché secondaire, l'événement a été la remontée générale des rendements : 12,97 % contre 12,86 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 12,70 % contre 12,61 % pour ceux à moins de sept ans, et 13,80 %, contre 13,78 % pour ceux du secteur public, selon les indices PARIBAS. Cette remontée, intervenue les deux derniers jours de la semaine, constitue un autre signe d'incertitude et de flottement.

Aux Etats-Unis, plus personne ne croit plus, maintenant, à une baisse des taux. Encore bien heureux si la Réserve fédérale ne durcit pas sa politique, face à une augmentation de la masse monétaire (5,5 milliards de dollars en quinze jours) qui semble reprendre à une cadence rapide, tandis que la vigueur de l'activité économique et de la demande de concours bancaires pourrait justifier un certain resserrement du crédit.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. PIERRE BÉRÉGOVOY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, *ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, sera l'invité de* l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 19 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, qui est maire socialiste de Nevers depuis 1983, répondra aux questions d'André Passeron et de Guy Herzlich, du *Monde*, et de Jeanine Perrimond et de *Gilles Leclerc, de RTL*, le débat *étant dirigé par Alexandre Baloud.*

DU CATCH A LA CONTEMPLATION

Le Requiem de Berlioz à Bercy

L'inauguration musicale du palais omnisports de Bercy, vendredi soir, avec le *Requiem*, de Berlioz a commencé par un match de catch à quinze mille personnes. Lancées courageusement à l'assaut de la *pyramide, elles se sont écrasées devant deux entrées seulement, dont aucune indication extérieure ne signalait les numéros de série. Arrivé non sans peine dans le sanctuaire, on était pris dans un maelström de courants* contraires : ceux qui ressortaient, ceux qui à droite tentaient de monter à gauche et vice et versa. On se serait cru à Cluze ou à Saint-Jean-de-Maurienne.

Une demi-heure plus tard, après avoir franchi *les* rares et vaillants contrôleurs qui résistaient au typhon, on contemplait d'en haut la pathétique mêlée des milliers de têtes entrechoquées dans l'enfer dantesque en sirotant le coca-cola offert par toutes les petites cantines bien achalandées... Quinze mille personnes rendent-elles à ce point déficitaire l'entreprise que celle-ci ne puisse se payer des contrôleurs pour les multi*ples entrées du palais* et des calicots *extérieurs pour guider les spectateurs jusqu'à leur tranchée ?*

Quarante minutes après l'heure *prévue*, le concert pouvait commen*cer dans l'arène en forme de vélodrome, assez belle, malgré la couleur agressive de ses sièges rouge sang. Deux à trois cents places restaient* inoccupées.

Requiem doux et recueilli. Berlioz *prend peu à peu possession de l'édifice.* Depuis les virages, on perçoit chaque détail. La sonorité est pure, seulement lointaine, dépourvue de réverbération. les voix hautes, sopranos, ténors, violons sont écrêtés par la distance, mais la sénérité suave de Berlioz nous pénètre.

Tuba Mirum. Aux quatre coins, rugissent *les fanfares terrifiantes.* Sans nul doute, Lorin Maazel, *placé* au centre, doit les entendre bien synchronisées, mais, aux extrémités, elles nous parviennent avec de sensibles décalages non prévus par le compositeur, mais ces éclats qui ont rendu l'œuvre célèbre ne sont pas l'essentiel. On est frappé à chaque audition par le caractère recueilli et dépouillé de cette musique, que relèvent seulement quelques détails spectaculaires, les roulements des neuf timbales, les broderies à l'unisson des tubes, les sanglots des vents dans l'*Agnus Dei*, etc.

Dans ce palais omnisports, on admire plus que jamais la clarté de l'écriture, la pureté et la sveltesse des lignes, admirablement mises en valeur par *la* direction très claire, simple, démultipliée de Lorin Maazel, où l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France s'épanouissaient en toute sécurité. Tout là-haut, contre un énorme pilier de béton, le ténor Thomas Moser plane comme un extra-terrestre dans une auréole de lumière dorée, au milieu des séraphins du *Sanctus*.

Pourtant, nous restons très calmes et solitaires sur nos sièges, avec l'impression d'assister de loin à un beau spectacle, mais qui n'incite pas à sortir de ses gonds. La musique est trop amortie, le lieu trop étendu, pour que nous ressentions cette communion des grandes foules que favorisent, à Orange, la pente vertigineuse et l'éclat des sons tournoyants qui vont rebondir contre le mur. Dans un vélodrome, la communion naît de l'action.

JACQUES LONCHAMPT.

LE RETRAIT D'AUTORISATION A « LA VOIX DU LÉZARD »

Mme Michèle Cotta souhaite la possibilité de sanctions plus graduées contre les radios en infraction

Le retrait d'autorisation prononcé, mardi 16 février, par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle à l'encontre de la radio parisienne La Voix du lézard (le Monde *du 18 février) n'avait toujours pas été notifié, samedi, aux responsables de la station, laissant ainsi entrevoir l'espoir d'une solution.*

Cette décision de la Haute Autorité a, en effet, suscité l'émoi tant parmi les radios parisiennes qu'au secrétariat d'Etat aux techniques de la communication, chacun étant surpris de l'arbitraire de la sanction, ne s'appliquant qu'à une seule des nombreuses radios en infraction avec leur cahier des charges. Radio Libertaire, autorisée sur 103,9 MHz, fréquence sur laquelle émet La Voix du lézard », a fait savoir qu'elle ne rejoindrait pas cette fréquence tant qu'une solution n'aura pas été trouvée.

De son côté, regrettant la maladresse d'une législation qui ne permet pas de graduer les sanctions à l'encontre des radios, Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, a fait savoir qu'elle demanderait au gouvernement de prévoir des sanctions intermédiaires en cas de manquement au cahier des charges, et applicables avant un retrait d'autorisation. Une question importante avant que ne se pose le problème des réseaux de télévision par câble.

Injuste. Comment qualifier autrement cette décision de la Haute Autorité, rendue publique dans la soirée de jeudi ? Ainsi donc, c'est La voix du lézard que l'on aura finalement choisi de sacrifier sur l'autel de « la mise en ordre » de la bande FM parisienne ! Un choix assez simple en vérité : la station n'est l'émanation d'aucun parti politique, d'aucune station périphérique, d'aucun groupe financier.

Les arguments avancés par la Haute Autorité pour justifier le retrait d'autorisation (*le Monde* du 18 février) sont doubles : occupation d'une fréquence (103,9 MHz) attribuée à une autre radio, et trop forte puissance de son émetteur. Deux chefs d'accusation exacts mais qui méritent explication.

Le 6 mai 1983, une autorisation attribuait à un regroupement de quatre radios la fréquence du 103,9. Parmi elles, La voix du lézard, et Radio-Solidarité dite la « voix de l'opposition ». Bien vite, cependant, cette dernière s'insurgeait contre cet emplacement en bout de bande FM, qualifié d'« inaudible et excentré », et dont le choix relevait, disait-elle, d'une machination politique. Soutenue par de nombreuses personnalités de l'opposition, cette thèse fut entendue par la Haute Autorité, qui, le 19 octobre dernier, modifiait au *Journal officiel* sa liste d'autorisations pour regrouper sur une nouvelle fréquence — 99,3 MHz — Radio-Solidarité, La voix du lézard et Radio-3. Satisfaite de l'opération, Radio-Solidarité s'arrangea alors pour demeurer seule sur sa nouvelle fréquence, refusant tout accord avec chacune des autres stations. Faute d'entente, et après de nombreux échanges de courrier suivis d'un refus total de dialogue de la part de Solidarité, La voix du lézard dut se résoudre à rester sur sa première fréquence antérieure, qu'elle n'avait d'ailleurs jamais contestée.

La puissance d'émission est trop forte, accuse encore la Haute Autorité. Certes, La voix du lézard, comme la majorité des radios parisiennes, n'observe pas la limitation de puissance fixée à 500 watts par la Haute Autorité. Mais le nouveau contrôle opéré par TDF au cours de la semaine, ne démontre-t-il pas que Radio-Solidarité émet avec 40 kw et que 95,2 — citée pourtant en exemple par la Haute Autorité — diffuse avec 10 kw ?

L'affaire est décidément étonnante. Injuste d'un bout à l'autre. Pourquoi la Haute Autorité risque-t-elle ainsi de se discréditer auprès de l'ensemble des radios, voire de la classe politique — majorité et opposition, — qui s'amuse à voir jusqu'où peuvent aller les provocations et l'impunité de Radio-Solidarité ?

ANNICK COJEAN.

A B C D F G H

UN TANDEM GILDAS JEAN-PIERRE ELKABBACH sur Europe 1

En décidant d'interrompre brutalement, mercredi 22 février (1), ses rendez-vous quotidiens à l'antenne (8 h 5-8 h 25) après dix années d'« Expliquez-vous » fameux et deux mille invités, Ivan Levaï, directeur de la rédaction d'Europe 1, posait à sa station le difficile problème de sa succession. Pour succéder à un produit brillant et fort, il en fallait un autre, différent, mais suffisamment stable pour ne pas démolir l'architecture matinale dont le journal de 7 h 30 doit demeurer le pivot. Au journaliste célèbre, il fallait également un relais suffisamment attrayant pour empêcher qu'on ne regrette par trop le premier. Europe 1 a tranché : Philippe Gildas sera cet homme-là.

Directeur de l'antenne depuis décembre 1981, donc également directeur de l'information, Philippe Gildas, dès le jeudi 23 février, prendra donc en charge le journal de 8 heures et recevra un invité.

Un autre nom célèbre devrait, discrètement d'abord, se joindre au sien : celui de Jean-Pierre Elkabbach, qui, écarté jusqu'à présent des tranches importantes d'information, pourrait être associé à la préparation de cette tranche 8 h-8 h 30. — A. Co.

(1) *L'invité de la deux millième et dernière émission « Expliquez-vous »,* diffusée mercredi, sera Yves Montand.

CLAUDE SÉRILLON PRÉSENTERA LE JOURNAL DE 20 HEURES SUR TF 1

Claude Sérillon, jusqu'à présent présentateur du journal de 23 heures sur Antenne 2, passe sur TF 1, où il présentera, dès lundi 20 février, l'édition de 20 heures. En vacances pour une semaine, Jean Offredo prendra le relais le lundi 27, les deux journalistes alternant désormais chaque semaine.

Attentat au pays basque sur la voie ferrée Paris-Madrid

De notre correspondant

Bayonne. — Un engin explosif a fortement endommagé, *samedi 18 février, vers 2 h 15, la voie ferrée de la ligne Paris-Madrid sur le territoire de la commune* d'Urrugne (Pyrénées-Atlantiques). Ce sabotage s'est produit cinq minutes avant le passage à cet endroit du train Talgo à destination de Madrid. Le convoi, lancé à plus de 100 kilomètres à l'heure, a abordé, sans avoir pu freiner, cette rupture des voies. Cependant, seules la motrice et les premières voitures ont déraillé sans se renverser et se sont retrouvées sur l'autre voie. Aucune personne n'a été blessée et les voyageurs ont été acheminés par la route vers les gares les plus proches, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye.

***Quelques minutes plus tard, le train devait croiser à cet endroit son homologue en provenance de Madrid.* Celui-ci avait été retardé par une panne de caténaire à Hendaye et son conducteur put ainsi être avisé de l'attentat.**

Les enquêteurs de l'antenne du service régional de police judiciaire de Bayonne ont découvert, tout près des lieux, le sigle « IK » fraîchement peint sur un pont qui enjambe la voie : c'est la signature habituelle du groupe clandestin du pays basque français Iparretarrak. Un interlocuteur se réclamant de ce mouvement a revendiqué l'attentat par téléphone samedi peu avant 10 heures.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Les XIVes Jeux olympiques d'hiver

Sarajevo dernière heure

La peur avec les ultimes manches du bobsleigh à quatre et du saut au tremplin de 90 mètres. La fureur avec une finale URSS-Tchécoslovaquie en hockey sur glace. La sueur avec le fond nordique féminin (20 kilomètres) et masculin (50 kilomètres), avec le 10 000 mètres en patinage de vitesse. Et le cœur des slalomeurs et des patineuses battant la chamade. Pour le bonheur d'une médaille d'or, comme Paoletta Magoni. Pour le malheur d'une chute, comme Christelle Guignard.

A. G.

SKI ALPIN

La guigne de Christelle

De notre envoyé spécial

Sarajevo. — A 13 h 30, Christelle pouvait devenir la troisième Française championne olympique de slalom. A 13 h 34, Guignard, qui fonçait dans le brouillard pour préserver un fragile avantage de 14/100e de seconde sur l'Italienne Paoletta Magoni, enfourchait un piquet. Les jeux étaient faits : la Transalpine enlevait l'or. L'argent revenait à Perrine Pelen et le bronze à Ursula Konzett, du Liechtenstein.

Cristelle Guignard était passée à côté de la gloire : « *Championne olympique de la première manche, cela ne compte pas.* » Les larmes ravalées, elle allait faire sa valise comme elle était arrivée, incognito : « *J'ai passé une semaine tranquille à Sarajevo. Tout le monde était sollicité. Moi, personne ne me connaissait. On ne m'a rien demandé et aujourd'hui je m'en vais de même.* » Cela était dit sans amertume, avec un gentil sourire. « *Quand j'ai commencé à skier aux Deux-Alpes, où mes parents tiennent un hôtel, je n'aurais jamais pensé être un jour en équipe de France et encore moins disputer les Jeux olympiques.* »

Pourtant, ce petit bout de femme à la frimousse tachetée de son avait été la skieuse sur laquelle le comité de sélection de la Fédération française s'était le moins interrogé, avec Pelen : « *indiscutable !* ». L'inconnue de la sélection nationale avait en effet le meilleur palmarès du début de saison : neuvième à Piancavallo, sixième à Verbier, huitième à Limone, avec des dossards de deuxième série. Discrète par nature, elle ne s'était pas mise en avant pour autant.

A vingt et un ans, elle faisait en effet ses débuts sur le circuit de Coupe du monde, après avoir failli être renvoyée dans sa famille trois ans auparavant : « *Je skiais bien, mais je n'arrivais pas à terminer une course. Cela m'enlevait toute confiance en moi. Je n'attachais pas d'importance aux résultats.* »

Les entraîneurs de l'équipe nationale, qui étaient impressionnés par ses qualités athlétiques et son « toucher de neige », décidèrent de lui donner une nouvelle chance. Après quelques bonnes performances en Coupe d'Europe à la fin de la saison dernière, le déclic se produisit à l'automne avec l'entraînement sur le glacier de Tignes : « *J'ai terminé des manches, les « chronos » étaient bons. Il ne faut pas beaucoup plus pour donner le moral.* » Il n'était pas facile de faire sa place au soleil dans une équipe où les filles du même âge sont en place depuis plusieurs saisons. Mais les résultats étaient là : « *J'aime attaquer, skier nerveusement en éprouvant des sensations dans les pieds et les jambes, je file sur le piquet.* »

Vendredi, malheureusement, elle enfourchait : « *Je n'avais pas du tout la « boule » entre les deux manches. Mais je ne pouvais prendre que des risques sur le second parcours, car Perrine avait presque perdu une seconde sur l'Italienne. Cela se jouait au centième de seconde et au centimètre* ».

Cette petite erreur de trajectoire l'évinçait de la galaxie des championnes olympiques. De ses faits et gestes de la journée, Christelle Guignard ne retenait que ce moment fatal où son fuseau s'est déchiré en heurtant le piquet. « *J'étais sûre d'avoir ma chance.* » Elle y croyait en effet dur comme fer, et tous les entraîneurs aussi qui rêvaient « *de faire un coup à la Debbie Armstrong dans le slalom géant* ». La déception était vive. Le désir de revanche prenait cependant rapidement le dessus : « *Maintenant je pars pour les championnats de France, à Auron (Alpes-Maritimes). Ensuite je ferai la tournée de Coupe du monde aux Etats-Unis. J'espère gagner ma place en première série et surtout décrocher enfin une victoire.* » Décidément, avec un style et un moral pareils, Christelle Guignard ne pourra pas éternellement avoir la guigne.

ALAIN GIRAUDO.

PATINAGE ARTISTIQUE

Agnès, femme-enfant

De notre envoyé spécial

Sarajevo. — Le spectacle devait être fait, ce samedi 18 février par l'Allemande de l'Est Katarina Witt, les Américaines Rosalyn Sumners et Tiffany Chin, les Soviétiques Kira Ivanova, Elena Vodorezova et Anna Kondracheva. Six fées de la glace, dans un assaut de charme et de grâce.

Agnès Gosselin n'est encore qu'un petit lutin qui se colle des cœurs sur le lobe des oreilles et se poudre maladroitement la frimousse. Elle devait faire son programme libre dans le deuxième wagon des concurrentes. Celui où elle est montée pour être classée dix-huitième après les figures imposées et le programme court. Celui que les spectateurs devaient regarder passer distraitement en attendant la fournée des meilleures où sera désignée la championne olympique succédant à l'Allemande de l'Est Annett Poetzsch.

Elle mériterait pourtant un peu plus d'attention, la petite Gosselin *que sa maman a envoyée à la patinoire de Caen parce qu'elle était trop turbulente et qui se retrouve plongée* dans le grand bain olympique. « *Elle devrait être sur le podium européen dans deux ans* », prédit Michel Lafon, directeur technique de la Fédération *des sports de glace. C'est également* l'objectif qu'elle s'est fixé.

C'est qu'elle est déjà bien décidée à affirmer sa personnalité : « *Dans ce milieu, il faut sans cesse paraître. Même quand on n'est pas en forme, il ne faut pas le montrer.* » Issue d'un milieu ouvrier modeste, elle ne craint pas l'effort : « *Pendant onze mois sur douze, je m'entraîne six heures par jour à raison de quatre heures d'imposées et de deux heures de libres. Quand je trouve cela dur, je me rappelle que mon père m'a dit un jour :* « Tu as choisi cette vie, tu dois accepter des sacrifices pour faire de ton mieux. » *Lui, il a fait de la course cycliste et de la boxe.* »

Cette vie d'enfant de la glace a commencé à huit ans, lorsque son premier professeur, Mme Coicaud, qui est également sa marraine, l'envoya à Paris chez Mme Aumond. « *Je suis devenue championne de France espoirs. Mais au bout de quatre ans, cela n'a plus très bien marché avec ce professeur, car je vivais tout le temps avec elle. J'ai pu alors entrer à l'Institut national des sports.* »

Championne de France *au début de l'année,* Agnès Gosselin *s'est classée neuvième aux championnats d'Europe, grâce notamment à une* cinquième place dans le programme libre. « *Elle doit travailler ses imposées et sa vitesse, mais elle a des sauts de première qualité* », *note* Gilles Gattillaghet, son entraîneur. Le programme d'Agnès comporte en effet cinq triple sauts, dont deux triples shalkows et six doubles axels amenés sur la musique d'Allan Parson et du film *Rocky II*. Du patinage choc. Reste à présenter plus chic : « *C'est surtout une question de féminité. On apprend avec l'âge* »... et cette femme-enfant veut certainement apprendre vite. — A. G.

Les résultats

SKI ALPIN

Slalom spécial dames

1. P. Magoni (It.), 1 mn 36 sec 47 (48 sec 85 + 47 sec 62) ; 2. P. Pelen (Fr.), 1 mn 37 sec 38 (48 sec 85 + 48 sec 53) ; 3. U. Konzett (Liech.), 1 mn 37 sec 50 ; 16. C. Merle (Fr.) 1 mn 44 sec 30.

BIATHLON

Relais 4 × 7,5 km

1. URSS (Vassiliev, Kachkarov, Schalna, Bouliguin), 1 h 38 mn 51 sec ; 2. Norvège (Lirhus, Knalfoss, Storsveen, Soebak), à 12 sec 2 ; 3. RFA (Reifer, Pichier, Angerer, Fischer), à 13 sec 4 ; 9. France (F. Mougel, Claudon, Y. Mougel, Poirot), à 5 mn 5 sec 9.

HOCKEY SUR GLACE

Poule finale : Tchécoslovaquie b. Suède 2-0 ; URSS b. Canada 4-0.

SKI DE FOND

Un Mongol sans son cheval

(De notre envoyé spécial)

Sarajevo. — Le *Who's who* officiel des Jeux olympiques est extrêmement discret sur la personne de Dorj Kuvsandash. Dans la cafétéria du village des skieurs nordiques, les athlètes regardent de travers le journaliste curieux qui s'intéresse à un Mongol. Un extraterrestre aux yeux bridés ne produirait pas davantage d'effet.

Dorj Kuvsandash fait partie de ces concurrents du tiers-monde du ski nordique, Chinois, Argentins, Turcs, Coréens, Grecs, Costaricains, qui tournent sur les pistes à des années lumière de l'orbite des médailles. Il est venu des territoires de Gengis Khan avec quatre compatriotes dont un entraîneur. Bien sûr, sans prétention : 55e dans le 30 kilomètres et 65e dans le 15 kilomètres. Les minutes d'écart qui le séparent des premiers ne le troublent pas. L'esprit olympique s'en trouve singulièrement rafraîchi.

Professeur d'éducation physique à Oulan-Bator, capitale lilliputienne perdue dans la steppe, Dorj, comme tout Mongol qui se respecte possède cinquante chevaux qu'il dresse pour la course et les concours, ainsi qu'une trentaine de moutons. Il se sent à la fois enchanté et déboussolé d'être si loin de la yourte familiale installée dans les faubourgs d'Oulan-Bator. Ce repère culturel est si fort que lorsqu'on esquisse sur une feuille ce qu'on sait de la maison traditionnelle mongole il reprend avec une sincère délectation le dessin pour préciser l'arrondi de la tente de ce peuple de nomades.

*Général d'une mince armée de mille cinq cents skieurs de fond ré*partis dans dix clubs, Dorj.

Kusandash s'entraîne souvent *sans les skis. La neige n'est jamais très épaisse à Oulan-Bator.* Des *conditions satisfaisantes sont réunies dans les montagnes du Nord-Est, vers la frontière soviétique, mais c'est si loin... La fréquence des stages s'accentue à l'approche des Jeux olympiques. Le renfort du* « grand frère » *soviétique a été sollicité.* L'accord a été conclu pour les Jeux de Calgary, en 1988, à la fois pour le ski de fond et pour le patinage de vitesse. Dorj est content. Il va certainement pouvoir améliorer ses performances.

Marginal du ski de fond, il aura gagné de ce voyage des souvenirs, pour quatre ans, d'une autre dimension du monde, mais aussi une paire de skis des plus sophistiqués offerte par une marque autrichienne.

LLIBERT TARRAGO.

● *FOOTBALL.* — Cinq matches comptant pour les *seizièmes* de finales (aller) de la Coupe de France ont eu lieu vendredi 17 février : Nantes b. Rennes 2-0 ; Toulon b. Toulouse 1-0 ; Bordeaux b. Le Havre 1-0 ; *Rouen* b. Valenciennes 3-0 ; *Guigamp* b. Bourg-sous-la-Roche 1-0.

● *TENNIS : Noah en demi-finale à La Quinta.* — Yannick Noah s'est qualifié, vendredi 17 février, pour les demi-finales du tournoi de La Quinta (Californie) en battant l'Américain Eliot Teltscher 6-1, 6-0. En demi-finale, il devait rencontrer l'Américain Jimmy Arias.

Le numéro du « Monde » daté 18 février 1984 a été tiré à 446 456 exemplaires



هكذا من الأصل

Le Monde

Aujourd'hui

HELEN HAYS

L'art de vivre au bureau...

Supplément au numéro 12151. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 19-Lundi 20 février 1984.

Le bureau, *conformiste et gris, cède du terrain aux créateurs, avec l'aide de l'Etat. Une exposition*

Le meuble, le lieu, l'immeuble

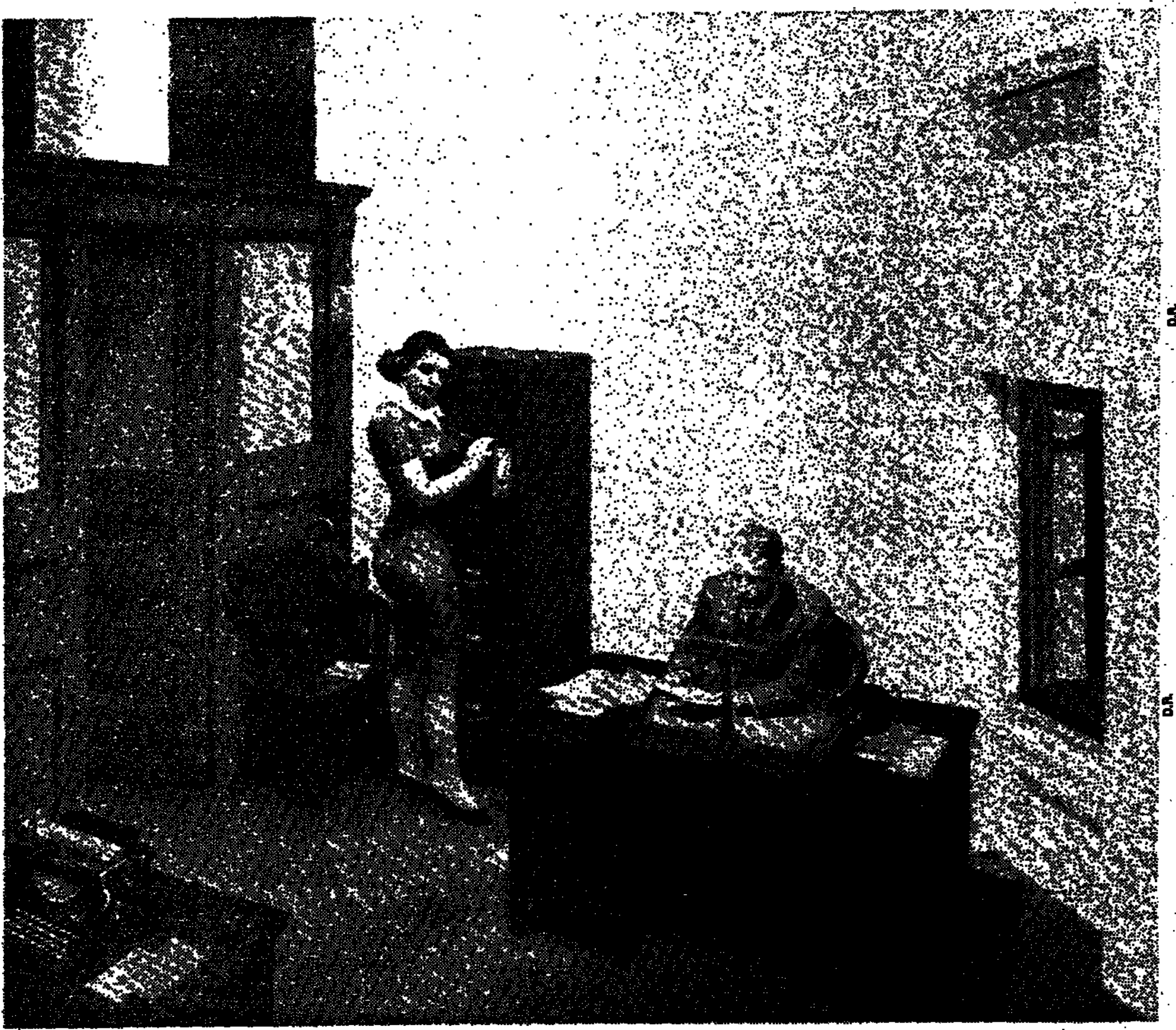
Une petite histoire de la modernité dans le siècle.

BUREAU, bureau, bureaux. Le meuble, le lieu, l'immeuble. La vie quotidienne de millions de gens. Une forme de pouvoir, la bureaucratie. L'exposition qui accompagne les résultats du concours de désign lancé par le ministère de la Culture et la délégation aux arts plastiques illustre divers aspects de cet « empire » dont le développement a accompagné celui de l'industrialisation au dix-neuvième siècle et qui, sur sa lancée, prenant les machines à son service, est en passe de la supplanter.

Histoire des formes, de 1900 à 2000, bazar de l'outillage, et un catalogue presque encyclopédique qui analyse les techniques et l'imagerie liées au bureau, dans la littérature, le cinéma, la peinture, et la « théorie » politique. Plusieurs toiles d'Edward Hopper, dont le troublant *Office at night* ont traversé l'Atlantique.

A travers l'objet, le bureau personnel, de prestige, des artistes, des dirigeants, ou le meuble fonctionnel, banalisé, des administrations publiques et privées, se dessine une petite histoire de la modernité dans le siècle. Généralement désolé de constater la faible diffusion des formes nouvelles du mobilier dans la vie ordinaire et le conservatisme coriace des familles attachées au buffet Henri II et aux chaises Louis XIII, on se console parfois en pensant que l'univers du travail, celui des affaires et du mouvement, s'adapte plus vite, et ose.

On sait, par exemple, que les émirs des états pétroliers se meublent en grandiose néo-Louis XIV et dévalisent les designers italiens pour équiper leurs ministères... En fait, le goût n'évolue pas si vite : le comble du « moderne » pour une grande entreprise, c'est encore le siège à piètement métallique souplement croisé dessiné par Mies van der Rohe dans les années vingt... Les plus beaux meubles imaginés au début du siècle sont restés des pièces uniques, des monstres, tandis que la production courante s'ingéniait à se recopier elle-même, au moins juqu'aux années 60.



« Heureusement que j'ai des jambes pas mal », notait Jo, la femme d'Edward Hopper, posant pour Office at night (1940).

Avocats et notaires

C'est pourquoi la couleur, les matériaux plastiques et les éléments modulaires, déjà courants dans le secteur privé, vont tenter une « première » dans l'administration française, à l'occasion du concours du mobilier de bureau.

Le parcours historique de l'exposition offre, curieusement, un raccourci, un « précipité » de l'environnement contemporain : si différents soient-ils, tous les types, tous les styles présentés ici sont d'usage courant. Le commissaire général, Jean-François Grunfeld, raconte le mal qu'il a eu à « arracher au patron de la BNP », qui s'en sert, le bureau 1900 du directeur du Comptoire d'escompte : bois sombre, moulures et raffinement bourgeois, présenté ici dans l'atmosphère opaque et confinée de l'époque, celle aujourd'hui encore de bien des cabinets d'assurances, d'avocats ou de notaires.

Au tournant du siècle, le choc des styles apparaît, comme en architecture, de manière éclatante : rigueur froide, nudité sombre des bureaux personnels des Viennois Josef Hoffmann et Otto Wagner, opposées aux courbes généreuses de l'art nouveau (Henri van de Velde) et aux rocailles de Jansen ; coquetterie sobre d'un meuble de Mackintosh. La finesse de la marqueterie est mise au service d'un strict travail de géométrie pour une armoire à surprises de Koloman Moser (Vienne encore), où le fauteuil parfaitement cubique s'encastre et disparaît dans un ensemble à tiroirs et abattants, comme une malle-cabine. Belles bêtes !

« *Le grand art vit de moyens pauvres* », proclame Le Corbusier en 1925 dans sa croisade contre l'art décoratif. *Les rutilances vont à l'eau. L'esprit de l'architecture s'affirme* ». Objets utilitaires, malles-cabines justement, articles de catalogue, meubles de bureau en métal (« *Ceci est froid et brutal, mais c'est juste et vrai* »), illustrent les articles de *l'Esprit nouveau*, où il dresse l'inventaire des besoins types et des meubles types.

Acier, dalles de verre brut, poli sur une face, bois laqué, arrivent dans les fourgons de l'art moderne. Là encore, des « pièces » uniques, signées : laque et poignées de métal pour un Ruhlmann, blocs-tiroirs en métal sous une dalle de verre pour le bureau de Marcel L'Herbier dont on a voulu évoquer ici le décor de *l'Inhumaine* (1923).

Aujourd'hui, ces formes simples paraissent toujours aussi neuves, et leurs astuces (éclairage escamotable, calculé au plus juste pour la lecture, par exemple) ne sont pas commercialisées. Sinon, à des prix de gadget de luxe, les copies de certaines étrangetés : comme rongé par la vie au grand air, ce bureau de zinc dessiné par Michel Dufet pour la Compagnie asturienne des mines, avec coulisses et plateaux circulaires, théâtral et malcommode, et le fauteuil couvert de faux zèbre qui l'accompagne.

Montrées dans une pièce à part, sorte de chapelle ardente aux manes du grand despote puritain de l'architecture américaine, les créations de Frank Lloyd Wright sont, elles, sorties en série : le mobilier du Larkin Building (1904), inspiré du matériel d'usine, a des airs de chambre des tortures.

Tandis que les chercheurs cherchent et que les héritiers du Bauhaus figurent, tout de même, dans l'inépuisable catalogue de la maison Thonet, maître du bois tourné et militante de l'innovation, les fabricants normaux s'enferment, dans les années 30, dans les stéréotypes : on peut toucher du doigt l'épaisseur du conformisme en tapotant ce bureau à rideau coulissant, type *Roll-top*, sans doute sorti à des millions d'exemplaires ; il est déjà en métal, mais il est peint, camouflé en faux bois, pour rassurer les clients.

Cinquante ans plus tard, le panorama est aussi constrasté. L'administration publique – mais pas elle seulement – travaille toujours dans le vert-de-gris des armoires métalliques et des bureaux dont les tiroirs grincent et claquent comme des portières. Et les entreprises qui ont pris leurs quartiers de modernité dans des tours climatisées et instauré, bon gré, mal gré, le bureau « paysagé » le regrettent parfois.

Version aimable du « pool » comptable où un chef pouvait surveiller des dizaines d'employées attelées aux machines, comme à l'usine, ou de ces bureaux panoptiques, comme il en existe par exemple chez ce constructeur du nord de la France, installés dans une cage de verre circulaire, au milieu de tout son monde, le bureau « paysagé » se condamne lui-même le jour où chacun, à coup de cloisons et de plantes vertes, rentre dans sa coquille.

Plus de chef sur le dos

L'après-guerre a été riche de théories successives. Aux États-Unis, Probst et Nelson mettent au point, pour la firme Herman Miller, le principe de l'*Action Office*, le bureau actif, efficace. On cherche un équilibre entre la souplesse des contacts, les facilités de réunion de travail en équipe et le confort, le calme nécessaire au travail individuel... Le vocabulaire courant témoigne des modes de vie au bureau : on ne veut pas « *avoir son chef sur le dos* », mais on se raconte les « bruits de couloir », preuve que ce lieu des immeubles traditionnels remplit une fonction précise, pour les réunions les plus informelles.

Immuables par-delà les styles, des symboles demeurent. Le territoire, la dimension du bureau sont proportionnels au rang hiérarchique : on raconte pour rire que, lors des déménagements liés aux changements d'organigramme fréquents dans l'ancien ORTF, le titulaire d'un bureau de chef (le meuble) ne parvenait pas à le faire entrer dans son nouveau bureau (la pièce).

Le petit personnel travaille entassé, derrière des bureaux encombrés. Le chef réfléchit devant un décor sobre, nu, dépouillé. Il peut compter les pas de son visiteur, ou aller à sa rencontre. Le futur ministère des finances respectera les convenances : 12 mètres carrés pour un fonctionnaire, 18 mètres carrés pour deux, 80 pour le ministre. Mais on a prévu des bureaux cloisonnés, traditionnels, preuve que l'expérience du « paysage » n'emporte pas la satisfaction des usagers.

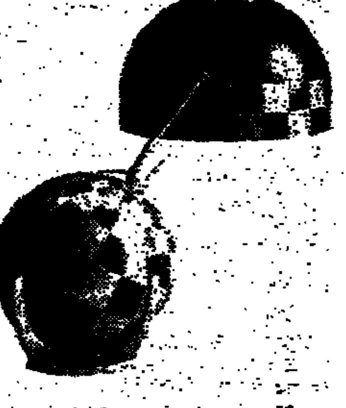
Conçu pour favoriser la communication, le système des bureaux ouverts crée une promiscuité qui la tue. Et la construction, par Hermann Hertzberger, de l'immeuble de Central Beheer, en 1974, est considérée comme une piste intéressante : espaces diversifiés, ouverture, espaces communs, et aires de retrait, avec une personnalisation très marquée du lieu de travail, chacun étant invité à apporter ses meubles !

Revenus du fouillis du dix-neuvième siècle et des espaces clairs, ouverts et fonctionnels des années 60, on pourrait privilégier à nouveau des valeurs traditionnelles. D'un côté, le terminal d'ordinateur ; de l'autre, son tapis de prière et son vieux fauteuil.

« *Le simulacre de vaisseau spatial ou de laboratoire n'est plus de mise et relève de la mystification,* estime François Barré, l'un des membres du jury. *Plus la technique va se développer, et moins il y aura de différence entre le bureau et chez soi. On ne porte plus de vêtements de travail en semaine. Ce sera la même chose* ». Tant pis pour Le Corbusier, qui voulait que l'on quittât les « *royaumes angoissants de la fantaisie et de l'incongru* ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.

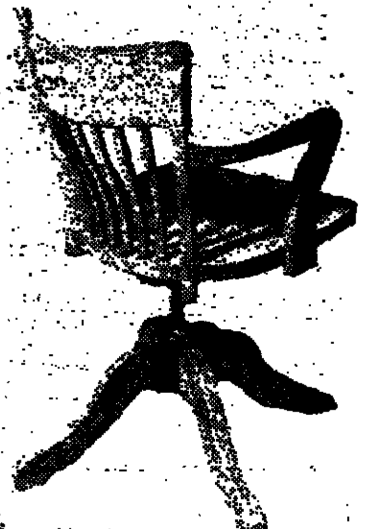
★ « *1900-2000* », *l'empire du bureau.* Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli. Jusqu'au 14 mai. Catalogue, 170 F.



Lampe de bureau avec un décor de Sonia Delaunay (1926).



Machine à écrire « Modèle 5 » (1915).



Fauteuil pivotant en chêne (1905).



Horloge-pointeuse de fabrication américaine (1900).

aux Arts décoratifs et le concours des nouveaux meubles pour l'administration le prouvent.

Huit heures en boîte

Des spécialistes, des « médecins de l'espace » se penchent aujourd'hui au chevet des travailleurs.

COLS-BLANCS, matière grise et idées noires. Lorsque le plafonnier défaille, le rond-de-cuir renâcle. Si les tiroirs gémissent, si la climatisation rend l'âme, si les dossiers s'amoncellent, si enfin la moindre recherche *suppose un périlleux cheminement* entre collègues et cloisons, deux issues s'offrent à lui : le rêve d'évasion ou le recours au « médecin de l'espace ».

Sourire de star, diction posée, Jean-François Le Brenn, consultant d'une société de conseil en aménagement, vole au secours des bureaux mal dans leur peau. *« Pour dresser le diagnostic, un coup d'œil suffit,* explique cet ingénieur Arts et métiers de trente-huit ans. *Au bout d'un quart d'heure, on sait tout du climat de la boîte, des tensions et des besoins... »* Bâtiments neufs ou locaux vétustes, la démarche ne varie guère : check-up complet – qui fait quoi ?, comment ? –, puis ordonnance. *« Une prescription à la carte,* précise M. Le Brenn. *Nous proposons plusieurs remèdes, le client choisit. »* D'ordinaire, la médecine douce fait l'affaire.

Ainsi, quelques cloisons mobiles judicieusement disposées ont permis un gain de surface de 10 % au siège d'une entreprise nationale. *Ultime* recours, la chirurgie : s'il le faut, on abat les murs et on repense tout. *« En une décennie, tout a changé,* remarque le « docteur » Le Brenn. *Autrefois, on construisait une boîte, on y mettait une table, une chaise, un meuble de classement, et l'on baptisait le tout « bureau. » De plus en plus, on réfléchit à l'organisation, et l'on bâtit la boîte autour. »* Fini l'âge d'or du taylorisme administratif, l'espace « paysagé », avec blocs métalliques alignés et vue imprenable sur l'échine du collègue de travée. Révolue, l'ère du chacun-dans-son-coin, du local fermé, aveugle. Voici venu le temps du « mobilier système » ; de l'amovible et des plans de travail évolutifs.

Triomphe définitif de la modernité ? Pas si vite. Pour les plus mal lotis de nos hommes en cage, l'habitude tient parfois lieu de gestion de l'espace. Avant de rallier les tours de la Défense, ce géant de l'acier reléguait son pool de dactylos dans une arrière-cour à peine éclairée ; en guise de décor, une table minuscule et un repose-pieds, histoire de compenser l'inconfort de sièges désespérément standard.

La trentaine, Jean-Pierre Taravella, architecte et directeur commercial chez le numéro un français du matériel de bureau, a lui aussi tout loisir de recenser les archaïsmes du tertiaire hexagonal : *« On voit trop souvent ces opérateurs, les yeux rivés sur l'écran de visualisation, assis tant bien que mal sur un tabouret quelconque et gênés par le reflet du néon. »*

En juillet dernier, les fonctionnaires d'une direction du Budget sacrifiaient de temps à autre à un rituel cocasse : juchés sur leur bureau, ils s'efforçaient de voiler d'une feuille blanche des plafonniers généreux. Naguère souverain, l'éclai rage artificiel, souvent trop cru, recule. *« Deux solutions,* observe M. Le Brenn, *le dispositif « basse luminance » et le retour à la lumière du jour. »* Servi par la vogue des tours, le tout-climatisé marque lui aussi le pas. *« Il a suffi d'un été torride et de quelques pannes pour qu'on l'accuse de tous les maux : propagation de maladies, champignons nocifs et j'en passe. »*

Pas plus qu'un éclairage parfait, une climatisation irréprochable ne met l'employé modèle à l'abri du stress. Encore faut-il que le décor quotidien crée un climat stimulant. *« En l'espèce,* note M. Taravella, *on découvre des hérésies par ignorance ; une notion aussi simple que celle de coloris complémentaires paraît inconnue. »* Il cite l'écran informatique adossé au mur rouge vif, le recours abusif au pastel passe-partout ou, mieux encore, le projet de cette compagnie d'assurance qui s'apprête à doter ses services de bureaux couleur d'ébène. *« Feuille blanche sur fond noir huit heures durant ; vous imaginez l'effort qu'un tel contraste imposera à l'œil ! »*

Que dire de la disposition des plans de travail ? *« Aucune recette miracle,* concède l'architecte, *mais quelques règles de bon sens : on a tout intérêt à placer en vis-à-vis deux courtiers d'assurance amenés à échanger des informations en permanence. »*

Jadis, l'heureux promu gravissait dans un même élan échelons hiérarchiques et étages, et troquait son bureau sans style contre un meuble conforme à sa nouvelle position. Les temps changent, mais en douceur. *« Dans certaines administrations, comme dans le privé,* raconte M. Taravella, *subsistent des règles ainsi conçues : un chef de service, autant de mètres carrés, tel mobilier, telle lampe. »* Même s'il demeure signe extérieur de pouvoir, le bureau-attribut perd du terrain ; en s'installant à la Défense, Sacilor a limité l'éventail à deux modèles, direction générale exceptée. Reste que, futuriste ou anachronique, le bureau est toujours considéré comme un fragment de territoire, un « chez soi ». *« Ici,* remarque un directeur du personnel, *chacun a personnalisé son coin. Au point que la disposition n'a plus rien de commun avec l'état initial. »*

VINCENT HUGEUX.



MARTINE FRANCK/MAGNUM

« Aucune recette miracle mais quelques règles de bon sens. »

Rouge lustrines

Les fonctionnaires du ministère des finances vont vivre en couleur.

MARIER les artistes et l'industrie. Donner pour de bon du travail aux créateurs, une vraie commande, en leur ménageant une part suffisante de responsabilité. Tel était l'objectif – jamais atteint – du concours international pour la création de nouveaux meubles de bureau, *lancé en juin 1982, qui* vient d'être jugé.

Les deux cent vingt candidats de vingt-cinq pays différents, qui ont répondu il y a un an, avaient sans doute été attirés par son originalité principale : être doté d'une commande ferme de l'Etat et de plusieurs sociétés nationales pour un montant de 78 millions de francs. Les ministères, les grandes banques, la régie Renault, Air France, l'Assistance publique, achètent chaque année des bureaux, des chaises de dactylo, des fauteuils de chef et de sous-chef. Ils ont promis de réserver une part de leurs crédits, dont 20 millions pour le futur ministère des finances de la gare de Lyon, aux lauréats du concours.

Cet engagement a encouragé *aussi les fabricants* à prendre l'affaire au sérieux : vingt-cinq d'entre eux, grands et petits, étaient volontaires pour construire des prototypes (subventionnés à 50 %) et l'on peut voir au Musée des arts décoratifs le résultat de ce travail pour huit projets lauréats.

Teintes pastel, couleurs vives, fauteuils à bascule, plans inclinés, cloisons *cosy corner* et formes douces, les nouveaux meubles *n'ont rien à voir avec les « classeurs de chêne sodomisé passés au vernis bureaucratique qui tire sur le caca d'oie »* décrits par Boris Vian dans *Vercoquin et le plancton,* que l'on peut deviner derrière un rideau de tulle, dans une loge de l'exposition.

Réalistes ou rêveurs, fonctionnels ou poétiques, simples ou surchargés de décor, les projets lauréats illustrent les deux grandes familles de la création architecturale actuelle : les puristes et ceux *qui en sont revenus...*

Côté sérieux, il n'est pas surprenant que la moitié des fabricants volontaires, soit une douzaine (de cent à quatre mille employés) aient voulu s'associer avec Marcel Ramond, quarante-cinq ans, designer « à vocation tardive » après une expérience industrielle et commerciale pour un projet très raisonnable. Il a donc choisi son fabricant, Strafor, le numéro un européen, français avec 50 % de capitaux américains, pour mettre au point le système de meccano, adapté aux bureaux paysagés, mais aussi, en principe, aux pièces traditionnelles séparées. Des poteaux et des poutres contiennent l'alimentation électrique (et même des fibres optiques) et supportent des blocs divers : *tables de travail ou* de réunion, rangements à portée de main, tout en intégrant l'éclairage et les cloisons isolantes. On peut même y accrocher des stores *« pour ne plus voir son chef de service... »*

Recherche encore plus modulaire, des volumes accrochés à une structure, pour ce jeune concurrent, dessinateur chez un architecte, Norbert Scibilia, qui, avec Serge Guillet et une entreprise très moyenne, de province, *ont joué* leur va-tout. Ils ont décroché le premier prix (notre photo), ex aequo avec Marcel Ramond, preuve que les concours peuvent ouvrir la voie aux sans-grade.

Comme on annonce périodiquement que les nouvelles machines vont envahir les *bureaux (on appelle cela la* bureautique), certains concurrents ont prévu des emplacements spéciaux, des plans inclinés, des niveaux variables. Le projet d'Isabelle Hebey, designer confirmé, auteur de l'aménagement intérieur des Airbus et du Concorde, et de son équipe, a intégré dans les bureaux des volumes escamotables, *qui permettent de sortir un* écran et une machine, et de les faire disparaître quand on ne veut plus les voir. Cette équipe a dessiné *un nouveau fauteuil, que l'on* dit confortable, et qui sera sans doute moins cher que les merveilles de mousse et de pneumatique dont rêvent les PDG : en tube et toile lacée, il a des allures très rustiques, très utilitaires.

Marc Alessandri a travaillé pour Knoll dans le bon chic, bon genre. Les surprises viennent des post-modernes, avec, ici comme ailleurs, un mélange de curiosité et d'agacement.

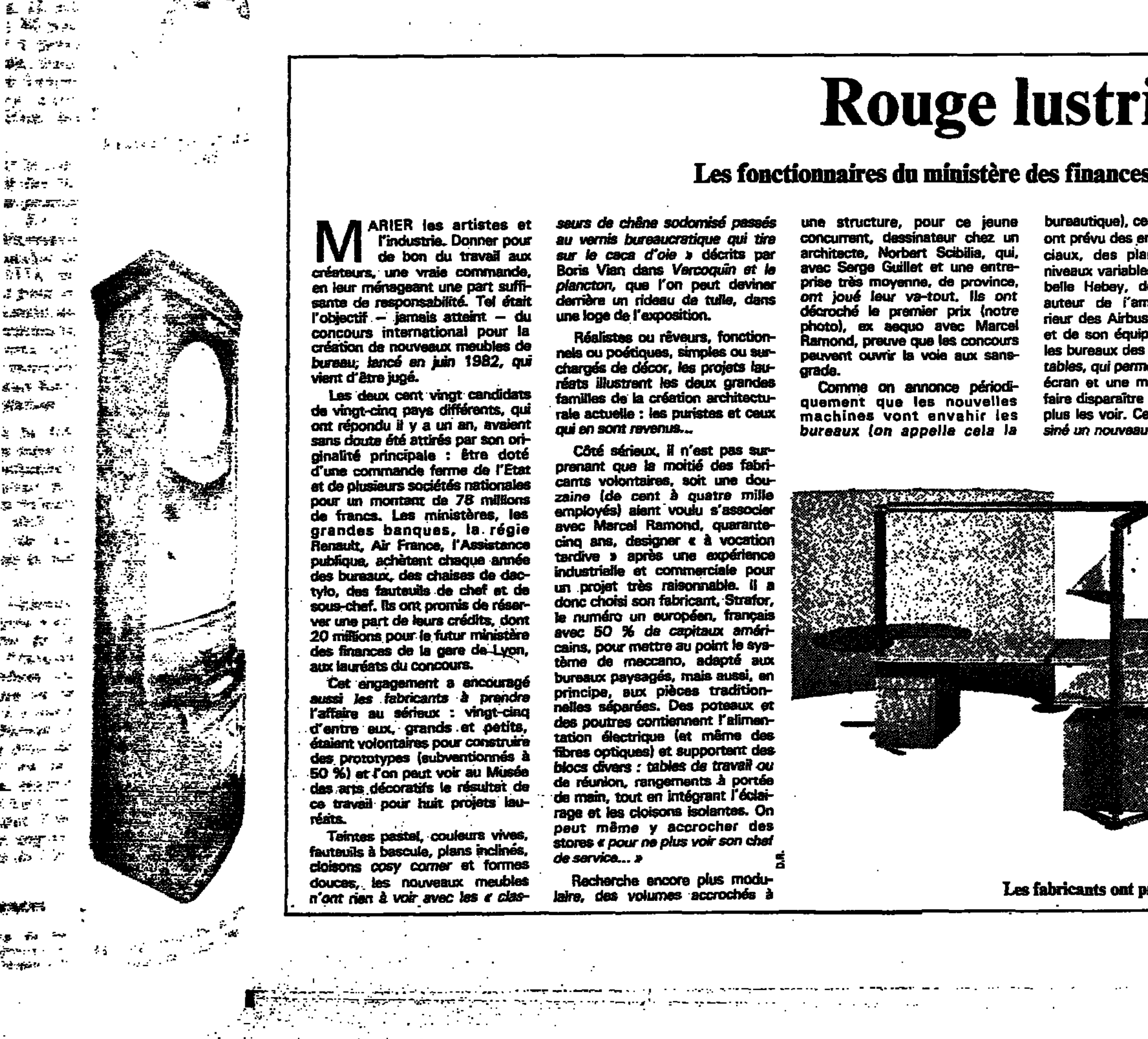
Que le jeune Bruno Rosenzweig n'ait trouvé que le Mobilier national *pour faire réaliser son rêve* punk de couleurs acidulées et de formes agressivement bancales, c'est dans l'air du temps.

Ceux qu'effarouchent les pointes et les piquants, la lampe en heaume de Mardi gras du Mobilier national, pourront se rassurer dans les bois clairs et les formes douces et arrondies de l'ensemble conçu par un jeune Japonais installé en Californie, Kotaro Nakamura. Bien sûr, cela ressemble à des meubles que l'on *pourrait avoir chez soi, dans une* chambre d'enfant. Mais cette tour d'armoires et de penderies, bloc cylindrique parfait, est très harmonieuse et l'ensemble est assez sobre.

Les amateurs de symboles et de décor architecturé apprécieront l'ensemble conçu par les Britanniques Alan Stanton et Wendy Robin : formes hautes, très dessinées, surchargées de couleurs intenses (rouge, noir, gris), un ensemble très plein, très présent, un peu oppressant à notre goût.

Et si l'on est dérouté par les paravents en forme de palissades de plage de Gaetano Pesce, par la débauche de couleurs de son mobilier, et par ses formes biscornues, il faut tout de même jeter un œil sur le matériau qu'il propose, doux au toucher, brillant mais discret, et qui autorise cette virtuosité : c'est tout simplement de l'aggloméré, dont la colle a été teintée dans la masse. Très bon marché.

M. Ch.



D.R.

Les fabricants ont pris l'affaire au sérieux.

L'alcool *et ses quarante mille morts par an, reste un drame dans la vie nationale. La nouvelle*





Ceux qui sont vraiment malades ne relèvent pas de la nouvelle campagne du gouvernement. Sur un thème contemporain, la maîtrise de soi, elle s'adresse plutôt à tous les autres et traque

Régime demi-sec...

Une campagne douce mais des lois beaucoup plus sévères.

LE gouvernement vient de lancer une vaste campagne nationale de prévention contre l'alcoolisme. A la différence des précédentes, organisées sur les dangers et le dégoût de la consommation alcoolique, cette campagne insiste sur la nécessité d'une consommation modérée, raisonnée. Une campagne « douce », qui fait suite au vote d'une loi beaucoup plus sévère que la précédente sur l'alcool au volant et qui précède de quelques mois la mise en service sur les routes de nouveaux appareils de mesure de l'alcoolémie.

C'est un médecin, le docteur Galtier-Boissière, qui, il y a soixante ans, a dit l'essentiel. *« Toute disposition légale qui aura pour but de restreindre la proportion et la consommation d'alcool se heurtera à une opposition formidable, dont l'expression retentira au Parlement »*, écrivait-il en 1924 dans le Larousse médical.

Le casse-tête est bien connu : santé contre agriculture, industrie, commerce et finances... Le conflit a animé plus d'une rencontre interministérielle. Cinq millions de Français boivent trop. Plus de cinq millions de Français vivent, directement ou non, de la production de boissons alcoolisées. C'est dire les limites de l'expression d'une solidarité nationale.

Quelques chiffres : dix-huit mille décès annuels doivent être inscrits à la rubrique médicale de l'alcoolisme (cirrhose hépatique, délirium, polynévrite, etc.) et quarante mille morts au total si l'on tient compte des conséquences diverses de cette intoxication. L'alcoolisme se situe ainsi au troisième rang des causes de mortalité, après les affections cardio-vasculaires et le cancer. Ceux qui – tâche ardue – cherchent à chiffrer le coût financier du phénomène arrivent à la somme de 100 milliards de centimes (1).

De quelle manière la gauche s'est-elle attaquée à ce problème en 1982 ? M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, proposait un programme de prévention qui comprenait notamment une nouvelle organisation des structures de soin et de prévention (centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie), une nouvelle réglementation de la publicité et des mesures aggravant les sanctions pour les conducteurs en état d'ivresse. C'est dans ce cadre que s'inscrit la campagne nationale de prévention qui, sur les trois chaînes de télévision, durera du 17 février au 30 septembre.

Concernant le risque automobile, la loi du 8 décembre 1983 aligne la France sur la plupart des législations européennes. Il reste que l'un des aspects les plus importants de la lutte anti-alcoolique n'a pas encore trouvé de solution : la publicité sur les boissons alcoolisées. *« Une loi est en préparation depuis... cinq ans, mais n'a jamais été votée*, soulignent les responsables du Comité national de défense contre l'alcoolisme. *Les conséquences humaines, économiques et financières de l'alcoolisme restent sous-estimées ou même cachées à la population par les groupes de pression. »*

Il faut remonter à 1955 (Pierre Mendès France) et 1959 (Michel Debré) pour trouver l'origine du régime juridique sur la publicité des boissons alcoolisées. Il s'agit, pour l'essentiel, d'une réglementation différente selon les types de boissons qui sont classées en quatre groupes. En théorie, pour toutes ces boissons (du cidre jusqu'au whisky), toute publicité est interdite lors des manifestations sportives, ainsi que sur les radios et les télévisions nationales. En pratique, on a rapidement vu fleurir les publicités illégales ou indirectes (promotion de boissons-alibis ou de noms de marques au seul bénéfice des boissons alcoolisées).

La situation se compliqua en 1978 lorsque la Commission des communautés européennes jugea que cette réglementation était discriminatoire parce que favorisant les boissons alcoolisées d'origine française. Elle demanda au gouvernement français une modification de la loi. Sans suite. Une requête fut alors déposée devant la Cour de justice de la CEE, et, le 10 juillet 1980, la France était condamnée.

C'était plus qu'il n'en fallait. Difficilement édifiées, les digues encore fragiles furent balayées au bénéfice, surtout, des boissons dites du cinquième groupe (apéritifs à base d'alcool, anisées, gin, whisky, vodka, genièvre, pastis), pour lesquelles toute publicité était interdite. *« Les différents arrêts des tribunaux français relaxèrent les prévenus*, rappelle-t-on au Comité national de défense contre l'alcoolisme. *Un vide juridique s'installa, favorisant toutes des boissons alcooliques, non seulement le whisky écossais qui était à l'origine de l'affaire, mais encore les boissons anisées et les liqueurs françaises. »*

En dépit des différents projets de loi et propositions (comme celles formulées dans le rapport Jean Bernard) et en dépit aussi d'un code éthique de la profession (alcooliers et publicitaires) repris par le Bureau de vérification de la publicité (BVP), le constat est aujourd'hui accablant. Une enquête faite par le Comité national de défense contre l'alcoolisme classe les infractions en trois rubriques :

- Les publicités illégales au regard du code des débits de boissons. Il s'agit de toutes les publicités de tous les alcools du cinquième groupe ;
- Les publicités ne respectant pas les recommandations éthiques du BVP. Il s'agit, par exemple, de bières présentées comme compatibles avec une activité physique, voire favorisant l'effort physique ; de whiskies et de cognacs présentés comme une aide à la réussite ou à la séduction ; d'associations entre pastis et conduite automobile, voire, dans certains cas, de mise en scène de mineurs, d'encouragement direct à l'abus. Une marque de liqueur va jusqu'à proposer le remboursement de la vignette récemment instaurée sur les alcools au profit de la sécurité sociale.
- Les publicités indirectes : dégustations gratuites, cadeaux, publicités-alibis, patronage systématique de manifestations sportives, etc.

Faute de loi, les pouvoirs publics semblent totalement désarmés. *« A l'occasion du rallye Paris-Dakar*, confie-t-on au secrétariat d'Etat à la santé, *on est venu nous demander une dérogation pour obtenir une publicité sur une marque de tabac. Nous avons refusé. Mais à la place, nous avons vu fleurir les messages d'une marque de pastis »*.

Face à un tel dispositif, la campagne prônant une consommation modérée, même si elle dispose d'un budget de 11 millions de francs, peut sembler dérisoire, d'autant que le souci d'efficacité qui la sous-tend (ne pas prêcher l'abstinence afin d'être crédible), peut avoir un effet pervers en légitimant une consommation dont on sait par ailleurs que, même modérée, elle peut être pathogène. Le pari méritait pourtant d'être tenté, d'autant qu'on a bon espoir, au secrétariat d'Etat à la santé, de faire rapidement voter par le Parlement un texte de loi (2) (actuellement au stade des discussions interministérielles), qui abordera la prévention et la thérapeutique de l'alcoolisme ainsi que la publicité. On pourra alors, à cette occasion, vérifier si les propos du docteur Galtier-Boissière sont, sous un gouvernement de gauche et à plus d'un demi-siècle de distance, encore d'actualité.

JEAN-YVES NAU.

1) *Lire sur ce sujet* « Alcoolisation, phénomène sans frontière ? », n° 167 de la revue du Comité national de défense contre l'alcoolisme. 20, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris.

2) En décembre 1983, un groupe de sénateurs déposait une proposition de loi « tendant à réformer le code des débits de boissons ». *Le 6 février dernier*, la « commission jeunesse » du Haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, exprimant son désaccord avec cette initiative, faisait savoir qu'elle entendait, par voie législative, *« faire interdire toute publicité présentant une boisson alcoolique comme ayant un effet bénéfique »* et obtenir l'interdiction du système de « parrainage » des manifestations sportives, culturelles ou éducatives.

0,80 gramme ! Délit

LE 28 novembre dernier, l'Assemblée nationale adoptait un texte de loi visant à renforcer l'efficacité de la lutte contre l'alcoolisme au volant. La France s'est ainsi alignée *sur la plupart des législations européennes* (1). *Le seul taux légal d'alcool retenu* pour caractériser l'état alcoolique a été ramené de 1,20 g à 0,80 g par litre de sang ou à 0,40 mg par litre d'air expiré.

Au-delà de ces chiffres, la conduite automobile est jugée délictueuse. En d'autres termes, l'automobiliste sera sanctionné par des peines d'emprisonnement (de un mois à un an) et d'amende (de 600 F à 8 000 F).

De plus, au dessus de 0,80 g, les juges peuvent prononcer la suspension du permis de conduire, voire son annulation. Celle-ci est automatique lorsque le taux d'alcool est supérieur à 0,80 g et que le conducteur a provoqué un homicide (ou des blessures) involontaire(s) ou lorsqu'il y a récidive de conduite automobile en état alcoolique.

Enfin, les poursuites pourront être envisagées si le conducteur est *« en état d'ivresse manifeste »*, alors que les vérifications décèlent un taux d'alcool inférieur au taux légal.

(1) *Le taux de 0,80 g est en vigueur dans les pays suivants* : RFA, Belgique, Danemark, Luxembourg, Royaume-Uni (sauf Irlande du Nord), Autriche, Espagne, Suisse, Afrique du Sud et Canada. Il est de 1 g *en Irlande du Sud et en* Irlande du Nord, de 0,50 g aux Pays-Bas, en Finlande, en Norvège et au Japon, de 0 g dans la plupart des pays du bloc soviétique.

" Ballons " de précision

LES appareils permettant de mesurer le taux d'alcool dans l'air expiré existent depuis près de trente ans. En France, les célèbres « ballons » sont, *aujourd'hui encore*, d'utilisation courante. Ils sont constitués d'un tube de verre empli de réactif (bichromate de potassium) et d'un sac gonflable. Le sujet doit souffler suffisamment fort, en une fois, pour que le sac soit gonflé. Les vapeurs d'alcool présentes dans l'haleine font virer le réactif au vert.

La fiabilité de ces appareils a longtemps fait l'objet de controverses. Une importante – et récente – étude réalisée à l'échelon national sur plusieurs milliers de cas a permis d'établir que, comparés aux résultats de la prise de sang, ceux du « ballon » étaient pratiquement sans valeur : 85 % des examens se révélaient être des « faux négatifs » (alcoolémie supérieure à 0,80 g par litre, alors que le « ballon » n'indiquait pas de changement significatif notable).



L'éthylotest

L'usage de ces appareils posait aussi de difficiles problèmes d'interprétation, les conditions de leur utilisation (nuit, éclairage artificiel, etc.) se révélant peu propices à une mesure fondée sur un changement de couleur.

Parce qu'elle met en place un cadre très répressif, la loi du 8 décembre 1983 se devait, en aval, d'améliorer ce point technique. C'est ainsi que plusieurs milliers d'analyseurs d'haleine, ou *« éthylotests »*, seront mis en service dans les prochains mois. Différents modèles sont actuellement en cours d'homologation et plusieurs industriels français intéressés sont en compétition.

La mesure s'appuie sur un principe physicochimique différent. Un affichage numérique indique le taux d'alcool présumé (en milligrammes par litre d'air ou en grammes par litre de sang). Le coût unitaire de ces appareils devrait avoisiner les 4 000 francs.

On souhaite, à la Sécurité routière, la mise en circulation d'éthylotests « bas de gamme » (vendus entre 300 et 400 francs) qui permettraient à chacun d'avoir une idée relativement précise de son taux d'alcoolémie.

Par la suite, des « éthylomètres » seront mis en circulation. Véritables instruments de mesure, ils permettront d'établir la preuve légale du taux d'imprégnation alcoolique en fournissant, sur un document imprimé, l'heure et l'endroit du contrôle, le nom du conducteur et les résultats obtenus.

J.-Y. N.

هكذا من الأصل

campagne que lance le gouvernement saura-t-elle sensibiliser et convaincre l'opinion ?





la consommation abusive de l'acool dans les situations les plus quotidiennes. En huit films pour la télévision et le cinéma, appuyés par des milliers d'affiches et de dépliants signés Cabu.

Huit films pour un seul verre

OFFICIEL : on a le droit de boire un verre. Mais attention, un verre, un seul. Finis les films moralisateurs à grands coups de pleins phares, les messages radiodiffusés qui, de bruits de tôle froissée en sanglots de veuve toute neuve, enfonçaient, culpabilisaient un peu plus les vrais buveurs, les alcooliques. Finis les visages bouffis, les corps déformés.

Le slogan de la nouvelle campagne du Comité français d'éducation pour la santé – pour le compte du secrétariat à la santé – est on ne peut plus clair : « *Un verre, ça va. Trois verres... bonjour les dégâts !* ». En huit films, qui s'apprêtent à faire leur entrée et leurs dégats à la télévision et dans les salles de cinéma, le gouvernement a décidé pour sa nouvelle campagne de privilégier la modération et la responsabilité au lieu de l'abstinence, de la honte et du péché.

Cette action, relayée par des affiches et des dépliants signés Cabu, a été confiée à l'agence Robert and Partners/Avril qui a décidé de s'adresser à tout le monde et de traquer la consommation abusive d'alcool dans les situations les plus quotidiennes, les plus banales.

Pas de racisme d'âge, de classe, de sexe : tout le monde passe à la moulinette des films réalisés par Jean Becker *(l'Eté meurtrier)* : deux amoureux à la table d'une auberge, boum entre copains, déjeuner d'affaires, coktail chic, bistrots de tous les jours, un autre de lycéens quasiloubards, un couple moyen et français devant la télé, réunion amicale avant un départ sur les routes.

Pas de violence antialcoolique non plus. Le slogan choisi s'appuie sur la tolérance. « *Un verre, ça va. Trois verres... bonjour les dégats !* », affirme une voix grave et assurée mais un tantinet ironique. C'est dans ce slogan, dans cette volonté officielle inhabituelle que réside l'originalité de cette campagne.

« *Notre travail n'a rien eu à voir avec une campagne antialcoolique* », souligne Daniel Robert, président de l'agence Robert and Partners/Avril, qui a, avec Anne de Peyerimhoff, conçu cette action. « *Rien à voir non plus avec certaines campagnes américaines où l'on pouvait voir un alcoolique perdre successivement son travail, sa famille et ses amis. Nous, nous disons « d'accord pour un verre » et touchons ainsi tous les consommateurs, même ceux qui ne se doutent pas qu'ils s'apprêtent à rejoindre le camp des buveurs.*

» *Ceux qui sont vraiment malades, qui dépendent déjà de la médecine ou des hôpitaux, ne relèvent pas d'une action de communication comme la nôtre. Nous nous adressons sur un thème contemporain, la maîtrise de soi, à tous ceux qui peuvent adopter une autre façon de boire.* »

Les huit films, dont la réalisation et la conception auront coûté 3 millions de francs, s'adressent donc à ceux qui chaque jour ont tendance à consommer un petit peu trop alors qu'ils pourraient boire un « petit peu mieux », pour qu'ils refusent ce verre de trop qui ne fait même pas plaisir...

« *Cette campagne, comme les autres, s'attache à modifier l'attitude – ce que l'on pense de l'alcool – et le comportement – la façon dont on boit – du public* », reprend Daniel Robert. La modification de l'attitude est résumée dans les premiers mots de l'accroche : « *Un verre ça va* ». Personne ne devrait avoir d'attitude de rejet après ces mots-là.

« *En allant plus loin,* explique Daniel Robert, *on peut dire que ces trois mots vont modifier l'attitude de ceux qui maîtrisent leur consommation, les transformant en une sorte de héros alors que, à l'opposé, la tradition française veut que celui qui boit peu est un pisse-froid ou bien qu'il est en mauvaise santé. Notre buveur modéré sera, lui, fort, malin, solide. Le public aura ainsi sous les yeux un modèle de la modération qui entre dans son univers quotidien de façon sympathique.* »

La deuxième partie de l'accroche, « *Trois verres... bonjour les dégâts !* », a pour objet de modifier le comportement des consommateurs d'alcool en leur donnant – enfin ! – une arme simple. Au lieu d'accepter, pour ne pas être en retrait, le troisième verre, ils n'auront qu'à répondre par le slogan. Il fallait y penser. « *Dégâts* » *sera interprêté comme une prise de conscience utile* », affirme, et il s'y connaît, Daniel Robert. « *En nommant le mal, je lui retire toute sa force et je dévitalise tensions et angoisses. En répondant à toute proposition par notre slogan, on s'affranchira par l'humour de la pression sociale traditionnelle.* »

Tout cela paraît à l'examen tomber sous le sens. Ce serait ignorer que la mise au point de cette entreprise aura demandé huit mois de travail à l'agence de publicité et au Comité français d'éducation pour la santé, travail venu après trois années d'enquêtes et vingt-sept années de campagne pour la sobriété.

Un premier slogan avait été choisi : « *Un verre c'est bon, trois verres, c'est con.* » Il a vite été abandonné pour son caractère agressif et son côté spectaculaire qui nuisait à sa véracité. Et puis ce « bon » avait un caractère trop incitatif.

La campagne s'achèvera en septembre prochain. Les films passeront deux cents fois à la télévision et beaucoup plus encore au cinéma. Avec les documents d'informations, son coût total s'élève à 11 millions de francs. Au mois de septembre, pour la deuxième vague de sa diffusion, le public découvrira les raisons de la disparition, dans le slogan actuel, du deuxième verre. On nous apprend qu'il réapparaîtra alors et sera réservé à l'eau.

OLIVIER SCHMITT.

J'AI ARROSÉ L'ÉCRIT !

Cabu

UN VERRE, ÇA VA... TROIS VERRES, BONJOUR LES DÉGATS !

Cabu

L'homme aux trois cerveaux

Une architecture extravagante. L'espace de tous les mystères.

RACISTE mais aussi altruiste, idéaliste forcené, doté de l'organisation sociale la plus perfectionnée de tout le règne vivant. Foncièrement agressif et plaçant souvent cette agressivité au service d'un pacifisme offensif et militant. Autoritaire et solitaire, mais irrésistiblement entraîné par le vertige du totalitarisme et de la soumission au pouvoir absolu.

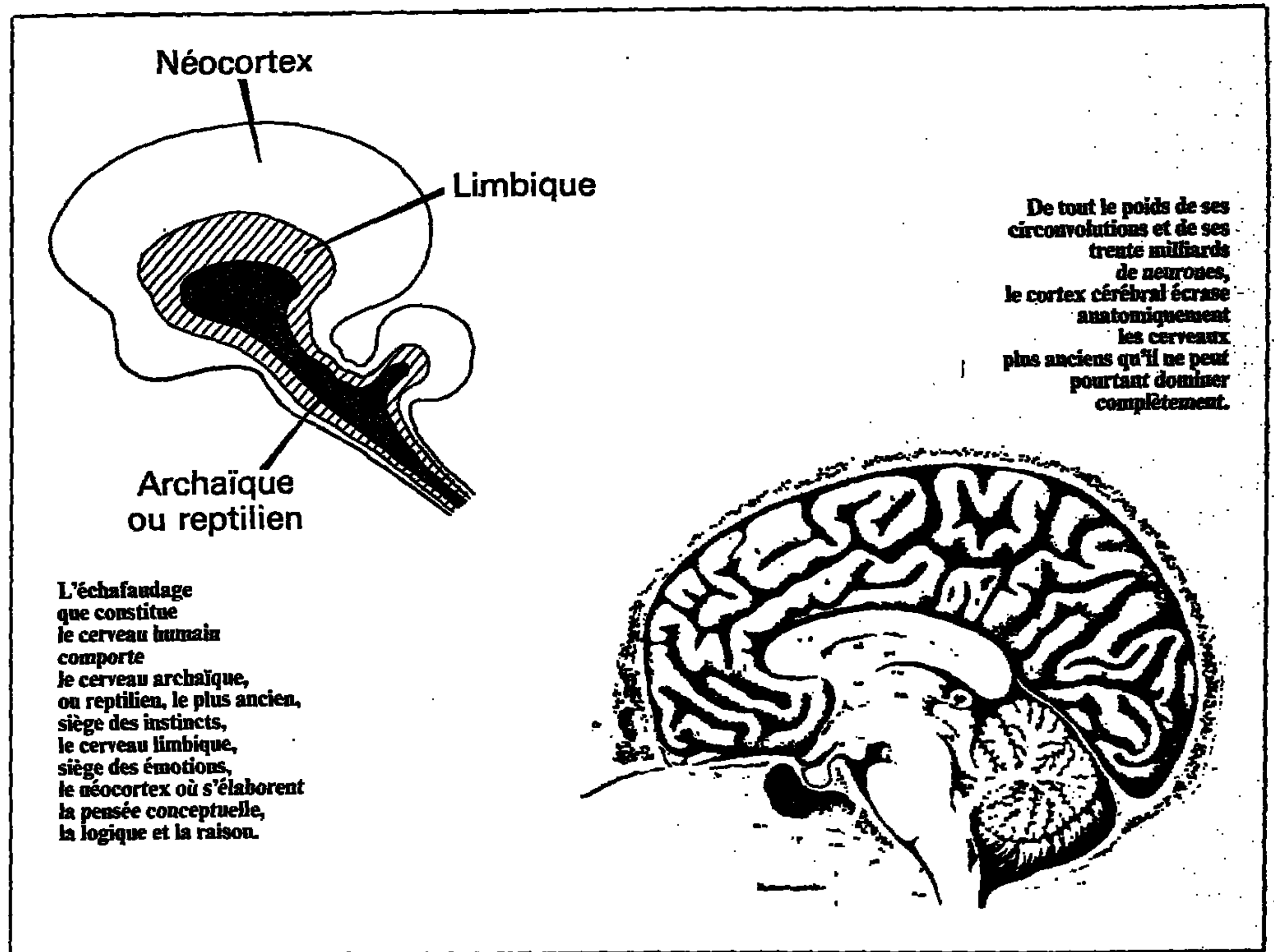
Tel est cet être entre tous étrange, l'homme, qui dissimule sous l'apparente cohérence de ses comportements et de ses structures communautaires des contradictions si déroutantes que leur analyse semblait devoir échapper à jamais aux méthodes de la connaissance logique.

Apparu sur la terre il y a quelques milliers de siècles pour asservir celle-ci à son génie et à sa force, pourquoi ne peut-il se rendre maître de ce qu'Edgar Morin avait de longue date identifié comme une névrose, voire une schizophrénie, qui le poussent au déchirement et à l'autodestruction ?

Pour le professeur Maurice Auroux, spécialiste de l'étude du développement structural et fonctionnel du système nerveux, c'est dans l'évolution elle-même et dans l'architecture extravagante des cerveaux humains que l'on peut trouver la réponse – lumineuse lorsqu'il en fait la démonstration – à ce mystère.

Construit au cours des millénaires en un bricolage propre à toute l'évolution du monde vivant, le siège de nos pensées, de nos instincts et de nos émotions *ne présente, en effet,* aucune unicité. Et la cohérence des structures qui en soutiennent l'échafaudage est rien moins qu'évidente.

Nos instincts et notamment l'instinct de conservation, duquel découlent tous les autres, sont régis par un cerveau archaïque ou reptilien que l'on retrouve chez les poissons, les reptiles et tous les vertébrés inférieurs, et qui, pour M. Auroux, est le véritable maître de nos comportements.



L'échafaudage que constitue le cerveau humain comporte le cerveau archaïque, ou reptilien, le plus ancien, siège des instincts, le cerveau limbique, siège des émotions, le néocortex où s'élaborent la pensée conceptuelle, la logique et la raison.

De tout le poids de ses circonvolutions et de ses trente milliards de neurones, le cortex cérébral écrase anatomiquement les cerveaux plus anciens qu'il ne peut pourtant dominer complètement.

Au cœur de cette structure primitive, couleur de nuit sur le schéma ci-joint, un noyau dit « amygdalien » commande l'agressivité, et son excitation déclenche l'*instinct de mort.* Le second cerveau, dit limbique, siège des émotions, côtoie le premier et tempère peut-être sa violence.

Mais c'est au troisième, le néocortex, siège de la *pensée,* que revient chez l'homme l'illusoire vedette de la domination. Son développement est en effet si frappant que l'imagerie populaire ne voit plus que ses circonvolutions grisâtres aux trente milliards de neurones (six milliards chez le rat, huit chez le gorille), enveloppant, écrasant massivement le siège des instincts et celui des émotions.

Ce nouveau cerveau est éminemment plastique : il enregistre toutes les expériences, s'adapte en conséquence, et le poids de l'acquis domine largement chez lui celui de l'inné. Les deux autres, au contraire, ne doivent rien, ou très peu, au modelage de l'éducation et de l'environnement. Vieux de milliers de siècles, ils exercent les pouvoirs cachés de l'instinct de conservation et des réactions qu'il inspire : le racisme ou rejet de la différence, par exemple, qui s'explique par la peur de l'autre, sentiment totalement ignoré des vrais jumeaux.

« *Lutter contre le racisme,* écrit M. Auroux, *c'est lutter contre l'instinct de conservation.* » Lequel est aussi à la source des nationalismes. « *C'est pourquoi l'Europe ne pourra se faire que dans le sang, par sa sublimation en un combat commun contre un ennemi extérieur.* » La religion elle-même ne serait autre que l'expression suprême de l'instinct de conservation par le refus du néant et de la mort, et l'appel « conservatoire » à la transcendance.

L'analyse des systèmes économiques et politiques dont s'est dotée l'humanité constitue l'un des chapitres les plus originaux de ce livre, où l'on découvre la logique du libéralisme et l'incompatibilité essentielle entre l'instinct de conservation et la pensée marxiste. Cette dernière, issue des concepts du cerveau réfléchi, s'est construite, dit M. Auroux, sur l'utopie qu'est l'étouffement du moi instinctif.

L'ambiguïté humaine, la contradiction entre l'altruisme et l'égoïsme, l'arrivisme et le désintéressement, la bonté et l'agressivité, l'individualisme et le vertige du collectivisme, de la centralisation et des échafaudages administratifs sans cesse plus contraignants, cette ambiguïté n'est en somme que le fruit d'un conflit permanent entre les trois cerveaux sur leurs hommes perchés, et dont aucun n'est encore arrivé à dominer les autres. Telle est du moins la version que donne du spectacle effarant offert par l'humanité la méditation passionnante d'un neurophysiologiste.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ **L'AMBIGUÏTÉ HUMAINE,** par le professeur Maurice Auroux, Bucher-Chastel, 303 pages, 95 F.

T*echnologie*

Tout petit écran

Seiko lance sa télévision de poche : 16 centimètres sur 8; 2,8 d'épaisseur.

VOICI *quelques années,* parler sérieusement d'une télévision de poche semblait absurde ; pourtant, ces derniers *temps, plusieurs firmes* ont annoncé la commercialisation des télévisions miniatures en noir et blanc (parfois même déjà mises sur le marché). *Parmi elles* : Sinclair et Sony avec leur récepteur à tube cathodique coudé (ou aplati), ou alors Toshiba, Matsushita, Casio *et Seiko avec sa montre-télévision,* qui ont mis au point de petits écrans plats à cristaux liquides.

Aujourd'hui, Seiko s'apprête à lancer sur le marché une télévision *de poche en couleurs. Il s'agit d'un* petit téléviseur de 16 centimètres sur 8 et de 2,8 centimètres d'épaisseur, faisant appel à la technologie des cristaux *liquides. Comme leur nom* l'indique, les cristaux liquides sont une substance organique intermédiaire entre les solides et les liquides. Ils ont *la propriété (sous certains de leurs états)* d'absorber ou de réfléchir plus ou moins la lumière, lorsqu'ils sont soumis à un champ électrique en particulier ; ce dernier ayant *pour effet de modifier* plus ou moins la structure moléculaire du cristal liquide, et ainsi ses propriétés optiques.



DOCUMENT SUWA SEIKOSHA.

Une image claire et parfaitement définie.

Les applications actuelles de *ces substances sont bien* connues : on les trouve dans les dispositifs d'affichage des calculatrices et montres à quartz, et dans de *nombreux* systèmes de visualisation de contrôle.

Pour l'écran de télévision conçu par Seiko, le cristal liquide est pris en sandwich entre deux lames de verre, dont l'une comporte sur sa face intérieure une fine couche constituée *de 57 600* transistors *microscopiques* servant à la commande de l'écran ; cet ensemble est lui-même pris en sandwich entre deux filtres polariseurs permettant de tirer profit optique de l'état moléculaire du cristal liquide. C'est ainsi que l'on fabrique un écran de *télévision noir* et blanc, *défini par 57 600 éléments* d'images ; chaque élément comportant chacun plus de quinze niveaux de gris.

Afin de rendre l'image en cou*leurs, les ingénieurs* de Seiko ont disposé 57 600 filtres miniatures en regard des 57 600 transistors, pour former un ensemble de 19 200 triades (57 600 divisé par 3) rassemblant chacune les couleurs primaires rouge, vert et bleu indispensables à la reconstitu*tion de toute couleur. D'autre part,* afin de rendre l'image lumineuse, homogène et bien colorée, les ingénieurs ont placé à l'arrière de l'écran un petit tube fluorescent.

La réalisation d'un tel téléviseur a demandé à l'équipe japonaise d'orienter ses recherches vers une nouvelle forme de cristal liquide présentant un haut contraste, une faible consommation en énergie, et *un temps de réponse particulièrement* rapide (moins de 50 millisecondes), éliminant les phénomènes d'inertie ou de « traînage visuel ». *Ce dernier point évitera, par exemple,* lors de la retransmission d'un match de football, de confondre sur l'écran le ballon en *mouvement* avec *une comète* !

Les 57 600 transistors ont *été* rendus *invisibles,* et leur structure *polycristalline les rend* plus stables et plus fiables. L'ensemble des recherches ont ainsi abouti, au terme d'environ cinq années de *travail, à la mise au point de ce téléviseur couleur dont* l'image est claire et bien définie, même si les couleurs ne sont pas, certes, aussi saturées que les couleurs de nos *meilleurs tubes cathodiques.* Mais cet inconvénient léger est compensé par bien des avantages : les dimensions de l'écran lui-même, *qui sont* d'environ 4,3 centimètres *sur 3,4 ; le faible poids du poste* (environ 500 grammes) ; sa consommation : quatre piles ordinaires de 1,5 volt pour une auto*nomie d'à peu près quatre heures.*

Ce produit sera commercialisé vers le milieu de cette année, à un peu moins de 4 000 francs. *Cependant, pour des raisons* d'incompatibilité entre le standard japonais ou américain (NTSC 525 lignes) et les standards européens (*PAL* et SECAM à 625 lignes), ces récepteurs *n'arriveront* pas chez nous tout de suite.

Une question se pose toutefois : ce téléviseur est-il un gadget ou peut-il être considéré comme un *progrès technologique réel ? Il faut* bien avouer que, pour l'instant, l'acquisition d'un téléviseur de poche couleur à un tel prix semble, *a priori, être réservée à une minorité* de téléspectateurs, ou, alors, à des utilisateurs spécifiques (visiophonie, contrôle à distance, etc.). En outre, si la *résolution, ou* finesse d'image, est bonne pour un petit écran, elle devient médiocre *pour un plus grand, sauf* à un prix beaucoup plus élevé que celui de nos téléviseurs actuels.

Cependant, les recherches dans ce domaine n'en sont qu'à leurs *débuts. L'avenir* est en effet pro*metteur.* Car *si* cette *télévision* semble tenir un peu du gadget, elle est le témoignage d'un progrès technologique certain. Non seule*ment dans le domaine de la télévi*sion, mais aussi dans tous les domaines de pointe nécessitant des dispositifs de visualisation (informatique par exemple), moins encombrants, moins gourmands en énergie, moins fragiles, plus fiables, etc. La réalisation d'un tel produit ouvre les portes à de nouveaux *projets, tels que peut-être le* grand écran plat de télévision que l'on accrochera demain sur le mur de notre appartement et dont les techniciens rêvent depuis *si longtemps.*

PATRICK FOUQUE.

Quand le ciel parle de la terre



La télédétection, pour mieux connaître notre planète.



Image de Chypre. Au centre, le massif ophiolotique du Troodos forme la tache sombre. Les ophiolites sont des lambeaux de croûte océanique qui ont été exondés. Elles sont souvent riches en matière premières (cuivre, chrome, nickel, amiante, notamment). *Une mine d'amiante* est d'ailleurs visible sur l'image (tache claire).

IMAGE LANDSAT TRAITÉE PAR LE BRGM

L'UNESCO et l'Union internationale des sciences géologiques ont organisé récemment, au Bureau de recherches géologiques et minières (Orléans-La Source), un séminaire sur la télédétection appliquée à la cartographie géologique. Cent vingt spécialistes venus d'une trentaine de pays ont ainsi pu faire le point sur des techniques qui ont connu, depuis quelques années, des progrès très rapides. Certes, photographies et images prises du ciel ne permettent pas directement de dresser des cartes géologiques, et encore moins de découvrir des ressources minérales. Mais elles donnent des informations indirectes qui aident considérablement les spécialistes des sciences de la terre à mieux connaître, par les manifestations superficielles, la géologie et les structures de notre planète.

La *télédétection*, c'est-à-dire l'étude à distance de la surface terrestre et des différents « objets » (végétation, réseau hydrographique, eau, agglomérations, etc.) présents sur cette surface, est née au siècle dernier dès que l'homme a eu l'idée d'utiliser un support aérien pour regarder sa planète avec le « recul » dû à un point de vue élevé. Les ballons, puis les avions et les photographies ont été les premiers outils de cette nouvelle manière de voir la Terre. Les satellites – depuis le lancement du premier Landsat en 1972 par les Américains, – les radiomètres et l'informatique ont fait faire des progrès prodigieux à la télédétection. Le « recul » de plusieurs centaines, plusieurs milliers et même plusieurs dizaines de milliers de kilomètres, obtenu par les satellites, permet des vues générales dans lesquelles ressortent les grandes structures, invisibles du sol ou même d'avion. Quant aux radiomètres, ils mesurent, dans différentes bandes d'ondes électromagnétiques, la lumière réfléchie (ou *réflectance)* ou les rayonnements émis (ou *émittance)* par la surface de la Terre et par les « objets » portés par celle-ci.

Chaque satellite porte plusieurs capteurs qui mesurent simultanément la réflectance et l'émittance de la même portion de la surface terrestre dans des bandes différentes.

Chaque bande, en effet, « voit » mieux certains « objets » que d'autres. Ainsi la bande 0,55-0,65 micron (le jaune et l'orangé du spectre visible) donne-t-elle le maximum de différenciation pour les minéraux blancs ou colorés qui ont une très forte réflectance, alors que les quartz et le mica n'ont qu'une faible réflectance. Ainsi, le proche infrarouge (de 1 à 3 microns) est-il particulièrement apte à différencier les carbonates, les sols humides et les diverses sortes de végétation : il peut, par exemple, distinguer les résineux des feuillus, les plantes saines des plantes malades et *les différents stades végétatifs.*

L'infrarouge thermique (de 8 à 14 microns le plus souvent) mesure l'*émittance*, c'est-à-dire l'énergie solaire stockée par la surface de la Terre ou les « objets » et émise à nouveau sous forme de chaleur. Or, suivant la nature, la couleur, l'humidité, la quantité d'énergie solaire stockée et donc l'émittance varient et permettent de distinguer des contrastes. L'infrarouge thermique présente un autre avantage : celui de « voir » la nuit et même souvent de mieux « voir » lorsque le soleil est couché, puisque la nuit supprime la chaleur reçue directement du soleil.

Il y a aussi les ondes radar (de 5 à 50 millimètres en général), qui « voient » non seulement la nuit mais aussi à travers les nuages ou la végétation, et même à travers les dix mètres les plus superficiels des sols secs. Mais l'utilisation des ondes radar en télédétection géologique en est encore à ses débuts.

Chaque satellite porte plusieurs capteurs : les trois premiers Landsat avaient trois canaux dans le spectre visible et un canal dans le proche infrarouge. Le quatrième Landsat en a trois dans le spectre visible, trois dans le proche infrarouge et un dans l'infrarouge thermique. Le satellite franco-européen Spot, qui doit être lancé en 1985, aura trois canaux dans le spectre visible et un dans le proche infrarouge.

La multiplicité des canaux n'est pas la seule qualité des satellites de télédétection. La définition, c'est-à-dire la plus petite surface « visible », est, elle aussi, fort importante.

Dans les satellites Landsat, qui tournent à environ 900 kilomètres d'altitude, la plus petite surface (le *pixel*) « vue » par chaque capteur mesure 57 mètres sur 79. Chaque image, prise en 27,6 secondes, représente un carré de la Terre de 185 km de côté, qui se compose de 7 581 600 pixels répartis – comme le sont les images de télévision – sur 2 340 lignes horizontales et 3 240 colonnes verticales, en moyenne.

Avec le futur satellite Spot, la définition sera bien plus *fine : chaque pixel sera de* 20 × 20 mètres ou même de 10 × 10 mètres selon le capteur. L'image couvrant une surface de la Terre de 60 × 60 kilomètres comportera donc 9 millions ou 36 millions de pixels.

Pour chaque image, un capteur mesure la réflectance (ou éventuellement l'émittance) de chaque pixel selon une graduation qui comporte – en théorie – 256 valeurs différentes et dans la pratique une centaine. Ces *mesures sont transmises* sous forme de signaux numérisés qui sont enregistrés sur *bandes magnétiques. De ces* bandes magnétiques on peut tirer des images, chaque signal *correspondant* à une valeur de gris ou de toute autre couleur choisie arbitrairement, mais dans la pratique ces couleurs sont le rouge, le bleu et le vert.

Les signaux caractérisant chaque portion de la Terre sont donc extraordinairement nombreux : 30 326 400 (7 581 600 x 4) pour les trois premiers Landsat, 53 071 200 (7 581 600 x 7) pour le qua*trième Landsat*, 27 *millions* (9 millions x 3) ou 36 millions pour le futur Spot.

Tous les signaux, numérisés, enregistrés sur bandes magnétiques, sont traités sur ordinateur selon des méthodes mathématiques soigneusement élaborées. Tous les signaux *recueillis dans une seule bande* sont traités pour accentuer les contrastes de l'image.

Il y a aussi la combinaison des mesures prises par différents canaux. Des minéraux, des altérations superficielles des roches, des sortes de végétation peuvent avoir la même réflectance dans une bande donnée, les similitudes de réflectance étant différentes dans une autre bande. La *combinaison* des bandes deux par deux aura donc de bonnes chances de différencier chaque élément intéressant. Mais il est évident que seul le traitement informatique peut choisir le mode de combinaison et venir à bout d'une telle masse de données.

Toutes ces explications ont l'air d'être fort éloignées de la cartographie géologique. Il n'en est rien. Chaque roche, chaque minéral conditionne, en effet, l'humidité et la couleur du sol, de même que la végétation. Ainsi sont mis en évidence de grands accidents structuraux (failles ou linéaments, dômes de roches cristallines, intrusions de roches volcaniques, etc.) qui sont indécelables du sol ou même d'avion, bien qu'ils soient longs parfois de plusieurs dizaines ou même de plusieurs centaines de kilomètres.

Les failles, en effet, mettent en contact des roches différentes. Et les sols formés par l'altération superficielle de ces roches portent, bien évidemment, des ensembles de végétations différents. Les failles se voient donc sous la forme d'une ligne nette de part et d'autre de laquelle la réflectance est différente. Si la région est désertique, la simple juxtaposition de roches dotées de réflectances différentes montre la présence d'une faille.

Les failles sont souvent des zones privilégiées de la circulation hydrologique dans le sous-sol. Là aussi, le surplus d'humidité se marque dans la végétation, et se traduit donc par une réflectance particulière. En outre, la circulation d'eau dans les failles favorise souvent des dépôts hydrothermaux : l'eau montant des profondeurs est chargée de composés minéraux qui s'accumulent dans les failles, constituant ainsi de nombreux gîtes de ressources minérales intéressantes. Ces accumulations de minéraux particuliers entraînent souvent des sortes de contamination des sols environnants. Or la présence, même en quantité infime, de *telle ou telle substance suffit* à modifier la végétation qui pousse sur ces sols.

Ainsi peut-on repérer – après les traitements indispensables – des unités qui seront clairement *différenciées sur les* images par leur « signature » propre. Encore faut-il savoir de *quelle roche est faite chaque* unité. Et cette identification n'est possible que par des travaux de terrain et par la collaboration étroite et constante de disciplines nombreuses et variées.

Seules des équipes interdisciplinaires composées d'infor*maticiens, de pédologues*, de spécialistes des ensembles végétaux, de géomorphologues, de géologues, de géophysiciens, de géochimistes, de gîtologues peuvent, en s'appuyant sur des travaux de terrain et en s'aidant impérativement de leur expérience, de leur intuition et de leur chance, déchiffrer les images venues du ciel.

YVONNE REBEYROL.

Les « chapeaux de fer » du Soudan

DES taches sombres, grosses chacune comme deux têtes d'épingle, visibles sur des images Landsat des Red Sea Hills (au Soudan, entre le Nil et la mer Rouge), ont attiré l'attention des spécialistes de télédétection du Bureau de recherches géologiques et minières. Pour le profane, ces petits points n'ont rien de remarquable, ils pourraient même être de simples taches accidentelles des images. Pour les spécialistes, qui connaissent le cadre géologique de cette région du Soudan, il en est tout autrement.

D'abord le socle, visible sur l'image, est – on le sait – fait d'une part de granite, de gneiss et de schistes, d'autre part de séries volcano-sédimentaires *anciennes plissées et redressées*. Ensuite, la région est connue pour présenter quelques affleurements de « chapeaux de fer », c'est-à-dire de sommets altérés de formations géologiques qui contiennent – parfois – des concentrations de minéralisations intéressantes. Détail cocasse : ces « chapeaux de fer » ne contiennent pas obligatoirement du fer...

Après traitement des images du Soudan montrant des « chapeaux de fer » connus dans un contexte géologique connu, puis après un même traitement des images contenant ces petits points sombres, les spécialistes ont constaté que les « *signatures » de l'environnement* géologique et des points sombres étaient semblables dans les images ainsi comparées.

Des vérifications de terrain sont en cours qui, seules, permettront de dire si les points sombres sont ou non de nouveaux « chapeaux de fer ».

Y. R.

En URSS, *aux yeux du simple citoyen, les dirigeants du pays sont devenus interchangeables. Que*



RIBOUD/MAGNUM

Staline portant sa fille (ci-dessous) et le siège de *l'Humanité* après sa mort (ci-dessus)





RASKIN/GAMMA

Krouchtchev dans son train personnel (ci-dessus), et à l'ONU (1960)



MAGNUM

LARRAIN/MAGNUM

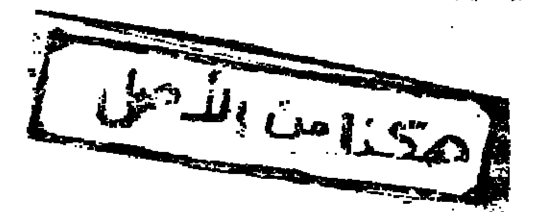


RASKIN/GAMMA

Brejnev au Kremlin en 1971 (ci-dessus). Jour de l'ouverture d'un musée à sa mémoire (ci-dessous)



TCHIKOV/GAMMA



هكذا من الأصل

l'un meure, son semblable le remplace, et tout continue comme avant.



BOCCON GIBOD / SIPA PRESS

Constantin Tchernenko et Iouri Andropov aux obsèques de Leonid Brejnev (ci-dessus) et Tchernenko après sa nomination (ci-dessous)

DANS le peuple russe, Staline suscitait l'effroi, mais aussi la vénération. Khrouchtchev étonnait, mais éveilla, un temps, la sympathie. Brejnev laissait les gens plutôt indifférents : vers la fin de sa vie, il inspirait un peu de pitié.

Si Andropov fit naître quelques espoirs, il fut ensuite subi avec résignation. Tchernenko provoque, dit-on, la moquerie.

Ainsi la population s'est-elle détachée de ses chefs jusqu'à les considérer avec un parfait dédain. Ils appartiennent à une autre sphère, vivent une autre vie, commandent un autre monde. Beau succès pour la terre de la démocratie !

Il est vrai que, les années passant, le visage du numéro un soviétique s'est peu à peu estompé au bénéfice de la grisaille de la « direction collective ». Après Staline, sa moustache, ses lourdes paupières, après Khrouchtchev et sa bonne tête ronde, les traits de leurs successeurs se sont brouillés, leur image s'est réduite à celle d'une silhouette massive contre le mur du Kremlin confondue dans l'anonymat du Politburo.

Aux yeux du simple citoyen soviétique, les dirigeants du pays sont devenus interchangeables. Que l'un meure, son semblable le remplace, et tout continue comme avant.

Pourtant, ces personnages ne sont pas nécessairement médiocres. Il leur faut du talent, de la ruse, de l'énergie, pour parvenir au sommet, et pour s'y maintenir. Ils avancent à petits pas. Une fois au pouvoir, ils continuent d'aller à leur rythme.

Ils parlent, et personne ne les croit. Ils ont à la bouche les mots de liberté, de progrès, de paix, mais nul n'ignore que leur langage n'a d'autre contenu que l'arbitraire de leur volonte. On en vient à se demander s'ils s'expriment entre eux de la même manière ou si, dans le secret de leurs réunions, ils utilisent enfin la langue de tous les jours.

Ce sont les masses qui font l'histoire, disent les uns. Ce sont les hommes, affirment les autres. Le regime soviétique semble trancher d'étrange facon cet éternel débat : ni les masses ni les hommes. En attendant que vienne un jour, peut-être, l'épreuve de vérité, le système perdure.

THOMAS FERENCZI.

KRAAN / SIPA PRESS

Le grand Caire se construit à Paris

Des ingénieurs français travaillent sur les bords du Nil.

L'ÉGYPTE a engagé un formidable pari : maîtriser et organiser la croissance de la plus grande métropole d'Afrique et du Proche-Orient, Le Caire. L'objectif est simple : structurer cette capitale, qui s'apprête, en dix ans, moins peut-être, à devenir la deuxième agglomération du monde après Mexico.

A la pointe du delta du Nil et de son océan de verdure, à l'orée du désert, au pied des pyramides impassibles de Guizeh et de Saqqarah, douze millions d'habitants la nuit, quatorze millions au moins le jour, dans un périmètre qui n'excède pas deux fois et demie celui de Paris *intra muros* (2,2 millions d'habitants), font comme si de rien n'était. Piétinant les bonnes terres agricoles du nord de la ville, s'abandonnant aux plaisirs de l'embouteillage perpétuel à saturation maximum, profitant, riches ou pauvres, d'un urbanisme sauvage qu'aucune loi n'est parvenue à régir, ils vivent, Cairotes de toujours ou nouveaux venus – deux mille personnes s'installent chaque jour au Caire – au rythme de leurs travaux que, seul, ponctue le soleil.

Le gouvernement égyptien, les quatre gouvernorats du Grand Caire, ont semblé longtemps impuissants à maîtriser le développement de la ville. Aucun texte, même lors de la période nassérienne très interventionniste, qui tentait d'édicter un commencement de réglementation urbaine, n'est jamais entré dans les faits.

Profitant d'une bureaucratie foisonnante, les plus gros promoteurs immobiliers comme les paysans nubiens les plus démunis, chassés de Haute-Egypte par « le » barrage, ont pu à leur gré bâtir leurs énormes immeubles et leurs maisons rudimentaires comme bon leur semblait.

Trois ans, bientôt, après l'élection de M. Moubarak à la présidence de la République, on sent enfin poindre une politique qui devrait permettre d'améliorer cette situation devenue intolérable. Bonne affaire : ce sont des équipes françaises qui ont été chargées par le gouvernement égyptien de trouver des solutions.

Dans le cadre d'un accord d'Etat à Etat ébauché lors de la rencontre Giscard d'Estaing-Sadate de 1979, et revivifié par une visite sur les rives du Nil de M. Roger Quilliot, alors ministre français de l'urbanisme, au printemps de 1983, trois contrats d'études visant à maîtriser la croissance cairote ont été signés par l'Omnium technique de l'urbanisme et de l'infrastructure (OTUI), filiale du groupe français OTH, l'Institut d'aménagement et de l'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) et les autorités égyptiennes.

Le premier contrat, élaboré et signé par l'OTUI en février 1981, fut consacré à l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement du Caire à l'horizon 2000 à l'échelle de 1/100 000e, mis en œuvre en collaboration avec l'IAURIF. Le second contrat, fruit de la même collaboration, a permis de dessiner un schéma plus précis, au 1/50 000e cette fois. Quelques avant-projets ont été examinés : tracé d'un boulevard périphérique et amélioration des transports dans le centre du Caire. Le troisième contrat, qui s'achèvera en avril prochain, a permis d'approfondir les études du boulevard périphérique, de mener celles de nouveaux quartiers, ainsi que de préparer la formation du personnel de la future agence régionale d'urbanisme. Ces trois contrats ont été financés pour un montant de 12,3 millions de francs par un protocole de prêt franco-égyptien et pour 958 000 livres égyptiennes (9,6 millions de francs environ) par le budget égyptien.

Si les Français ont emporté ces marchés, c'est parce que Le Caire d'aujourd'hui, si lointain et exotique qu'il puisse paraître aux Occidentaux, a de surprenantes ressemblances avec le Grand Paris du début des années 60. Le président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud, qui conduisait récemment une mission d'étude sur place, a été très frappé par ces similitudes.

« Le Grand Caire d'aujourd'hui souffre des mêmes maux que l'Ile-de-France hier, explique-t-il. *Les infrastructures routières et de transports ne correspondent pas aux besoins d'habitants chaque jour plus nombreux ; la circulation est très difficile aux heures de pointe ; le développement de la ville se fait au détriment des terres agricoles qui bordent l'agglomération. Aujourd'hui, les autorités égyptiennes s'apprêtent à rééquilibrer, comme nous, la croissance urbaine vers l'est du Caire, à créer huit villes nouvelles comme nous avons été amenés à bâtir les cinq villes nouvelles qui ceinturent Paris. Enfin, on parle de construire ici un boulevard périphérique en commençant par l'est de la ville, l'ouest posant de nombreux problèmes, ce qui n'est pas sans rappeler notre autoroute A-86 d'Ile-de-France. »*

Autre similitude avec la France des années 60 : la prospérité économique (relative). Car l'Egypte d'aujourd'hui, oubliant les années de guerre, pense enfin à son développement. Certes, les cinq années de croissance à 9 % du produit national brut sont derrière elle. Mais, avec un taux de croissance de 8 % en 1982, d'au moins 5 % en 1983, voilà un pays très intéressant pour les entreprises de nombreux pays.

Sa dette est raisonnable : 16 milliards de dollars et plus de 4 milliards de dollars de possibilités d'emprunts n'ont pas encore été utilisés. Si le déficit commercial reste élevé, malgré l'exportation du quart de ses ressources pétrolières – l'Egypte n'appartient pas à l'OPEP et n'a donc pas eu à *souffrir du contingentement*, – le déficit de la balance des paiements n'est pas excessif.

Les Français, discrètement pour ne pas accentuer la tension avec les pays arabes du Front du refus, ont offert leurs services. Sur le plan militaire d'abord, par la livraison de Mirage-2000 et le montage sur place d'Alpha-Jet et d'hélicoptères *Gazelle*. Mais aussi économique : un port, une cimenterie, une centrale thermique, des réseaux de téléphone, le plan de charge est important.

Au Caire même, l'industrie française s'est lancée dans la construction d'une nouvelle aérogare, un centre de contrôle aérien ultra-moderne et de deux hôpitaux – où l'on retrouve OTH. La Sofetru, filiale de la RATP, construit, après douze années d'hésitations égyptiennes, le tronçon central du métro régional, qui devrait permettre de relier, d'ici à 1988, les lignes de banlieue au nord et au sud par un tunnel au centre de la ville.

En plein cœur du Caire, au droit des fondations du fameux Musée égyptien, sous les regards amusés de millions de Cairotes qui ont longtemps pensé *« qu'ils n'y arriveraient jamais »*, les ouvriers s'affairent et ont déjà (enfin ?) achevé le gros œuvre des quarante premiers mètres – les plus importants – du tunnel et les accès de la future station Tahrir, la Concorde cairote. Les parois latérales des cinq cents premiers mètres ont été coulées dans la terre boueuse.

Les équipes françaises ont dû se frayer un chemin entre des réseaux de canalisations de toutes grosseurs, de tous âges, plantés là sans qu'aucun plan officiel ne les ait jamais recensés (réseaux de gaz, eau potable, air et égouts), dans un sol qui laisse filtrer comme une éponge les eaux du Nil tout proche. Au total, cet énorme chantier représente un contrat de 1 200 millions de francs pour les entreprises françaises, financé par un protocole franco-égyptien. Ce contrat est venu après celui passé par Alsthom, qui a fourni cinquante-deux rames de trois voitures pour un montant de 500 millions de francs.

Ces rames circulent déjà sur la ligne d'Hélouan, cité industrielle du sud de l'agglomération cairote, non sans de nombreuses difficultés. La mise en « site propre » prévue à l'origine n'a pas été faite, si bien que tout le monde peut et traverse à l'envi les voies ferrées, obligeant les conducteurs à piloter à vue. Le ballast n'a pas été stabilisé non plus, et les voitures se balancent, au gré des aspérités du terrain, réduisant d'autant la vitesse. Plus grave enfin : sur ce métro de plein air comme dans les autobus, sur les carioles ou les fourgonnettes, femmes, hommes et enfants s'accrochent en grappes compactes aux portières, et le croisement des trains a déjà provoqué la mort de plusieurs dizaines de personnes. Toutes ces difficultés devront être réglées pour permettre à soixante mille voyageurs d'utiliser à chaque heure, avec un minimum d'efficacité, le métro régional.

Des Français, on en trouve encore sur bien d'autres fronts. Aux bars des hôtels, on reconnaît les accents d'entrepreneurs du nord ou du midi de la France qui négocient contrats, petits et gros, de fonderie, télécommunications, électronique ou autres. Les services de l'ambassade de France ont recensé pour la seule coopération culturelle et technique près de deux cent cinquante enseignants, experts et chercheurs qui œuvrent ici.

Il y a, bien sûr, les techniciens de l'OTUI et de l'IAURIF, et ceux de l'Institut d'urbanisme de Paris qui réfléchissent au problème de ce qu'on appelle l'*« habitat spontané »*, le dossier de ces nouveaux habitants d'origine paysanne qui ont construit n'importe où des maisons qui ont besoin désormais d'équipements collectifs et de services publics.

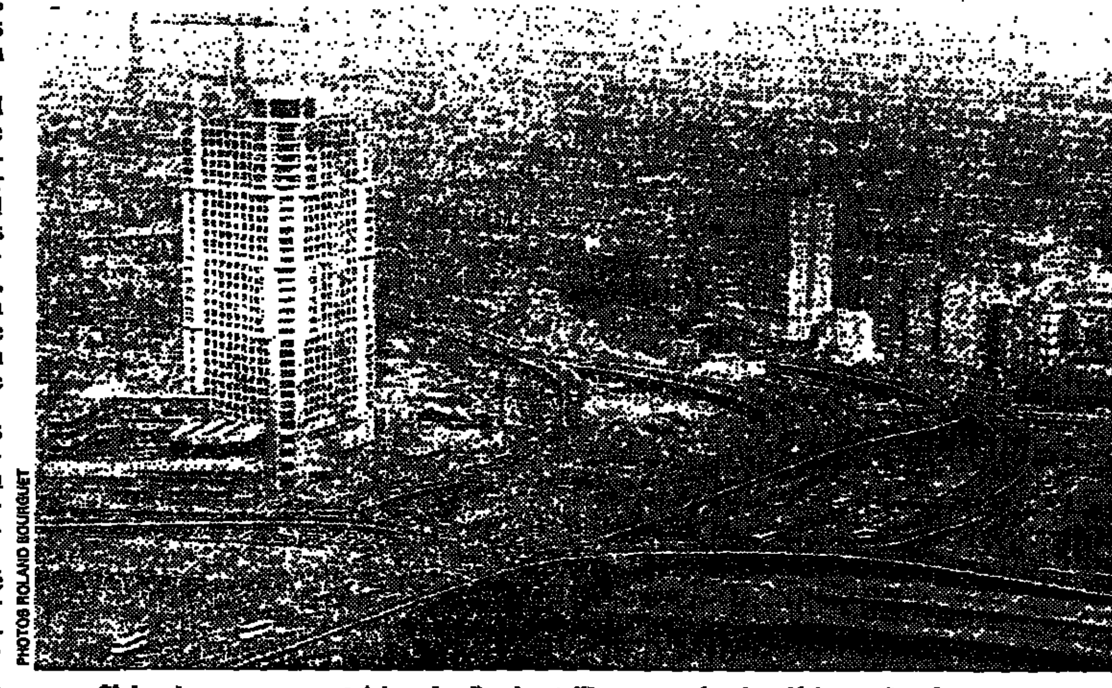


Le CNRS est, lui aussi, présent, avec un bataillon de « maghrébologues » de l'université de Tours, au chevet du même dossier. Les jeunes architectes français sont nombreux qui, sous l'égide de l'Institut français d'architecture, des unités pédagogiques 1, 3, 6 et 8, et du Centre (franco-égyptien) d'études économiques et juridiques du Caire se penchent sur Le Caire islamique et la réhabilitation de l'habitat ancien dans le tissu monumental.

Il y a encore l'Institut de recherches du bâtiment qui, en liaison avec l'ENSEA de Lyon, invente des formules d'habitat à faible coût. Le Centre d'étude du bâtiment et des travaux publics s'est attelé à la normalisation dans le bâtiment et fabrique des normes qui devraient permettre à des entreprises françaises de soumissionner des marchés avec plus de chances.

Le foisonnement de ces recherches, études, contrats a conduit l'ambassade de France à créer un « observatoire » urbain pour mieux coordonner les efforts des équipes françaises. Autant de chantiers qui devraient inciter les autorités françaises et égyptiennes à pousser plus loin encore leur collaboration et à trouver les moyens de continuer ce qui a été entrepris. Ainsi les Français ont-ils dans leurs cartons un projet de marché de gros du modèle de celui de Rungis, qui fait cruellement défaut ici, et le conseil régional d'Ile-de-France, par le biais de l'IAURIF, se tient prêt à mettre à la disposition du Grand Caire ses connaissances en matière d'assainissement, de recueil et de traitement de données urbaines par l'informatique, ou de télédétection par satellite... Rien de moins.

OLIVIER SCHMITT.



PHOTOS ROLAND BOURGUET

« S'abandonnant aux plaisirs de l'embouteillage perpétuel, piétinant les bonnes terres agricoles, 12 millions de Cairotes vivent comme bon leur semble ».

6000 « déguerpis » dans 60 villages nouveaux

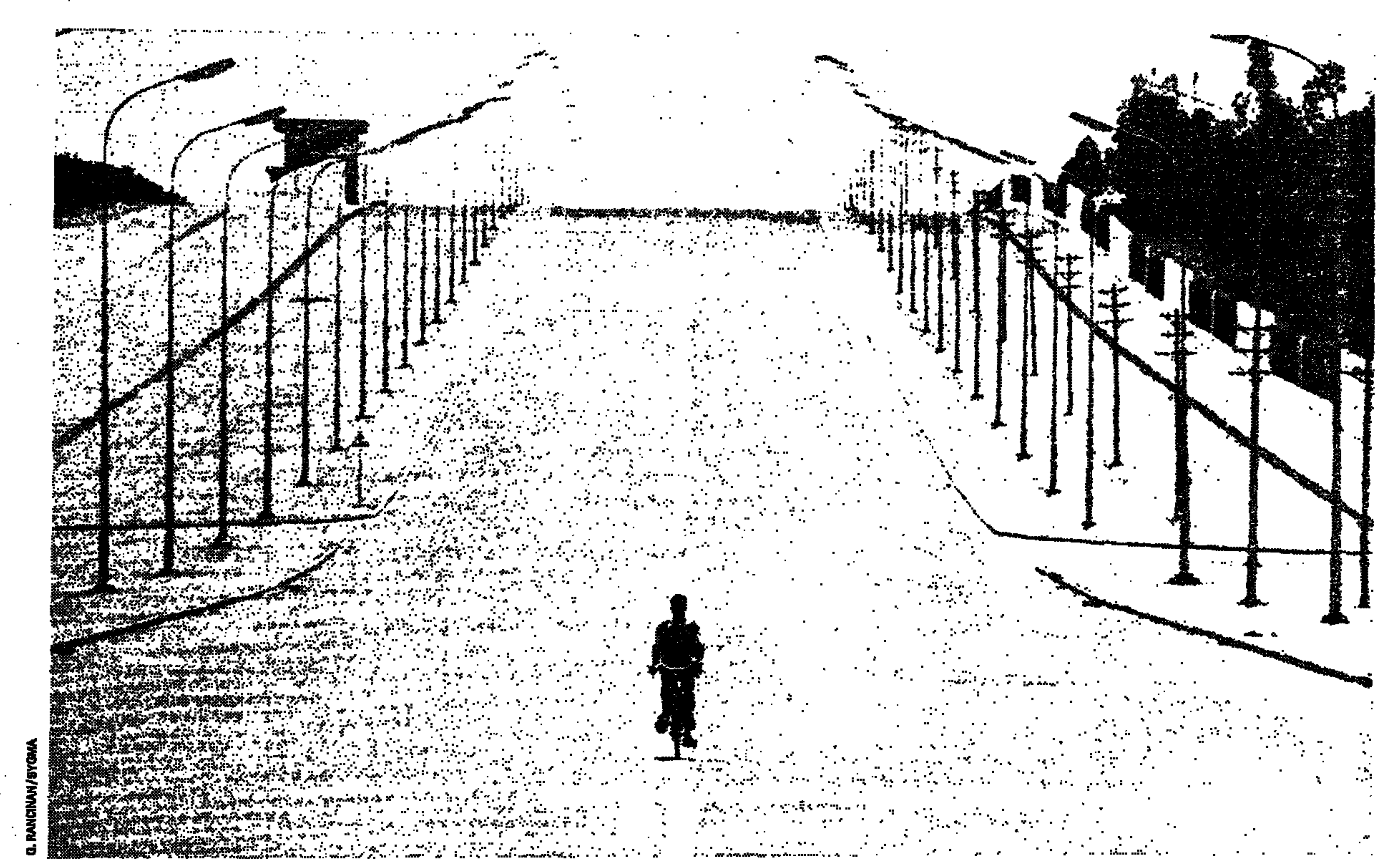
هكذا من الأصل

Panne de secteur sur la Côte-d'Ivoire

Un barrage à sec : une capitale et un pays dans l'embarras.

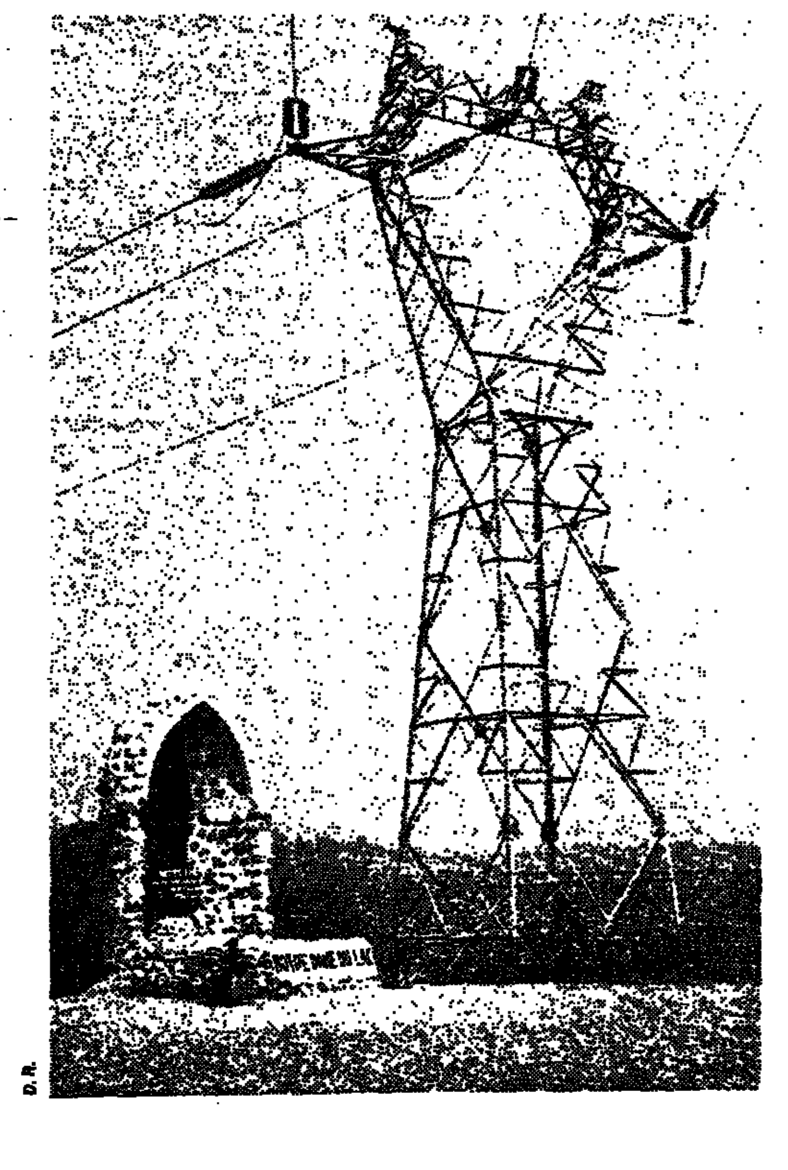
LE barrage-réservoir de Kossou devait être le *moteur* de l'économie ivoirienne. En créant une retenue artificielle grande comme trois fois le lac Léman, on allait du même coup doubler la capacité de production électrique du pays, irriguer 30 000 hectares de cultures, transformer cent mille paysans en pêcheurs-planteurs, à quelques kilomètres de la nouvelle capitale de la Côte-d'Ivoire, Yamoussoukro, village natal du président *Houphouët-Boigny. Toutes* proportions gardées, Kossou devait permettre une métamorphose comparable aux plus folles entreprises du siècle : une combinaison d'Assouan, de Brasilia, de la conquête des terres vierges et de la Tennessee Valley Authority.

Or, douze ans après son démarrage, le moteur est en panne. Victime de plusieurs années de sécheresse cumulées, le lac n'arrive pas à se remplir et pour la première fois, en novembre dernier, il a fallu arrêter les turbines de la centrale. Yamoussoukro, la capitale aux avenues larges comme *des pistes d'atterrissage, vit* à l'heure des « délestages » quotidiens. Ses impressionnantes batteries de réverbères, alignés comme à la parade, ne s'allument plus dans la nuit tropicale. Même l'hôtel Président (cinq étoiles et quinze étages) met ses lumières en veilleuse, et son restaurant panoramique devient la tour de contrôle d'un aéroport mort.



G. RANCINAN/SYGMA

Quant à *l'agriculture et* à la pêche, qui étaient censées recevoir un salutaire coup de fouet, c'est le fiasco sur toute la ligne. Les paysans baoulés, l'ethnie locale, qui vivaient de cultures sur brûlis, n'ont jamais pu se résoudre à devenir pêcheurs. Ce sont donc des Maliens des bords du Niger qui ont afflué pour jeter leurs filets dans les eaux du lac, créant d'insolubles problèmes de cohabitation ethnique. *La sécheresse persistant*, le niveau du lac a baissé, découvrant la cime des grands arbres noyés en 1972. Les filets se prennent dans les branches ! Tant et si bien que les autorités ont dû interdire la pêche et ne délivrent aujourd'hui qu'un nombre infime de permis – aux seuls Ivoiriens. Adieu les 17 000 tonnes de poisson par an prévues à l'origine...



D.R.

Il a fallu arrêter les turbines de la centrale. Yamoussoukro, la capitale aux avenues larges comme des pistes d'atterrissage, vit à l'heure des « délestages » quotidiens.

85 000 « déguerpis » dans 60 villages nouveaux

Les quelque 85 000 paysans installés dans la zone inondable – deux cents villages engloutis – ont été pris en charge par l'AVB (Autorité pour l'aménagement de la vallée du Bandama), *un organisme* public créé pour la circonstance en 1969. Grâce à l'aide de la société française d'ingénierie OTH (Omnium Technique Holding), l'AVB a pu regrouper les *« déguerpis »* – c'est l'expression consacrée – dans des villages neufs, avec chacun son puits et ses maisons en dur. L'OTH a ainsi dessiné soixante-cinq villages – avec des rues tirées au cordeau, comme les aime le président Houphouët-Boigny, – construit douze mille maisons (parpaings et tôle ondulée), et creusé trois cents puits en deux ans et demi. *« Nous avons dû forer jusqu'à 30 mètres dans le granit fissuré*, précise M. Pierre Prudhomme, directeur général du Laboratoire central d'hydraulique de France. *Nous avions calculé les forages pour assurer à peu près 30 litres par habitant et par jour. »* Las, la sécheresse a tout de même tari beaucoup de puits, et la société ivoirienne FOREXI, aujourd'hui, doit multiplier les forages en couche profonde.

L'AVB avait aussi entrepris une grande opération de formation auprès des paysans baoulés afin de les inciter à pratiquer la *« culture vivrière stabilisée » :* au lieu de brûler un nouveau coin de forêt tous les cinq ou six ans pour planter l'igname et le manioc, grignotant ainsi en pure perte les surfaces boisées, ils auraient cultivé sur place, avec un cycle de jachère ramené à trois ans. *« Ça n'a pas marché*, avoue M. Lambert Yao Koffi, secrétaire général de l'AVB. *Ils ont continué à défricher la forêt. »*

Aujourd'hui, les Baoulés transplantés dans la forêt de Tos, en pays Gouro, se lamentent. *« Au début, en 1970, on vivait sur la forêt fertile. Maintenant, il n'y en a plus. Les feux de brousse ont tout brûlé. Même les caféiers n'ont plus que quelques grains par pied. »*

La faute à pas-de-chance ? Certes, les Ivoiriens, pas plus que d'autres, ne maîtrisent les aléas climatiques. Ils ne pouvaient pas prévoir que, deux années consécutives, le vent du désert – l'harmattan – balaierait plus souvent la brousse que les pluies normalement de saison. *« Avant de construire le barrage*, affirme M. Djouka, directeur central de l'hydraulique, *nous avons recueilli les données pluviométriques sur quarante ans. Jamais nous n'avions observé un déficit pareil. Dans le lac, le débit d'étiage est moitié moindre depuis deux ans. »*

La sécheresse a un autre inconvénient : les riverains du lac y puisent davantage d'eau pour leurs cultures. *« Nous avons utilisé l'eau du Bandama de façon anarchique*, reconnaît M. Nguessan, directeur de la production hydraulique à l'EECI (Energie électrique de Côte-d'Ivoire). *Nous avions calculé qu'il faudrait dix ans pour que le lac se remplisse, avec un turbinage raisonnable. Mais il y a eu des détournements d'eau inattendus pour l'irrigation au Nord. Dans deux ans, lorsque les études de besoin seront faites, on saura exactement comment répartir l'eau équitablement. »* Dans deux ans, c'est-à-dire quatorze ans après la mise en eau du barrage...

Cette hâte à mettre en service le barrage de Kossou s'explique : le président Houphouët-Boigny tenait beaucoup à ce que la centrale puisse alimenter « sa » capitale, sans prélever sur les centrales thermiques d'Abidjan, toujours à la limite de leur capacité. Pour que Yamoussoukro soit viable, il lui fallait son autonomie énergétique, doublée, croyait-on, d'une autosuffisance alimentaire procurée par la pêche et les nouvelles plantations. Le choix même du site de Kossou a davantage été déterminé pour des raisons politiques que techniques : les ingénieurs, dans les années 1962-1963, avaient retenu une dizaine de sites possibles, dont Kossou n'était pas le meilleur, car situé en terrain à peine vallonné, culminant à 200 mètres. Mais l'idée d'un barrage situé au centre géographique du pays, en plein pays baoulé – l'ethnie du président – et à deux pas de la future capitale, a finalement prévalu.

Le Sahel s'empare de la savane

La preuve que le choix du site était contestable, c'est que le lac ne s'est jamais rempli comme on l'avait cru – ou laissé croire. Dès 1973, un an après la mise en eau, on a mis le déficit au compte d'une *« sécheresse exceptionnelle »*, qui avait alors obligé l'EECI à remettre en service la centrale thermique de Vridi (Abidjan). En 1976 encore, on constate que *« le lac ne parvient pas à se remplir »*. Voilà donc douze ans que le lac de Kossou connaît des sécheresses « exceptionnelles », qui se sont en fait aggravées d'année en année, au fur et à mesure que le désert sahélien s'empare de la savane.

Le bilan, aujourd'hui, est lourd. On a dépensé des milliards de francs CFA pour construire le barrage et la centrale. On en a dépensé presque autant pour déménager les 85 000 Baoulés du lieu, soit exactement un Ivoirien sur cent – l'équivalent de 500 000 habitants pour une population comme la France. Et, pourtant, la forêt continue de disparaître avec les cultures sur brûlis. Les « déguerpis » ont dû mettre en coupe réglée des zones jusque-là épargnées, et ils risquent, à brève échéance, de se trouver contraints à un nouvel exode. Les bidonvilles d'Abidjan ne désemplissent pas.

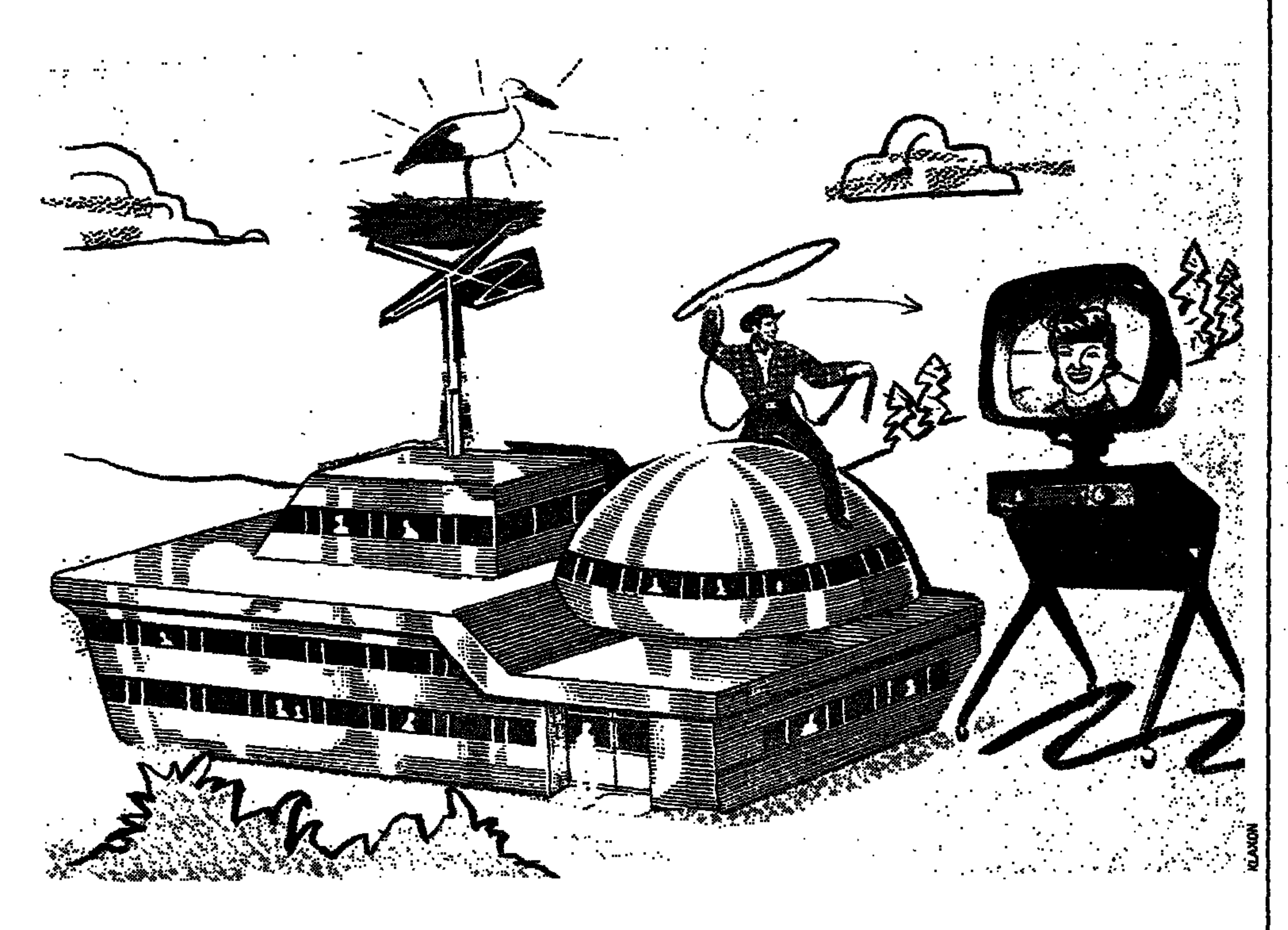
Quant à Yamoussoukro, le « village-capitale » par lequel tout est arrivé, on y poursuit *toujours des rêves de grandeur* démesurés. Après l'école nationale des travaux publics et sa façade en aqueduc romain, après l'Institut national supérieur d'enseignement technique (INSET) et ses 135 000 mètres carrés, luxueusement équipés, on s'active à l'achèvement de la Fondation Houphouët-Boigny, immense « Kennedy Center » qu'on aurait planté sur un plateau de latérite. A peine ouverte – les premiers étudiants y ont été accueillis à la rentrée 1983, – la super – Ecole polytechnique qu'est l'INSET connaît donc les délestages. Et comme tous les bâtiments scientifiques ne disposent pas de leur groupe électrogène de secours, plusieurs appareillages et ordinateurs sophistiqués ont déjà rendu l'âme. Encore des millions évanouis.

Pendant ce temps, à Port-Bouët, dans les faubourgs populeux d'Abidjan, des équipes de volontaires (coopérants français et animateurs de quartier) s'échinent à procurer aux habitants un minimum d'hygiène. Avec des crédits du ministère français de l'environnement, accordés par M. Michel Crépeau à *Mme Aka Anpui, maire de* Port-Bouët, ces équipes creusent des latrines pour que les enfants des écoles ne soient pas condamnés aux bords de route, à même le sable et les mouches.

ROGER CANS.

L'Alsace encablée

L'expérience date de 1976.


KLAXON

LE câble en Alsace a déjà son histoire. En novembre 1976, le premier plan de résorption des zones d'ombres était rédigé pour la région par Télédiffusion de France, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et les deux conseils régionaux. Les réseaux communautaires ainsi mis en place, autant par la technique choisie que par l'ampleur des zones intéressées, étaient déjà à l'époque une innovation. Aujourd'hui, ils sont tout prêts à adopter les nouvelles techniques de vidéo-communication.

A Munster et dans la vallée, ce sont quelque 3 000 foyers, à Sainte-Marie-aux-Mines, plus de 1 500 qui sont connectés par câble coaxial à une station de tête. Au total, sur les deux départements alsaciens, une trentaine de réseaux de moindre importance ont été tissés de 1977 à 1983, concernant en moyenne chacun entre 100 et 150 récepteurs.

« A l'époque, quand nous avons préparé ce plan de résorption des zones d'ombre, les réseaux câblés n'existaient pas, ni juridiquement, ni sur le terrain, se souvient M. Jacques Sonntag, chef de circonscription de TDF pour le Bas-Rhin. Il a fallu imaginer. D'abord trouver le montage financier qui associe TDF, la DATAR, les collectivités locales et les usagers, *« et ce n'était pas simple en 1976 de faire payer le téléspectateur ».* Ensuite négocier avec les constructeurs pour que le matériel étranger : le câble coaxial en cuivre du diamètre nécessaire – parfois pour des réseaux de 20 kilomètres de long – soit fabriqué.

Il a fallu aussi choisir la technique qui permettrait de transporter les trois programmes allemands, les chaînes suisses et même, à Sainte-Marie-aux-Mines, RTL Télévision, ainsi que la radio en modulation de fréquence, déjà très développée en zone frontalière. C'était la condition première posée par les élus locaux, puisqu'en transmission hertzienne le téléspectateur alsacien moyen capte au moins six programmes. Les réseaux câblés ne pouvaient offrir moins.

Déjà, les grands débats du câblage avaient été évoqués : la répercussion des coûts sur l'usager et l'éventualité de programmes locaux. Actuellement, l'abonné d'une vallée vosgienne câblée paye 318 F en sus de la redevance, auxquels s'ajoutent 190 F pour le « sélecteur », boîte noire, nécessaire si son poste ne capte pas toutes les bandes de fréquences.

A Sainte-Marie, on est allé au-delà. Dans le cadre d'un des premiers « contrats de pays », la vallée s'est équipée en matériel audiovisuel et a lancé un programme d'animation. C'est le coût, explique M. Sonntag, qui a bloqué l'expérience de cette télévision communautaire. Et il va plus loin : *« Toutes les études de marché vont dans ce sens : les programmes locaux ne sont pas assez attractifs pour que l'usager accepte un surcoût. »* Enterrés alors les projets « à la québécoise », que la presse régionale suivait de fort près.

Les réseaux câblés alsaciens ne sont pourtant pas le musée de la vidéo-communication. Ils demeurent privilégiés dans les programmes nationaux de câblage, assurent les responsables de TDF. D'abord parce qu'ils sont bien placés pour recevoir TV5, la télévision commune des sociétés de programmes françaises, de Belgique et de Suisse romande. L'équipement de la station de tête coûterait pour chaque réseau entre 100 000 F et 250 000 F. Ensuite parce que l'Alsace est l'une des régions les mieux placées sous les satellites géostationnaires de télévision prévus au-dessus de l'Europe, et là, l'équipement collectif de réception ne dépasserait pas les 50 000 F.

« Bien sûr, on arrivera vite à saturation sur les câbles des réseaux alsaciens, prévus pour quinze canaux », juge M. Sonntag. Mais des évolutions sont possibles vers vingt à vingt-cinq canaux, et le réseau de Sainte-Marie permet même une certaine « interactivité », si les modules spéciaux y sont rajoutés : l'information pourrait circuler alors dans les deux ans.

TDF et les télécommunications ont prévu d'analyser tous les réseaux de plus de mille prises. Les deux administrations – qui ont déjà collaboré pour enterrer ensemble une partie des réseaux – jugeront cas par cas de l'éventuelle rentabilité de l'adaptation des réseaux communautaires.

JACQUES FORTIER.

Médias du Monde

Etats-Unis : une envoyée spéciale de onze ans

« Samantha Smith sera notre envoyée spéciale pour les élections présidentielles de 1984. » C'est ce que vient de déclarer la direction de Disney Channel, la chaîne de télévision payante de Walt Disney. Samantha Smith est cette petite fille de onze ans qui, après avoir écrit à M. Iouri Andropov, a été reçue pendant deux semaines en Union soviétique à grand renfort de publicité. C'est elle encore qui a été invitée officiellement par le gouvernement japonais, le mois dernier, lors d'un symposium scientifique.

Samantha Smith, aidée par M. Gerald Rafshoon, conseiller de l'ancien président Carter, interrogera les principaux candidats à l'élection présidentielle. Elle a elle-même préparé ses questions : risques de conflit nucléaire, chômage, égalité des droits, crises du Liban et expédition de Grenade. La série d'émissions démarre le 19 février sur Disney Channel.

La bataille du 8 mm

Le Salon international de l'électronique grand public (CES), qui vient de s'achever à Las Vegas, a vu l'arrivée en masse du nouveau standard vidéo 8 mm. Sony, Matshushita et Philips ont annoncé l'arrivée imminente de leurs appareils ; Sanyo, Fischer, General Electric et RCA les ont présenté au salon. Il s'agit pour le moment de caméras à magnétoscopes intégrés, mais on sait qu'à terme le standard 8 mm n'épargnera pas les magnétoscopes de salon. Sanyo a en effet annoncé la mise au point d'une cassette 8 mm de quatre heures, alors que ses principaux concurrents en sont encore à quatre-vingt-dix minutes.

Certains experts américains estiment que l'arrivée du 8 mm sur le marché en 1984 pourrait mordre de 15 % à 20 % sur le marché de la cassette 1/2 pouce. Beaucoup de constructeurs concernés ne cachent pas que la commercialisation prématurée du nouveau standard risque de perturber les consommateurs et d'handicaper l'édition de cassettes préenregistrées. De plus, le 8 mm, dont la qualité d'images reste très relative, arrive à un moment où la vidéo cherche à élargir son marché en augmentant la qualité des enregistrements (haute fidélité, meilleure définition). Mais l'annonce-surprise de Kodak, décidé commercialiser un appareil 8 mm dès le second trimestre 1984, a forcé les autres constructeurs à sortir très rapidement leurs prototypes des placards.

Grande-Bretagne : vidéo jukebox

Les vidéo-clips vont relancer le marché des jukebox. C'est du moins ce qu'affirme Micro-systems Development, une société londonnienne qui veut marier dans les bars la diffusion de la musique et celle des images, comme l'avaient fait en Super-8, il y a quelques années, les éphémères « scopitone ». Le système présenté par la firme anglaise comprend un ou plusieurs téléviseurs et un clavier mural pour la sélection d'une soixantaine de vidéo-clips.

Les programmes sont fournis par une autre société anglaise Diamond Times qui compte les louer aux maisons de disques au tarif de 170 F par semaine. Les recettes escomptées pour chaque titre sont de 1 500 F par semaine. Micro-systems Development affirme avoir déjà trouvé des distributeurs pour la France et prévoit de réserver sur ce marché une part importante de sa programmation à des variétés de langue française.

Japon : autoconcurrence

– La forte concentration de l'industrie électronique dans les mains de quelques groupes conduit à de curieux dilemmes. Avec 300 millions de cassettes vierges vendues en 1982, le Japon est certainement un des plus gros consommateurs de produits sonores. Selon les experts, 95 % de ses cassettes servent à enregistrer des disques diffusés, et pénalisent ainsi fortement l'industrie phonographique. Comme dans la plupart des pays, les autorités japonaises pensent que la seule solution à ce problème est d'instituer une taxe sur les cassettes vierges pour dédommager les éditeurs. L'instauration de cette taxe se heurte pourtant à une petite difficulté : les éditeurs de disques et les fabricants de cassettes vierges sont contrôlés par les mêmes groupes industriels.

Radios Locales

Zéma en Lozère

« IL serait ridicule de vouloir plagier les médias ayant une audience nationale. Ce n'est pas la vocation de Radio ZEMA (Zone d'écoute Margeride-Aubrac). *Il s'agit d'une radio locale pluraliste et de type associatif »,* explique Daniel Llambrich, un Catalan de trente-sept ans, président du Centre Culture et loisirs de Saint-Chély- d'Apcher, en Lozère. Dans cette ville ouvrière de 5 400 habitants, fonctionne depuis deux ans l'une des premières radios à avoir obtenu de la Haute Autorité l'autorisation d'émettre.

Le studio, installé dans un bâtiment communal jouxtant la place du Foirail, est équipé d'une manière sommaire, et l'émetteur, d'une puissance de 50 watts, ne permet pas, en raison du relief, d'assurer un confort d'écoute satisfaisant au-delà d'une quinzaine de kilomètres. En dépit de ces difficultés, les trois permanents et une vingtaine de collaborateurs bénévoles participent activement à la vie de la station. Tandis qu'Elsa, dix ans, fait une émission hebdomadaire qui s'adresse aux enfants, un instituteur en retraite évoque les années 60 à travers des chansons à succès, et des élèves du lycée d'enseignement professionnel préparent un magazine agricole.

Parmi les émissions les plus écoutées, citons « Parenthèse », avec du jazz et des œuvres classiques, « Chansons vivantes », véritable tribune réservée à des artistes en marge des circuits officiels.

Dans les bulletins d'information on donne « des nouvelles du pays », ce qui contribue à favoriser la communication sociale au sein d'une contrée durement éprouvée par l'exode et la désertification. Dans cette région, les écoles à très faible effectif (cinq ou six élèves) souffrent d'un isolement préjudiciable, d'où l'idée de mettre la radio à leur disposition.

L'éducation nationale et plusieurs organismes publics encouragent cette expérience judicieuse qui a débuté en janvier. Chaque semaine, à tour de rôle, des enfants scolarisés de neuf classes rurales réalisent une émission d'une vingtaine de minutes. Au programme de ce journal scolaire radiophonique, un feuilleton, des enquêtes, des poèmes et des charades. *« Il faut voir avec quel enthousiasme ces jeunes effectuent des montages et des enregistrements en studio »,* raconte Bruno Langlais, animateur à Radio ZEMA. De leur côté, les enseignants estiment qu'une telle initiative permet aux enfants *« de mieux maîtriser l'expression et la communication orales ».*

JEAN-MARC GILLY.

Caméra hors studio

FR 3 Champagne-Ardenne ou "l'exemple" de télévision participative.

FÉVRIER 1982. Romilly-sur-Seine (Aube). Un ministre, M. Jack Ralite, est questionné par deux journalistes néophytes : deux infirmières, l'une de la CGT, l'autre de la CFDT. Une interview réalisée en direct sur un plateau de circonstance imaginé par l'équipe – glacée d'appréhension – du nouvel hebdo de FR 3 Champagne-Ardenne et recueillie sous les yeux d'un observateur avisé qui n'est autre que M. Edouard Guibert, le directeur de l'information de la chaîne.

Tout le monde a eu peur, mais l'essai se révèle concluant. « Le nouvel hebdo », qui se veut l'image d'une télévision radicalement « différente » – en ce qu'elle associe pleinement le téléspectateur à sa fabrication, tout en contribuant à un rapprochement, voire en générant une complicité avec lui, – perdue.

Après des hésitations, des cafouillages (inhérents au direct, à l'implantation du public à la fois témoin et acteur), après des hauts et des bas, de savoureux moments et de moins glorieuses séquences (les risques, dans ce cas d'espèce, font encore plus partie du métier), le magazine s'est façonné un visage singulier, forgé une identité.

Il incarne, à cheval sur une ligne de démarcation entre les programmes et l'information, ce qu'il est convenu d'appeler la télévision de communication. Conçu en symbiose avec les téléspectateurs, généralement du milieu associatif, il est le produit d'une télévision participative. Les journalistes y remplissent un rôle de catalyseur, de tuteur.

« Une télévision régionale, commente Gérard Decq, son concepteur, *doit être une télévision décentralisée et de terrain ».* Aussi, la semaine précédant l'émission, une équipe étoffée de FR 3 Champagne-Ardenne est-elle placée « en immersion » dans le milieu choisi, sur le terrain précisément, pour tisser en commun le fil directeur et bâtir collégialement les rubriques, en vue d'une diffusion le samedi de 17 h 30 à 18 h 30. En direct, bien sûr *« afin d'améliorer les relations de confiance entre le public et la télévision »,* par le canal d'un matériel vidéo sophistiqué, permettant d'opérer de A jusqu'à Z hors les murs de la station.

Si « Le nouvel hebdo » a subi, depuis ses origines, un léger recentrage, il continue à privilégier une large expression des téléspectateurs – le dernier exemple en date a trait au magazine tourné à Florennes (Belgique), où l'on a vu des participants interpeller les autorités (belges en l'occurrence) à propos des euromissiles – tout en se réservant l'opportunité de coller à l'actualité (festival des marionnettes à Charleville-Mézières et du roman policier à Reims). Avantage annexé mais non négligeable : douze emplois à la station de Reims.

DIDIER LOUIS.

Le jour où le garçon boucher

par Annie Saumont

LE *jour où il a tranché* d'un coup de hachoir la gorge de l'épicière tout a changé. D'abord les idées que nous deux on se faisait sur le sang qui au vrai était pas rouge-sang mais plutôt un peu violet à moins que ce soit l'épicière à cause de son cœur malade qu'avait pas le sang de la couleur normale ou bien l'éclairage *au néon, déjà mettant* son vert-jaune sur la figure du gars avec ses grosses joues en gelée comme *il* frottait machinalement l'outil contre son tablier. Nous deux on était là qu'on bougeait pas, qu'on regardait. Et le garçon boucher tout d'un coup il a dit c'est pas *moi*, hein, j'ai rien fait, mais nous deux on avait vu et quand les gendarmes sont venus ils ont voulu qu'on raconte sauf que paraît-il ça vaudrait rien pour le jugement *au tribunal* parce qu'on est encore trop petits. C'est les autres qui le disent mais en vrai ils savent pas l'âge qu'on a puisqu'on nous a ramassés dans une poubelle à Calcutta. Ou à Bombay. Et le type qui nous avait amenés ici – le hippy comme ils l'appellent – un jour il nous a laissés dans le couloir de la mairie à la porte du bu*reau où les dames elles s'occu*pent des enfants abandonnés et aussi des vieux qui sont fauchés. Sans doute tout d'un coup le hippy il a su que fallait bien vite qu'il reparte très loin, ailleurs, pour trouver Dieu. Et lorsqu'il l'aura trouvé il reviendra nous chercher puisqu'il nous avait mis au poignet un bracelet en ficelle avec un morceau de carton qui pendait et dessus c'était écrit *enfant de Dieu.* C'est Mé Joséphа qui nous l'a raconté.

PARCE *que nous* le hippy qui était tout maigre et chevelu paraît-il, nous on s'en souvient plus du tout, mais le garçon boucher si gras avec un vraiment gros bide on l'aimait bien. On aimait pas qu'il vende toute cette viande sanglante. Mais il avait aussi du jambon roulé, et il nous en donnait des morceaux qu'il appelait des entames ; on en grignotait un peu en rentrant à la maison de Mé Joséphа la nour*rice et le reste Mé Joséphа elle* le mettait dans la soupe. Oui le boucher on l'aimait jusqu'au moment où il a crié – et ça parce que les gendarmes étaient sur le seuil de la porte, la main droite qui tapotait le revolver à la ceinture – il a crié de toutes ses forces que c'est à cause de ceux-là, ces deux-là avec leurs yeux noirs *qui l'ont hypoténusé.*

Après, tout le monde nous regardait de travers. Déjà qu'on avait de drôles de noms et puis aussi qu'on savait pas notre âge, et qu'à notre âge ben c'était louche. Parce que les gens toujours ils demandent comment tu t'appelles et quel âge tu as. Quand on répond ça les rassure, ça leur montre qu'on est à peu près comme eux mais seulement si on a un nom du calendrier jean-pierre, paul, luc, andré, philippe et pas Sardar et Rajinder qui sont les noms de là-bas que le hippy nous a donnés et puis pas si on dit vaguement qu'on doit avoir « *dans les huit ans* » en ajoutant pour être honnêtes que ça pourrait bien faire deux ou trois ans de plus. Surtout qu'on en paraît plutôt trois de moins à cause des *carences* comme c'est écrit dans les papiers que Mé Joséphа garde dans son ti*roir et ça veut dire qu*'à Bombay on avait rien à manger. A Bombay ou à Calcutta, ils sont pas sûrs de l'endroit. Quand Mé Joséphа se met en colère parce qu'on entre dans sa cuisine avec des godasses boueuses juste comme elle vient de passer la serpillière, quelquefois nous on dit ben c'est décidé, qu'on s'en va dans notre pays. Alors elle dit, bon *voyage envoyez* des cartes postales que Dieu vous garde haré Krishna.

Le jour où le garçon boucher a coupé le cou à la bonne femme la plus embêtante du village nous on a compris que même cette gueularde on aimait pas qu'il la tue et alors on a su qu'on est des non-violents. On a demandé à la maîtresse d'école, qui a la clef de l'armoire, un livre où ça parlerait *de Gandhi parce que* Mé Joséphа qu'est une ancienne institutrice, déjà elle nous avait dit son nom et que *c'était* quelqu'un de vraiment bien et qu'on pouvait être fiers de venir de ce pays qui est aussi le pays de cet homme-là tout à fait sage.

Et alors, nous deux, on s'est mis à *penser* beaucoup au *pays* d'où on vient ; même si on vient d'une poubelle c'était pas une *poubelle n'importe* où c'était dans l'Orient des maharadjas et des fleurs en guirlande et du Taj *Mahal tout en marbre* qu'est la huitième merveille du monde, et quand les gars à l'école ils *parlent* du Mont-Blanc (quatre mille huit cent sept mètres), on se marre, nous qu'on a l'Himalaya.

Maintenant on se marre plus. Depuis que l'épicière est morte les gens ils racontent des choses et du fait qu'on était là quand le garçon boucher a donné le coup de hachoir mal placé ils *font* des vilains yeux sévères et peut-être ils veulent nous hypoténuser. A l'école on a demandé *hypoténuser qu*'est-ce que c'est. La maîtresse a dit qu'il fallait dire seulement hypoténuse, parce qu'il y avait pas de verbe et puis, regardez dans le dictionnaire. Alors on a ouvert le gros bouquin sur la table près de l'estrade et la maîtresse elle a dit qu'on lise à haute voix pour la classe et bien fort ce qui est écrit. Nous on a lu tous les deux et ça *énerve les autres qu'on fasse* toujours les choses ensemble mais puisqu'on nous a sortis de la même poubelle à Bombay ou Calcutta ou à Delhi c'est comme si on était des jumeaux et si en vrai on est pas frères – c'est ce qu'ils croient à l'orphelinat – ça change rien. Donc tout le temps on se tient par la main, tout le temps sauf quand *on* se les lave, les mains, ou qu'on mange ou quand on écrit ou quand on pisse. Bon alors *hypoténuse dans le dictionnaire* c'était le côté d'un triangle rectangle opposé à l'angle droit. On sait pas ce que ça veut dire mais nous deux on a pas fait ce genre de truc au garçon boucher parce faire quoi on voit pas, ni quoi ni quand ni comment. On a aussi trouvé un autre mot qui est hypothénémus petit scolyte pubescent c'est pas simple. La maîtresse a dit, il s'agit d'un insecte, on était pas plus avancés et aussi elle a dit *mais tout ça à quoi ça rime* alors on a dit ben à rien on avait cru on sait pas.

APRÈS on a cherché sans plus demander à personne. Pas l'hypoténuse mais l'Inde qui a le nom de Bharat dans le parler de là-bas. On est allés à la bibliothèque municipale et là on a regardé dans plein de livres. La dame derrière son bureau elle a dit bon emportez-les dans la salle de travail mais attention *pas de bruit ; c'était lourd. On* a appris un tas de choses sur notre pays là-bas. D'abord la superficie : 3 288 000 *kilomè*tres carrés, c'est grand et le nombre d'habitants : 500 millions, c'est beaucoup. Plein de gens un peu partout et aussi, même dans les rues des villes, plein de chameaux et de vaches (maigres). Après on a lu des pages sur le mahatma Gandhi que Mé Joséphа elle aime, et nous deux on s'est mis d'accord avec lui que faut pas tuer même si on nous tue. Si on nous tue on peut plus tuer (forcément) mais si on est seulement blessé faut pas se venger faut dire que ça fait rien. Et *aussi faut toujours dire que ce* qui est vrai est vrai et seulement dire ce qui est vraiment vrai et continuer à le dire sans s'occuper si ça donne des ennuis et c'est pas tellement facile parce que mentir on aimait bien. Peut-être qu'on peut tout *de même mentir pour s'amuser* et raconter juste une fois qu'on est les fils d'un radja tombés par accident dans la poubelle d'une rue de Madras du haut de l'éléphant tout couvert d'or et de soie qui trimbalait le berceau qu'était pas très bien attaché. Ça c'est pas un mensonge qui fait du tort ou qui fait mal. Ça a rien à voir avec l'hypoténuse.

Mais les gens ils disent quand même, ces deux-là, hum hum méfions-nous. Qui viennent d'un pays où on charme les serpents, c'est pas normal. Ces deux-là ils sont pas comme *les autres, ils se tiennent tout le* temps par la main c'est pas normal et leurs yeux sont tellement noirs vous avez vu c'est pas normal ça donne comme un rayon qui rend fou et le garçon boucher a été pris d'une crise. Il y avait pas de raison qu'il coupe le cou à l'épicière juste parce qu'elle disait que le bifteck de la veille était comme de la *semelle*. Mais ces deux-là l'ont regardé avec un regard pas normal. Ils disent ça les gens et pourtant ils peuvent pas savoir ils étaient pas là, ils inventent. Parce qu'on était nous deux tout seuls dans la boutique avec l'épicière et le garçon boucher. Mais comme ils ont *vraiment* l'air d'avoir *vu* alors nous on finit par voir aussi. On voit nos yeux ; on voit devant nos yeux le garçon boucher qui pâlit et la peur du dedans lui passe au dehors et il sue. Pourtant c'est seulement des histoires puisqu'on est des non-violents. A moins que sans l'avoir voulu on tournerait du côté de Kali l'horrible, avec ses *vilains quatre bras le sang* les crânes et les serpents et on pourrait rien y faire. Nous deux on se tient par la main pour se rassurer mais nos mains elles sont moites et molles. Juste parce qu'on se trouvait dans la boutique lorsque le garçon boucher a donné le coup de hachoir c'est louche. Mais l'hypoténuse a rien expliqué. On *comprend pas ce qu'ils avaient*, nos yeux, à angle droit comme c'est écrit. Nous deux si on se met bien face à face avec les nez qui se touchent et qu'on se regarde très fort ça fait pas peur ça fait rire parce que ça fait qu'on est bigleux.

Mé Joséphа elle est allée à l'enterrement de l'épicière. *Chez nous*, à ce *qu'il paraît*, les morts on les brûle sur des tas de branches mais ici ils les mettent en boîte et dans la terre. Sur la terre on pose des bouquets. Le garçon boucher il croit qu'on va lui couper le cou comme il a coupé le cou à l'épicière qui disait que la viande était dure et lui dans le journal c'est écrit qu'il répète que l'épicière l'a provoqué. Ce mot-là aussi on l'a cherché dans le dictionnaire mais pendant la récréation *pour que la maîtresse* elle nous force pas à lire tout haut. On a compris que l'épicière elle a un peu fait exprès de donner au garçon boucher une envie de l'égorger. Pourtant elle devait pas vouloir vraiment qu'il la tue et non plus qu'il salisse comme ça toute la boutique elle qu'est pas née dans les ordures. Mé Joséphа *elle explique que le coupable* il sera pas guillotiné à cause que les lois ont changé, donc même ici *ils* ont l'air d'essayer d'être des non-violents, la peine de mort c'est fini qu'ils disent ; ils disent aussi *Non à la bombe.* Ça a tout l'air de devenir un pays où les gens veulent être gentils et nous ils trouvent qu'on gâche tout parce qu'on est du pays des fakirs et le père du garçon boucher il nous a lancé des cailloux en disant es*pèces de possédés.*

POSSÉDÉ : créature habitée par le démon. C'est plus clair que l'hypoténuse. Plus clair à comprendre mais en même temps tout noir et terrible. Pourtant Mé Joséphа elle a dit que les *fakirs étaient de saints hommes* et puis les sadhus et les yogis aussi. On lui a demandé com*ment elle savait* ça et *elle a dit* qu'elle aimait bien lire des choses sur l'endroit d'où on vient puisque nous deux elle nous élève. Et là elle a dit qu'elle nous raconterait mais qu'on doit pas oublier que ce pays où on est à présent il nous a adoptés c'est notre terre d'asile, et la poubelle des origines faudrait quand même pas *se mettre à en rêver. Nous on* était en colère et on savait même pas pourquoi.

Alors dans l'après-midi quand ils sont venus dire à l'école qu'une voiture avait écrasé Mé Joséphа qui revenait de la bibliothèque et que vous deux pauvres petits on vous remmène à l'orphelinat, nous on a pensé que peut-être le malheur est arrivé parce qu'on l'a regardée d'un air très pas *content et elle a dit allons* baissez-moi ces yeux-là que si c'était des pistolets. Pourtant après on lui a réparé le poulailler, en se cachant pour lui faire une surprise. On espère encore qu'elle l'a vu avant de s'en aller chercher un autre livre sur Bharat.

C'est comme ça qu'on a décidé d'aller se baigner dans le Gange, nous deux, pour se purifier. Et puis parce que main*tenant le chez nous c'est seule*ment là-bas quand même que c'est un pays où on met les bébés dans les poubelles. On a noué les baluchons, on partira demain matin en douce au lieu d'aller à l'école. Là-bas on sera comme tout le monde, on joindra les mains on dira *namasté.* On marchera pieds nus dans les temples. On dormira sur le *trottoir*. La *maîtresse* on lui écrira pour lui annoncer qu'on est bien arrivés. Elle gardera le timbre *dans sa collection.*

On s'en va. C'est loin. On a un *petit peu d'argent que* Mé Joséphа nous donnait quand on l'aidait au jardin. On a aussi un taille-crayon qu'est une boussole alors c'est pas difficile de trouver le chemin, il faut toujours marcher vers l'est. On part. Nous deux on veut arriver avant d'être vraiment vieux, trop vieux pour apprendre à jouer du sitar ou bien à méditer, mais y a pas de temps à perdre, des fois qu'il se serait trompé le docteur de l'or*phelinat qui a deviné notre* âge et qu'on aurait au moins quatorze ans déjà.

● Annie Saumont a publié plusieurs romans et quatre recueils de nouvelles : *la Vie à l'endroit* (Mercure de France), *Enseigne pour une école de monstres* (1977, Gallimard), *Dieu regarde et se tait* (1979, Gallimard) et *Quelquefois dans la cérémonie* (1981, Gallimard).

Cinquante par jour

Comment j'ai fini de cesser de fumer.

Etat initial : de l'ordre de 50 cigarettes par jour, sans avaler systématiquement la fumée.

— **Jour J** : arrivée en vacances ; je cesse totalement de fumer ; plus un gramme de tabac à la maison ; activité physique et climat de bonne humeur. Tout se passe assez facilement.

— **Après 2 à 3 semaines** : sentiment de dépression (le « poison » a sans doute été éliminé), avec la certitude qu'une seule cigarette remettrait tout en ordre. Il m'arrive de me distraire de cette envie en suçant une vieille pipe, mais les associations buccales (malgré les freudiens) ne sont pas prépondérantes dans mon cas. C'est à ce moment que des substituts du tabac, absorbés avec discernement, faciliteraient les choses. J'en ai très peu pris, et au hasard ; ça ne m'a guère fait d'effet (ni dans un sens ni dans l'autre). Ça dure jusqu'à 2 mois (après J).

— **Au bout de 2 à 6 mois** : état amélioré, le tonus revient, mais avec de brutales, soudaines et imprévisibles envies de tabac qui vous feraient mendier un mégot ou piquer dans sa poche le paquet du premier venu. C'est quasi irrépressible quand on n'est pas préparé. Heureusement, ça ne dure pas.

— **6 mois à 2 ans après** : tout va bien, on se sent libéré. Après un repas, j'accepte un cigare ; puisque ça ne m'a rien fait, trois jours après j'allume une cigarette et, deux semaines plus tard, je suis revenu à 40 cigarettes par jour. Ou bien, dans une période de difficultés (soucis professionnels, par exemple), je repique. Ça dure jusqu'aux vacances suivantes...

Le cycle s'est répété plusieurs fois. A mesure, les étapes se passent plus facilement.

J. S.
(Fleurville)

Zubiri la grosse tête

Nous avons lu, ma femme et moi, avec intérêt, l'importante chronique du dimanche 29 janvier, « *La grande Reconquista de la pensée espagnole* », par Christian Descamps, au cours de laquelle il cite des écrivains (Savate, Trias, Aranguren, Abellan, Rubert de Ventos, Sacristan, Ramoneda, Lledo, Munoz...).

L'ouvrage de J.-M. Bermudo, comme l'auteur le remarque, ne fait toutefois pas le point de la question sur tous les jeunes philosophes espagnols actuels... De toute façon, je me réjouis de voir mise enfin à l'honneur l'Espagne philosophique. Permettez-moi, seulement, une observation de détail : Zubiri est, sans nul doute, la « plus grosse tête » de l'Espagne, depuis la mort d'Ortega ; sa pensée, certes relativement difficile — mais pas plus que celle de Hegel ou de Husserl, — est de tout premier ordre, et je suis persuadé qu'elle subsistera, quand bien d'autres auront été oubliées...

ALAIN GUY
Professeur de philosophie à l'université de Toulouse-Mirail

Références

Vous publiez une intéressante enquête sur le renouveau de la philosophie actuelle en Espagne. Quelle frustration, cependant, de ne trouver dans les notes bibliographiques de ce texte que des références incomplètes. Ne serait-il pas opportun, dans semblable cas, d'indiquer également le titre original et le nom de l'éditeur ? Cela permettrait à ceux de vos lecteurs qui ont une connaissance suffisante du domaine et de la langue espagnole de se procurer s'ils le désirent tel ou tel des ouvrages évoqués.

De telles enquêtes sont tout à l'honneur de votre journal ; je suis convaincu que vous comprendrez que c'est précisément parce que je les apprécie grandement que je me suis permis de formuler auprès de vous cette demande.

MICHEL VACHER,
professeur, département de philosophie, Montréal.

∴

Voici quelques-unes des références retrouvées par notre correspondant :

Trias : Lo bello y lo siniestro : Seix Barral. Filosofia del futuro : Ariel filosofia.

Savater : Invitacion a la ética : Editorial anagrama. Ensayo sobre Cioran : Taurus. La tarea del héroe : Taurus.

Lledo : Filosofia y lenguaje : Ariel. Lenguaje e Historia : Ariel.

Aubert de Ventos : De la modernidad : Ediciones peninsula.

Sacristan : Introduccion a la logica y al analisis formal : Ariel. Las ideas gnoseologicas de Heidegger : Instituto Luis Vives.

Collectif : Los filosofos y sus Filosofias : Vicens.

Valls : Del yo al nosotros : Editorial laia.

Moya : De la ciudad y de su razon : Cupsa.

Ramoneda : Rubert de Ventos. Trias. Llovet : conocimiento memoria invencion : MUCHNIR.

CHRISTIAN DESCAMPS.



ISABELLE WATERNAUX/MUSÉE DE LA POSTE - PARIS

Boîte aux lettres américaine.

Le chien au béret

Nous, les maîtres, nous sommes Américains. Lui, le chien, il est Français. Mais nous sommes des résidents dans son pays, des immigrés chez lui, et les problèmes des différences de culture commencent.

En France, comme tout le monde sait bien, la question de nourriture est très importante. Pour les gens, mais aussi — surtout même — pour les chiens. En France, les chiens fréquentent les restaurants, et pas les moindres.

Aux Etats-Unis, un chien dans un restaurant est impensable. Comme tous les Américains le savent, les chiens sont porteurs de tous les microbes possibles. Des chiens dans les restaurants ? Jamais ! Pas même dans les fast-foods.

Nous sommes Américains, mais nous habitons la France. Notre chien, bon Français, nous l'a fait savoir. En France, des restaurants, et pas les moindres, acceptent, accueillent même, les chiens. C'est à nous de nous conformer aux mœurs du pays.

Nous avons fini par obtempérer. Nous avons amené le chien d'abord au bistro du coin — le commencement était difficile pour nous, quand même, — ensuite dans de bons restaurants moyens, après dans les grands restaurants. Notre bon chien français est même allé dans un restaurant à trois étoiles, où il avait son dîner préparé pour lui, et a reçu aussi quelques morceaux de foie gras, de saumon, etc., des assiettes des maîtres.

Mais tout cela nous a créé un problème. Maintenant, nous ne pouvons plus aller dîner au restaurant sans notre chien. Quand nous le faisons, il le sait toujours, et il nous punit. Pendant notre absence au restaurant, il fait des déprédations à la maison.

Nous avons fini par comprendre. Maintenant, nous nous sommes adaptés à notre chien. Nous ne choisissons que les restaurants qui acceptent les chiens. Quand on est Américain et maître d'un chien français, c'est un peu la vie de chien quand même.

Mme EULETH
(Paris)

Une réponse du « père » d'Amandine

Après l'article intitulé « Le « père » d'Amandine » (*le Monde Aujourd'hui* daté 12-13 février), nous avons reçu de M. Jacques Testart (hôpital Antoine-Béclère de Clamart) la lettre suivante :

Le dernier paragraphe de cet article traite de mon « glissement vers l'aisance » (un salaire mensuel triple du SMIG après vingt années de laboratoire...) mais surtout introduit, d'une façon qui peut prêter à confusion, ma position critique sur certains aspects de la médecine.

Je tiens à préciser ici que, au contraire de ce que laisserait croire ce texte, ma « causticité » (« aucun mécanicien n'oserait traiter une voiture comme certains médecins s'occupent des femmes ») ne désignait aucunement mes collègues médecins de l'hôpital Antoine-Béclère.

J'ai eu au contraire la chance de travailler en association avec des cliniciens compétents et responsables, et ceci explique d'ailleurs les succès que nous avons obtenus ensemble. Cependant il nous est arrivé de faire bénéficier de notre laboratoire d'autres médecins qui nous faisaient parvenir des ovules à féconder *in vitro* ; ma « causticité » visait nommément certains de ceux-là dont l'attitude pourrait être qualifiée d'ubuesque s'il ne s'agissait de la confiance et de la santé de leurs patients.

D'une façon plus générale, j'ai voulu provoquer une réflexion (voir *le Quotidien du médecin* du 2 février) sur l'évolution de la médecine spécialisée et ses rapports obligatoires avec certaines disciplines scientifiques pour lesquelles la compétence n'est pas médicale. Il s'agit en particulier de la création de centres de fécondation *in vitro* qui, abusant du prestige médical, proposent un service inadapté à la demande des patients.

L'équipe de l'hôpital Antoine-Béclère, cliniciens et biologistes confondus, s'inquiète de cette évolution hâtive et anarchique d'une méthode dont ils connaissent les difficultés comme les servitudes.

Salle de méventes

J'ai lu avec intérêt l'article sur « *Le marché de l'art sous le marteau dollar* », paru dans *le Monde des loisirs* du 11 février. Il contient une critique judicieuse de l'activité de l'hôtel Drouot. En tant que client parfois intéressé par des œuvres de qualité, je reproche à cet établissement de traiter sur le même pied les grandes ventes et les ventes ordinaires (la seule différence résidant actuellement dans le numéro de la salle).

Les grandes ventes devraient avoir lieu dans un cadre plus prestigieux (il y avait Galliera, il reste le George-V), précédées de plusieurs journées d'exposition (avoir le temps de voir et de revoir) et à des heures moins ridicules (elles ont lieu actuellement l'après-midi, ce qui convient très bien aux marchands et aux oisifs mais pas aux autres).

A cet égard, les commissaires-priseurs parisiens feraient bien de prendre modèle sur leurs collègues versaillais, dont les ventes ont lieu le dimanche après-midi au Palais des Congrès, après deux journées d'exposition en après-midi et en soirée. Il existe même à certaines ventes la possibilité de retenir ses places. Tout ceci fait qu'il est agréable et facile d'assister à une vente à Versailles, alors que c'est pénible et difficile à Paris. Sans parler des catalogues qui parviennent parfois seulement huit jours avant la vente...

GHISLAIN LAVARDE,
(Paris.)

Plans d'ombre

Le Monde s'est à plusieurs reprises élevé contre l'état d'abandon du Muséum d'histoire naturelle du Jardin des Plantes. Ayant eu récemment l'occasion de retourner « visiter » le Musée des plans-reliefs aux Invalides, il me semble que le scandale y est équivalent : pour cause de réfection — il s'agit apparemment de refaire quelques enduits, — l'accès s'y fait par un escalier de service. La plupart des maquettes n'y étaient pas éclairées (l'entrée fait pourtant partie du billet du Musée de l'armée).

Les rares maquettes qui échappent à l'obscurité, par l'éclairage fugitif d'une mansarde, ont été protégées du visiteur par les vitres disposées latéralement et assemblées par des menuiseries métalliques dont l'épaisseur constitue fréquemment un obstacle visuel. On ne pensait pas que l'hygiaphone, invention discutable, pouvait aussi s'adresser aux villes mortes... Enfin, la disposition des maquettes permet difficilement de circuler autour des plus grandes d'entre elles, et le chauffage est inexistant.

DAVID MANGIN
(Paris.)

T*héâtre*

L'énigme Kleist en pleine lumière

MAIS voici que Kleist revient en force. En Allemagne, en 1981, l'année du cent soixante-dixième anniversaire de sa mort, les théâtres ont rivalisé de zèle kleistien. En Italie, le phénomène a tourné à l'épidémie.

La vague gagne maintenant la France. La télévision (FR 3) a projeté une adaptation allemande de *Catherine de Heilbronn* où le célèbre baryton Dietrich Fischer-Dieskau, tenait le rôle, épisodique, de l'Empereur. Au théâtre de Gennevilliers, Bernard Sobel présente, dans une nouvelle traduction, intégrale cette fois, de Jean-Louis Besson et Jean Jourdheuil, *la Cruche cassée*. A l'école du Théâtre national de Strasbourg, les élèves du groupe XXI ont travaillé à perdre haleine, sous la direction de Michel Deutsch, sur un triptyque kleistien constitué du *Prince de Hombourg*, de *la Petite Catherine* et de *Penthésilée*. Et au TNP de Lyon-Villeurbanne, en fin de saison, Langhoff et Karge présenteront un *Prince de Hombourg* dont le texte français, dû à Henri Thomas, vient d'être publié chez Gallimard !

Pourquoi donc une telle fièvre ? A la germanolâtrie qui a cours dans notre théâtre s'ajoute sans doute le retour de flamme des praticiens pour les textes — des textes presque impossibles à monter, à *réaliser* scéniquement.

On le voit avec *la Cruche cassée*, au théâtre de Gennevilliers. En apparence, cette comédie n'est qu'une assez grossière farce paysanne. Une sorte de fabliau où l'on voit un juge forcé de se juger et de se condamner (ou, du moins, de se révéler coupable) lui-même. Elle est d'ailleurs le produit d'un jeu de société, d'une joute poétique provinciale. Réunis chez Zschokke, à Berne, en 1802, quelques écrivains, dont Kleist, y eurent devant les yeux « *une estampe française*, la Cruche cassée ». « *Nous avions l'impression*, raconte Zschokke, *d'y reconnaître un couple d'amants attristés, une commère glapissante, tenant les débris d'une cruche de majolique, et un juge à grand nez. Cette scène devait devenir l'occasion d'une satire pour Wieland, d'une comédie pour Kleist et, pour moi, d'un récit de prose. Et* la Cruche cassée *de Kleist a remporté le prix.* »

Mais, de ce qui aurait pu n'être qu'un morceau de genre, Kleist fait la plus inquiétante des comédies. Le juge de *la Cruche* n'est pas un pittoresque robin de village : il reprend Œdipe et il se nomme Adam. Derrière l'anecdote se profile toute une construction de mythes. Pied-bot, le juge instruit son propre procès, comme Œdipe. Et, comme Adam, il connaît, au propre et au figuré, la chute, aprè avoir été tenté par Eve.

Mais Kleist ne s'en tient pas là. Il introduit dans l'action un nouveau personnage : le conseiller Walter, venu de la capitale inspecter les juridictions de la province hollandaise.

Ce théâtre est une dramaturgie du secret. Non seulement l'action dramatique tourne toujours autour de la révélation d'un secret (la « faute » d'Adam), mais encore la représentation de ses pièces est, en quelque sorte, liée par un secret. Gœthe parlait à son propos de « *théâtre invisible* », car, au lieu de « *faire se dérouler une action accomplie sous nos yeux* », elle « *laisse une action déjà accomplie se révéler peu à peu* ».

La réalisation de Sobel rend pleinement compte de cette singularité kleistienne. Elle refuse tout pittoresque paysan, toute couleur locale flamande. Elle tient la farce à distance, mais sait évoquer, plus profondément, le carnavalesque. Elle brise le cadre de la scène et inclut la salle dans cet étrange procès. Nous sommes directement pris à partie par ce juge libidineux et dionysiaque, Œdipe et Adam à la fois (Philippe Clévenot joue le personnage d'une manière proprement fascinante) comme nous partageons le sort de la petite Eve (interprétée avec une déchirante intensité par Anouck Grinberg), muette puis révoltée.

Et le conseiller Walter y apparaît dans toute son ambiguïté : s'il incarne la légalité, il témoigne aussi de l'impuissance et de la cruauté de celle-ci, face à une autre Loi, plus profonde, ancestrale. *La Cruche cassée* n'est-elle pas une réflexion vertigineuse sur notre propre condition, sur les rapports entre la conscience, la Loi et l'inextricable enchevêtrement de l'Ancien et du Nouveau ?

Sans doute est-ce cela qui ramène, en force, Kleist sur nos scènes : son théâtre est une énigme en pleine lumière.

BERNARD DORT.

(*) Le premier numéro de *Théâtre en Europe* rassemble un ensemble d'études consacrées à Kleist.

هكذا من الأصل

La philosophie dans la moulinette Bouveresse

« On disait qu'il fallait s'attaquer aux idoles, dire la vérité, ne rien respecter. Je le fais. »

JACQUES BOUVERESSE s'apprête à faire paraître aux éditions de Minuit un livre, qui pourrait bien faire grand bruit, sur la philosophie française *d'aujourd'hui*. *Professeur* à la Sorbonne et auteur de plusieurs ouvrages sur Wittgenstein qui font désormais référence, il a laissé provisoirement de côté son travail en cours sur Frege. Et il s'est consacré à l'analyse des courants qui dominent actuellement la pensée française, pour en souligner les faiblesses, en dénoncer les errements, en évoquer les dangers.

L'ouvrage comportera plusieurs volumes. Le premier sortira le 7 mars prochain. Son titre, *le Philosophe chez les autophages*, est inspiré d'une phrase de Lichtenberg : *« J'ai toujours pensé que la philosophie se dévorera elle-même... »* Avec une ironie mordante, Jacques Bouveresse s'en prend joyeusement à bon nombre d'auteurs célèbres. Sans omettre de donner les noms, puisque, commente-t-il en invoquant Karl Kraus, *« une simple critique du système, une critique impersonnelle, est anodine et ne gêne personne »*. Michel Serres, Jacques Derrida, Paul Veyne, entre autres, essuient donc l'un après l'autre les premières salves de leur collègue.

Le deuxième volet devrait voir le jour à l'automne. Il s'intitulera *Hypocondrie de la raison*. Un troisième tome viendra clore l'entreprise l'année prochaine.

**

« Le jugement que vous portez sur la situation de l'activité philosophique en France aujourd'hui est plutôt dur. Est-ce que vous péchez par excès de sévérité ?

– Je ne suis probablement pas le seul à être frappé par la discordance de plus en plus grande qui existe entre les prétentions de la philosophie et ses réalisations effectives. Je ne sais pas si je suis ou non trop sévère. Mais, puisque j'ai entendu pendant des années répéter sur tous les tons qu'il fallait s'attaquer à toutes les idoles et philosopher « au marteau », ne rien respecter et ne *reculer devant aucune vérité*, je m'étonne toujours que l'on m'accuse d'un crime de lèse-majesté lorsque je m'en prends à certains auteurs sacrés. Il se trouve *simplement* que je ne suis pas convaincu par les philosophes que je critique, et je suis surpris par la facilité avec laquelle ils réussissent apparemment à convaincre tant de gens, tellement les objections me semblent dans la plupart des cas immédiates et évidentes.

– Vous reprochez surtout aux philosophes français d'avoir jeté par-dessus bord des notions comme celles de « raison », de « vérité », d'« objectivité »...

– Oui, une des choses qui surprennent le plus les philosophes étrangers, c'est le caractère massivement irrationaliste de la philosophie française actuelle, tout au moins de celle dont on parle. Tout se passe *comme si la tradition* rationaliste avait purement et simplement cessé d'exister. Ceux qui la représentent encore sont tenus pour quantité négligeable ou considérés comme des hommes d'un autre âge.

» Cette attitude n'est pas simplement discriminatoire, elle est également dangereuse au sens auquel toutes les évidences sont dangereuses. Quelqu'un qui s'en prend à des notions *comme* « rationalité », « objectivité », « vérité »... est pratiquement assuré *a priori* du succès. Mais, lorsqu'on considère d'un peu plus près le discours irrationaliste dominant et qu'on essaie d'en tirer quelques conséquences précises, on s'aperçoit généralement qu'il ne représente en aucune façon une solution. Déclamer contre la raison et la logique est devenu une tradition, un automatisme ou un rituel, qui fonctionnent habituellement sur un mode aussi abstrait et aussi *simpliste* que les formes les plus plates du rationalisme que l'on dénonce à juste titre.

– Est-ce que vous ne courez pas le risque d'être accusé de mener un combat d'arrière-garde pour des valeurs que des approches nouvelles ont fait voler en éclats ? Vous acceptez vous-même certains « constats structuralistes » comme évidents.

– Je serai certainement accusé de mener un combat d'arrière-garde. Mais quelle importance cela peut-il avoir ? Voyez le nombre de questions philosophiques, en principe définitivement réglées, dont la redécouverte est présentée quelques années après comme une « révolution ». On ne peut tenir aucun compte de ce genre de choses, parce qu'il n'y a pas en philosophie de notion d'« actualité » qui puisse justifier le terrorisme que l'on exerce sur ce point. Il faudrait peut-être en finir avec cette conception héroïque de la philosophie qui raisonne essentiellement en termes de rupture et de liquidation. C'est ce qui a fini par créer l'impression, comme dit Musil, qu'à chaque rentrée scolaire commence une nouvelle époque.

» *Je ne crois* pas du tout que les approches nouvelles dont vous parlez aient ruiné définitivement des valeurs traditionnelles comme la vérité ou *l'objectivité. Il ne serait pas* difficile de montrer que l'historicisme et le relativisme qui font fureur aujourd'hui les présupposent et même les utilisent *sans s'en rendre compte* ou sans l'admettre. De même, un intellectuel qui affirme que la raison et le savoir sont de simples formes déguisées du pouvoir révèle *ipso facto* la possibilité d'un exercice de la raison et d'une forme de savoir qui *échappent à la réduction* proposée. Dans le cas contraire, il n'aurait plus le choix qu'entre la renonciation pur et simple à toute tentative de communication et la participation plus ou moins cynique au jeu du pouvoir, de la domination et de la manipulation qu'il décrit.

» Certaines des « découvertes » du structuralisme correspondent effectivement jusqu'à un certain point à des évidences. *Mais* elles n'entraînent absolument pas les conséquences extrémistes qu'on en a tirées sur le moment. Les rationalistes contemporains ne sont *pas tous aveugles ou idiots*. La plupart d'entre eux se demandent comment préserver un rationalisme minimal, en tenant compte des vérités désagréables que nous avons apprises grâce à Marx, Nietzsche, Freud et beaucoup d'autres sur *la* nature réelle et la fonction exacte de la raison. En réalité, il n'est pas possible d'être plus conscient des limites et des difficultés du *rationalisme que l'ont été précisément* certains rationalistes traditionnels ou contemporains. Je pense à des auteurs comme Lichtenberg ou Musil, par exemple, qui n'ignoraient *pas* grand-chose de ce que nous croyons avoir découvert récemment.

– Dans un article récent, vous parlez de la « vengeance de Spengler », en assimilant les courants actuels à la pensée de l'auteur du *Déclin de l'Occident*, et vous insistez sur les dangers politiques de cette thématique résurgente. Est-ce que vous ne forcez pas un peu la note ?

– Je ne suis évidemment pas en train de réécrire *la Destruction de la raison*, de Lukacs. Les choses sont de toute évidence beaucoup plus nuancées et compliquées. Mais, justement, je ne trouve *pas que les irrationalistes* contemporains soient plus subtils que les rationalistes, auxquels ils reprochent de simplifier à outrance. « Si la « philosophie de la vie » n'était pas aujourd'hui une tradition à peu près complètement *oubliée*, on se rendrait *compte* que les courants néo ou post-structuralistes ne font parfois que redécouvrir et réhabiliter sans s'en rendre compte certains de ses aspects les plus contestables et les plus inquiétants ». Ce qui n'est pas très surprenant, puisqu'on retrouve au point de départ dans un cas comme dans l'autre Nietzsche et ses ambiguïtés. Je ne prétends pas que les philosophes auxquels je songe disent exactement la même chose que Spengler ou Klages. Mais il y a tout de même un petit air de famille que l'on peut trouver préoccupant dans la mesure où la différence, que l'on prétend essentielle, reste le plus souvent indéterminée.

» Cela dit, vous avez certainement compris qu'aller retrouver chez un auteur aussi discrédité que Spengler la plupart des poncifs de l'irrationalisme actuel était aussi une façon de pratiquer l'ironie.

– Mais est-ce que vous ne tombez pas dans cette politisation directe du discours philosophique et de la critique dont vous dénoncez par ailleurs les méfaits ?

– *Ce n'est pas moi qui politise* le discours philosophique. C'est un fait qu'il peut avoir des implications politiques, qu'il faut autant que possible essayer de *prévoir avant* que les circonstances *ne* se chargent de les révéler et de les réaliser. Ce qui est absurde, c'est de dire, comme on l'a fait à une certaine époque, que tout dans la philosophie est politique ou que les controverses philosophiques *doivent* être *reconstruites* en termes de « lutte de classe dans la théorie ». C'est un exemple typique d'utilisation dogmatique du processus de *réduction de la complexité*. Certaines prises de position philosophiques n'ont vraisemblablement aucune conséquence politique bien définie. Et les *conséquences* que l'on peut tirer dans certains cas sont presque toujours nettement plus indécises et dépendantes du contexte qu'on ne le croit généralement.

» En fait, ce contre quoi je proteste est à la fois le manque de subtilité dans la détermination et l'anticipation des conséquences et une façon totalement irresponsable de s'en désolidariser le moment venu, en se *contentant d'affirmer que* l'on n'a pas été « compris ». Les philosophes devraient songer que leurs écrits ne peuvent pas être lus uniquement par des spécialistes *du commentaire* de textes ou de l'histoire de la philosophie. Cela étant, votre question correspond à un problème majeur : y a-t-il ou non une autonomie (relative) de la problématique philosophique ? Il est facile de se rendre compte que la communauté philosophique est pour l'instant complètement divisée sur ce point crucial.

– Vous citez presque uniquement des auteurs étrangers pour soutenir votre jugement et vos analyses. Ne va-t-on pas vous accuser d'opposer ainsi une autre forme de « terrorisme » *à celles que vous dénoncez* ?

– Il y a naturellement des philosophes français que j'admire et dont j'ai énormé*ment appris, comme* Canguilhem, Granger, Vuillemin et d'autres. Mais comme vous pouvez le constater, ce ne sont généralement pas ceux dont on parle le plus dans les journaux. Ils appartiennent plutôt à la catégorie de ceux que les jour*nalistes appellent avec un certain* mépris des « professeurs ». Pour les autres, je puis bien admirer, comme tout le monde, le talent et apprécier la performance. Mais le résultat me laisse trop souvent une impression de gratuité totale. Au *fond, j'ai une conception* de la philosophie tout à fait antihéroïque : je fais partie des gens qui aiment mieux avoir raison avec Aron que tort avec Sartre ou Althusser, bien que ce soit certainement moins exaltant. Même en philosophie, les vérités modestes et durables m'intéressent plus que les erreurs grandioses et passagères qui passent généralement pour indispensables.

» Bien entendu, si j'avais trouvé chez les philosophes français contemporains une réponse aux questions philosophiques que je me pose ou même simplement une volonté de les discuter sérieusement, je les aurais utilisés ou cités plus volontiers. J'ai fait mon apprentissage philosophique au milieu de gens qui m'expliquaient que les problèmes philosophiques qui m'intéressaient le plus étaient « idéologiques », « dépassés », « archaïques »... Je me suis donc tourné vers une autre tradition, *comme le font* tous les gens qui ne se sentent pas chez eux dans la leur.

» De façon générale, la philosophie française contemporaine est beaucoup trop *littéraire* pour mon goût (et mes aptitudes). Pour moi, la philosophie est et reste une discipline argumentative. Ou, plus *exactement, il me semble indis*pensable que ce style philosophique continue à être représenté et défendu, à côté de l'autre. Là où vous parlez de *« terrorisme », je parlerais* plutôt pour ma part simplement de pluralisme. Je n'ai jamais trouvé très intéressant de parler des choses dont tout le monde parle déjà.

» Et j'estime avoir été plus utile en essayant de faire découvrir au public français des auteurs et des questions qui étaient alors largement ignorées. Je ne me suis naturellement pas intéressé à Wittgenstein parce qu'il était étranger, mais parce que j'avais cru reconnaître en lui un philosophe important, plus important en tout cas que beaucoup de petits maîtres bien français qui passaient à l'époque pour des génies.

– Quand vous parlez de la « pauvreté actuelle » de la philosophie française, vous n'incriminez pas tellement les journaux et les médias, contrairement à des analyses courantes aujourd'hui.

– Les responsables de la pauvreté actuelle de la philosophie sont les philosophes eux-mêmes. Ce que l'on peut reprocher *aux médias est* uniquement de ne pas faire ce qu'ils sont supposés faire, à savoir informer. Ce qui signifie naturellement avant toute *chose s'informer. Il y a une res*ponsabilité des médias dans la mesure où le sort des publications philosophiques dépend de plus en plus de leurs engoue*ments et de leurs partis pris*, c'est-à-dire du bon plaisir d'une autorité qui s'exerce de façon à peu près complètement arbitraire et favorise outrageuse*ment certaines entreprises* — à peu près toujours les mêmes — en ignorant ouvertement tout le reste.

» Mais je me méfie beaucoup des philosophes qui s'empressent d'accuser les médias, en oubliant que la toute-puissance des médias, pour autant qu'elle soit réelle, aurait été impensable *sans la* complicité active ou passive d'un nombre suffisamment élevé d'intellectuels. Les intellectuels ne sont pas obligés *d'accepter n'importe quoi, et* personne ne leur fait violence dans cette affaire.

» J'ai été tout à fait surpris, au moment où la « nouvelle philosophie » a tenté et réussi, à partir d'un contenu philoso*phique à peu près inexistant*, une opération publicitaire de grande envergure, de voir des philosophes comme Gilles Deleuze proposer l'instauration d'une sorte de code de déontologie des intellectuels à l'égard des médias. Si les représentants (supposés) de l'intellect ne comprennent pas immédiatement et instinctivement qu'ils ne peuvent accepter certaines choses sans se déconsidérer et se ridiculiser, à quoi pourrait bien servir la formation de règles ou de principes qui de toute façon ne seront pas respectés ? Un mou*vement de résistance des intel*lectuels n'aurait été possible qu'à la condition de reposer sur une base suffisamment large et tout à fait spontanée. C'est un *fait qu'il n'a pas eu lieu.* »


XAVIER LAMBOURS
« Je serai certainement accusé de mener un combat d'arrière-garde. Mais quelle importance cela peut-il avoir ? »

DIDIER ERIBON.

Kiosque

Perles au kilo

IL y a des jours où l'on ne voit que le mauvais côté des choses, la sottise, la vanité, l'enflure. Allons-y pour la cueillette des perles.

Passons sur M. Le Pen, l'homme politique de l'année, qui confie au *Nouvel Observateur* : « *La gégène, on s'en fait un monde. Ce n'est pas si terrible* », et reconnaissons qu'il a le droit de déclarer : « *Je suis fier de moi.* » Par charité, n'insistons pas sur cette phrase de Ménie Grégoire, citée par le même hebdomadaire : « *Se suicider quand on a quatre enfants, est-ce bien sérieux ?* »

Il y a mieux. Dans *les Nouvelles*, un journaliste de l'agence *Novosti*, en poste à Paris, critique l'antisoviétisme des Français et ajoute, mine de rien : « *En Union soviétique, il existe une loi qui interdit aux médias de porter atteinte à l'honneur d'un autre peuple.* » C'est une idée qu'on aurait pu souffler à M. Fillioud...

En politique, il y a les « petites phrases », soigneusement méditées, et les paroles malheureuses, les affleurements de la spontanéité. Dans *Paris-Match*, M. François Léotard cite cette apostrophe de M. Chirac à Mme Veil pendant la négociation sur la liste unique : « *Poussinette, vous n'allez pas nous embêter avec des histoires de litres de lait ou de litres de vin ! Tout ça, ce sont des crottes de bique ! Ce qui compte, c'est l'union.* » On le savait direct, mais à ce point...

Il est vrai que le langage politique moderne couvre une grande partie du champ de la sémantique. Aux crottes de bique de M. Chirac, on peut préférer le style de M. Jean-Pierre Roux, qui est maire (RPR) d'Avignon depuis un an. C'est *Magazine Hebdo* qui le cite : « *Etant contraint de réparer les erreurs de gestion de mes prédécesseurs en ma qualité de responsable d'une ville et de citoyens que j'aime profondément, je me dispenserai de corriger les égarements de mes adversaires en matière de langage et de polémique, mais je veux que soit rétablie la vérité en matière de finances.* »

Voilà qui offre matière à réflexion. Tout comme l'analyse socio-piscico-politique de M. Duffaut (PS), l'ancien maire d'Avignon, qui évoque ainsi sa défaite : « *Le climat général n'était pas bon et le jour de l'élection coïncidait avec l'ouverture de la pêche à la truite.* »

La communication est l'art de rendre simples les choses compliquées. Jean Lartéguy est allé aux Antilles pour *Paris-Match*. Il en a rapporté un long papier dont les sous-titres résument le propos : « *Le pauvre docker qui ne gagnait que 25 000 francs par mois* » ; « *le couple d'instituteurs venus enseigner à la sauce Marx* », « *le jeune agriculteur venu planter des tomates et qu'on a dégoûté* » ; « *les malheureux serveurs noirs qui ont honte de servir les Blancs* » ; « *...et le pauvre contribuable français qui paie à fonds perdus* » ; « *la farouche bataille entre le préfet et la terrible Lucette* ».

On dirait de la BD. Ah ! ne parlez pas de BD à Jean Dutourd, l'académicien de *France-Soir*. Il risquerait d'exploser. Dans le dernier numéro de *France-Soir-Magazine*, il cite ce propos d'un ami ulcéré par la sacralisation de la bande dessinée : « *A quand les panathénées du rock and roll, ce blues pour mongoliens ; à quand les olympiades du bigophone et de la scie musicale ; à quand le prix Nobel de l'accordéon ?* ». Et notre écrivain de la Coupole et de la rue Réaumur réunies de brandir son épée : « *Quelle culture la BD, roman en images pour illettrés, représente-t-elle ? (...) La culture du XXe siècle finissant s'exprime par des bulles comme un type qui se noie.* » Gasp !

C'est vrai, on a le droit de préférer le texte écrit. Celui-ci par exemple relevé par *Valeurs actuelles* dans le rapport officiel sur l'illettrisme. La bonne lecture y est ainsi définie : « *La chaîne écrite est explorée par l'œil uniquement, et l'écoulement de l'écrit n'est pas subordonné à la reconstitution plus ou moins intégrale d'un oral qui serait porteur de sens.* » Si l'on veut vérifier la validité de cette définition, on peut l'appliquer à ce que Yves Simon croit devoir dévoiler à *Paris-Match* : « *Je fonctionne avec trois cravates et un costume acheté voici dix ans. Comme je ne sais pas faire la cuisine, je peux me nourrir de corn flakes et de lait pendant trois semaines.* » Ou à cette révélation de la comédienne Fiona Gélin à VSD : « *Je suis très flemmarde. J'aime bien me lever quand il fait jour. Prendre mon temps. Emerger vers 9 heures et demie de mon lit. Se lever à 8 heures, c'est vachement tôt !* ». Quel océan de sens dans cette oralité !

Il y a la sottise et le talent. Ils ont en commun de s'autoriser n'importe quoi. Cavanna, éditorialiste aux *Nouvelles*, éditorialise : « *Le cochon remonte, le Breton se calme. Eh bien, tant mieux ! Le Breton se calme-t-il parce que le cochon remonte ou le cochon remonte-t-il parce que le Breton est redevenu un bon petit Breton bien sage qui mérite une sucette ?* » Vaste débat et finement posé. Tout comme est subtilement résumée la question de l'immigration par M. Guy Duval, candidat du Front national à Draguignan (Var), cité par *le Point* : « *Ici, c'est le pays de l'aïoli et de la farigoulette, pas celui du couscous. Vous imaginez Draguignan avec une mosquée et un minaret ?* » Et, dans le même ordre d'idées (généreuses), cette formule du secrétaire général du Mouvement de défense des automobilistes reprise dans l'éditorial de sa revue : « *L'industrie automobile française n'est pas encore parvenue à passer du stade de l'arabotique à celui de la robotique.* » Voilà pour les défenseurs de la bagnole chrétienne.

Méchanceté et talent

Sottise, méchanceté,talent, mais aussi imposture. *Gai pied hebdo* propose un « test » à ceux qui doutent d'eux-mêmes : « *Calculez votre érotisme.* » Il y a trente questions. En voici deux : « *Vous avez créé une association. Baptisez-la : a) SOS Miam miam, b) SOS bisous, c) SOS gamberge, d) SOS Kleenex, e) SOS Mamy, f) SOS bobo* » (question nº 7). « *Et si Dieu fumait... quoi ? a) le havane, b) la gitane, c) la lucky strike, d) la pipe, e) le gris roulé main, f) le hasch* » (question nº 14). Choisissez, récapitulez, et voyez si votre « *imagination érotique* » est « *pauvre* » (moins de quarante points) ou « *inquiétante* » (plus de soixante). Pauvre ou inquiétant, certainement, chers confrères au pied agile.

Cela n'est rien. Le sommet du non-sens, l'Himalaya de la foutaise stylistique, vient d'être atteint par un écrivain français qui eut naguère son heure de gloire pour cause de censure : Pierre Guyotat. *Le Nouvel Observateur* a eu la délicate attention de nous sélectionner quelques passages de son dernier ouvrage, intitulé modestement *le Livre*. En voici un (attention aux coquilles !) : « *Sôs amauroz' par excès kief, bras conchiassé jusqu' deltoïd' à l'axterpation hors pluss profond trô d' tôt l'îlot Yatchenko l'ukrânniann' qu', evadé dexsaptann' parriçid', crân' tondu Quarant' Quatr' femm' UFF qu' desput't aux putâns rast'.* » Si vous voulez connaître la suite, achetez *le Livre* (Gallimard, 210 p., 90 F).

« *Pourquoi publier ?* » demande *le Nouvel Observateur* à Pierre Guyotat. « *J'ai des lecteurs* », répond-il.

On comprend mieux Ferdinand Alquié, qui confie aux *Nouvelles* ses angoisses de vieux philosophe qui voit mourir la pensée. « *Je ne sais pas*, dit-il, *s'il y aura encore dans l'avenir quelqu'un capable et surtout désireux de comprendre.* » Mais si, mais si.

BRUNO FRAPPAT.

Promenade

La Bastille sous le manteau

LA petite fille assise sur un stand lisait Tintin. Derrière elle, en poster, un sexe géant, évidemment masculin. Devant elle une collection de coquines et minuscules culottes, présumées féminines. La petite fille d'exposants, indifférente à cette adulte agitation, lisait Tintin pour y apprendre de bien vilaines choses : les horrifiants jurons du capitaine Haddock.

Il sera peut-être « *chaud, rouge et noir* », le deuxième Festival de l'érotisme. Vendredi matin, il était plutôt froid, gris et terne.

Envers du décor. C'était l'heure des dessous de dessous, l'heure où l'intendance panique où les exposants râlent, où les créatures s'appliquent davantage à planter les clous qu'à célébrer Eros. L'heure en somme où cinq charmantes hôtesses s'impatientaient nettement : « *Non mais, on n'a pas que ça à faire.* » C'est ben vrai, ça. Est-ce une vie que d'être femme au Festival, la lingerie, le prêt-à-porter, les arts ménagers, l'érotisme ?

L'érotisme, parlons-en. Mais comment justement devant ce salon qui n'en était encore qu'au déballage et à l'astiquage. L'intendance, voilà bien la mort du sentiment.

On était venu là, que cela soit clair pour tout le monde, sur ordre, mandaté, presque accrédité. Muni d'un grand stylo couleur de muraille et d'une grande écharpe façon rue des Italiens. Confit de saine objectivité, dégoulinant de toutes les tolérances, prêt, par devoir, à tout voir. Ni le rouge aux joues comme cette Joconde un peu cramoisie qui sert d'affichette à ce Festival. Ni les yeux dans le dos si jamais...

L'érotisme sur ordre. Hélas !, on le sait, ces choses-là ne se commandent pas. D'entrée, cela commença mal, très mal même, par une espèce de grand rire intérieur qui devait nuire au sérieux de l'entreprise. Dans cette Bastille, qui fut gare avant que d'être hall ; dans cette salle glaciale dont on a du mal à imaginer qu'elle puisse être le boudoir de nos roses rêveries, passaient deux malabars. L'un chauve, l'autre barbu, l'un à un bout, l'autre 3 mètres plus loin, à l'extrêmité d'un vaste tableau. Ils en bavaient les braves, – ce n'est pas de la tarte l'érotisme en marche, – à assurer ainsi en commun le transport vers le restaurant aphrodisiaque de cette fresque épicée. Il s'agissait, comment dire, d'une assez grandiose allégorie, de style néo-grecque, les tuniques en moins, quatre ou peut-être cinq jeunes dames stakhanovistes s'occupant d'un Apollon exemplaire.

L'errance rieuse pouvait continuer : un peu plus loin, dans une allée, sur un stand de bijouterie érotique, de ces petits objets d'art fort chargés d'une symbolique limpide, l'artiste accentuait avec dévotion, et chiffon de laine, la brillance phallique. En face, un sculpteur frottait avec fureur une porte qui aurait pu être de chapelle, n'étaient les bas-reliefs, tout de même particuliers.

Plus loin encore, la bonne Mme Varga, lingère, qui tient boutique sous Pigalle, comme forain au marché de Tulle, alignait sur cintres des dessous féminins, des déshabillés vaporeux, bref, toutes sortes de choses conçues pour expirer l'amour. La concurrence en face, quelle époque tout de même Mme Varga !, un rayon homme de lingerie érotique présente des pulls coquins, des débardeurs échancrés et des slips tout cuir.

Et puis, un peu partout, – déjà accrochés aux murs ou encore abandonnés, – des tableaux, des photos, des collages, des cartes postales, des objets, utilitaires ou symboliques ; l'amour aux quatre coins, l'amour et ses fantaisies, et ses fantasmes, et ses obsessions, amour tendre, amour vache, amour cochon, l'amour comme s'il en pleuvait : hyperréaliste, bestial, sous le manteau, pleine lumière, l'amour en une symphonie presque pathétique.



Le deuxième Festival de l'érotisme ouvre ses portes ce samedi matin, fièrement ou honteusement, comme les portes d'une prison ou les pans d'un grand manteau. Et on y verra cela, laid ou beau, nul ou magnifique. Et d'autres choses encore, le bon docteur Weinberg, de l'Institut de sexologie, qui viendra donner consultation et vanter les mérites salutaires d'une pilule aphrodisiaque ; la collection de cartes postales du fameux et défunt expert Michel Simon, des défilés de mode, d'heure en heure, 14 heures, 15 heures, 16 heures, 17 heures, comme un effeuillage à répétition, un opéra baroque, les films érotiques de grand-papa, les chasseurs de corps, sergents recruteurs de chair belle. Jean-Jacques Pauvert, président du Festival, y vendra ses œuvres. Comme tout le monde d'ailleurs puisque ce Festival se veut aussi marchand, foire aux rêves, petit empire commercial des sens.

N'aurait manqué, à ce Festival, comme manquerait à une vulgaire foire à la ferraille son jambon, que de l'appétit. Il en aura ou plutôt se l'ouvrira, avec ces menus aphrodisiaques proposés par deux jeunes chefs. Pour l'essentiel du poisson sous toutes ses formes, pourvu qu'épicé joliment : cannelle, coriandre, cardamome, gingembre. Des seuls plats à consommer sur place et pourtant à emporter vers de glorieuses extases ou de coupables urticaires.

PIERRE GEORGES.

● **Deuxième Festival de l'érotisme, salon de la Bastille. Du 18 au 26 février. Entrée 30 F, catalogue 100 F. Interdit aux moins de dix-huit ans.**